TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 556 — JEUDI 25 MARS 1982

M. Brejnev renouvelle ses offres de négociation à la Chine

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 65 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,60 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'armée reprend le pouvoir au Bangladesh

Un coup d'arrêt vient d'être donné au processus démocratique qui avait conduit, après l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat, le général Ziaur Rahman (Zia), fin mai 1981, à l'élection à la mi-novembre, pour le remplacer, de M. Abdus Sattar. Les hauts responsables militaires se sont emparés du pouvoir le mercredi 24 mars.

« Vieil homme » de près de quatre-vingts ans, juriste légaliste, M. Sattar avait paru tonifié par l'exécutif et capable d'autorité. Mais il affichait une étonnante indépendance à l'égard des chefs de l'armée, auxquels il devait pourtant d'avoir accédé à la charge suprême. Il n'était pas non plus parvenu à imposer son ascendant sur la formation gouvernementale, le Parti national du Bangladesh, rassemblement couvrant un vaste éventail de l'électorat conservateur. Et l'autorité du gouvernement se trouvait minée à la fois par les luttes de factions entre tendances rivales au sein du P.N.B. et par la corruption de certains ministres, dénoncée par les militaires, au point que M. Sattar avait été contraint de remanier son cabinet.

S'ils ne s'étaient pas saisis du pouvoir à la mort du général Zia, du moins les militaires entendaient-ils ouvertement le partager, et ne pas se contenter de strapontins aux côtés d'hommes qu'ils considéraient volontiers comme des potiches. Or, d'évidence, M. Sattar — en garant de la Constitution — ne s'était engagé que prudemment dans cette voie en créant notamment un conseil national de sécurité associant les hauts dirigeants militaires et civils à certaines décisions. Cela n'aura pas suffi à apaiser les appréhensions ou les ambitions de l'armée, qui a sans doute craint de ne pouvoir conserver les prérogatives et privilèges qu'elle avait acquis sous le « règne » — marqué par plusieurs tentatives de coups d'Etat et de purges — de l'ancien président Zia.

Le nouveau maître du pays, le général Ershad, n'a pas pris part à la guerre de libération — qui entraîna avec l'appui de l'Inde la séparation du Bangladesh du Pakistan — en 1971. Son ascension avec celle d'officiers de la génération des quarante ans marque la suprématie des militaires ayant reçu une formation au Pakistan sur ceux qui sont directement issus de la résistance. Les deux groupes se sont livrés depuis l'indépendance à de sourdes luttes d'influence. Le général Zia était l'un des plus éminents dirigeants de la résistance, mais c'est lui qui avait favorisé la montée des « Pakistanais » dans la hiérarchie de l'armée et l'appareil de l'Etat, et le caractère conservateur de son régime s'en était trouvé accentué.

Le changement à Dacca se situe dans la continuité de cette action et apparaît comme une affaire interne. Il ne devrait pas affecter fondamentalement les orientations de politique étrangère.

C'est dans le domaine de l'organisation administrative et du développement économique et social que les nouveaux dirigeants auront à faire face aux plus grands défis. Les disettes sont récurrentes au Bangladesh, malgré les progrès de la production alimentaire, et le pays connaît actuellement une quasi-banqueroute financière qui a conduit le F.M.I. à tirer la sonnette d'alarme. Les militaires ne cachaient pas ces derniers temps leur intention, pour sortir le pays de cette situation, de chercher leur inspiration plutôt dans le « modèle indonésien » et de mettre en veilleuse une Constitution inspirée de celle de la V° République française.

(Lire nos informations page 3.)

Les crises en Amérique

• GUATEMALA : l'orientation de la junte demeure incertaine

• NICARAGUA : la France ralentit ses livraisons d'armes

Le chef de l'Etat du Guatemala, le général Romeo Lucas, a été destitué, et une junte militaire a pris le pouvoir, le mardi 23 mars. Le leader du nouvel organe suprême est un officier à la retraite, le général Efrain Rios Montt, qui avait été, en 1974, candidat à la présidence pour la démocratie chrétienne, avec le soutien du Front uni révolutionnaire (FUR) de centre gauche. Notre envoyé spécial Francis Pisani, qui s'est rendu récemment au Guatemala, nous indique que l'orientation des putschistes est encore incertaine.

D'autre part, le Quai d'Orsay confirme que des « délais » seront nécessaires dans l'exécution du contrat de vente de matériel militaire français au Nicaragua, conclu en décembre. Selon des indications de source américaine, que cette précision semble implicitement confirmer, M. Reagan a vivement critiqué ces ventes lors de son entretien avec M. Mitterrand, le 12 mars, et obtenu l'assurance que les livraisons seraient ralenties « pour des raisons techniques ».

De jeunes officiers en colère

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — En dix heures de temps, le coup d'Etat mené à bien le mardi 23 mars par l'armée guatémaltèque s'est donné trois orientations différentes. Une ligne militariste modérée semblait enfin l'emporter en fin de journée. Cette confusion ne s'est cependant pas traduite par des affrontements violents. Elle s'explique plutôt par la diversité des secteurs militaires et civils intéressés au renversement du général Lucas.

Deux raisons majeures ont décidé les officiers à passer à l'action : la perte totale de crédibilité du « système », illustrée par les fraudes qui ont assuré la « victoire » du candidat officiel, le général Guevara, aux élections du 7 mars ; l'écœurement de ceux qui se battent contre la guérilla, alors que leurs supérieures hiérarchiques s'enrichissent.

Le coup d'Etat était en gestation du jour où les partis gouvernementaux ont décidé de choisir pour la troisième fois consécutive, en huit ans, le ministre de la défense comme candidat à l'élection présidentielle. Les scandales auxquels le déroulement du scrutin et son dépouillement ont donné lieu ont fait mûrir la détermination des conjurés. Restaient à déterminer le calendrier et l'orientation ! Le fait que le coup d'Etat ait eu lieu cinq jours avant les élections prévues pour le dimanche 28 mars au Salvador pourrait avoir d'importantes répercussions régionales.

En début d'après-midi, l'élément politique important était la personnalité de celui qui a lu à la radio le « *Communiqué n° 1* », M. Lionel Sisniega.

FRANCIS PISANI.

(Lire la suite page 6.)

« DERNIER QUART D'HEURE » EN ÉRYTHRÉE...

Lire page 4 le début de l'enquête de J.-P. LANGELLIER

Le budget européen et les remous monétaires

• Paris accepte un compromis qui donne largement satisfaction à Londres

• Net redressement du franc

Les Britanniques ont marqué un point important, mardi 23 mars, à Bruxelles, à propos de la compensation à leur accorder à partir de 1982 pour réduire leur « contribution nette » au budget européen. Les ministres des affaires étrangères des Dix ont, en effet, accepté un schéma qui va très largement dans le sens de leur demande.

Les Français faisaient valoir, jusqu'à maintenant, que, sous peine de remettre en cause la solidarité des Dix, la compensation à accorder au Royaume-Uni devait être provisoire et dégressive. Les Britanniques refusaient cette dégressivité.

Le modèle accepté prévoit une compensation de cinq ans, uniforme de 1982 à 1984. Son montant, pour 1985 et 1986, sera fixé ultérieurement ; mais il n'est dit ni qu'il devra alors être inférieur à celui établi pour la première phase de l'opération ni qu'aucune compensation ne sera accordée par la suite. Ainsi s'achève, à l'avantage des Britanniques, une négociation engagée durant l'été 1981.

Les règles du traité de Rome, dont est fêté le vingt-cinquième anniversaire, vont se trouver altérées. Le succès britannique signifie, au moins partiellement, la reconnaissance d'un droit au juste retour. Les Français, préoccupés par la menace de veto sur la fixation des prix agricoles agitée par Londres, n'ont pu empêcher ce dénouement.

Cependant, pour la première fois depuis le début de la semaine, le franc s'est redressé sur les marchés des changes, ce mercredi 24 mars, et a décollé nettement de son cours plafond par rapport au mark, dont le cours est revenu de 2,6205 F à 2,61 F environ, celui du dollar retombant de 6,27 F à un peu plus de 6,19 F.

(Lire page 36 l'article de PHILIPPE LEMAITRE.)

Le vingt-cinquième anniversaire des traités de Rome

Un cheval fourbu

par PIERRE DROUIN

« *Quand l'Europe ouvre la bouche, c'est pour bâiller* ». M. François Mitterrand écrivit cette phrase il y a cinq ans (1). Le président de la République n'aurait pas la plume aussi libre aujourd'hui. Sans doute n'en pense-t-il pas moins, en ce vingt-cinquième anniversaire de la signature des traités de Rome.

Comme ils étaient fringants, le 25 mars 1957, ces nouveau-nés du Capitole, l'Euratom et la Communauté économique européenne, l'acte de leur baptême à peine enregistré ! Quels espoirs les Six n'avaient-ils pas mis dans ces traités ! Ils redonnaient une chance à la construction européenne, qui en avait bien besoin après l'échec de la Communauté européenne de défense.

Au temps des prophètes, cela ne faisait pas un pli : l'Europe économique, ce Marché commun, qui élargissait brusquement les voies déjà esquissées par la Communauté charbon - acier, devait sécréter goutte à goutte, insensiblement mais sûrement, une Europe politique. Comment espérer sinon faire vraiment fonctionner un ensemble à l'histoire si bariolée, aux intérêts si divers ?

Au fil des ans, on se rendit compte que cette mécanique n'avait pas du tout les vertus qu'on lui prêtait. Au fond, les « pères » démocrates-chrétiens de l'Europe raisonnaient en marxistes ! Le système de production n'est pas gros d'un épiphénomène politique. Il existe aussi des réalités puissantes qui peuvent entraver le cours des choses. En l'espèce, ces réalités s'appellent « nations ». On les avait trop oubliées dans la construction européenne. Elles le firent savoir, et d'abord la France par la voix du général de Gaulle.

Etrangetés de l'histoire ! C'est au fond parce qu'il pensait bien que la Grande-Bretagne était l'une des nations les moins prêtes à concéder sur le terrain communautaire qu'il refusa avec fracas son entrée dans le Marché commun le 14 janvier 1963

(Lire la suite page 2.)

(1) *L'Unité* du 8-14 mars 1977.

Les paysans et les « autres »

« Ami parisien, rappelle-toi la menace contenue dans ce poème de ton enfance : « Le » laboureur m'a dit en songe : » Frère, fais ton pain, je ne » te nourris plus. » *Peut-il vraiment être un ami, ce Parisien, symbole des* « autres » *Français, auquel le* « paysan » *s'adresse par la voix de M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A. ? Peut-il être un ami, quand les paysans voient dans les* « autres » *le miroir grossissant d'une société qui n'est pas pour eux, dont ils* sont exclus : pas pour les *paysans, les écoles, ni la semaine des trente-cinq heures, ni le revenu garanti. Les* « autres », *en revanche, disent et lisent des mensonges sur la situation des paysans ; les* « autres » *sont aussi* « des cigales qui vivent en chantant », *quand les éleveurs travaillent douze heures par jour, trois cent soixante-cinq jours par an ; les* « autres » *ont des prestations sociales bien plus élevées et des vacances. Les paysans, eux,* « donnent des leçons de courage ».

Que certains parmi ces « autres » *aient dû lutter pendant plusieurs dizaines d'années pour obtenir ces avantages enviés aujourd'hui, que certains même parmi ceux-là aient mené ce combat au nom de la lutte des classes que la F.N.S.E.A. récuse, M. Guillaume — pas l'homme, mais le symbole qu'il veut être — ne l'a pas dit.*

Parmi ces « autres », *tous ne sont pas fonctionnaires au revenu garanti jusqu'à 12 500 F par mois, puisque tel est le grand exemple de disparité utilisé par le syndicalisme agricole.*

La journée du 23 mars, par son succès pour le syndicalisme traditionnel, aura un impact important sur les politiques agricoles qu'entendait mener le pouvoir. Il ne pourra le faire ni sans ni contre la majorité des paysans. Mais ceux-ci ne pourront pas non plus continuer à se servir des « autres », *indistinctement, comme d'un alibi.*

« Le paysan a besoin de considération autant que de revenu », *a encore dit M. Guillaume. Ce besoin-là, réel, ne date pas d'aujourd'hui. Il se pourrait même qu'en dépit des maladresses et des erreurs du pouvoir la considération finisse par succéder à la flatterie. Mais l'* « ami parisien » *n'accordera la sienne que lorsque le paysan cessera de le considérer comme un privilégié. Il est tentant en effet, et déjà on n'y échappe guère, d'asseoir l'unité sur l'accusation selon laquelle les autres, tous les autres, mangent la laine sur le dos des paysans...*

(Lire page 34.)

Le président et ses trois premiers ministres

par PHILIPPE BOUCHER

On avait pu penser, aux débuts pas si lointains du septennat, que le président de la République s'était doté de trois premiers ministres.

M. Gaston Defferre, qui symbolisait une capacité prouvée à gouverner (en France jadis ou à Marseille), était en charge de la future organisation territoriale du pouvoir, c'est-à-dire d'un nouvel exercice du pouvoir. Il lui était aussi imparti de garder l'Etat contre les factieux, s'il s'en manifestaient... ou contre les électeurs. Vieux compagnon du chef de l'Etat, il se trouvait investi de *privilèges qui l'assimilait à ces collaborateurs* « hors hiérarchie » qu'affectionnent l'administration et les entourages politiques.

Sur Mme Nicole Questiaux reposait pour une large part la crédibilité d'un pouvoir socialiste où les « partageux », que craignent toujours les paysans, se seraient mués en garants de la solidarité. Elle était, en quelque sorte, la version positive, riche d'entreprises humaines, regorgeant de générosités bien conduites, d'un régime socialiste. Quels n'étaient pas, de fait, les projets de réforme dont on était enclin à penser qu'ils intéressaient son département ministériel ?

M. Pierre Mauroy, enfin, était le titulaire réel d'un poste ramené par de Gaulle des profondeurs de la monarchie : pour conduire les affaires, veiller à ce que la machine ne se démantibule pas sous les ressacs nés de son propre mouvement ; recevoir les coups de l'adversaire et des événements contraires ; être le réceptacle fidèle des indications et des directives du chef de l'Etat ; celui-ci étant, plus qu'une majorité parlementaire opulente mais nécessairement soumise, maître du sort personnel de *son premier* ministre.

De ces trois piliers, que reste-t-il aujourd'hui et en quel état ?

Sans qu'on l'en prie, Mme Questiaux reconnaît volontiers que si son ministère avait dû n'être qu'un super dispensateur de prestations sociales, même augmentées, même mieux réparties, cela n'en valait pas la peine.

(Lire la suite page 11.)

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

- Un entretien avec M. Christian Pierret (page 35).
- L'intervention de M. Rocard va relancer la discussion, par J.-M. Colombani (page 10).

AU JOUR LE JOUR

STRATÉGIE

En confiant à des présidents de conseils généraux de l'opposition le soin de mettre en application la décentralisation, le gouvernement socialiste fait preuve de machiavélisme. Il est toujours astucieux d'obliger ses adversaires à partager la responsabilité d'une politique.

Dans le même ordre d'idées, ne pourrait-on pas suggérer à M. Mitterrand de faire appliquer sa politique de gauche par des hommes de droite ? Cela laisserait le loisir aux hommes de gauche de figurer l'opposition et de dire enfin librement ce qu'ils pensent de ce gouvernement de droite qui s'y prend si mal pour mettre en place la décentralisation !

CLAUDE-H. BUFFARD.

RETOURS A LA TÉLÉ...

Une occasion manquée

Et voilà, c'est fini, terminé. La grande marée du changement s'est retirée abandonnant sur les plages de notre ennui une sourde insatisfaction, une vague rancœur.

Regardez le paysage de nos soirées, de nos week-ends télévisés : méconnaissable il y a encore un mois, il est redevenu en gros ce qu'il était, en plus triste, en plus terne. Les films ont repris leur place, la place d'honneur, à 20 h. 30. La plupart des émissions dites culturelles qui s'étaient installées en force à l'avant-scène ont reculé en douce à l'arrière-plan.

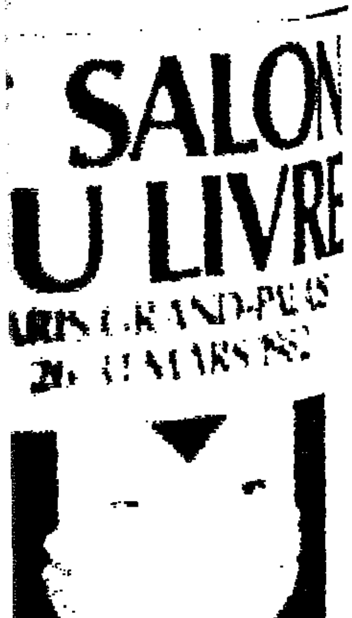
Drücker est là, Guy Lux revient, Villers s'en va...

Les responsables de tout ce remue-ménage ont dû faire machine arrière devant la fureur populaire. Une fureur pourtant facile à prévoir dès le premier jour, le jour où les P.-D.G. ont annoncé, l'un après l'autre, leur intention de tout chambouler. D'un coup. Partout. Au même moment.

Il n'y avait pas le feu ! Pourquoi tant de hâte, tant d'emportement ? Les nouveaux patrons n'étaient même pas sûrs de le rester après le vote de la prochaine loi sur l'audiovisuel.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 22.)



Le Monde

idées

Traité de Rome

Le 25 mars 1957, il y a vingt-cinq ans, MM. Pineau, Spaak, Adenauer, Segni, Bech et Luns signèrent à Rome les traités qui donnaient naissance à la C.E.E. et à l'Euratom. Cet anniversaire devrait être l'occasion de renforcer la concertation communautaires, estime Corentin Calvez. Pierre Drouin explique pourquoi l'Europe économique n'a pas débouché sur le politique. Jacques Donnedieu de Vabres pense que la Communauté, si elle veut se sauver, doit avant tout concevoir des desseins communs.

Ombre et lumière

par JACQUES DONNEDIEU DE VABRES (*)

LA signature du traité de Rome fut une fête de l'esprit européen : elle illustrait la renaissance d'un grand espoir. Son vingt-cinquième anniversaire est plus modeste ; puisse-t-il souligner pourtant, après maints avatars, et dans la perspective d'épreuves nouvelles, la continuité d'un grand dessein !

Le traité est le fruit, en France politique, de paternités multiples. Sa conception initiale remonte à la conférence de Messine, en juin 1955 : Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères, admet le principe d'un marché commun de l'Europe des Six, et confie à Félix Gaillard l'étude et la discussion avec nos partenaires de ses dispositions : de ces travaux résulte le rapport Spaak, qui préfigure les thèmes essentiels du traité. Sa négociation se développe ensuite pendant le gouvernement Guy Mollet, sous l'autorité de Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, et de Maurice Faure, secrétaire d'État ; dirigée par Robert Marjolin, elle conduit en neuf mois à la signature. Le gouvernement Bourgès-Maunoury en obtient, quatre mois après, l'approbation parlementaire. Le traité entre en vigueur en 1958, d'abord sous le gouvernement de Félix Gaillard, puis sous celui du général de Gaulle, Antoine Pinay étant ministre des finances et des affaires économiques. Son application se poursuit depuis lors sans rupture, sinon sans crises ou traversées diverses ; son extension à l'Angleterre et à plusieurs autres pays européens, admise par Georges Pompidou, remonte à 1973.

Cette chronologie simplifiée n'est pas un palmarès : elle résume autant de conflits que de succès, de déceptions que de performances ; elle montre que le Marché commun est, en France, une œuvre collective, promue tour à tour par des majorités diverses, portant les marques accumulées de leurs vertus continues et imposant son unité à leur succession ; elle évoque aussi quelques attitudes résolues, promptes à saisir des occasions heureuses mais fugitives pour imposer des idées justes.

Si la C.E.E. s'est inscrite à la fois dans le développement international des échanges, dans l'expansion de l'économie occidentale, dans le mouvement de construction européenne et dans la réconciliation franco-allemande, elle s'est heurtée à nombre de préjugés, d'intérêts et d'incompréhensions. L'attraction qu'elle exerce est la contrepartie de l'éducation qu'elle dispense et de la discipline qu'elle exige. Qu'on se rappelle d'abord les problèmes de balance des paiements et de réserves en devises et l'état d'esprit protectionniste et dirigiste que connaissait la France en 1955 : ne fallait-il pas sinon quelque légèreté ou quelque témérité, du moins une méritoire audace pour accepter à Messine la perspective d'une suppression en Europe de toute protection quantitative ou tarifaire ? Après la dissolution de l'Assemblée et l'avènement du Front républicain, l'année 1956 a vu l'aggravation du conflit algérien, une nouvelle détérioration de la situation économique et financière, la crise de Suez, l'intervention russe en Hongrie la discussion du traité a été compliquée elle-même par une malveillance britannique croissante, exprimée dans les surenchères de la zone de libre-échange : quelle clairvoyance, quelle ténacité, quelle habileté fallait-il alors au gouvernement Guy Mollet pour mener parallèlement une négociation serrée avec le champion du libéralisme allemand, le Dr Ehrard, fort de son « miracle », et une action de persuasion sur l'opinion française, qu'il s'agisse de celle des milieux industriels et agricoles, encore imprégnés de protectionnisme, ou de la sensibilité socialiste et de ses hésitations devant l'économie de marché ?

Le gouvernement radical de 1957 n'a-t-il pas, de même, manifesté une exceptionnelle et surprenante ardeur pour obtenir, en fin d'une session surchargée, en pleine crise financière, au cœur du drame algérien, à la veille d'une chute inéluctable, le vote favorable du Parlement ? Quel contraste avec les fatales tergiversations de la C.E.D. !

Enfin, comment ne pas admirer à cette occasion, comme à d'autres, la lucidité du général de Gaulle dès son retour au pouvoir ? Nombreux étaient ceux qui pensaient qu'il serait hostile à la C.E.E., dont certains aspects, aussi bien, pouvaient le froisser. Il en a fait cependant un utile levier et un cadre solide de sa politique économique et financière, et, grâce à la fermeté de cette politique, il a rendu possible l'application complète par la France du traité. Peut-être s'est-il senti ensuite prisonnier, par le succès qu'il avait obtenu, d'une Europe qui n'était pas tout à fait celle qu'il voulait construire. S'il a tenté de l'infléchir, il n'en a pas bloqué la dynamique ; il en a pris son parti.

Les quinze premières années du Marché commun ont coïncidé avec une expansion rapide de l'économie française, la plus vive depuis le début du siècle, expansion liée à la restauration de la monnaie et de l'investissement et génératrice d'un accroissement sans précédent du niveau de vie. Le moins qu'on puisse dire est que, loin de gêner cette évolution, le Marché commun l'a utilement accompagnée. Les sombres prophéties de ses détracteurs ont été alors clairement démenties.

L'expansion s'est ralentie pendant la dernière décennie, et la plupart des pays d'Europe connaissent aujourd'hui un taux de chômage alarmant. Nul doute que ce ralentissement et ce sous-emploi rendent difficile l'ajustement réciproque, par la concertation et la concurrence, des économies nationales et de l'activité des entreprises, qu'ils risquent d'en compromettre la poursuite et de ressusciter l'esprit conservateur et protectionniste, quelque forme qu'il revête, à droite ou à gauche. Nul doute, non plus, que ce mal, commun à presque tous les pays européens, procède moins, pour l'essentiel, de l'état des échanges entre eux que des conditions actuelles de développement de l'économie mondiale, de la compétition des autres pays, de la stagnation relative du tiers-monde et du désordre monétaire et financier général.

Le mal commun des pays européens appelle des remèdes communs, lesquels supposent un supplément de politique commune pour les concevoir, un supplément d'autorité européenne pour les appliquer, un supplément de discipline nationale pour s'y prêter. De ce progrès nécessaire, l'élection directe de l'Assemblée européenne — pourquoi a-t-il fallu l'attendre un quart de siècle ? — est le symbole. En elle-même, elle est pourtant peu de chose. Le renforcement de la coopération intergouvernementale et des liens entre gouvernements nationaux et autorités communes est un impératif immédiat : c'est aux gouvernements de féconder les Assemblées et d'animer les services publics ; ils sont comptables du rendement de la machine européenne qu'ils ont montée.

Les Européens ont à peu près appris à ordonner entre eux, tant bien que mal, leurs rapports économiques : ils n'ont pas encore su tirer pleinement parti du surplus de force que cette cohésion nouvelle peut leur conférer dans le monde ; ce qu'ils ont accompli risque d'être compromis par ce défaut. Il leur reste à élaborer ensemble des desseins à la mesure du rôle qu'autorise leur action unie, à se donner les moyens et les disciplines d'une telle action, et à l'exercer vigoureusement, soigneusement et promptement.

C'est à ce prix qu'ils éviteront que l'Europe, demeurant une zone de dépression, ne commence une phase de dislocation et que sa tranquillité relative ne tourne à la sénilité et à la stérilité. C'est en développant *urbi et orbi* , et sans tarder, des formes modernes d'action civilisatrice et créatrice que l'Europe unie, forte de son unité, peut retrouver un haut degré d'emploi. Il dépend d'elle, faisant fi de vieux complexes, de saisir cette chance. Car le monde actuel, dans ses carences comme dans ses ressources, dans ses misères comme dans ses espoirs, qu'il le sache ou qu'il l'ignore, qu'il le dise ou qu'il le cache, a besoin de l'imagination ardente et du travail intense de l'Europe.

(*) Ancien secrétaire général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européennes.

Voies et moyens du Marché commun

En signant, il y a un quart de siècle, le traité instituant la Communauté économique européenne (C.E.E.), les représentants de l'Allemagne de l'Ouest, de la Belgique, de la France, de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas décident de substituer progressivement à leurs six marchés cloisonnés une zone d'échanges communautaires. Le but est double : améliorer le niveau de vie de 180 millions d'Européens et donner à l'Europe la place qui lui revient dans les affaires du monde.

Pour y parvenir, les Six prévoient trois moyens :

1) *L'établissement d'une union douanière.* — En douze ans doivent être éliminés tous les obstacles qui s'opposent à la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux. Autour de la Communauté sera institué un tarif extérieur commun afin d'uniformiser les conditions d'entrée des importations dans ce nouvel ensemble.

2) *La mise en place de politiques communes.* — Pour éviter que les politiques économiques de chacun des pays membres créent des distorsions graves dans la Communauté, le traité prévoit une harmonisation de celles-ci et la mise en œuvre de politiques communes notamment dans le domaine de l'agriculture, de la concurrence, des transports, de la fiscalité, de l'énergie, des relations économiques avec les pays extérieurs à la Communauté.

3) *La création d'institutions.* — S'inspirant, dans une certaine mesure de l'appareil institutionnel de la Communauté économique du charbon et de l'acier, créée en 1950, le traité de Rome prévoit notamment l'existence d'une commission indépendante des gouvernements, moteur de l'action et gardienne des règles communautaires ; d'un conseil de ministres représentant les gouvernements et prenant les décisions importantes sur proposition de la commission ; d'un Parlement européen chargé de contrôler la commission ; d'une cour de justice qui dit le droit européen.

Pas d'autre choix

par CORENTIN CALVEZ (*)

LA Communauté économique européenne va célébrer son vingt-cinquième anniversaire. Vingt-cinq ans, c'est l'âge où l'individu a atteint sa maturité et dispose de la plénitude de ses moyens.

Six pays membres hier, dix aujourd'hui, douze demain, combien serons-nous lorsque la Communauté fêtera son cinquantième anniversaire ?

La réalisation d'une Europe forte est la meilleure manière pour maintenir des États membres assumant dans le monde une grande tradition de présence.

Le citoyen européen se demande aujourd'hui si la cohésion interne de la Communauté n'est pas menacée par la crise économique. Les réunions des chefs d'État et de gouvernement sont, avant leur déroulement, qualifiées de mal préparées pour atténuer leurs échecs.

Le prochain sommet est convoqué pour les 29 et 30 mars à Bruxelles, la Belgique assumant la présidence du conseil des ministres. Nul n'ignore les difficultés économiques et sociales auxquelles la Belgique est confrontée : son ministre des affaires étrangères, Léo Tindemans, est un homme parfaitement au courant des affaires communautaires ; il aurait pu succéder à Simone Veil à la présidence du Parlement européen si son groupe, le parti populaire européen, l'avait désigné comme candidat à la fin de l'année dernière.

La situation économique de l'Europe des Dix restera pendant quelques mois encore très difficile, situation qui s'est aggravée au cours de l'année 1981.

On sauvera peut-être *in extremis* la politique agricole commune. Mais peut-il être question de mettre sur pied d'autres politiques communes, telle celle de l'énergie, conditionnant la politique industrielle, si l'Europe ne dispose pas d'une politique monétaire lui permettant d'assurer une relance écartant le nationalisme de certains pays ?

Il nous faut être lucide, le nombre de chômeurs s'accroît, l'inflation sévit chez les uns alors qu'elle est acceptable chez les autres, le retard en matière d'infrastructure et de développement des investissements dans certains secteurs demande à être comblé, nos objectifs en matière de croissance ne sont pas atteints, les taux d'intérêt, qui jouent un rôle important dans les décisions d'investissement, sont trop élevés pour les petites et moyennes entreprises et pour l'artisanat.

Seule une concertation communautaire et une attitude commune vis-à-vis des États-Unis, du Japon, des pays à faible coût de main-d'œuvre, des producteurs de pétrole, nous permettront de mener à bien nos négociations.

Il n'est plus possible de s'isoler, de vivre en autarcie, nous sommes trop dépendants les uns des autres, c'est la réalité qui doit nous faire admettre la dimension européenne de plus en plus indispensable si nous voulons continuer à vivre, et même à survivre.

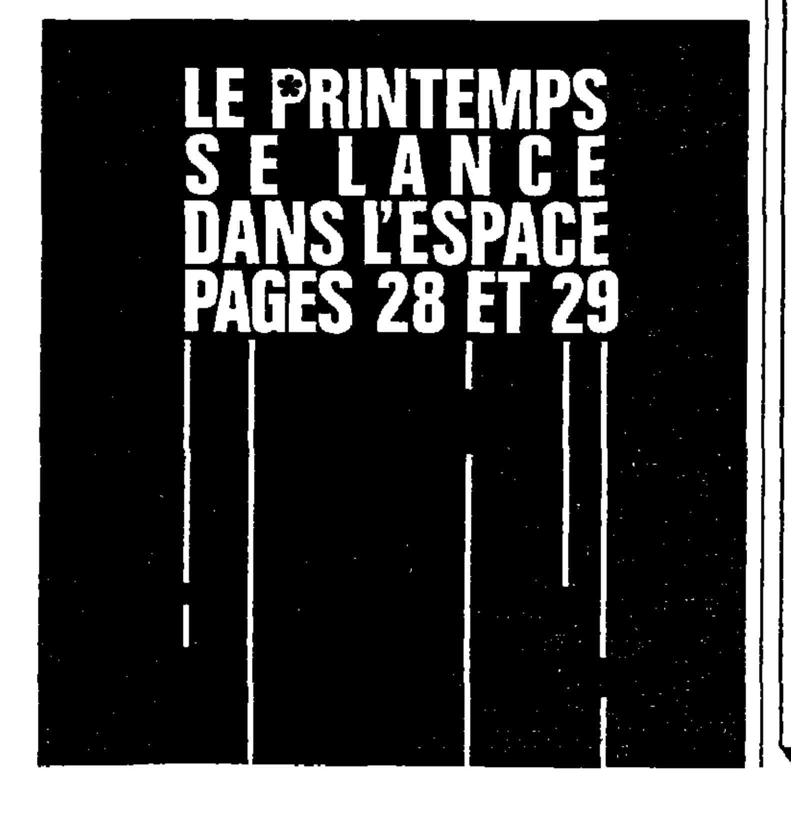
Nous ne faisons pas l'Europe pour le plaisir de faire l'Europe ; ce n'est ni par principe ni par opportunité qu'il faut être européen ; avant tout, il convient d'avoir l'esprit communautaire.

Nous ne pouvons pas laisser passer l'une des grandes chances que l'histoire a tendues à notre vieux continent. Il n'y a pas d'autre choix que celui qui s'offre à nous. La résignation et l'échec ne peuvent être acceptés par ceux et par celles qui ont été élus pour siéger au Parlement européen.

Il s'agit de parler sans ambiguïté, avec clarté, et d'obtenir une adhésion nécessaire des populations européennes. Deux cent soixante millions d'habitants ont le droit d'exiger une volonté politique de leurs gouvernements pour que la Communauté entame, après son vingt-cinquième anniversaire, une nouvelle progression.

Puissent leurs voix être entendues, c'est ce que nous souhaitons.

(*) Député européen.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Un cheval fourbu

(Suite de la première page.)

Nouvel éclat en 1965. C'est encore le général de Gaulle qui le provoque. Le gouvernement de Paris ne peut accepter les propositions de M. Hallstein, alors président de la Commission, tendant à assurer des ressources propres à la Communauté et à organiser le contrôle de leur emploi par le Parlement européen. La France voit là la première marche vers l'Etat supranational, le déclenchement de ce système « diabolique » qui devait faire passer tout naturellement de l'Europe économique à l'Europe politique. Il convient de mettre aussitôt le hola ! Et c'est la « chaise vide » des représentants français aux conseils des ministres pendant le second semestre de 1965 et le premier mois de 1966. Le « compromis de Luxembourg » — un accord sur les désaccords — relança la machine, mais rien ne se passa plus comme avant.

Les colonnes du temple avaient été si fortement ébranlées qu'on n'eut cesse, entre 1968 et 1971, d'essayer non pas de revenir à la technique Hallstein de développement politique de la Communauté, dont tout le monde finit par voir l'irréalisme, mais de préparer une union économique (sommet de La Haye de décembre 1969) et de renforcer la coopération politique. M. Werner, alors premier ministre du Luxembourg, qui y croyait ferme, adressa le 15 octobre 1970 un rapport qui définissait les moyens d'arriver à une monnaie commune en 1980. Encore un rêve qui s'estompa très vite.

Cette même année, des réalisations plus concrètes furent épinglées au calendrier de l'Europe : l'ouverture des négociations avec la Grande-Bretagne qui aboutirent à l'accord final les 22 et 23 juin 1971, signé solennellement de 22 janvier 1972, ainsi que les traités avec le Danemark, l'Irlande et la Norvège, ce dernier pays décidant finalement par référendum de ne pas sauter le pas.

On continue à Neuf, comme à Six, de parler d'union européenne pour 1980 (« décidée » en 1972), mais dès les premiers signes de la crise économique mondiale, on se rend compte que l'Europe ne peut servir de paratonnerre. Les impératifs nationaux reprennent le dessus, se traduisant notamment par des négociations de plus en plus difficiles sur l'agriculture et la pêche, la Grande-Bretagne faisant savoir en 1974 qu'elle ne participerait pas, de la manière prévue, au budget de la Communauté. Une solution provisoire fut trouvée à la fin de cette même année, mais si bancale que, aujourd'hui encore, c'est la pomme de discorde la plus grosse de la Communauté.

Rayon succès

L'Europe n'a pas connu que des déboires. Son premier succès est d'avoir considérablement aidé à multiplier les échanges à l'intérieur du Marché commun. Dix ans après sa naissance, les droits de douane étaient complètement éliminés. Si l'on s'en tient à l'Europe des Neuf (la Grèce n'ayant rejoint le peloton qu'au début 1981), on constate que les échanges commerciaux entre les Etats membres ont été multipliés par 23 sur la base des exportations. C'est-à-dire qu'ils ont progressé deux fois plus rapidement que les échanges extérieurs (2).

Ce brassage commercial a permis d'élever plus rapidement le niveau de vie des peuples de l'Europe communautaire et a conduit certains pays, et notamment la France, à mieux s'armer pour la compétition internationale.

L'agriculture a peut-être plus encore bénéficié du marché commun que l'industrie. L'Europe verte est toujours considérée comme le pilier communautaire. On saura dans quelques jours (conseil européen du 29 mars) s'il est aussi solide qu'il y paraît. Tout récemment les chambres d'agriculture ont calculé ce qu'il en coûterait à notre pays de quitter le marché commun agricole : 18 milliards de francs par an. C'est-à-dire crûment que l'agriculture française a très largement profité de sa participation à la C.E.E.

Autres réussites : l'élection du Parlement européen au suffrage universel, qui promet aujourd'hui aux peuples des Dix, par leurs représentants, de mieux se faire entendre, sans qu'on voie se profiler cette ombre de l'hydre supranationale que certains partis français avaient ressortis pour l'occasion.

Le système monétaire européen tient mieux qu'on ne l'aurait cru au départ du fait des variations des politiques économiques selon les Etats qui en font partie. Du coup, les dévaluations, comme celles du franc français en 1981 et du franc belge en 1982, ont été amorties efficacement, la coopération ayant joué sans bavures.

Il faut également mettre à l'actif de la C.E.E., l'accord de Lomé, qui consacre l'association entre les pays du Marché commun et quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la caractéristique principale de cet accord étant la création du STABEX, qui garantit à ces pays du tiers-monde la stabilité des recettes d'exportation pour un nombre important de produits. En tout cas, l'Espagne et le Portugal, qui espèrent qu'on ne leur fera pas trop attendre leurs tickets d'entrée, croient plus aux succès qu'aux échecs du Marché commun.

Sursaut ?

Et maintenant ? L'« affaire anglaise » pouvait plonger à nouveau l'Europe dans les ténèbres. Les Dix semblent comprendre, comme le déclarait au début de ce mois, M. F.-X. Ortoli vice-président de la Commission de Bruxelles (3), que *« la Communauté n'est pas seulement en 1982 la survivance d'un rêve politique un peu désuet, mais bien une nécessité ».*

La France a fait son choix. Depuis le 10 mai dernier, avec MM. Mitterrand, Mauroy, Defferre, Chandernagor, Delors, elle a le gouvernement le plus « européen » de la Vᵉ République.

A Bruxelles, il y a moins de trois semaines, M. Mauroy a déclaré : *« L'heure du sursaut européen a sonné... Il est temps de prendre conscience de notre solidarité à l'heure où le centre de notre planète se déplace de plus en plus nettement de l'Atlantique vers le Pacifique. »*

L'opinion publique des Dix est-elle mûre ? Elle n'a rien contre la Communauté. Celle-ci fait partie des meubles. De là à se mobiliser pour elle, en temps de crise, il y a une marge. Sauf énorme imprévu, l'Europe risque d'avancer longtemps encore, hélas ! comme un cheval fourbu.

PIERRE DROUIN.

(2) Pour plus de détails, lire les « Fiches documentaires », supplément à « *Trente jours d'Europe* », 61, rue des Belles-Feuilles, Paris 16ᵉ.

(3) Dans un discours prononcé à la Fondation Juan-March (Madrid).

Le Monde

étranger

ASIE

Bangladesh

Le putsch militaire s'est déroulé sans effusion de sang

LE GÉNÉRAL ERSHAD, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, S'EST PROCLAMÉ CHEF DE L'ÉTAT

Le chef d'état-major des forces armées, le général H.M. Ershad, a relevé le président Sattar de ses fonctions et s'est proclamé chef de l'Etat, a annoncé Radio-Bangladesh, mercredi 24 mars à 6 h 30 (0 h 30 G.M.T.). La prise du pouvoir s'est déroulée dans le calme et sans effusion de sang. L'état d'urgence et la loi martiale ont été imposées. Le général Ershad assure l'administration de la loi martiale ; le chef de la marine, l'amiral Mehboub Ali Khan, et le général de corps d'armée aérienne Sultan Mehmoud ont été nommés administrateurs adjoints de la loi martiale. Selon Radio-Dacca, tous les services gouvernementaux avaient été fermés mercredi.

Le département d'Etat américain a déclaré : « *Nous regrettons de constater qu'un coup d'arrêt a été porté au processus constitutionnel au Bangladesh qui avait été réinstauré par le défunt président Zia. Au cours des derniers mois, nous avons fait savoir à maintes reprises à ce pays l'importance que nous attachons au gouvernement démocratique et constitutionnel et au développement économique du Bangladesh. Nous espérons qu'un retour au gouvernement constitutionnel se produira le plus rapidement possible.* »

Après la tentative de coup d'Etat du général Manzoor, et l'assassinat du général Ziaur Zahman (Zia), fin mai 1981, au pouvoir depuis près de six ans, le processus constitutionnel avait normalement fonctionné au Bangladesh. Le vice-président Abdus Sattar avait assuré l'intérim à la tête du pays. Candidat à l'élection présidentielle du 15 novembre, soutenu par l'armée et par une formation gouvernementale, le parti national du Bangladesh (P.N.B.), menacée d'éclatement, il avait remporté une nette victoire sur son rival M. Kamal Hossain, de la ligue Awami, parti qui avait été celui de l'ancien président Mujibur Rahman. Le général Ershad, cependant, avait clairement fait entendre que l'armée entendait jouer un rôle accru sur la scène politique. Le 15 janvier, les principaux chefs militaires étaient d'ailleurs appelés à siéger avec les hauts responsables du gouvernement au sein d'un conseil national de sécurité, chargé d'examiner la participation de l'armée au développement économique et social du pays.

Répondant à la pression des militaires et de dirigeants de son parti, le président Sattar avait, le 11 février, dissous son gouvernement, l'intégrité de certains de ses ministres étant remise en cause. Il avait constitué un cabinet plus restreint. Mais cela ne semblait pas satisfaire les militaires, pas plus que l'annonce de la nomination, le 23 mars, de l'ancien président Muhammadullah, âgé de soixante ans, au poste de vice-président de la République, dont venait de démissionner M.M.N. Huda, en raison des critiques dirigées contre lui au sein de son parti. M. Muhammadullah, membre du P.N.B. avait auparavant appartenu à la ligue Awami. Sa nomination n'était sans doute pas de nature à apaiser à la fois les milieux politiques et les militaires.

Dans un commentaire, l'agence Tass, écrit de son côté, que le coup d'Etat « *fait suite aux tentatives du président Sattar d'introduire un plus grand nombre de civils au sein du conseil national de sécurité* ».

Quoi qu'il en soit, si l'on en croit l'hebdomadaire *Far Eastern Economic Review* (numéro daté des 19-25 mars 1982), ces derniers n'avaient pas caché leur intention de prendre le pouvoir et avaient même étudié récemment sur place, dans ce but, le régime militaire indonésien pour s'en inspirer.

M. Abdus Sattar : un légaliste admirateur de l'ancien président Zia

M. Abdus Sattar est né en 1906, à Calcutta. Il a fait une carrière juridique avant de devenir membre de l'Assemblée constituante du Pakistan en 1954 (le Bangladesh était alors une province du Pakistan), puis ministre de l'intérieur et de l'éducation, juge à la Cour suprême et, enfin, commissaire aux élections, en 1969.

Après l'indépendance du Bangladesh, en 1971, M. Sattar devint, à partir de 1975, assistant spécial du président Ziaur Rahman, chargé du ministère de la justice et des affaires parlementaires jusqu'à sa nomination au poste de vice-président, le 3 juin 1977. C'est cette fonction qui, après l'assassinat du président Zia, le 30 mai 1981, lui valut la lourde tâche d'assurer l'intérim à la tête d'un pays en état de choc mais aux yeux duquel il apparaissait comme le garant de la continuité institutionnelle et du processus démocratique destiné à désigner dans les cent quatre-vingts jours le nouveau chef de l'Etat.

A l'époque il était alité et il fut conduit précipitamment de l'hôpital au palais présidentiel pour y prêter serment.

Rencontrant la presse étrangère, le 4 juin, il apparut comme un homme brisé et contenant difficilement ses larmes pour évoquer la mort tragique de celui qu'il considérait « un peu comme un fils ».

Malgré sa santé précaire, il fut encouragé à poser sa candidature à la présidence par le chef d'état-major de l'armée, le général Ershad. Ce faisant, il préservait la fragile unité du parti au pouvoir, le parti national du Bangladesh, à la création duquel il avait pris une large part.

Candidat de compromis, M. Sattar, pour qui le combat électoral semblait avoir constitué un étonnant tonique, devait rapidement apparaître comme un homme déterminé, capable de décisions brutales et comme un président porte-parole d'une politique davantage élaborée par son entourage, qu'il s'agisse de ses conseillers ou des membres du gouvernement, beaucoup plus que par lui-même. Il est vrai qu'en se présentant comme l'héritier du président Zia, il ne s'engageait, aux yeux de l'opinion, qu'à poursuivre l'œuvre entreprise par ce dernier. Il n'ignorait pas cependant que l'armée souhaitait jouer un rôle plus grand dans les affaires politiques.

PATRICK FRANCÈS.

Le général Ershad : un militaire formé au Pakistan

Né le 1er février 1930 à Rangpur (Bengale-Oriental), diplômé de l'université de Dacca, élève de l'école militaire de Kohat (Pakistan), Hussain Mohammed Ershad est, dès sa sortie, nommé au 2e régiment du Bengale-Oriental. Il sera ensuite affecté à plusieurs postes dans l'armée, notamment à Chittagong, de 1960 à 1962. Il est envoyé à l'école d'état-major de Quetta (Pakistan), dont il sort diplômé en 1966.

Promu lieutenant-colonel en 1969, il prend le commandement d'unités au Bengale-Oriental. Rapatrié au Pakistan, il devient alors « adjudant général » de l'armée bengalaise, et reçoit le grade de colonel en décembre 1973. Sa biographie officielle donne à penser qu'il n'a pas pris part aux combats ayant conduit à la création du Bangladesh.

De janvier à novembre 1975, il suit les cours de l'école de guerre de New Delhi. Promu successivement général de brigade, puis général de division, en juin et en août 1975, il devient chef d'état-major adjoint de l'armée bengalaise. Le 1er décembre 1978, il est nommé au poste de chef d'état-major de l'armée bengalaise.

Le général Ershad s'intéresse aux belles-lettres et aux sports, notamment au golf. Il est marié, et son épouse a fréquenté l'Alliance française de Dacca.

P. FR.

DIX ANS D'UNE INDÉPENDANCE MOUVEMENTÉE

1971

21 DECEMBRE. — Indépendance du Bangladesh après des mois de guerre civile et le conflit indo-pakistanais de décembre. Libéré en janvier 1972, Mujibur Rahman prend la tête du gouvernement.

1975

JANVIER. — Mujibur Rahman instaure un régime présidentiel à parti unique.

AOUT. — Assassinat de « Mujib » et de la plupart des membres de sa famille par une faction de l'armée qui place à la présidence, M. Khandakar Mushtaq Ahmed.

3 NOVEMBRE. — Coup d'Etat du général Khaled Musharraf avec le soutien d'éléments pro-indiens et pro-soviétiques.

7 NOVEMBRE. — Coup d'Etat du général Ziaur Rahman ; le général Musharraf est tué.

1976

JUILLET. — Arrestation d'officiers radicaux et de responsables du parti socialiste national ; exécution du colonel Abu Taher, qui avait joué un rôle déterminant dans le coup d'Etat du 7 novembre.

1977

30 MAI. — Le général Ziaur Rahman est porté à la tête de l'Etat par un plébiscite ; quelques mois auparavant il avait fait arrêter son prédécesseur, M. Mushtaq.

2 OCTOBRE. — Tentative de putsch des militaires proches du parti socialiste national ; sanglante répression.

1978

JUIN. — Election du général Zia à la présidence.

1981

30 MAI. — Tentative de putsch du général Manzoor Ahmed, au cours de laquelle le général Zia est assassiné à Chittagong. Il est remplacé par le vice-président Abdus Sattar, avec le soutien des principaux responsables militaires du pays, dont le général Ershad.

15 NOVEMBRE. — M. Sattar est élu chef de l'Etat.

Afghanistan

Des représentants de la résistance ont été reçus à Matignon et au Quai d'Orsay

Cinq représentants de la résistance afghane ont été reçus, mardi 23 mars, par le directeur de cabinet de M. Mauroy, M. Robert Lion. A l'issue de cet entretien de près d'une heure, M. Lion a rappelé que le gouvernement français condamnait « *l'occupation militaire de l'Afghanistan. Cette situation est contraire à la souveraineté et au droit à l'autodétermination du peuple afghan. (...) C'est pourquoi elle est rejetée par le peuple afghan, dont les mouvements de résistance traduisent la légitime aspiration à la libération nationale* ». M. Lion a aussi réaffirmé l'« *appui moral* » de la France à la résistance afghane. Auparavant, la délégation avait été reçue par le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutman.

La délégation, qui se trouve en France à l'initiative de plusieurs organisations de solidarité avec la résistance, a d'autre part tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a affirmé que les Soviétiques, n'étant pas en mesure de contrôler l'ensemble du pays, avaient recours à des actions ponctuelles, notamment dans les villes, où se multiplient rafles et opérations policières. Les Soviétiques tentent également de reconstituer l'armée afghane, enrôlant de force tous les hommes valides sans considération d'âge. Les six résistants ont enfin lancé un appel à l'aide. Ils doivent être reçus à la mi-avril au Parlement européen et participer du 26 au 28 mars à Florence à un colloque international sur l'Afghanistan.

En Afghanistan même, des affrontements entre deux groupes de résistants dans la région de Kandahar auraient fait récemment entre cent et trois cents morts. Les mouvements qui se sont battus sont le Hezbi Islami de M. Gulbuddin Hekmatyar et le Harrakat-e-Inqlabi, indiquent des sources occidentales à Islamabad. Selon ces mêmes sources, à Kandahar même, des unités soviétiques se seraient livrées à des exactions au cours de perquisitions.

Le nombre des réfugiés indochinois accueillis en France demeure inférieur aux engagements pris

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La France n'a pas accueilli autant de réfugiés indochinois que le nouveau gouvernement s'était engagé à le faire. Le conseil des ministres, du 17 juin 1981, avait, en effet, décidé de doubler le quota mensuel de ces dits réfugiés et d'ajouter un contingent exceptionnel de 6 000 Cambodgiens hébergés dans des camps en Thaïlande et considérés comme des cas prioritaires.

Or, tous comptes faits, du 1er juin 1981 — date d'effet de ces mesures — au 28 février 1982, la France a accueilli, en provenance d'Asie du Sud-Est, 10 200 réfugiés indochinois alors que, pendant cette période, elle aurait dû en recevoir 13 500 (dont 9 900 en provenance de Thaïlande) si elle avait respecté ses engagements. A l'époque, Paris avait officiellement averti Bangkok de sa décision d'augmenter les quotas qui, selon M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, « *avaient été unilatéralement réduits par le gouvernement précédent* ».

Comment expliquer que Paris n'ait pas honoré son contrat ? L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste a-t-elle incité des réfugiés à modifier, bon gré mal gré, leur projet ? Lorsque, à la mi-décembre, la Thaïlande a autorisé le transfert au camp de transit de Panat-Nikhom — condition préalable au départ vers un pays d'accueil — des Cambodgiens remplissant les conditions d'admission en France, leur nombre avait diminué de 8 200 initialement à 4 654, certains ayant finalement choisi d'aller refaire leur vie aux Etats-Unis. Mais d'une liste complémentaire à l'autre, quelque 8 000 candidats auront finalement été transférés, fin mars, au camp de transit de Panat-Nikhom. C'est dire que la barre du quota indochinois n'a pas été placée trop haut.

Y aurait-il donc des « blocages » à l'arrivée ? Certes, il a fallu quelque temps à l'association France terre d'asile pour se préparer à faire face à ce nouvel afflux qui l'obligeait à rouvrir des centres et à engager du personnel. Mais dix mois après le démarrage de ce programme — 450 réfugiés seulement en provenance de Thaïlande devraient être accueillis en mars au lieu des 1 100 prévus, — cette raison est-elle encore valable ?

Y aurait-il, dans une économie minée par le chômage, des difficultés d'insertion professionnelle, qui obligeraient à ralentir l'arrivée de ces migrants ? On n'ose avancer, pour expliquer ce retard, des motifs politiques. M. Autain n'a-t-il pas donné l'assurance que, dorénavant, « *il ne sera plus fait aucune discrimination entre réfugiés de quelque origine qu'ils soient* » ?

JACQUES DE BARRIN.

[Au secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés, on explique que si le quota n'a été atteint que trois fois au cours des neuf mois précédents (en juillet, octobre et décembre), c'est en raison du manque de moyens d'hébergement. On souhaite en effet que les réfugiés soient hébergés dans des centres, et non dans des camps. On affirme que les engagements pris seront respectés, mais dans un délai plus long que prévu. Une structure de coordination interministérielle pour l'accueil des réfugiés devrait en outre être mise en place prochainement.]

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● LA COUR SUPREME BULGARE a condamné, lundi 22 mars, M. Jivko Popov, ancien ambassadeur à Prague, à vingt ans de prison et à la à 20 ans de prison et à la confiscation de ses biens. Trois autres fonctionnaires, MM. Goranov, Moutaftchiev et Bachliev, ont été respectivement condamnés à des peines de dix-huit, quinze et dix ans de prison. — *(A.P.)*

États-Unis

● UN SOUS-MARIN NUCLEAIRE AMERICAIN et un cargo turc sont entrés en collision, lundi soir 22 mars, au large des Etats-Unis, mais il n'y a ni victime ni dégâts matériels importants, a-t-on appris mardi au quartier général de la flotte atlantique à Norfolk (Virginie). La marine américaine, qui a ouvert une enquête, a précisé que le sous-marin était en surface au moment de la collision. — *(A.F.P.)*.

Ghana

● M. ALHAKI YOUSSIF PATTY, haut commissaire du Ghana au Nigéria, nommé par l'ancienne administration Limann, a demandé l'asile politique à Lagos, en raison de l'évolution de la situation dans son pays depuis le coup d'Etat du lieutenant Jerry Rawlings, a annoncé lundi 22 mars, un communiqué remis à la presse par l'ambassadeur. « *Plus de deux mille sept cents civils et militaires ont été tués depuis l'avènement du lieutenant Rawlings. Il y a de plus, près de huit cents blessés du fait d'affrontements. Je ne peux continuer à servir un pays dont le régime est composé d'individus qui n'ont aucun respect pour les droits de l'homme, de gens qui pensent que tout homme prospère est un criminel* », a indiqué l'ambassadeur dans son communiqué. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● PLUS DE DEUX CENTS PERSONNES, arrêtées à la suite des troubles de la semaine dernière à Djakarta, ont été libérées, a annoncé mardi 23 mars le commandant militaire de la capitale, le général Norman Sasone. En revanche, une trentaine de personnes considérées comme les instigatrices de l'émeute, qui avait fait onze morts, demeurent en détention. Le général n'a pas écarté l'éventualité de nouvelles interpellations. — *(A.F.P.)*

Philippines

● ONZE CIVILS ONT ETE TUES aux Philippines lors d'un contrôle militaire à Indanan, dans l'archipel de Sulu, au sud du pays ; le chef du détachement militaire a été relevé de ses fonctions et ses soldats ont été mis aux arrêts. D'autre part, deux accrochages entre force de l'ordre et maquisards communistes au sud de Manille, l'un dans l'île de Samar et l'autre à Sipocot, ont causé la mort de sept soldats et de six policiers. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

« DERNIER QUART D'HEURE » EN ÉRYTHRÉE...

I. — *Une offensive sans précédent*

La guerre fait rage depuis trois mois en Érythrée, le régime éthiopien ayant engagé, une nouvelle fois, de gros moyens pour tenter de venir à bout d'une insurrection vieille de vingt ans. Les bilans que dressent les adversaires sont contradictoires. Le F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Érythrée — pratiquement le seul mouvement de résistance) a annoncé que, du 14 au 17 mars, ses forces avaient mis hors de combat mille sept cents soldats éthiopiens. Des sources diplomatiques, à Addis-Abeba, signalent que la ville de Nafka, symbole de la résistance érythréenne, serait sur le point de tomber entre les mains des Éthiopiens. Enfin, le Front populaire de libération du Tigré a affirmé, lundi 22 mars, dans un communiqué diffusé à Rome, avoir occupé la localité de Batti, sur la route Addis-Abeba - Assab.

de notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

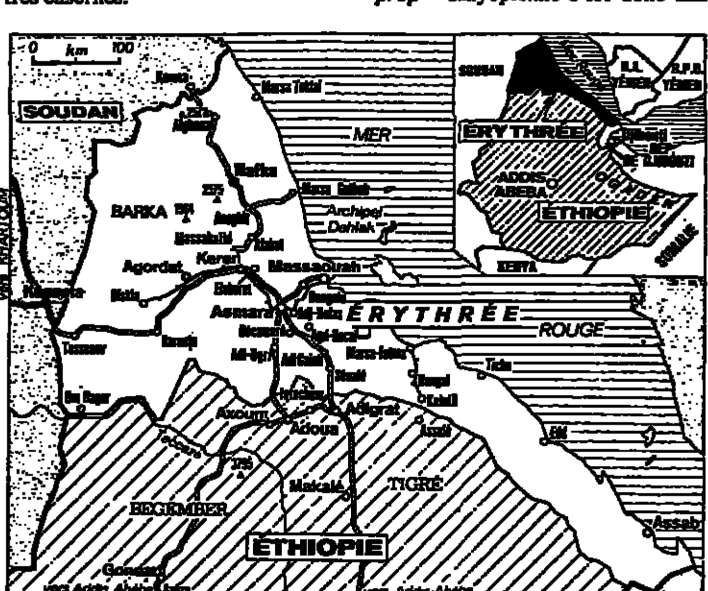
Addis-Abeba. — L'Éthiopie, cette année, possède deux capitales : Addis, l'officielle, et Asmara, la symbolique. Ici, languit une ville paisible, aux avenues quiètes et aux ministères à moitié vides. Une ville qui s'agite en bon ordre le temps d'une manifestation de masse contre *« les bandits sécessionnistes »*, sur la place de la Révolution, ou d'une procession religieuse — au même endroit — pour marquer l'Épiphanie, chère aux orthodoxes, mais une ville qui semble à l'heure actuelle délaissée par le pouvoir. Addis est loin du champ de bataille.

Là-bas s'active une cité surpeuplée, aux hôtels bondés de soldats et de fonctionnaires, aux bureaux envahis par les groupes de cadres venus d'Addis, détachés pour la circonstance de leur administration centrale et dont le régime fait grand cas, une ville où convergent des camions chargés d'essence ou de ciment. Asmara se trouve en première ligne.

Comme jadis, les négus se transportaient avec leur cour jusqu'aux marches de l'empire, les maîtres actuels de l'Ethiopie ont, depuis plusieurs semaines, élu domicile à Asmara, en y opérant une impressionnante transfusion d'hommes et de matériel. Le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'État, séjourne à Asmara, pratiquement sans discontinuer, depuis la fin de décembre. Il a, près de lui, certains membres du comité exécutif de la COPWE (1) — le noyau dirigeant, — la majorité des ministres, l'état-major opérationnel des armées et l'appareil des services de renseignements. L'Ethiopie officielle vit en Erythrée ou à l'heure de l'Erythrée. Ce vaste déplacement des responsables et des organes de décision vers la province rebelle donne la mesure de l'entreprise en cours, et donc de son enjeu avoué : vider une fois pour toutes l'abcès érythréen.

Rompre la loi du silence

Tout commença, du moins publiquement, le 25 janvier. Ce jour-là, le « camarade président » annonça le déplacement de la *« campagne de développement révolutionnaire »* Étoile rouge (*Le Monde* du 27 janvier). Il lui assigna un double objectif : écraser militairement la guérilla, entreprendre la reconstruction économique d'une région anémiée par une guerre de vingt ans. Le long discours du colonel Mengistu reçut une publicité exceptionnelle qui donnait le ton de la croisade de propagande poursuivie depuis lors. Grâce aux soins des *« kebélés »* — comités de quartiers — il fut retransmis en direct à l'aide de haut-parleurs dans les lieux publics de la capitale, hôtels, restaurants, et autres casernes.



Par le seul écho de son discours, répercuté d'un bout à l'autre du pays, le président éthiopien entendait marquer une rupture avec les offensives précédentes demeurées infructueuses. Il rompait la loi du silence qui étouffa trop longtemps un conflit dont la seule évocation restait tabou. L'Erythrée ne devait plus être un secret honteux. La campagne *Étoile rouge*, au contraire, serait conduite à ciel ouvert et orchestrée à grands renforts de slogans, d'éditoriaux, de réunions politiques à la base, et même — fait nouveau — de reportages télévisés.

Toute la machine de *« l'agit prop »* éthyopienne s'est donc mise en branle. La radio gouvernementale, émettant d'Asmara en tigrinya, la langue érythréenne, propage les mots d'ordre du pouvoir. Les chefs des trois principales religions d'Ethiopie — orthodoxe, musulmane et catholique — ont apporté leur soutien sans faille à cette opération *« Étoile rouge »*, dont les médias soulignent les *« multiples facettes »*. Le régime recherche un impact psychologique maximum.

Dans l'histoire récente des relations entre Addis-Abeba et l'Erythrée, l'épisode *« Étoile rouge »* indique plus qu'un simple changement tactique. Pour le colonel Mengistu, il s'agit certes, et en premier lieu, d'anéantir la résistance armée du front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), en frappant très fort, de couper ses voies de ravitaillement, de repousser ses combattants dans leurs bastions montagneux, imprenables mais désertiques, de récupérer toute *« l'Erythrée utile »*, d'en garder le contrôle en verrouillant les côtes et en dégageant les plaines. Bref, les autorités veulent isoler physiquement — mais surtout économiquement et politiquement — le F.P.L.E. de la population qui le soutient. Pour reprendre un langage connu, lorsque la région sera *« pacifiée »*, elles lui offriront une sorte de *« paix des braves »*.

Mais cette politique du *« gros bâton »* est assortie de quelques *« carottes »*. On appâte les civils comme l'on peut. A Asmara, le quintal de téf — céréale favorite des Ethiopiens — est vendu au public quarante birr (2) au lieu de soixante à Addis. Surtout, pour la première fois peut-être, le pouvoir central ne se contente plus, dans la province rebelle, de réprimer et d'ordonner. Il plaide sa cause, tente de convaincre, d'ébranler sa raison sinon de rallier les cœurs et affiche un respect nouveau pour l'Erythrée, *« source de la civilisation éthiopienne et orgueil de chaque Ethiopien »*.

Cette approche plus intelligente et plus ambitieuse du problème érythréen était perceptible dès la fin janvier lorsque le colonel Mengistu convoqua à Asmara quelque mille deux cents cadres venus des quatre coins du pays. Rassemblés pendant une semaine dans un vaste bivouac, ils eurent droit à des séances d'explications politiques, étayées de films historiques et d'expositions culturelles consacrés à la province d'accueil. Avant de se séparer, ils approuvèrent, à l'unanimité, le *« manifeste d'Asmara »*, acte de baptême de l'opération *« Étoile rouge »*.

La corde du nationalisme

En bon stratège, le colonel mengistu a fait vibrer, chez ses compatriotes, la corde du nationalisme. Son argumentation peut se résumer ainsi : L'Ethiopie est un pays potentiellement très riche, mais qu'une guerre ruineuse maintient en état de pauvreté ; seule, la victoire définitive sur les *« saboteurs »* apportera la paix, prélude à la prospérité pour tous. La président a, semble-t-il, fait mouche. Le vieux réflexe unitaire a joué, sauf, bien sûr, en milieu érythréen. De l'avis général, la croisade en cours est une cause populaire parmi le petit peuple d'Addis. La propagande du pouvoir trouverait même un écho bienveillant à l'université pourtant frondeuse. Quel habitant de l'ancien empire, il est vrai, admet vraiment qu'on puisse vouloir ne plus être éthiopien ? L'armée, aussi lasse du conflit que les civils, tient autant qu'eux à l'Erythrée. Elle ne paraît pas pour l'instant renâcler à la besogne.

Pour gagner ce pari politique, le colonel Mengistu doit d'abord mettre à genoux la rébellion. Trois mois avant le discours d'Asmara, il avait donné le coup d'envoi à son armée. Il n'y a pas eu d'offensive soudaine. Mais un lent déploiement tactique. Au fil des semaines, les divisions fraîchement mises sur pied — la vingt et unième et la vingt-deuxième — sont *« montées »* vers le nord. La vingt et unième a *« rodé »* ses combattants dans la province du Tigré, en essayant d'empêcher quelque deux mille maquisards du Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.) d'établir la jonction avec le F.P.L.E. La vingt-deuxième s'efforce de *« tenir »* l'artère vitale Addis-Asmara, où l'on ne circule qu'en convois militaires entre Weldiya et Makalé, chef-lieu du Tigré.

Aujourd'hui, une dizaine de divisions, représentant entre cent mille et cent vingt mille hommes, sont engagées en Erythrée, soit près de la moitié d'une armée — la première d'Afrique noire — qui compte théoriquement environ deux cent quatre-vingt mille hommes. A cela s'ajoutent les soixante-cinq mille soldats stationnés dans les régions voisines du Begemder et du Tigré. Cet effort militaire est nettement plus important que celui qui permit en 1978 de reconquérir toutes les villes érythréennes, sauf Nafka. Quatre divisions supplémentaires sont à l'œuvre, dont deux ont été rappelés d'Ogaden. En face, on crédite le F.P.L.E. de dix mille guérilleros et le F.P.L.T. de la moitié. Le Front de libération de l'Érythrée (F.L.E.), décimé lors des combats fratricides avec le F.P.L.E., n'existe apparemment plus sur le terrain.

L'armée gouvernementale contrôle déjà toute la côte et une partie de l'Erythrée utile, d'Agordat à Adigrat, via Keren et Decameré, tandis qu'entre Asmara et le port de Massaouah, on circule sans escorte. Elle tente maintenant de progresser vers le sud-ouest dans la vallée du Gasch et vers le nord-ouest dans la vallée Barka. Mais elle piétine près de Karkabet. A terme, son objectif est clair : verrouiller, depuis Tesseney, au sud, jusqu'à Kerora, au nord, les points de passage du ravitaillement destiné au F.P.L.E. Les montagnes l'empêchent, en revanche, de « boucler » efficacement toute la frontière soudanaise.

A l'est, l'armée a amorcé un mouvement en tenaille depuis Keren, au sud, et Alghena, au nord, dont la cible est Nafka, dernière ville aux mains du F.P.L.E. depuis 1977. Grâce à sa supériorité aérienne, elle tente de trouer le réseau défensif - tranchées et abris souterrains — qui protège Nafka et constitue le front parallèle à la mer Rouge. Les plus durs combats se livrent autour d'Afabet. La prise de Nafka, dont nul ne doute qu'elle suppose de lourds sacrifices, aurait une valeur symbolique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Prochain article :

NI INDÉPENDANCE
NI FÉDÉRATION

(1) La COPWE ou « Commission pour l'organisation du parti des travailleurs », embryon d'un éventuel parti marxiste-léniniste, est l'instruction suprême de l'Ethiopie révolutionnaire.

(2) Un birr = 3 francs.



AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc propose la tenue d'un sommet extraordinaire de l'O.U.A.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le Maroc a proposé la tenue d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'O.U.A. pour résoudre la crise provoquée par l'admission, le mois dernier, de la République arabe sahraouie démocratique. Cette offre est contenue dans un message de Hassan II remis mardi 23 mars à Nairobi par M. Boucetta, ministre chérifien des affaires étrangères, à M. Arap Moi, chef de l'Etat kényan et président en exercice de l'organisation panafricaine. M. Boucetta se trouvait au Kenya dans le cadre d'une tournée d'explication entreprise par Rabat auprès des sept pays du comité de mise en œuvre sur le Sahara.

Le ministre a déjà rencontré les présidents de la Guinée, de la Sierra-Leone et du Soudan qui, selon lui, appuient la proposition marocaine. Il a déclaré aux journalistes que les « 19 » — c'est-à-dire les pays ayant quitté le conseil des ministres d'Addis-Abeba pour protester contre la procédure d'admission de la R.A.S.D. — *« sont aujourd'hui beaucoup plus de dix-neuf si l'on y ajoute ceux qui ont pris clairement position contre l'admission »*. M. Boucetta a cité le Nigéria, le Togo et la Sierra Leone, laquelle a reconnu la R.A.S.D. mais a désapprouvé depuis la procédure d'admission.

Selon M. Boucetta, M. Moi a réservé un *« accueil positif »* à la suggestion du roi. *« Le Kenya,* a ajouté le ministre, *annoncera dans les tout prochains jours les mesures qu'il compte prendre. »* En fait, le Kenya ne semble pas croire à l'efficacité d'un nouveau sommet, mais, M. Moi est politiquement, et pour ainsi dire moralement, contraint de faire quelque chose s'il ne veut pas que les derniers mois de son mandat s'enlisent dans la confusion et l'impuissance.

M. Boucetta se rendra prochainement au Nigéria et en Tanzanie, tandis que plusieurs délégations marocaines sillonneront l'Afrique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Algérie

La nouvelle direction de l'Union nationale des femmes devra « rendre crédible » cette organisation

De notre correspondant

Alger. — Mme Fatma Zohra Djeghroud, enseignante de quarante-six ans, licenciée en lettres arabes et membre du comité central du F.L.N., a été réélue secrétaire générale de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), qui vient de tenir son cinquième congrès au Palais des nations près d'Alger, avec quelque sept cents participantes. Elle sera assistée par un « secrétariat national » de neuf membres, largement renouvelé, puisqu'il comporte sept nouveaux noms.

La nouvelle équipe devra, selon la formule employée à plusieurs reprises par la presse nationale, *« rendre crédible »* une organisation qui ne l'est guère et qui l'a montré encore récemment lors du débat sur le code de la famille, jugé par de nombreuses femmes peu conforme aux dispositions modernistes de la Constitution. Les démarches, assemblées et même manifestations de rue de travailleuses, d'enseignantes, de juristes et d'anciennes maquisardes de la lutte de libération ont finalement amené le président Chadli à faire retirer le projet et à proposer que le F.L.N. organise un débat national sur le sujet. Dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture des débats du congrès, le chef de l'Etat a longuement évoqué cette affaire, condamnant *« certaines sœurs qui ont marginalisé la question en la débattant dans la rue »*. Il a affirmé : *« Certaines idées exprimées pour défendre la femme algériennes n'expriment en rien les idées de la femme algérienne, arabe et musulmane »* et a illustré ce propos par une formule choc en parlant des *« personnes qui souhaiteraient manger du couscous avec du porc »* (1).

M. Chadli a déclaré par ailleurs : *« Nous ne saurions parler du progrès et de la prospérité sans la participation de la femme à la vie politique, économique et sociale dans un cadre organique et conformément à nos principes, nos valeurs et nos traditions... Par ces traditions,* a-t-il précisé, *j'entends celles qui s'inspirent des principes réels de l'islam, la distinction devant être claire entre ces derniers et les traditions rétrogrades qui n'ont aucun rapport avec l'authentique pensée islamique. »* Le chef de l'Etat a surtout centré son intervention sur le rôle de la femme dans la cellule familiale et sur sa responsabilité dans l'éducation des générations montantes, mais il n'a évoqué que très brièvement les problèmes posés par son insertion économique et politique dans la société.

Les travaux ont été suivis de bout en bout par Mme Z'Hor Ounissi, une ancienne responsable de l'UNFA, récemment nommée secrétaire d'Etat aux affaires sociales. Première femme à faire partie d'un gouvernement, elle a été vivement applaudie. Mais sa « promotion », pour symbolique qu'elle soit, ne saurait faire oublier le très faible niveau de participation des femmes à la vie politique algérienne ; ainsi, quatre d'entre elles seulement ont été élues députés tandis que d'anciennes et solides militantes de la lutte de libération, comme Mme Baya Hocine, étaient battues. Chaque fois que les dirigeantes de l'UNFA se sont aventurées sur ce terrain dans le passé, elles ont été contrées, et c'est sans doute ce qui explique la désaffection des intellectuelles et des cadres féminins pour l'organisation : cantonnée à des tâches purement sociales (gestion d'ouvroirs par exemple), elle n'attire qu'une petite minorité, les vocations militantes se tournant plutôt vers des organisations comme l'Union générale des travailleurs (U.G.T.A.) ou l'Union des jeunes (U.N.J.A.).

DANIEL JUNQUA.

(1) La consommation du porc, animal « impur » est strictement interdite par la religion musulmane.

PROCHE-ORIENT

Israël

M. Begin a été mis en difficulté par un vote sur une motion de censure travailliste

Un troisième manifestant est tué en Cisjordanie

Un jeune Palestinien a été tué ce mercredi 24 mars à Hébron, d'une balle dans la poitrine. C'est le troisième Palestinien tué par des militaires israéliens depuis samedi. Selon des témoins, le jeune homme, Serhan Ali Issa Khdour, dix-sept ans, habitant le village de Bani Naim, a été touché alors que des soldats israéliens en patrouille ouvraient un feu nourri à la mitraillette pour disperser de très importantes manifestations dans la ville en grève totale. Une vingtaine de jeunes gens ont été blessés dans les mêmes conditions en cinq jours. Selon l'A.F.P., six des blessés de mardi ont été emmenés par les soldats pour être hospitalisés en Israël même, et ainsi mis dans l'impossibilité de témoigner des faits.

Par ailleurs, la grève générale s'est étendue au territoire de Gaza, et cinq jeunes Palestiniens y ont été blessés par balle, dans la ville de Khan-Younis, au cours d'une violente manifestation qui s'est déroulée ce mercredi matin.

Un appel à la poursuite de la grève générale jusqu'à la réunion du Conseil de sécurité a été lancé mardi par les « institutions nationales » palestiniennes en Cisjordanie. La réunion du Conseil est, en principe, prévue pour ce mercredi soir.

M. Ibrahim Tawil, maire d'El Bireh, récemment destitué par les autorités israéliennes, a lancé un appel à M. Mitterrand pour qu'il condamne « la répression qui déferle sur la Cispordanie ». « Un homme tel que le président français », a-t-il dit, « a des responsabilités après sa visite en Israël, et doit se prononcer contre la continuation des pratiques israéliennes. »

M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris, a, pour sa part, regretté que le ministère français des relations extérieures se soit borné à déplorer les « actes de violence », sans en mentionner les auteurs. « La France », a-t-il dit, « doit condamner la répression sans ambiguïté. »

Enfin, l'Association de solidarité franco-arabe déplore qu' « une délégation parlementaire française (1) ait jugé utile en ce moment de se rendre en Israël, ce qui ne peut apparaître que comme une caution à la politique annexionniste de Tel-Aviv ».

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a été mis en difficulté, le 23 mars, à la Knesset, dans un débat portant principalement sur la détérioration de la situation dans les territoires occupés. Mais cela ne signifie pas que la politique de répression menée en Cisjordanie par le premier ministre et le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, soit gravement remise en cause. Tant s'en faut. Malgré les apparences, la position du gouvernement n'est pas aussi fragile qu'on pourrait le penser. Une opposition très hétérogène a seulement saisi une occasion de manifester des intérêts très divers.

Trois motions de défiance avaient été déposées la veille devant le Parlement. Celles du parti communiste, Rakah, et du parti de centre gauche, Shinui, portaient sur les événements de Cisjordanie, mais la plus importante, celle du parti travailliste, qui a causé l'embarras du premier ministre, était, à dessein, loin d'être précise, puisqu'elle dénonçait l' « ensemble » de la politique gouvernementale des derniers mois. En fait, les députés travaillistes, très divisés, ne sont guère d'accord entre eux que pour dénoncer les mesures économiques de M. Begin, d'où ce flou qui a permis le rassemblement très provisoire d'une étrange coalition.

En effet, les trois députés du mouvement d'extrême droite Renaissance, composé d'anciens partisans de M. Begin, résolument opposés au processus de paix et au retrait du Sinaï, ont rejoint l'opposition de gauche pour tenter de faire tomber un gouvernement à qui ils reprochent sa « tiédeur » dans la défense du « Grand Israël ». Ils sont prêts à tout pour ramener M. Begin, qu'ils accusent de « trahison », sur ses positions les plus intransigeantes. Leur exemple a été suivi par un dissident du parti national religieux (formation qui fait partie de la coalition gouvernementale), le rabbin Haïm Druckman, dirigeant du Goush Emounim (Bloc de la foi), lui aussi activiste de la colonisation à outrance. Les deux députés du parti Telem, fondé par M. Moshe Dayan, se sont ralliés aux mêmes positions pour d'autres raisons. Ces derniers, sous couvert d'une campagne pour un gouvernement d'union nationale, voudraient obtenir une place dans le cabinet de M. Begin et ont trouvé un moyen de le persuader d'accepter leur appui.

Avec ces renforts, la motion travailliste a recueilli, dans la soirée de mardi, cinquante-huit voix, et la majorité gouvernementale, pour la repousser, n'a pu réunir que le même nombre de suffrages. Quelques heures plus tôt, notamment pour essayer de convaincre le rabbin Druckman de renoncer à sa défection et contraindre le parti national religieux à rappeler celui-ci à l'ordre, M. Begin avait menacé de remettre sa démission au président de l'Etat si le scrutin donnait un tel résultat nul. Cependant, les « lois fondamentales » — il n'y a pas de Constitution en Israël — ne l'obligent pas à se démettre en pareil cas. Tard dans la nuit, M. Begin a convoqué tous les membres du gouvernement pour leur dire qu'il était prêt à mettre sa menace à exécution, mais par douze voix contre six, les ministres lui ont demandé de n'en rien faire. Réaction sans surprise, car M. Begin peut réellement continuer de gouverner, même si au Parlement sa majorité est réduite à sa plus simple expression.

La tentation des élections anticipées

Depuis les élections générales de juin 1981, les deux principaux groupes, le Likoud et le Maarakh (association du parti travailliste et du Mapam) sont à égalité : quarante-huit sièges chacun, Mme Aloni, du Mouvement pour les droits civiques, ayant rallié le Maarakh. Cette situation est très inconfortable ; aussi, M. Begin est-il tenté depuis plusieurs mois de revenir devant les électeurs pour affermir sa majorité. Il sait qu'il peut l'espérer car — la plupart des sondages le confirment — le Likoud, en cas de nouvelles élections, pourrait obtenir cette fois un avantage suffisant sur un parti travailliste déconsidéré et en voie de désagrégation. Le rétablissement des travaillistes lors du dernier scrutin était trompeur. « Colombes » et « faucons » — ceux-ci se montrant de plus en plus proches des options du Likoud — ne cessent de s'affronter au sein du parti. La dernière preuve de l'absence de cohésion chez les travaillistes a été fournie par l'un de leurs députés qui s'est déclaré prêt à proposer formellement à la Knesset l'annexion de la Cisjordanie, ce que M. Begin n'ose encore faire.

Les politologues le reconnaissent : l'opinion publique ne cesse d'évoluer depuis des années vers la droite, et les idées de M. Begin sont, pour la plupart, partagées par un nombre croissant d'Israéliens, quelle que soit leur étiquette politique traditionnelle. Voilà pourquoi le premier ministre souhaite provoquer des élections législatives anticipées, qui pourraient avoir lieu en novembre prochain, en même temps que les élections municipales. Mais la majorité des membres de son cabinet ont fait remarquer que le moment était mal choisi pour prendre une telle décision, alors qu'Israël doit franchir une étape délicate avec la restitution du Sinaï le mois prochain. M. Begin a reconnu qu'un gouvernement de transition serait moins bien armé pour passer ce cap difficile, mais son avertissement a été entendu. Il n'a pas changé d'avis. Ce n'est que partie remise. Si certains ministres refusaient la démission, c'est aussi parce qu'ils appartiennent à des formations minoritaires au sein de la coalition gouvernementale qui risquent de disparaître dans une prochaine consultation électorale, les précédents scrutins ayant montré une nette tendance à la bipolarisation de la vie politique israélienne.

L'agitation continue en Cisjordanie. Mettant à profit un certain répit, l'armée a procédé mardi à de nombreuses arrestations. Plusieurs personnes remarquées dans les manifestations du début de la semaine ont été interpellées. A Jérusalem, des enfants de douze et treize ans ont été arrêtés. Dans la plupart des villes de Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la grève générale a été prolongée et continue d'être respectée, malgré la tentatives des autorités militaires pour contraindre les commerçants à ouvrir leur magasin — une dizaine d'entre eux figurent parmi les personnes arrêtées. Le mouvement de grève s'est étendu au territoire de Gaza et notamment à Rafah, où la population accuse de viol un militaire israélien, ce qui est démenti par le porte-parole de l'armée.

D'autre part, les maires de Naplouse et de Ramallah, MM. Bassam Chakaa et Karim Khalaf, qui sont menacés de destitution, ont publié une déclaration qui risque d'inciter les autorités israéliennes à accélérer les poursuites qui sont engagées contre eux. MM. Chakaa et Khalaf ont notamment déclaré qu'ils accusent l'armée, dans les territoires occupés, de se livrer à « des enlèvements et des tortures ». Les deux maires font appel à « l'opinion mondiale » pour qu'elle fasse pression sur Israël, afin de mettre fin à une occupation « barbare ».

FRANCIS CORNU.

(1) Il s'agit d'une délégation de trente-six députés et de deux sénateurs, coprésidée par le député socialiste Georges Frêche, maire de Montpellier, et par M. Gérard Marcus, député R.P.R. et conseiller de Paris.

● LE RABBIN ZVI YEHOUDA KOOK, figure spirituelle dominante du mouvement nationaliste religieux du Bloc de la foi (Goush Emounim), et directeur d'une importante école talmudique, est décédé, récemment à Jérusalem, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. — *(A.F.P.)*

La guerre irano-irakienne

BAGDAD AFFIRME AVOIR REPOUSSÉ L'OFFENSIVE IRANIENNE DANS LA RÉGION DE SUSE-DESFOUL

La radio de Bagdad a affirmé mardi 23 mars que l'offensive iranienne lancée lundi à l'aube dans la région de Suse-Desfoul au Khouzistan avait été repoussée à la suite d'une violente contre-offensive de l'armée irakienne. Le commandement général des forces de Bagdad annonce que douze brigades ennemies ont été *« anéanties »* et que dix mille soldats iraniens ont été tués ou blessés au cours de cette contre-attaque.

Ces informations sont démenties par Téhéran, qui affirme qu'une *« tentative irakienne de résistance à l'avance iranienne »* a été repoussée. La radio iranienne affirme par ailleurs que, pour la première fois, des soldats égyptiens et jordaniens ont été faits prisonniers au cours de l'offensive de lundi.

Radio-Téhéran a annoncé que huit membres dirigeants des Moudjahidin khal ont été tués au cours d'une récente opération menée par les pasdarans. D'autre part, un religieux sunnite kurde a été tué par balles lundi à Mahabad, dans le Kurdistan iranien, en sortant de la mosquée après une cérémonie de prières destinée à célébrer les victoires iraniennes.

● *A Vienne*, trois danseurs kurdes d'une troupe folklorique irakienne ont demandé mardi l'asile politique aux autorités autrichiennes, en invoquant la *« répression massive, la terreur et les persécutions »* dont sont l'objet les Kurdes au Kurdistan irakien.

Iran

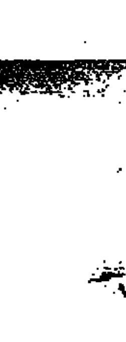
UN APPEL D'AVOCATS EN EXIL

Me Hedayat Matine-Daftery, bâtonnier adjoint du barreau de Téhéran, réfugié à Paris, a, dans un communiqué, diffusé au nom du Comité indépendant des avocats iraniens en exil, appelé l'opinion démocratique, les organisations à but humanitaire, à élever une protestation contre les atteintes aux droits de l'homme et à la dignité humaine en Iran.

L'auteur du communiqué cite, à titre d'exemples, la suppression du barreau de Téhéran, l'arrestation de vingt-cinq membres de l'Ordre, dont le bâtonnier, ainsi que l'exécution, au cours de ces derniers mois, de sept avocats. Pour échapper aux persécutions, voire à la liquidation physique, la plupart des membres du conseil de l'ordre se sont réfugiés dans la clandestinité, soit à l'étranger. C'est le cas notamment de Me Abdel Karim Lahidji, connu mondialement pour le combat qu'il mena sous le régime du chah en faveur des prisonniers politiques ; on est sans nouvelles de lui depuis qu'il a quitté son foyer, à Téhéran.

Me Matine-Daftery, qui, sous le régime impérial, a largement contribué à informer la presse internationale des atteintes aux droits de l'homme, s'élève contre l'interdiction faite aux journalistes étrangers d'accomplir leur mission dans la République islamique. Les autorités de Téhéran, ajoute-t-il, redoutent que des observateurs impartiaux puissent faire la lumière sur les crimes qui s'y commettent.

★ L'adresse du Comité indépendant des avocats iraniens en exil est : c/o Me Schmidlin, C.I.D.A.I. - 30, rue La Boétie, 75008 Paris.



AMÉRIQUES

Guatemala

De jeunes officiers en colère



D'une superficie de près de 110 000 kilomètres carrés, le Guatemala est le plus grand des six Etats d'Amérique centrale. Il est peuplé de plus de 7 millions d'habitants, dont la moitié environ sont des Indiens. Sa capitale, Guatemala-Ciudad, dépasse le million d'habitants.

Pays majoritairement rural, le Guatemala tire l'essentiel de ses devices de l'exportation du café et de quelques denrées agricoles (sucre, coton, bananes, cardamome). De très prometteuses découvertes pétrolières ont été faites, ces dernières années, dans le nord du pays, à la frontière du Mexique.

(Suite de la première page.)

Celui-ci était candidat à la vice-présidence du Mouvement de libération nationale (M.L.N.), d'extrême droite, formation arrivée, officiellement, en seconde position le 7 mars. On pouvait, dès lors, imaginer que les principaux acteurs du renversement du gouvernement modéré du colonel Arbenz, en 1954, reprenaient leur croisade anti-communiste en tentant de tourner à leur profit le discrédit dont s'était couvert le régime.

A 17 heures, c'est le contenu du « *Communiqué n° 2* » qui retenait l'attention. Il parlait de « *conception authentiquement démocratique* », de « *régime de plein droit* » dans le « *respect des droits de l'homme pour tous les Guatémaltèques* » d'« *amélioration substantielle des conditions de vie de la majorité* ». Il était fait mention, peu de temps après, d'une junte militaire de sept membres, dirigée par le général à la retraite Efrain Rios Mott. Le général Rios s'était vu « voler », en 1974, une victoire électorale remportée alors qu'il était candidat de la démocratie chrétienne soutenu par les sociaux-démocrates. Ces textes, et la composition du directoire, invitaient à penser que c'était de jeunes officiers « progressistes » qui s'étaient rebellés avec l'intention d'imposer ce minimum de réformes sociales, sans lesquelles beaucoup considèrent qu'une victoire contre la guérilla est impossible.

A 21 heures, enfin, dans une déclaration radio-télévisée, le général Rios en personne annonçait que le pays serait, en fait, dirigé par une junte de trois membres : outre lui-même, le général Oracio Maldonado et le colonel Francisco Luiz Gordillo. D'une voix véhémente, il fustigeait les fraudes électorales de 1974, 1978 et 1982, et promettait le retour de la « *moralité* ». L'axe de son discours était constitué par le rejet de toute « *politicaillerie* », et par l'annonce de la prise en main des destinées du pays par les forces armées. Aucune référence à de nouvelles élections : les réformes étaient à peine évoquées. Les Guatémaltèques dans leur ensemble étaient, par contre, invités à troquer le fusil pour la machette : en clair, à se mettre au travail...

On savait, depuis quelques mois, que deux secteurs de l'armée pensaient au coup d'Etat. D'un côté, le général Benedicto Lucas, chef d'état-major et frère du président, faisait beaucoup parler de lui. Personnage haut en couleur, il se flattait d'avoir mené l'armée à l'offensive et d'avoir infligé des coups sérieux aux guérilleros. Il passait son temps sur le terrain avec les officiers combattants et se glorifiait de consacrer le montant de sa solde au financement d'écoles pour les jeunes Indiens ; il allait répétant que le pays avait besoin de réformes : « *Nous l'avons emporté par deux fois contre la subversion*, se plaisait-il à affirmer ; *mais elle a pu réapparaître, avec l'aide du communisme international, par la faute des politiciens qui ne se sont pas intéressés au sort des paysans.* » Ses capacités militaires (il est diplômé de Saint-Cyr, de l'école du génie d'Angers et du centre parachutiste de Pau) en faisaient un interlocuteur écouté de ses pairs étrangers. Mais il n'inspirait guère confiance aux jeunes officiers réformistes, qui le trouvaient trop lié à la hiérarchie militaire corrompue. L'un d'entre eux nous avait affirmé au lendemain des élections : « *Il a été nommé chef d'état-major par son frère pour empêcher un coup d'Etat avant l'expiration de son mandat. C'est seulement après le 1er juillet qu'il pourra tenter, dès lors, de faire quelque chose ; à moins qu'il ne s'entende avec le général Guevara, qui vient d'être élu président...* »

Certains jeunes officiers pensaient, de leur côté, à un coup d'Etat sensiblement différent. De plus en plus affectés par la lutte contre la guérilla, ils acceptaient mal la corruption et l'« *aveuglement* », disaient-ils, de la hiérarchie au pouvoir. Confrontés aux réalités de la misère paysanne, certains d'entre eux — sans pour autant remettre en cause la nécessité de la lutte militaire contre les révolutionnaires — se sont convaincus de l'urgence d'introduire plus de justice sociale dans le pays.

« Agir vite... »

« *Quatre-vingt-dix pour cent des revendications formulées par les guérilleros dans certains de leurs textes du début sont valables* », nous a déclaré un colonel devant deux de ses pairs. Beaucoup d'officiers s'étaient montrés très préoccupés du processus électoral ces derniers mois : il achevait, selon eux, de déconsidérer le « système », et allait rendre plus délicat l'octroi de l'aide économique et militaire américaine.

Le jour même de la proclamation des résultats, un officier nous a déclaré : « *Des réunions au cours desquelles l'éventualité d'un coup d'Etat est discutée ont lieu depuis quelque temps. Elles sont connues de certains militaires américains, qui nous ont affirmé que leur pays reconnaîtrait n'importe quel gouvernement, sans pour autant nous appuyer concrètement.* » Cet officier était partisan d'agir vite, pour profiter de l'impact psychologique de la fraude électorale, et dans l'intention de devancer le général Benedicto Lucas.

Il n'est pas encore possible de déterminer qui l'a emporté de ces deux courants principaux. L'impression en fin de journée, mardi, était que les « jeunes officiers » avaient dû, pour passer à l'action, s'entendre avec des éléments plus conservateurs, le général Rios servant, grâce à son prestige, de point de ralliement.

« Sauver le pays »

A l'intérieur du Guatemala, la journée du mardi 23 mars a été calme. Certains secteurs de la population se réjouissent ouvertement du renversement du général Lucas. Le secteur privé, soucieux d'obtenir l'aide économique des Etats-Unis, pourrait appuyer l'initiative des militaires. Certains hommes d'affaires ne cachaient pas ces derniers jours que seule une solution de ce genre pouvait encore « *sauver le pays* ».

Les conditions du déroulement des élections du 7 mars avaient montré qu'il est impossible d'organiser une consultation digne de ce nom dans un pays en guerre et qui n'a pas l'habitude des scrutins libres. Ces événements démontrent, une fois de plus, que les armées d'Amérique latine ne se gênent pas pour intervenir après une élection quand le résultat ne leur convient pas. Elles semblent, d'autre part, de plus en plus disposées à le faire sans l'aval des Etats-Unis. Ceux-ci ont, il est vrai, déjà démontré qu'ils acceptent sans trop rechigner d'être mis devant le fait accompli, du moment que les putschistes s'engagent à combattre la menace communiste.

Jusqu'au 23 mars, l'axe essentiel de la politique centre-américaine de Washington était l'organisation d'élections (1). Cette stratégie vient d'être battue en brèche au Guatemala par le coup d'Etat de mardi. Le coup de grâce pourrait lui être donné par une victoire aux urnes de l'extrême droite, dimanche prochain, à San-Salvador.

FRANCIS PISANI.

(1) Des consultations ont eu lieu au Honduras en novembre 1981, au Costa-Rica en février 1982, au Guatemala en mars, et une autre est prévue pour le 28 mars au Salvador.

AMÉRIQUES

La course aux armements se développe dans toute l'Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Mexico. — La course aux armements se développe rapidement dans toute l'Amérique centrale, transformant cette région stratégique de la planète en zone explosive, et de haut risque pour la paix mondiale. Tous les États proches de cette zone, le Mexique, les États-Unis, Cuba, la Colombie et le Venezuela sont maintenant directement engagés, diplomatiquement ou militairement, dans des crises locales (Guatemala, Salvador, Nicaragua) qui ne peuvent être séparées les unes des autres.

Le gouvernement Reagan, qui avait délibérément décidé en 1981 de faire du petit Salvador un « test » de sa politique de fermeté à l'égard de l'Union Soviétique, estime aujourd'hui que l'aggravation des tensions est due à l'intervention soviéto-cubaine, et il accuse le gouvernement sandiniste du Nicaragua d'« organiser » un trafic d'armes à destination des guérillos salvadoriens. Ce que les États-Unis attendent en premier lieu de la mission de bons offices du Mexique auprès des Cubains et des Nicaraguayens, c'est un contrôle rigoureux, sinon un arrêt total, de ce trafic.

De très bonne source, on indique que les dirigeants de Managua seraient déjà résolus à offrir toutes les garanties pour donner satisfaction, sur ce point, au gouvernement américain. De son côté, l'administration Reagan se contenterait, dit-on, de promesses *« très fermes mais discrètes »*, sans exiger de Managua une déclaration publique formelle, de nature à mettre les dirigeants sandinistes dans l'embarras.

Une esquisse d'accord pourrait donc être trouvée entre Washington et Managua, qui redoute réellement une escalade militaire, avec ou sans participation directe des États-Unis ; mais les déclarations officielles qui se multiplient dans le même temps à Washington sur l'« importance » de l'engagement militaire soviéto-cubain au Nicaragua et au Salvador rendent évidemment cette recherche d'un *modus vivendi* chaque jour plus difficile.

Officiellement, les dirigeants nicaraguayens nient catégoriquement leur participation à un trafic d'armes ou leur complicité. Confrontés aux photographies prises par satellites et avions-espions américains survolant leur territoire, ils répliquent en dénonçant l'*« hystérie »* et les *« mensonges éhontés »* de Washington. Officieusement, les dirigeants sandinistes admettent qu'une *« petite quantité d'armes »* peut transiter par leur pays et le Honduras, utilisant des filières bien connues des trafiquants internationaux. Ils ajoutent qu'ils ont déjà proposé à plusieurs reprises au gouvernement du Honduras la mise sur pied de patrouilles militaires communes pour mieux surveiller les frontières et le trafic mais qu'ils se sont heurtés, jusqu'à présent, à des réponses dilatoires.

Selon certains diplomates occidentaux en poste à Managua, les stocks militaires de l'ancienne garde nationale de Somoza auraient largement été utilisés, depuis juillet 1979, au bénéfice des guérillos salvadoriens — les « amis » du Nicaragua sandiniste (Cuba, l'Algérie, certains pays de l'Est et la Libye) ayant depuis reconstitué ces stocks.

Au Salvador : des guérilleros mal armés

Ces mêmes diplomates, y compris des fonctionnaires de l'ambassade des États-Unis à Managua, sont tous d'accord pour estimer que le véritable potentiel militaire du Nicaragua *« est largement surestimé à Washington »*. (Les fonctionnaires américains se désolent, en outre, publiquement, que leurs dépêches *« ne soient apparemment pas lues avec attention au département d'État »*.)

Curieusement, le dernier rapport du département d'État, publié le 20 mars, sur *« le contrôle de la guérilla salvadorienne par des officiers cubains et nicaraguayens »*, reconnaît qu'il est *« souvent impossible de savoir avec certitude quel est le dernier destinataire du trafic d'armes : les Guatémaltèques, les Honduriens, les Costaricains ou les guérilleros salvadoriens »*.

Selon de multiples témoignages, confirmés par les experts militaires occidentaux en poste au Mexique et en Amérique centrale, l'armement des guérilleros salvadoriens est encore très modeste, et à peu près exclusivement composé de matériel américain ou occidental. Leur système de radio-communications serait archaïque, et la plupart des transmissions d'ordres se feraient par simples messagers. Le département d'État prétend, en revanche, qu'un centre de télécommunications très sophistiqué, installé près de Managua, servirait de *« relais »* au haut état-major de la guérilla salvadorienne. Il est admis, maintenant, que certains des membres de l'état-major conjoint de la guérilla salvadorienne se rendent, à l'occasion, au Nicaragua pour des entretiens ou « en transit » pour d'autres directions, Cuba et Europe.

Mais les experts occidentaux doutent fortement que les colonnes de la guérilla salvadorienne disposent de matériel sophistiqué. Même chose pour les armes : pas de AK-47, comme on en voit dans les mains des soldats nicaraguayens, mais des fusils américains M-16, des pistolets mitrailleurs G-3 type OTAN, des revolvers calibre 38 et 45, des lance-grenades américains M-79, aux côtés de quelques lance-grenades chinois. Beaucoup de ces armes peuvent, il est vrai, provenir de stocks américains abandonnés au *Vietnam*. Les dirigeants de la guérilla affirment, eux, que leur armement vient essentiellement de la récupération sur le terrain (par prise d'armes ou achat aux soldats réguliers) et du marché international d'armes en Amérique centrale. Selon les experts, une des principales faiblesses de la guérilla serait actuellement le ravitaillement en munitions — ce qui poserait à la direction révolutionnaire *« un grave problème de tactique dans la perspective du sabotage des élections du 28 mars »*.

Un éventuel accord entre Washington et Managua sur le trafic affaiblirait, même indirectement, la guérilla salvadorienne. Mais, face aux menaces de plus en plus précises de Washington, les sandinistes sont d'abord, naturellement, préoccupés de la protection de leur pays et de leur régime. Il saute aux yeux que leur position est essentiellement défensive, même si une partie importante de leur armement peut être considérée comme offensive.

Le déséquilibre entre le Honduras et le Nicaragua

Toujours selon les experts militaires occidentaux, le Nicaragua sandiniste disposerait de quelque soixante chars soviétiques T.-54 et T.-55 (un modèle déjà ancien), très probablement livrés *« par un pays ami qui n'est pas Cuba »*.

Les Nicaraguyens ont aussi des engins blindés pour le personnel. Des camions est-allemands, des canons antichars. Mais, en revanche, ils n'ont aucune marine et aucune aviation digne de ce nom (même si une cinquantaine de pilotes nicaraguayens sont actuellement en stage de formation en Bulgarie).

L'aviation du Honduras voisin est, au contraire, très forte (au moins vingt-sept appareils de combat, dont douze super-Mystère B-12 et des F-86 américains, ainsi que plusieurs hélicoptères américains Gunship type Vietnam) : ceci est évidemment de nature à sérieusement inquiéter les forces armées du Nicaragua en cas de conflit. Le renforcement du potentiel militaire du Honduras a commencé sous l'administration Carter. Il est nettement accéléré avec le gouvernement Reagan (on confirme, de très bonne source, la présence au Honduras de conseillers militaires américains et argentins, en nombre paradoxalement plus important qu'au Salvador voisin). L'objectif à court terme de ces « conseillers » est d'aider l'armée hondurienne à boucler la frontière avec le Salvador pour tenter d'asphyxier la guérilla salvadorienne.

La frontière avec le Nicaragua reste, en revanche, « ouverte » : les cinq ou six mille antisandinistes en armes qui opèrent sporadiquement, attendent encore de savoir s'ils devront mettre provisoirement les couteaux au vestiaire ou, au contraire, relancer leur offensive contre le régime de Managua.

Pour éviter la multiplication des incidents de frontière, de nature à dégénérer en *« conflits locaux »* pouvant être exploités par leurs adversaires, les responsables sandinistes ont décidé, la semaine dernière, de retirer leurs propres troupes de la frontière nord sur une profondeur de quelques kilomètres : une décision qui illustre l'inquiétude et le désarroi croissants des dirigeants de Managua. Leur armée est estimée à quelque vingt-cinq mille hommes. Les effectifs de la police seraient de dix mille hommes et les milices sandinistes compteraient soixante mille membres. Mais les experts précisent que toutes les unités de l'armée sandiniste sont bien loin d'être opérationnelles (le spectacle de l'entraînement des recrues dans les casernes renforce cette opinion) ; et les milices n'avaient pas, jusqu'à présent, de rôle militaire. Les deux gros hélicoptères soviétiques de transport de couleur jaune que l'on voit sur la base aérienne de Managua attendent le « renfort » des hélicoptères promis par la France...

Le département d'État américain affirme avoir détecté *« 36 nouvelles bases militaires au Nicaragua depuis 1979 »* et prétend que *« deux mille conseillers militaires cubains »* sont à pied d'œuvre. Il est possible, dit un diplomate latino-américain, que certains des deux mille instituteurs cubains présents au Nicaragua donnent, le soir, après leurs cours, *« des leçons d'instruction militaire ou politique »*.

Ce qui est certain, c'est que bon nombre de ces enseignants *« volontaires pour aller alphabétiser dans les villages les plus reculés du pays »* témoignent d'un dévouement salué par les habitants de ces régions oubliées. (sauf sur la côte atlantique, où leur venue a suscité des frictions avec la population indienne des Miskitos). Une douzaine de ces maîtres ont été assassinés par des commandos antisandinistes près de la frontière depuis un an.

Une force interaméricaine ?

On peut aussi rencontrer au Nicaragua des Américains, des Européens, des Canadiens, assez rarement des Libyens, et très difficilement des Soviétiques ou des Allemands de l'Est qui, comme à Cuba, se déplacent et se divertissent en groupe et vivent en ghetto (dans le même secteur résidentiel de Managua, la Colina, où les piscines bourgeoises voisinent avec les résidences révolutionnaires).

Si, dans la région, l'armée cubaine, équipée par les Soviétiques, est, de très loin, la plus puissante et la mieux entraînée, il faut signaler encore que l'armée du Guatemala, qui affronte des mouvements de guérilla depuis plus d'un quart de siècle, est l'une des plus solides d'Amérique centrale. Elle a, en outre, bon espoir de recevoir bientôt à nouveau une aide militaire américaine importante (sa suppression par l'ancien président Carter a de toute façon été facilement tournée, par des achats massifs en Israël, l'un des principaux pays fournisseurs d'armes de la région).

Au chapitre des bruits de bottes, il faut, enfin, ajouter les négociations engagées par les États-Unis avec un certain nombre de pays latino-américains (Guatemala, Honduras, Costa-Rica, Colombie, Venezuela et Argentine) pour la mise sur pied d'une *« force armée interaméricaine »*, qui pourrait être engagée au Salvador ou au Nicaragua.

En 1965, en République Dominicaine, les États-Unis étaient intervenus massivement, puis avaient, dans un second temps entraîné l'Organisation des États américains (O.E.A.) dans leur opération. En 1982, conscients des réticences de leur opinion publique et des critiques internationales, les dirigeants de Washington semblent s'orienter, dans l'hypothèse d'une intervention, vers une *« formule a priori latino-américaine »*. Mais ce schéma lui-même suscite des réserves au Pentagone. Commentant la proposition faite la semaine dernière à Bogota par le président colombien, M. Turbay Ayala, en faveur de la création d'une force navale conjointe latino-américaine *« chargée de faire le blocus des côtes cubaines et nicaraguayennes pour stopper le trafic d'armes »*, le secrétaire d'État américain à la marine, M. John Lehman, a affirmé que *« tout conflit naval dans les Caraïbes qui impliquerait l'engagement de forces navales soviétiques déclencherait automatiquement une guerre mondiale »*.

MARCEL NIEDERGANG.

AMÉRIQUES

Les livraisons de matériel militaire français au gouvernement de Managua seront ralenties

Le contrat de vente de matériel militaire au Nicaragua est très *« complexe »* et comporte *« des délais »*, indique-t-on seulement au Quai d'Orsay après la publication par l'hebdomadaire américain *Newsweek*, daté du 29 mars, d'une information selon laquelle les livraisons d'armes françaises au gouvernement de Managua seraient ralenties. De bonne source américaine, on confirme que Washington a été informé — comme le dit également *Newsweek* — que ce retard est dû à des *« raisons techniques »*.

L'hebdomadaire américain estime que, raisons techniques ou non, le ralentissement des livraisons d'armes au Nicaragua est jugé à Washington comme une concession française *« hautement significative »* au point de vue américain.

C'est au cours de leur entretien du 12 mars à la Maison Blanche que M. Mitterrand en aurait informé le président Reagan. En retour il serait reparti en pensant que M. Reagan *« prendrait sérieusement en considération le plan de paix* (en Amérique centrale) *du président mexicain Lopez Portillo. »* Cette « contrepartie » n'est pas confirmée, mais c'est un fait que le gouvernement français se félicite de l'action diplomatique menée par le Mexique auprès des Etats-Unis et des autres parties intéressées pour une solution politique des problèmes de la région, et qu'il ne veut nullement la perturber.

Selon de bonnes sources, M. Reagan a déploré avec insistance dans sa conversation avec M. Mitterrand les ventes de matériel militaire français, et en particulier d'hélicoptères, au Nicaragua qui est, a-t-il dit, une *« base de guérilla »* en Amérique centrale. Nous avons des documents qui le prouvent, a-t-il ajouté en substance.

M. Mitterrand aurait répondu qu'il accepterait de suspendre les livraisons d'hélicoptères s'il jugeait ces documents probants et qu'en tout état de cause la France ne conclurait pas le second contrat de ventes de matériel militaire un moment envisagé avec le Nicaragua. Mais il aurait ajouté que l'ensemble du contrat serait exécuté, fut-ce avec du retard.

Ce contrat, conclu en décembre, porte sur la livraison de 17 millions de dollars (environ 100 millions de francs) de matériel militaire au Nicaragua.

M. D.

El Salvador

Les guérilleros demandent la médiation du président vénézuélien

Le président vénézuélien, M. Luis Herrera Campins, a révélé, lundi 22 mars, à Caracas, que les dirigeants de la guérilla salvadorienne lui avaient écrit pour lui demander de servir de médiateur dans le conflit qui les oppose au gouvernement de leur pays. M. Herrera Campins, démocrate-chrétien, est un ami de M. Napoleon Duarte, président de la junte du Salvador, et également chef du parti démocrate-chrétien de son pays. Il a pris nettement position contre les insurgés et en faveur des élections du 28 mars.

Dans ses déclarations, faites au cours d'une conférence de presse, le chef de l'Etat vénézuélien a indiqué que les dirigeants de la guérilla étaient prêts à ouvrir des négociations *« à tout moment »* pourvu qu'il n'y ait *« aucune condition préalable »*. Ils proposent que soit élaboré un ordre du jour en accord avec les parties belligérantes, a précisé le président, et que des observateurs étrangers assistent aux négociations.

M. Herrera Campins a indiqué que la lettre était signée par les chefs des cinq mouvements intégrés dans le Front Farabundo-Marti de libération nationale. Ceux-ci se disent *« d'accord pour que la guerre prenne fin »*, afin que le peuple salvadorien *« puisse vivre »*. Ils ajoutent dans leur texte que la *« stabilité »* doit revenir en Amérique centrale, afin d'*« éliminer une source de tension mondiale »*.

Les guérilleros demandent dans leur lettre l'établissement d'un *« gouvernement pluraliste, avec une participation nationale et un support populaire très larges »*. M. Herrera Campins, dont ils sollicitent l'appui, a déclaré qu'il attendrait le résultat du scrutin de dimanche avant de prendre une décision définitive.

Au Salvador, la station des insurgés, Radio-Venceremos, a demandé à la population de *« converger vers les villes du pays »*. *« Nos forces ont vaincu l'ennemi dans la campagne, préparez-vous maintenant pour la lutte finale en marchant sur les villes »*, a dit la radio. Selon certaines indications, les guérilleros projetteraient de lancer une grande offensive ce mercredi 24 mars, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, afin de faire échouer les élections à l'Assemblée constituante.

« Mettre fin au massacre »

Alors que M. Napoleon Duarte a indiqué, à plusieurs reprises, qu'il refuserait de négocier avec la guérilla si celle-ci ne déposait pas les armes et s'obstinait à boycotter le scrutin, c'est une opinion sensiblement différente qu'a exprimée, mardi, l'ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, M. Dean Hinton. Ce dernier a déclaré, en effet, que le gouvernement qui serait formé à la suite du scrutin de dimanche devrait envisager des négociations avec la guérilla *« afin de mettre fin au massacre »*. — *(U.P.I., A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La visite en France du président Syaad Barre

PARIS ACCROITRA SON AIDE ÉCONOMIQUE A LA SOMALIE

La France accroîtra son aide à la Somalie, a indiqué, mardi 23 mars, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, à l'issue du déjeuner offert par M. François Mitterrand au président Syaad Barre.

« Nous souhaitons accroître l'aide de la France à la Somalie, a déclaré M. Cot, *pour le moment assez modeste sur le plan de l'aide publique au développement, même si la caisse centrale est pour sa part engagée dans un grand projet de barrage, qui n'a pas trouvé un financement complet jusque-là mais qui doit être mené à son terme. (...) Il nous faut progressivement accroître cette aide, et nous entendons le faire car nous avons de bonnes relations avec la Somalie, et nous avons toutes les raisons de vouloir les renforcer. (...) Comme c'est un des pays les moins avancés, nous avons là une incitation supplémentaire. »*

M. Cot a précisé que le problème de l'aide militaire n'avait pas été évoqué au cours du déjeuner auquel participait M. Hernu.

De son côté, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a déclaré : *« Nous augmenterons la coopération économique dans la mesure de notre possible : rigueur, mais solidarité. »*

L'ACCORD SUR LA FONDATION EUROPÉENNE DE LA CULTURE SERA SIGNÉ LE 29 MARS.

L'accord instituant la Fondation européenne de la culture sera signé lundi 29 mars, à Bruxelles, avant la réunion du conseil européen, au cours de la cérémonie pour le vingt-cinquième anniversaire de la Communauté, en présence du roi Baudouin et des chefs d'Etat et de gouvernement des Dix.

La Fondation a pour mission de *« promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine culturel européen dans sa riche diversité et dans son unité ainsi que de donner aux citoyens une perception directe et concrète de la réalité du progrès vers l'objectif de l'union européenne »*, indique le communiqué publié après le conseil des ministres de la Communauté du 23 mars.

La création d'une Fondation européenne de la culture a été décidée au conseil européen de Rome en 1977. Le conseil européen de Copenhague avait fixé son siège à Paris. Le gouvernement français avait cependant retardé sans explications, mais sans doute pour des raisons de politique intérieure (divisions de l'ancienne majorité), la négociation des statuts, qui s'enlisa tout à fait en 1979.

Le nouveau gouvernement français avait inscrit la Fondation européenne de la culture dans son plan de relance communautaire.

EUROPE

Pologne

Des « groupes opérationnels » de l'armée vont contrôler l'activité des paysans

De notre correspondant

Varsovie. — Après la militarisation des secteurs-clés de l'industrie, c'est l'agriculture qui va être soumise au contrôle d'une armée dont le retour dans les casernes paraît de plus en plus aléatoire. Sur ordre personnel du général Jaruzelski, des « groupes opérationnels » vont se rendre dans mille sept cents communes rurales pour y procéder à un contrôle *« objectif, juste et approfondi »* des stocks et de la production des fermes.

Annoncée durant le journal télévisé du soir du mardi 23 mars par le général Mroz, inspecteur général des forces armées, et ba,tisée *« Printemps 82 »*, cette opération laisse présager un retour, sous une forme ou une autre, au système des livraisons obligatoires. Il y a un mois et demi déjà, le ministre de l'agriculture avait évoqué cette possibilité en se déclarant à la fois convaincu qu'on pourrait éviter d'en arriver là et décidé, si nécessaire, à recourir à ces méthodes révolues depuis de nombreuses années. Il manquait à ce moment-là, selon les chiffres officiels, 3 millions de tonnes de céréales et de fourrage pour couvrir les besoins, et il semble pas que ce déficit ait été comblé depuis.

Les importations ont été rendues très difficiles par les sanctions occidentales. Les paysans privés (qui exploitent plus de 70 % des terres) préfèrent stocker ou vendre au marché noir plutôt que de livrer à l'Etat qui paye mal et que l'on soupçonne à nouveau, malgré les assurances officielles, de vouloir élargir le secteur collectivisé. La logique de la force se développant d'elle-même, l'état de guerre déclaré aux ouvriers et aux intellectuels touche maintenant un monde paysan dont l'autonomie constitue, avec celle de l'Eglise, le principal frein à l'emprise du régime sur la société.

Supervisés par des délégués du Conseil militaire de salut national et assistés d'experts agricoles, les groupes opérationnels devront notamment contrôler les réserves de céréales. Les prévisions de livraisons pour cette année, l'exploitation des terres et l'état des machines agricoles et des stocks d'engrais. Outre l'inventaire des ressources réellement disponibles et donc livrables qu'elles permettront de faire, ces données pourraient permettre aussi de définir une politique agricole très incitative si ce n'est impérative.

On voit mal dans ces conditions comment l'hostilité au pouvoir ne se renforcerait pas rapidement dans les campagnes, alors même qu'elle ne se dément pas dans les villes. Samedi 20 mars, vingt-quatre heures avant la grande manifestation politique à laquelle a donné lieu, dimanche à Gdansk, le baptême de la dernière enfant de M. Walesa, de courts mais spectaculaires débrayages ont été organisés à l'usine d'Ursus, près de Varsovie. Les ouvriers de plusieurs ateliers ont abandonné leur poste de travail durant quinze à trente minutes sous des prétexte divers, évitant de prononcer le mot grève. Ce mouvement de protestation avait été suscité par la mise à pied d'employés qui avaient participé la veille à un dépôt de gerbes devant le monument érigé en souvenir des émeutes de 1976. Cette cérémonie avait elle-même pour but de marquer le premier anniversaire des violences policières dont avaient été victimes des dirigeants de Solidarité le 19 mars de l'année dernière à Bydgoszcz.

Tout comme l'envoi de délégations d'usines au baptême de Gdansk et le développement continu de la presse clandestine, ces actions reflètent le niveau d'organisation que Solidarité réussit à maintenir malgré l'état de guerre et la poursuite de la répression dont la presse officielle se fait régulièrement l'écho. L'angoisse se lit aisément sur les visages, la peur se devine aux détours des phrases, mais elles n'ont pas eu raison d'une volonté d'espérer plus opiniâtre que jamais. Balbutiante et extrêmement vulnérable, cette résistance prudente tend à s'enhardir comme en témoigne, par exemple, la création, annoncée mardi 23, d'un *« comité provisoire de sauvegarde de l'Association des journalistes polonais »* dissoute samedi dernier. *« Nous ne pouvons plus,* disent dans leur première déclaration les membres de ce comité, *rester muets, car le silence pourrait être interprété comme un assentiment tacite à un nouvel enchaînement à la machine de la propagande. »*

Le phénomène est, en tout cas, assez ample pour que l'on puisse lire dans le projet de *« programme d'action à long terme »* du parti ouvrier unifié (POUP) que *« les adversaires du socialisme n'ont pas renoncé à leurs actes et buts destructeurs »* et que le *« processus de sortie de la crise et d'instauration du socialisme se déroule dans des conditions de dure lutte des classes »*. Intitulé « Pourquoi luttons-nous ? Où allons-nous ? », ce projet n'a pas encore été rendu public, mais circule pour discussion au sein du POUP.

L'armée restera au premier plan

Le point le plus marquant de ses quatorzes pages — dont la lecture est de nature à enlever toute illusion sur des perspectives de libéralisation — est l'affirmation du rôle prééminent désormais dévolu à l'état-major. *« Les garants de l'existence et du fonctionnement d'un Etat fort* (dont le « renforcement » est défini comme *« une des tâches fondamentales du parti »*) *sont aujourd'hui,* est-il écrit, *l'armée et le WRON »* (*Conseil militaire de salut national*).

Le 11 mars dernier, le bureau politique avait déjà fait *« obligation »* aux membres du parti de *« soutenir les décisions du Conseil militaire »*. Très bientôt, ce soutien sera le *« devoir patriotique de tous les Polonais »*. La nation entière devra, en outre, au WRON et aux forces de sécurité *« compréhension et respect »*, car il faut *« renforcer l'ordre, raffermir le respect de la loi et donner aux gens le sentiment d'une sécurité durable »*. Le parti, dont le rôle dirigeant est pourtant rappelé avec insistance, se trouve, de cette manière, au-dessus de la société mais, avec elle, soumis à l'autorité d'une armée placée au sommet des institutions politiques. Il est vrai que ses chefs sont membres du POUP et fidèles entre tous aux intérêts du camp socialiste, et qu'on peut donc considérer qu'ils n'agissent que par procuration. On ne peut pas oublier pour autant qu'il est encore plus vrai que ce sont les militaires du parti qui ont le pouvoir, que le parti n'en aurait aucun ou presque sans eux et qu'on n'impose jamais mieux son autorité que lorsqu'on est indispensable.

Pour le reste, c'est l'orthodoxie la plus stricte qui l'emporte dans ce programme. Si les formes d'organisation que prendra un jour le mouvement syndical seront définies *« par ses membres et les ouvriers »*, le parti entend bien, en revanche, mener *« une lutte conséquente pour le caractère politiquement cohérent et socialiste »* des syndicats. Leur autonomie et leur autogestion ne devraient pas servir d' *« instrument contre les structures de l'Etat et les intérêts des masses laborieuses »*, qui sont *« exprimés »* par le parti.

L'entente nationale, elle, doit unir les membres du POUP, ceux des partis satellites, les *« catholiques qui se prononcent pour le socialisme »*, *« tous les patriotes »* enfin, et se fonder sur la reconnaissance du rôle dirigeant du parti. Il ne s'agit là de rien d'autre que des classiques fronts d'unité nationale qui existent dans toutes les démocraties populaires et assurant un *« pluralisme »* dont on pourrait éventuellement assurer sans grand risque le bénéfice au mouvement syndical. C'est du moins là l'un de ces points qui feraient aujourd'hui toute la différence entre *« durs »* et *« libéraux »*...

Rendre à César...

Les relations entre l'Eglise et l'Etat, sèchement traitées, devront se fonder sur le principe : *« Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »* L'éducation et la culture devront être *« soumis à la popularisation des idéaux socio-politiques et éthiques du socialisme »*. Le système socialiste n'étant *« pas encore pleinement inculqué dans les consciences, les attitudes et les façons de vivre de la société »*. Le parti aura d'ailleurs à *« soutenir les enseignants, les hommes de science et les créateurs qui veulent et savent former les esprit conformément aux valeurs du socialisme et du patriotisme »*. La politique des cadres devra *« permettre l'avancement et l'accès aux postes de gens dévoués à la cause du socialisme (...) possédant des qualifications convenables et un esprit d'initiative — qu'ils soient ou non membres du parti »*.

Parallèlement, la nécessité est réaffirmée de la démocratie dans le parti, de l'autogestion (qui ne pourra toutefois être réalisée que dans des conditions de *« fonctionnement normal de l'économie et de toute la vie sociale »*), du contrôle social, de la transparence de la vie publique, de la réforme économique et de l'égalité entre les deux secteurs de l'agriculture. Il ne serait donc plus question, est-il dit, de revenir ni à avant août 1980 ni *« au chaos et à l'anarchie »* d'avant le 13 décembre.

En attendant que cet équilibre soit atteint — et c'est bien là du *« long terme »* — l'armée est effectivement un *« garant »*. On voit mal comment sans elle un parti qui doit *« renaître »*, dont *« les liens avec la classe ouvrière ont été affaiblis et parfois même rompus »*, et dont le problème *« fondamental est de retrouver la confiance sociale »*, comment ce parti donc pourrait mener le combat *« pour le socialisme dans les villes et les campagnes »* et sa *« lutte sans compromis (...) et sans pitié contre les forces anti-étatiques et anti-polonaises qui tendent à abolir le socialisme »*.

Le général Jaruzelski fera à la fin de ce mois une visite *« officielle d'amitié »* en R.D.A., en sa triple qualité, est-il précisé, de premier secrétaire, de premier ministre et de président du WRON.

BERNARD GUETTA.

Espagne

LE PROCÈS DU RAVISSEUR DE MOÏSE TSHOMBÉ (EN 1967) S'EST OUVERT A PALMA-DE-MAJORQUE.

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le procès de M. Francis Bodenan, le Français qui avait détourné en 1967 sur Alger l'avion dans lequel voyageait l'ancien premier ministre du Congo ex-belge, M. Moïse Tshombé, s'ouvre ce mercredi 24 mars, à Palma-de-Majorque, devant un tribunal militaire. M. Bodenan, qui est accusé par les autorités espagnoles de délit contre le droit des gens (droit international public), avait été arrêté en 1979 à Liège, en Belgique, muni de faux papiers, pour détention illégale d'arme. Il avait été extradé, en mai dernier, en Espagne et placé ensuite en détention préventive.

L'accusé espère bénéficier de l'amnistie promulguée en 1977 à Madrid pour les délits politiques et échapper ainsi aux vingt ans de prison que le procureur a requis contre lui. Visiblement décidé à impliquer beaucoup de monde, il a multiplié récemment les déclarations fracassantes à la presse espagnole. *« Je raconterai beaucoup de choses et je ferai en sorte que l'Espagne et la Belgique se retrouvent mouillées dans cette affaire »*, a-t-il annoncé. *« Je suis un homme qui a été arrêté et jugé par ses propres complices »*, a-t-il ajouté, en soulignant que toute l'opération de détournement d'avion s'était déroulée avec la collaboration des services secrets belges et espagnols. — Th. M.

Grande-Bretagne

Une victoire à l'élection partielle de Glasgow permettrait à M. Roy Jenkins de briguer la présidence du parti social-démocrate

A l'occasion d'une élection législative partielle à Glasgow, le jeudi 25 mars, M. Roy Jenkins, un des quatre fondateurs du parti social-démocrate, tente de retrouver un siège au Parlement. Cette élection intervient alors que l'alliance entre sociaux-démocrates et libéraux paraît en perte de vitesse.

De notre envoyé spécial

Glasgow. — Ils sont flattés, les quarante mille électeurs du quartier de Hillhead. On ne cesse de leur répéter que leur vote sera historique, que cette élection partielle est la plus importante depuis la guerre et qu'elle peut changer le paysage politique britannique pour plus d'une décennie. Ils sont flattés et quelque peu agacés qu'on s'intéresse à leur circonscription uniquement parce qu'un ténor de la politique nationale l'a choisie comme tremplin. Jusqu'à maintenant, la seule originalité de Hillhead était d'être un fief conservateur au milieu d'une ville travailliste. Après quelques hésitations, M. Jenkins a décidé de briguer le siège laissé vacant par la mort du député conservateur.

L'ancien chancelier de l'Echiquier et ancien président de la Commission de Bruxelles a besoin de retourner aux Communes s'il veut briguer la direction du parti social-démocrate. Pour le S.D.P., il s'agit de renforcer, avec l'alliance des libéraux, son image de troisième force politique.

M. Jenkins a débarqué à Hillhead auréolé de son passé national et européen. Les électeurs auraient dû être sensibles à l'honneur qui leur était ainsi fait ; mais au nord de la *« frontière »* on n'aime pas beaucoup les *« étrangers »*. Et ce Gallois anglicisé a d'abord fait figure d'intrus. Son concurrent conservateur, M. Gerald Malone, jeune avocat de Glasgow, a l'avantage d'être natif du pays. Las ! Il est catholique dans une circonscription largement protestante et sa candidature a suscité celle d'un pasteur qui ne veut pas laisser ses ouailles s'égarer avec un *« papiste »*. Le travailliste, M. David Wiseman, a pour seul handicap ses liens avec l'aile gauche dirigée par M. Tony Benn. Le parti national écossais (S.N.P.) présente aussi un candidat sérieux, M. George Leslie, qui peut confisquer à M. Jenkins quelques votes de protestation.

Pourtant, les affaires écossaises ne jouent pas un rôle primordial dans cette campagne. A Hillhead comme ailleurs, le premier sujet de préoccupation est le chômage, qui, à Glasgow, frappe 20 % de la population active. La circonscription n'est toutefois pas socialement homogène. Le long des docks, sur les bords de la Clyde, dans les H.L.M. ou les vieux appartements délabrés et surpeuplés, voter travailliste est une seconde nature. Plus on s'éloigne de la rivière vers le haut de la colline, plus on s'élève dans l'échelle sociale. Les deux tiers des habitants de Hillhead sont des « cols blancs », et la circonscription compte la moitié de toutes les publics schools (les écoles privées) de tout Glasgow.

La France n'est pas absente du débat, et le chancelier de l'Echiquier, venu soutenir le candidat conservateur, donne sa politique économique en exemple de ce qu'il ne faut pas faire. Le « socialisme à la française » est ainsi utilisé contre les sociaux-démocrates qui prônent la relance et, accessoirement, contre les travaillistes. C'est cela aussi *« l'effet Mitterrand »*.

DANIEL VERNET.



Le Monde

LE TRANSFERT DU PO

“Desc
vient à

Le Monde

politique

LE TRANSFERT DU POUVOIR EXÉCUTIF AUX PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX

M. Defferre : « En décentralisant, l'État n'abandonne pas ses responsabilités fondamentales, il se donne les moyens de mieux les assumer »

Dans tous les départements, les préfets devaient lire, ce mercredi 24 mars, devant les conseillers généraux le message de M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, dont nous publions ci-dessous le contenu :

« A la fin de ce message, conformément à la loi du 2 mars 1982, le pouvoir exécutif du département vous sera transmis. Il vous appartiendra alors de préparer et d'exécuter les délibérations du conseil général.

» Le transfert de l'exécutif départemental du préfet au président du conseil général sera-t-il considéré comme la première étape d'une véritable décentralisation ? Y verra-t-on une modification de méthode ou de nature dans la gestion administrative des départements ? Le geste accompli aujourd'hui s'inscrira-t-il comme une date historique ? L'avenir en décidera.

» Vous êtes, nous sommes, en tout cas, à un tournant des traditions du droit public français qui a été marqué par une centralisation multiséculaire de plus en plus anachronique puisqu'elle ne tenait pas compte des immenses progrès scientifiques et techniques qui ont transformé les conditions d'existence de l'humanité. Mouvement sans doute irréversible. Qui pourra proposer dans l'avenir de reprendre aux élus le pouvoir, les compétences, qui vont leur être confiées ? Même aux moments les plus animés du débat parlementaire, personne ne l'a sérieusement envisagé.

» Et pourtant au cours de ce débat le gouvernement a été accusé de vouloir imposer la domination d'une formation politique aux départements français. Le gouvernement a, au contraire, voulu permettre à tous les courants d'opinion, majoritaires ou minoritaires à l'échelon national, de s'exprimer et d'assumer la responsabilité de la gestion départementale. Là est la profonde novation de cette loi. Ainsi, quelle que soit la majorité parlementaire, des élus départementaux de toutes tendances pourront détenir les leviers de commande des conseils généraux comme c'est le cas pour les municipalités : ce qui est conforme à l'esprit démocratique qui a inspiré le projet gouvernemental.

» Le président de la République, en inscrivant la décentralisation parmi ses engagements fondamentaux, a voulu répondre tant à l'aspiration des Français à plus de libertés locales qu'à leurs souhaits maintes fois exprimés d'obtenir que le pouvoir de décision soit confié à des responsables élus par eux et indépendants du pouvoir central.

» Les droits nouveaux accordés aux élus par la loi sont une marque de confiance. Elle honore tout à la fois chacun d'entre vous et tous ceux qui, dans leur ville, leur village, leurs cantons, vous ont élus pour assumer ces hautes charges. Le gouvernement a traduit l'engagement du président de la République dans les faits en déposant dès le mois de juillet 1981 le projet de loi relatif aux droits et libertés des collectivités locales.

Un hommage au corps préfectoral

» Le Parlement, enfin, s'est associé, dans la diversité qui caractérise une démocratie pluraliste, à l'élaboration du texte de loi qui est en train de devenir une réalité vécue pour les citoyens auxquels ces droits et libertés sont destinés. C'est à vous qu'il appartient d'assurer cette transition entre le droit et l'exercice du droit, entre la liberté définie et la liberté vécue. Cette tâche est exaltante, mais elle est difficile. Au moment où les préfets remettent aux présidents des conseils généraux les pouvoirs qu'ils détenaient de la loi de 1871, le gouvernement rend hommage à un corps qui a incarné par la haute conception de son rôle et son esprit civique le sens de l'État et le dévouement aux collectivités dont il avait la charge.

» L'une de ses missions s'achève ; d'autres, très importantes, le requièrent dans le service permanent et exigeant de la nation. Le vaste mouvement de déconcentration qui accompagnera la nouvelle répartition des compétences conférera aux préfets devenus commissaires de la République un rôle accru. Ils deviendront les seuls représentants de l'État auprès des élus locaux et les représentants de chacun des ministres. L'unité de la nation sera ainsi maintenue et même renforcée.

» En décentralisant, l'État n'abandonne pas ses responsabilités *fondamentales*, il se donne les moyens de mieux les assumer. Il ne se désintéresse pas des problèmes des communes, des départements et des régions. C'est au contraire en prenant appui sur une vie locale plus dense, plus responsable, plus active que l'État pourra apporter son concours, son appui, ses conseils dans un dialogue que l'on doit souhaiter permanent et fructueux.

» Mesdames, Messieurs les conseillers généraux, dans cette difficile et inlassable conquête vers plus de libertés et de responsabilités, une étape nouvelle vient d'être franchie. Dans ce monde où la force et la violence imposent trop souvent leur règne, puissent tous les citoyens et tous les élus mesurer le privilège de vivre dans une démocratie qui s'étend et se renouvelle. Appliquons-nous, demain, à en faire une vertu quotidienne. »

De nouvelles compétences qu'il reste à répartir

Les présidents des conseils généraux, qui devaient être élus mercredi 24 mars (voir page 40), seront dotés de pouvoirs beaucoup plus grands que par le passé, par la loi de décentralisation (*le Monde* daté du 7 mars). Le paradoxe du résultat des élections cantonales est que cette loi, voulue et votée par la gauche (1), profitera essentiellement à l'opposition, puisque celle-ci est majoritaire dans cinquante-huit départements, la gauche n'étant dominante que dans trente-cinq conseils généraux (dans cinq départements, la droite et la gauche sont à égalité de sièges).

La première partie de la loi de décentralisation a été publiée au *Journal officiel* du 3 mars. Saisi par l'opposition, le Conseil constitutionnel avait décidé, le 25 février dernier, de réserver certaines parties de ce texte relatives au contrôle « a posteriori » qu'exercera le représentant de l'État sur les délibérations des collectivités territoriales. Ces dispositions, modifiées, seront reprises dans un projet de loi qui sera soumis, probablement au cours de la session de printemps, au Parlement.

La loi relative aux « droits et libertés des communes, des départements et des régions » constitue la première étape d'une vaste réforme de la décentralisation. Ses dispositions tendent à supprimer la tutelle de l'État sur les collectivités locales (la région accèdera à ce statut après les élections régionales du printemps 1983), en transférant les pouvoirs des préfets — leur titre même devrait changer, — aux élus locaux. Dans les communes les décisions du maire — y compris en matière budgétaire — seront exécutives de plein droit, sans qu'un aval du représentant de l'État soit nécessaire. Si ce dernier juge les décisions communales contraires à la légalité, il pourra seulement saisir le tribunal administratif, éventuellement en demandant un sursis à exécution. Dans le département, c'est le président du conseil général — et non plus le préfet, — qui détiendra le pouvoir exécutif. C'est lui qui préparera et exécutera les décisions de l'assemblée départementale ; pour ce faire, un certain nombre de services locaux de l'État seront mis à sa disposition. Il en ira de même dans les régions où, dès le 15 avril prochain, l'exécutif sera assuré par le président du conseil régional.

Sans attendre le projet de loi sur les compétences, les collectivités locales pourront « *favoriser le développement économique* » et protéger « *les intérêts économiques et sociaux* » des populations, mais en respectant « *les règles de l'aménagement du territoire définies par la loi approuvant le plan national* ». Pour contrôler les comptes des collectivités locales, il est créé dans chaque région une chambre régionale des comptes. Cette juridiction pourra être saisie par le représentant de l'État, voire par le comptable public concerné.

Le représentant de l'État dans les départements et les régions, s'il ne doit plus être le tuteur des collectivités locales, voit son autorité renforcée sur tous les services extérieurs des ministères. Il a « *la charge des intérêts nationaux, du respect des lois, de l'ordre public* ».

La réforme de la décentralisation ne sera achevée et ne constituera un ensemble cohérent que lorsqu'un certain nombre d'autres textes, accompagnant la loi sur les droits et libertés des collectivités locales, auront été votés par le Parlement. Ceux-ci porteront notamment sur les matières suivantes : répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ; répartition des ressources publiques entre ces mêmes collectivités ; organisation des régions ; garanties statutaires accordées aux personnels des collectivités locales ; mode d'élection et statut des élus ; modalités de la coopération entre communes, départements et régions ; développement de la participation des citoyens à la vie locale ; régime juridique des sociétés d'économie mixte ; agglomérations nouvelles régies par la loi du 10 juillet 1970 ; statut et régime disciplinaire des membres du corps des conseillers des chambres régionales des comptes ; relations de la cour des comptes et des chambres régionales des comptes. La Corse a, d'autre part, fait l'objet d'un projet de loi spécifique — adopté par le Parlement au cours de la session extraordinaire de janvier dernier — qui constitue la première partie (organisation administrative) du statut particulier dont sera dotée la Corse. — L. Z.

(1) En première lecture, à l'Assemblée nationale, le projet de décentralisation a été adopté par 329 voix contre 129. Seuls deux députés de l'opposition avaient voté pour : MM. de Rocca Serra (R.P.R.) et d'Harcourt (U.D.F.). Dix-neuf députés U.D.F. (essentiellement C.D.S.) se sont, d'autre part, abstenus volontairement.

UNE QUESTION DE M. BAS SUR LE TRAVAIL FORCÉ EN U.R.S.S.

M. Pierre Bas, député de Paris (R.P.R.), demande, dans une question écrite du 16 mars au ministre des relations extérieures, « *si, dans nos accords avec l'U.R.S.S., il a été tenu compte de l'existence dans cet État de camps de concentration (...) et si nous nous refusons à importer des produits sortant des camps de déportation* ».

« *Il est facile*, ajoute M. Bas, *grâce à l'abondante documentation dont nous disposons sur le régime concentrationnaire en U.R.S.S., de détecter tout ce qui provient du travail de la main-d'œuvre pénale, c'est-à-dire de la main-d'œuvre servile de ce pays. Dans ces conditions, la France s'honorerait grandement si (...) elle se refusait à importer des marchandises fournies par l'univers concentrationnaire.* »

POLITIQUE

LE RÉSULTAT DES ÉLECTIONS CANTONALES ET LA PERSPECTIVE DU SCRUTIN PROPORTIONNEL

L'intervention de M. Rocard peut relancer le débat à l'intérieur du P.S.

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a commenté, mardi 23 mars, dans une déclaration écrite remise à la presse, les résultats des élections cantonales. Au lendemain de la déclaration du bureau exécutif du P.S., soulignant la nécessité, pour le gouvernement, de « mettre l'accent sur l'essentiel », M. Rocard parle d'une nécessaire « hiérarchisation des priorités ». La tonalité générale des deux textes n'est donc pas, à la lettre fondamentalement différente : toutefois, par son intervention elle-même et par certains points de son contenu, l'initiative du ministre du Plan a un sens : elle marque nettement la volonté de son auteur de se distinguer, et s'insère dans un débat qui s'amorce au sein du P.S.

La première véritable prise de position politique de M. Michel Rocard depuis son entrée au gouvernement intervient quarante-huit heures après le premier échec électoral de la gauche au pouvoir. Cette simple juxtaposition suffit à introduire le doute sur l'opportunité d'une telle prise de position. *« La surprise aurait été qu'il ne dise rien »*, a immédiatement commenté un responsable socialiste. L'intervention du maire de Conflans-Sainte-Honorine au soir du deuxième tour des élections législatives du mois de mars 1978 est encore dans toutes les mémoires socialistes : le soir du 19 mars, M. Rocard avait regretté, à la télévision, que la gauche ait subi un nouvel échec.

Cette fois, M. Rocard prend date. Mais il lui sera difficile d'éviter qu'on le soupçonne, en haut lieu, de prendre quelque distance dès la première épreuve sérieuse venue. Et de vouloir préserver sa propre image de marque de toute altération. A preuve la réaction immédiate, et guère innocente, de *la Lettre de la Nation* : Pierre Charpy écrit, mercredi 25 mars, qu'*« au championnat du monde de la lucidité, Michel Rocard pourrait postuler dans l'équipe de France. »*

L'intervention du ministre d'Etat ne s'oppose pas à celle du bureau exécutif : il explique qu'*« il n'y a pas de changement sans solidarité »* et qu'il n'y a pas *« de solidarité sans effort, c'est-à-dire sans hiérarchisation des priorités qui ne pourront, à l'évidence, pas être les mêmes pour toutes les catégories sociales. »*

M. Rocard, qui n'avait soumis sa déclaration ni au président de la République, ni au premier ministre — *« un ministre est aussi un homme politique »*, a-t-il commenté — peut à juste titre se prévaloir de la philosophie et des dispositions du plan intérimaire de deux ans adopté par le Parlement. Il peut aussi considérer qu'il développe une analyse du scrutin difficilement contestable : il explique que la nature même des élections cantonales *« a pu conduire certains de nos électeurs à une mobilisation insuffisante, aussi bien ceux qui estimaient ne pas avoir perçu les effets immédiats de la politique nouvelle que ceux qui redoutent l'ampleur et la rapidité du changement »*. Pour surmonter cette contradiction, il propose l'élaboration d'un *« pacte social »* sur les objectifs du changement. Sur tous ces points, on voit mal les socialistes engager le fer : chacun peut y souscrire aisément.

Il est en revanche d'autres aspects de la déclaration de M. Rocard qui sont susceptibles d'alimenter un débat qui s'annonce au sein du P.S. D'une part, il insiste sur l'idée que l'offensive de la droite n'explique pas, à elle seule, l'échec de la gauche. Les dirigeants socialistes considèrent certes qu'il y a d'autres explications, mais ils retiennent celle-ci comme non négligeable. D'autant qu'ils estiment que les résultats des élections cantonales risquent d'encourager ceux qui, au patronat, dans la haute administration, dans l'information ou à la tête d'organisations professionnelles, entendent résister activement au changement.

D'autre part, l'analyse que M. Rocard fait de la situation économique, heurtera certainement les oreilles de M. Jacques Delors. L'accent est mis en effet non sur les seules signes encourageants mais sur les difficultés. Enfin, la réaffirmation que toute une série (d'actions qualitatives (temps choisi, partage de la responsabilité, initiative), doivent rester prioritaires, risque de contrarier ceux qui, (et ils sont nombreux) entendent privilégier les résultats quantitatifs.

En prenant la parole de cette façon, M. Rocard a donc pris un risque. Ce faisant il répond sans doute à la pression d'un courant qui se reconnaît en lui, et qui était tenté, dans la période récente, de reporter tous ses espoirs sur la C.F.D.T. On peut d'ailleurs rapprocher les propos de M. Rocard de ceux, tenus le même jour, à Europe 1, de M. Edmond Maire, reprochant au gouvernement de n'avoir pas su faire apparaître *« les priorités sur le* thème qui lui est cher, et sur le thème qui lui est cher, et sur lesquel il a fondé son originalité : à savoir que le progrès social passe par un effort de rationalité économique. Mais il a peut-être omis de tenir compte d'un facteur essentiel dans toute stratégie politique : le facteur temps. Or, la recomposition du P.S. est à peine ébauchée...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *Les journées parlementaires du parti socialiste* auront lieu les 1er et 2 avril à l'Assemblée nationale. Ces journées, qui coïncideront avec la rentrée parlementaire, le vendredi 2 avril, seront précédées, mercredi 31 mars, d'une réunion du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Au cours de cette réunion, le groupe procédera au renouvellement de ses instances dirigeantes.

Une réunion du comité directeur du P.S. doit avoir lieu les 3 et 4 avril et un séminaire de réflexion de la direction du parti est prévu les 7 et 8 avril à Gouvieux (Oise).

Le R.P.R. veut conforter l'élargissement de son audience

Dès lundi soir, dans son bureau de l'Hôtel de Ville de Paris, entouré des principaux responsables du R.P.R., M. Jacques Chirac a tenu une première réunion de travail pour analyser les résultats des élections cantonales de la veille et, surtout, pour en tirer les leçons. On peut dire que ce 22 mars marque l'ouverture de la campagne électorale du R.P.R. pour les élections municipales et régionales du printemps 1983. En effet, les dirigeants gaullistes ont décidé de préparer sans désemparer les prochaines échéances électorales.

Le principe posé par M. Chirac et ses amis est celui d'une action unitaire de l'opposition puisque cette tactique s'est révélée particulièrement efficace lors de la consultation cantonale. Son application dépendra des modalités de la loi électorale dont la réforme est à l'étude. Si le gouvernement fait adopter par le Parlement un système proportionnel *fortement* atténué par une dose importante de scrutin majoritaire, comme l'intention lui en est parfois prêtée, le R.P.R. sera contraint de constituer avec l'U.D.F. et le C.N.I.P. des listes d'union. C'est là, en effet, le seul moyen permettant à l'opposition de recueillir dès le premier tour un nombre suffisant de sièges pour espérer conquérir la majorité dans les assemblées régionales ou dans les conseils municipaux. Si, en revanche, la dose de scrutin proportionnel est prédominante dans le régime électoral retenu, le R.P.R. et l'U.D.F. iront à la bataille en ordre séparé afin que chaque tendance recueille le plus de voix possible. Mais, dans ce cas, un « accord de gouvernement » sera au préalable signé et publié par les deux formations.

Cette stratégie, qui a déjà été évoquée au cours des réunions que tiennent régulièrement les amis de M. Chirac et ceux de M. Lecanuet, n'aurait soulevé aucune objection. Elle sera de nouveau discutée jeudi lors de la prochaine rencontre commune au niveau des secrétaires généraux de ces deux formations. Ainsi, et par la force des choses, c'est une tactique à géométrie variable que l'opposition est contrainte d'adopter pour le moment.

Cette incertitude ne retarde pas pour autant l'entrée en campagne du R.P.R. Dès le lendemain des fêtes de Pâques, M. Chirac réunira pour la première fois, le 20 avril, le nouveau conseil politique du mouvement, organisme d'une quarantaine de personnalités, qui siégera une fois par mois. Diverses campagnes destinées à développer l'implantation du R.P.R. vont être lancées dès le mois d'avril. Elles viseront les secteurs professionnels et les catégories sociales que le R.P.R. avait quelque peu négligées, mais auprès desquels il enregistrerait depuis peu une certaine audience, comme semblent l'indiquer les dernières élections cantonales.

Il s'agit, essentiellement, de l'université, à travers, à la fois, les milieux enseignants et étudiants, et des jeunes. Cette action concerne aussi les cadres et M. Jacques Chirac doit s'entretenir le 20 avril avec M. Jean Menu, président de la C.G.C., tandis que M. Pons a demandé à rencontrer les représentants des centrales ouvrières, la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. Un effort va être fait en direction des fonctionnaires après la création récente d'une délégation nationale à la fonction publique. Enfin, dans les milieux salariés, le mouvement va tenter de développer des « sections d'entreprise », ainsi que cela a été décidé lors du dernier comité central pour remplacer l'ancienne Action ouvrière et professionnelle.

De nouveaux notables

Parallèlement à ces actions ponctuelles, les gaullistes vont susciter des candidatures pour les prochaines élections.

Dans la composition des listes régionales ils ont décidé de faire figurer essentiellement des personnalités politiques connues dans leurs départements ou même d'audience nationale. Ils renoncent ainsi à privilégier les « socio-professionnels », comme ils l'avaient fait sans grand succès aux élections européennes de 1979.

Pour les élections municipales, priorité sera accordée aux personnalités ayant une audience locale ou possédant déjà des mandats communaux. Les élections cantonales ont à cet égard très sensiblement accru le vivier dans lequel le R.P.R. compte puiser ses candidats. Non seulement les nouveaux conseillers généraux seront incités à briguer un mandat municipal, mais aussi ceux qui, bien que battus, ont fait la preuve de leur implantation locale. Il s'agit pour les « chiraquiens » de faire naître une génération de « nouveaux notables ».

Le courant d'adhésions au R.P.R. (1), ses succès électoraux récents, poussent M. Bernard Pons à affirmer : « *Nous serons présents partout sur le terrain. Nous venons de démontrer notre capacité au niveau départemental. Ce sera la même chose au niveau communal et au niveau régional. Notre but est de faire la preuve que, comme dans les conseils généraux, la coalition socialo-communiste n'est plus majoritaire ni dans les régions ni dans les villes et les villages.* »

Le R.P.R. compte donner aux deux prochaines campagnes électorales un caractère national. Pour les municipales, affiches, slogans, thèmes généraux seront partout les mêmes, mais la conduite des opérations sur le terrain sera laissée aux candidats eux-mêmes.

Pour les régionales, M. Chirac a décidé de tenir dans chacune des vingt régions de vastes meetings et d'organiser deux grandes manifestations nationales à Paris puis dans la région en janvier et février 1983.

Des propositions nouvelles

Un des reproches principaux adressés au R.P.R., notamment de la part des socialistes, est d'avoir un comportement essentiellement négatif et de se contenter de critiquer l'action du gouvernement. A cela, les dirigeants du R.P.R. répondent que, lorsqu'il était lui-même dans l'opposition, le parti socialiste était divisé en tendances rivales et qu'il a dû attendre le congrès de Créteil, en janvier 1981, pour fixer ses propositions. Ils rappellent que, en octobre 1980, le mouvement avait présenté cent vingt propositions qui ont servi de base au programme de M. Chirac dans sa campagne présidentielle. Ils reconnaissent cependant la nécessité de s'adapter à la situation présente et d'actualiser leurs propositions.

Les commissions spécialisées du R.P.R., aidées par les réflexions du « Club 89 » et diverses autres contribution, sont en train d'établir des thèmes qui pourraient prendre la forme d'un document mis à jour régulièrement. On sait déjà par exemple que la dénationalisation est au programme du R.P.R., que sa réforme fiscale n'est pas celle de M. Fabius, que sa politique du logement n'est pas dans la loi Quilliot, mais qu'il n'est pas hostile à la réduction de la durée du travail, ni à la politique contractuelle.

Ces textes doivent donc comporter une critique des actions du gouvernement, mais surtout les propositions du R.P.R. y répondant. C'est ainsi que les « chiraquiens » comptent préciser à propos de chaque domaine traité par le pouvoir ce qu'ils pensent des réformes décidées, la solution qu'ils préconisent, les mesures qui leur semblent acceptables et celles qu'ils abrogeraient s'ils revenaient au pouvoir. Car c'est bien dans cette perspective qu'agissent déjà, moins d'un an après la victoire de la gauche, M. Jacques Chirac et ses amis.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Le R.P.R. affirme que les appels téléphoniques reçus à Paris et en province, au soir du 28 février, après la diffusion d'une émission de TF1, consacrée au R.P.R., dans le cadre de celles réservées aux partis politiques, comportaient 1 972 demandes d'adhésions.

La déclaration du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, a commenté, mardi 23 mars, les résultats des élections cantonales en ces termes :

« Le résultat des élections cantonales, qui voit l'avertissement du premier tour confirmé au second, doit être une occasion pour toute la gauche d'un examen sans complaisance ni faux fuyant. Nous aurions tort d'en faire reposer la seule explication sur les moyens de l'offensive de la droite. N'a-t-elle pas été battue en mai et en juin derniers, alors qu'elle disposait des mêmes moyens et d'une position plus forte encore ? Certes, par leur nature même, les élections cantonales ne constituaient pas un enjeu aussi décisif que les scrutins nationaux d'il y a dix mois. Cela a pu conduire certains de nos électeurs à une mobilisation insuffisante, aussi bien ceux qui estimaient ne pas avoir perçu les effets immédiats de la politique nouvelle que ceux qui redoutent l'ampleur et la rapidité du changement.

» C'est précisément dans cette contradiction entre électeurs qui avaient également aspiré à la victoire du président Mitterrand que réside la véritable explication des résultats des élections cantonales. En effet, après plus de vingt ans de conservatisme, aggravé tout au long de ces dernières années par les effets de la crise, la majorité présidentielle a dû faire face à la multiplication de revendications souvent légitimes mais particulières à telle catégorie ou à telle autre, tant elle se trouvait — par le vote des 10 mai et 21 juin — porteuse des intérêts.

» Or la situation du pays est difficile. Parce que, même si l'augmentation du chômage se ralentit, le nombre des chômeurs a franchi un seuil dangereux. Parce que même si l'inflation diminue, nos prix continuent à augmenter plus vite que ceux de nos voisins. La crise internationale s'amplifie et réduit dangereusement nos marges de manœuvre et d'initiative. Une telle situation ne permet pas de satisfaire en même temps toutes les aspirations. Certaines sont même contradictoires. Le pays doit en prendre conscience dans ses profondeurs. Il n'y a pas aujourd'hui d'autre langage qui soit à la fois d'espoir et de raison que celui qui consiste à le lui expliquer. En effet, il n'y a pas de changement sans solidarité, c'est-à-dire sans que, d'une manière ou d'une autre, chaque catégorie de Français puisse bénéficier du changement.

» Mais il n'y a pas de solidarité sans effort, c'est-à-dire sans une hiérarchisation des priorités qui ne pourront à l'évidence pas être les mêmes pour toutes les catégories sociales. Pour les plus défavorisées, il faut continuer et approfondir l'amélioration des conditions de vie et de travail. Pour tous, l'accent sera mis davantage sur le partage de la responsabilité, le temps choisi ou l'initiative. Ce qui est donc nécessaire pour poursuivre notre marche en avant, c'est un profond pacte social sur les objectifs de la transformation de notre société, inscrit dans la durée, équilibré selon les priorités du possible. Pour ce qui me concerne, je vois dans ce pacte pour le changement, par la solidarité et l'effort, à la fois la méthode et le contenu du renouveau de la planification. »

MISES AU POINT ET PRÉCISIONS

● INDRE-ET-LOIRE. — La composition du conseil général est la suivante : 1 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G. 1 U.D.F.-Rad., 4 U.D.F.-P.R., 3 R.P.R. et 1 apparenté, 15 modérés.

● RHONE. — Dans le commentaire accompagnant les résultats du second tour, il était mentionné que le R.P.R. a gagné « dix » sièges alors qu'au total le scrutin s'est soldé par le succès des candidats du R.P.R. dans sept cantons. Comme le seul de ses deux élus qui était renouvelable ne s'est pas représenté, et que le R.P.R. n'a pu conserver ce siège, le R.P.R. voit sa représentation au sein du conseil général passer de 2 + 1 apparenté à 8 + 1 apparenté, ce qui représente un gain de six sièges.

● VOSGES. — Après sa défaite dans le canton de Provenchères-sur-Save, M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat au travail manuel, a donné, mardi 23 mars, sa démission de président de l'U.D.F. des Vosges. Celle-ci a été acceptée par le bureau de cette organisation, réuni à Epinal. Le bureau a rendu un hommage *« à l'action tenace et désintéressée que M. Stoléru a menée pendant quatre ans dans les Vosges »* et lui a exprimé *« son sentiment de profond attachement et son amitié indéfectible »*. M. Pierre Alevèque, jusque-là, vice-président succède à M. Stoléru. — *(Corresp.)*

● YONNE. — M. Morisset, élu au deuxième tour dans le canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye, est U.D.F.-P.R. et non R.P.R. En conséquence le conseil général est composé de 6 P.C., 5 P.S., 1 M.R.G., 1 U.D.F.-C.D.S., 12 U.D.F.-P.R. (et non 11), 6 U.D.F., 3 R.P.R. (et non 4), 3 C.N.I.P. et 3 modérés.

M. Jean-Pierre Fourcade : l'opposition est capable de proposer un projet d'avenir

Au lendemain des élections cantonales, les clubs Perspectives et Réalités ont présenté les premières conclusions de travaux entrepris depuis le début de l'année par leurs différentes commissions nationales : politique, économie, entreprise, éducation, communication. Cette réflexion devrait conduire à l'élaboration d'un programme qui se veut *« l'ébauche d'une plate-forme de reprise du pouvoir par l'union des libéraux »* et qui sera soumis à l'approbation de la prochaine convention des clubs en octobre 1982.

Au terme de cette journée de réflexion, M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs, a souligné *« la nécessité pour l'opposition d'élaborer un projet de société qui réunira les Français lors des prochaines consultations électorales »*. Il a notamment déclaré : *« Contrairement aux insinuations des dirigeants socialistes, l'opposition dispose d'un système cohérent de valeurs. Elle est capable de proposer un projet d'avenir et des solutions immédiates aux difficultés de la société française. Encore faut-il que le gouvernement n'aggrave pas le chômage, la hausse des prix, la violence, le sectarisme, par des réformes de structures qui créent l'irréversible. »*

A partir du thème choisi pour leur prochaine convention nationale : « L'Etat confisqué : pour une réponse libérale », les commissions ont notamment entrepris de dénoncer *« la mainmise d'un parti unique sur l'appareil d'Etat »*, *« la confiscation systématique du pouvoir économique mis au service d'une politique vouée à l'échec »*, *« la désagrégation des relations sociales »*, *« la reprise de la guerre scolaire entre public et privé »*, *« le sectarisme idéologique et l'annexion culturelle »*.

Elles se sont efforcées d'établir une première série de propositions et de rappeler certains principes que résumait M. Fourcade en affirmant : *« La liberté procède du pluralisme, l'efficacité de la responsabilité, la solidarité n'est pas l'assistance, l'indépendance impose la puissance industrielle et la cohésion sociale. »*

Les incidents du canton de Cayenne-Nord-Est

Le tribunal administratif proclame réélu M. Bruné (R.P.R.)

Le tribunal administratif des Antilles et de la Guyane, siégeant mardi 23 mars à Cayenne, a procédé à l'examen des documents électoraux endommagés lors des incidents survenus dimanche soir au bureau centralisateur du canton de Cayenne-Nord-Est, incidents qui avaient empêché la proclamation des résultats du deuxième tour de scrutin (*le Monde* du 24 mars). Il a également entendu plusieurs témoignages dont celui du président de ce bureau, situé à l'annexe de la mairie, M. Albert Lecante, ancien président de l'Unité guyanaise (indépendantiste). En conclusion, le tribunal a proclamé réélu le conseiller sortant, M. Paulin Bruné, leader départemental du R.P.R., par 830 voix contre 825 à son adversaire, M. Antoine Karam, candidat du parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), principal allié local du P.S.

Cette décision — nous indique notre correspondant local — a été très mal accueillie par les militants du P.S.G., qui ont défilé nombreux dans les rues de Cayenne en criant que la justice avait été bafouée et en affirmant qu'ils empêcheraient certains conseillers de droite de venir siéger à Cayenne pour participer à l'élection du président de la nouvelle assemblée.

La réélection de M. Bruné place la majorité et l'opposition à égalité de sièges (huit contre huit), et M. Elie Castor (div. g.), député apparenté socialiste, président sortant, ne sera certainement pas reconduit dans cette fonction si tous les conseillers généraux sont présents mercredi, car, depuis le retrait de la vie politique de M. Jacques Lony (P.S.G.), âgé de soixante-seize ans, les doyens de l'assemblée font partie de l'opposition. Or le président, en cas d'égalité des suffrages, sera élu au bénéfice de l'âge. L'opposition fixera vraisemblablement son choix sur M. Paul Jean-Louis, conseiller R.P.R. de Maripasoula, né en 1925.

● *L'agence Tass* a relevé, lundi 22 mars, que les partis de gauche n'avaient pas réussi à *« rattraper le retard »* qu'ils avaient enregistré au premier tour des élections cantonales, malgré une certaine amélioration de leurs positions, au second tour. Dans une dépêche datée de Paris, Tass, qui ne signale pas le recul du P.C.F., présente le détail de la répartition des sièges entre les partis politiques et note que les *« forces de gauche ont perdu cent sièges par rapport aux cantonales précédentes. »* — *(A.F.P.)*

M. Olivier Stirn (U.D.F.) : échapper au système manichéen actuel

M. Olivier Stirn, député U.D.F. du Calvados, président du Mouvement social-démocrate et vice-président du parti radical, nous a déclaré :

« Personne ne conteste le sérieux revers politique que le pouvoir vient de subir puisqu'il apparaît qu'après une consultation très politisée, où le premier ministre lui-même avait engagé son autorité, la majorité a changé de camp.

» Une des conséquences en est le retour quasi-certain au scrutin proportionnel pour les prochaines échéances municipales, régionales et législatives.

» Il permettra d'échapper au système manichéen actuel de la division de la France en deux camps qui ne correspond ni à la réalité sociologique chère aux socialistes ni aux vœux profonds des Français.

» Au sein de chaque camp, les coalitions respecteront mieux les différences. Les communistes et les socialistes d'un côté, comme l'U.D.F. et le R.P.R. de l'autre, étaient tenus avec le scrutin majoritaire de gommer leurs divergences pour faciliter les reports de voix du deuxième tour. Désormais, les projets de société pourront, au contraire, être plus clairement définis, et les électeurs mieux informés. Les idées redeviendront plus importantes que les hommes.

» Enfin, le scrutin proportionnel redonnera au Centre des chances accrues. Avec le scrutin majoritaire, M. Mitterrand doit se rapprocher des communistes, comme M. Giscard d'Estaing était contraint de suivre les souhaits des conservateurs. Désormais, une large coalition sociale démocrate et libérale, répondant aux nécessités de l'heure et aux vœux de la majorité des Français, redeviendra possible.

» La vraie majorité est désormais présidentielle. Il est normal que le chef de l'Etat ne lie pas son sort aux élections législatives et conserve des possibilités de choix pendant tout son septennat. Le risque que la majorité présidentielle et la majorité parlementaire ne coïncident plus est moins sérieux alors et ne peut entraîner une crise institutionnelle. Il sera nécessaire cependant de trouver, comme en Allemagne fédérale, des modalités qui, en conservant une composante majoritaire, évitent à la fois l'éparpillement des voix et la multiplication des petits partis et permettent de dégager une majorité claire et représentative. »

M. PEYREFITTE (R.P.R. : la faiblesse fébrile.

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, député R.P.R. de Seine-et-Marne, a déclaré, mardi 23 mars, devant le « Club Figaro Magazine », qu'il est *« prêt à parier que la nouvelle majorité ne restera pas au pouvoir trente ans ni même trois ans (1). La légalité ne suffit pas pour gouverner. Il faut aussi l'approbation du peuple. Quand les citoyens estimeront que le gouvernement n'est plus légitime, il ne sera plus qu'un gouvernement en sursis. L'usure du pouvoir atteint déjà le nouveau régime. La force tranquille est devenue la faiblesse fébrile »*.

(1) N.D.L.R. : Lors des journées parlementaires de l'U.D.R. à Chamonix en 1970, M. Peyrefitte avait déclaré : *« Nous sommes là pour trente ans si nous ne faisons pas de bêtises. »* (*« Le Monde »* du 22 octobre 1970.)

Le président et ses trois premiers ministres

(Suite de la première page.)

Au contraire, sa mission était de diffuser l'esprit de l'enseigne accrochée à sa boutique (« A la solidarité ») afin que soient compensés et justifiés les efforts parfois lourds exigés des classes moyennes — les plus versatiles politiquement — en faveur d'un meilleur équilibre économique au sein de la nation.

Il n'est peut-être pas excessif de dire qu'elle avait en charge la propagande ou, si l'on veut user d'un mot moins déplaisant, la pédagogie socialiste ; que lui était demandée l'élaboration, à l'intention du pays tout entier, d'un nouveau système de valeurs, sinon de pensée, qui aurait réellement mis l'être humain au premier rang de tout.

Son action au regard de cette mission, ainsi que ses effets, ne peuvent assurément pas être évalués à la lumière des dernières semaines qui ont vu dégringoler sur ses épaules une injuste responsabilité ou, à tout le moins, une injuste culpabilité. Peut-on, par un mouvement contraire, espérer que le jugement porté sur son ministère en sera amélioré ? Que son sort politique en sera conforté en dépit de ce qu'on remarquait ici et là avant « l'affaire » ? Qu'elle bénéficiera de cette tradition de la V[e] République, aux termes de laquelle la stabilité ministérielle est garantie par la virulence des attaques ?

Ce n'est pas M. Defferre qui songerait à renoncer à une telle tradition. Car il n'y a pas, visiblement, que ses adversaires politiques (qu'ils se réfèrent à la bande magnétique Francisci, aux querelles avec les policiers ou même à la mort de René Lucet), pour s'interroger sur le ministre de l'intérieur.

Ses amis politiques auraient quelques raisons de manifester de l'amertume. Et sans doute ne s'en privent-ils pas, à l'abri des conversations assurées du secret, ou dans ce for intérieur que l'on partage de temps à autre avec des proches.

Les dominos

Il n'y aurait pas lieu d'ajouter au flot des commentaires sur le revers des cantonales si ces élections ne risquaient pas de commander le proche scrutin des municipales, puisqu'il n'est qu'à terme d'un an. Surtout lorsqu'on entend dire à gauche que la précédente majorité avait aussi perdu « ses » cantonales en 1976. Il n'est pas moins vrai qu'elle avait dans la foulée, douze mois plus tard, perdu aussi « ses » municipales.

Or, aujourd'hui, perdre des élections dites locales (sous réserve qu'il existe encore de notre temps un quelconque événement qui demeurerait purement local), c'est se soumettre à un jeu de dominos dont M. McNamara déplorait, pour d'autres lieux, et en d'autres circonstances, les conséquences perverses.

Il ne serait pas juste pour autant de faire reposer sur le ministre des élections la responsabilité de l'échec subi. Le ministre de l'intérieur ne pouvait à lui seul, aidé ou non du découpage électoral, soutenu ou non par les espoirs que feraient naître les lois de décentralisation, compenser les défaillances constatées, reconnues même, pour ce qui touche à la méthode du gouvernement.

Car c'est une étrange constatation, dix mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir, que l'on en soit encore à se demander si cette majorité, assurée, prétend-elle, de ses objectifs, s'est donné une méthode, et un discours sur la méthode.

Qu'il faille ou non incriminer la télévision, ou une presse écrite dans son ensemble effectivement défavorable, le débat ne saurait demeurer à cet endroit de la vie politique. Quand même la télévision, sous la poussée d'une vue partisane, serait contraire aux ambitions du gouvernement, il convient alors de trouver d'autres voies. Tout comme il convient de se demander si les défauts imputés à la presse ne proviennent pas aussi des insuffisances de ce qui est donné à transmettre.

Il revient donc au premier ministre de découvrir des voies nouvelles — ainsi que des projets qui, touchant peut-être moins au futur, lequel n'est pas promis à tous, calmeraient dans l'immédiat des impatiences que n'apaisent pas les certitudes d'un Eldorado lointain.

Les quarante et quelques ministres qui veillent sur la France sont tous plus ou moins porteurs d'un vaste projet, chacun pour ce qui le concerne. Mais, si l'on ose employer pareil vocabulaire, ils véhiculent plus de souci de l'investissement qu'ils ne se préoccupent des dividendes immédiats. Ils sont cependant bien nécessaires, ne serait-ce que dans l'ordre de la psychologie. D'autant que le discours collectif sur le futur n'est pas toujours symphonique.

La cohérence du discours, gage de la confiance, est-elle concevable, alors que les plaintes fusent de partout sur un *« premier ministre qui n'est pas un décideur »* et qui a réuni autour de lui à Matignon *« des cabinets ministériels qui ne communiquent pas entre eux ? »*

Or de telles appréciations, ainsi que d'autres tout aussi plaisantes pour l'intéressé, émanent de milieux qui non seulement sont au pouvoir, mais ne sont suspects d'aucune sympathie cachée ou refoulée pour le précédent régime. Comme les espoirs personnels de ces bavards sont à présent comblés, on est conduit à supposer que l'envie ne commande pas leurs propos, mais plutôt la crainte.

Cette crainte, qui peut la calmer, les relais majeurs n'ayant pas réussi, sinon le président de la République ? Qui, à sa place, compte tenu du système constitutionnel, peut raviver les ardeurs, rassurer les inquiets, conforter les hésitants, en un mot resserrer des rangs que l'on voit se clairsemer ?

Beaucoup ont craint que le pouvoir ait déjà suscité autour de M. Mitterrand cette infranchissable pépinière de courtisans, cette impénétrable conscience du bien-faire, si périlleuse pour ceux qui en sont les prétendus bénéficiaires.

L'échec des cantonales et l'analyse sévère qu'on lui prête à leur propos peuvent faire espérer qu'il n'en est rien et que les diffuseurs de nouvelles désagréables ne sont pas d'ores et déjà bannis ou exilés.

Tel celui qui, par exemple, dit, alors qu'on le sait bon économiste et politique avisé, y compris pour lui-même, que si les choix économiques sont opportuns, le discours sur la société civile est *« raté »*, ou bien *« absent »*. De fait, quant à la société civile, si chère qu'elle devrait être pour des âmes socialistes, il n'y a pas de quoi pavoiser.

Les terrains inondés

A visages découverts (qu'on y voie confiance ou provocation), des appelés demandent que le service national soit ramené à six mois. Quoi d'étonnant à cela ? N'est-ce pas la proposition numéro 105 du candidat Mitterrand ? *Il se peut que les conditions économiques interdisent qu'il y soit immédiatement donné satisfaction. Mais un tel rappel méritait-il les sanctions qui ont frappé de désormais incontestables naïfs ?*

A Chooz, les coups pleuvent de part et d'autre, manifestants et policiers mêlés, autour d'un site nucléaire. Cela peut à la rigueur se comprendre, sinon être excusé dans la férocité de l'action. Mais l'intolérable est atteint quand, toute action terminée, au moins pour les personnes arrêtées, l'organisation des brutalités prend place dans un local de police, comme ça, par esprit de tradition, peut-être ? ou par l'effet de la continuité de l'Etat ?

Les fichiers sont pour la gauche (et heureusement pas pour elle seule, Georges Pompidou l'a montré) un épouvantail. Leur interconnexion, plus encore, bien sûr. Pourquoi le ministre du budget la demande-t-elle contre les fraudeurs possibles de l'impôt sur la fortune dont on a toujours affirmé qu'il aurait une base déclarative ?

Plus grave : on attend toujours les textes d'application des contrats de solidarité, que le gouvernement tient pour essentiels dans sa lutte pour l'emploi. On attend. Dans plus d'une circonscription cantonale, les syndicats ouvriers ont fait leurs choux gras de ces défaillances. Pas les candidats de gauche.

Plus préoccupant : le 6 avril, s'ouvrira la session de printemps du Parlement ; celui-ci voit inscrit à son ordre du jour nombre de projets de loi importants, mais dont il connaît d'autant moins le contenu réel que le conseil des ministres ne les a pas encore tous examinés.

Plus étonnant : les intempéries survenues dans un département de l'Ouest empêchent la récolte mécanisée du fourrage, dont les semailles ont déjà été retardés pour les mêmes causes naturelles. C'est la population, autorités en tête, qui s'y emploie, à la main. Ces autorités demandent le secours de l'armée. Celle-ci, ne se montrant que quinze jours après, promet de rester quinze jours de plus — le travail ayant, bien sûr, été achevé entre-temps. Simultanément, des secours financiers avaient été demandés et promis. On les attend encore. Commentaire local : sous Giscard, l'argent serait venu, et avant les cantonales.

Plus quotidien, mais tellement significatif ! La télévision montre, voici quelques semaines, une femme sans abri, à qui l'on ne saurait pas même faire le grief de n'être pas française. A-t-on seulement l'idée, fût-ce par démagogie, de dépêcher, puisqu'il n'en aurait pas eu l'initiative, un officiel de haut rang ? Un officiel qui répondrait publiquement à cette requête publique et publiquement soutenue ? Nenni ! Chacun s'engonce dans ses charentaises.

Des faits insignifiants ? Jusqu'au jour où leur addition les lavera, rassemblés, de leur insignifiance.

M. Mitterrand apparemment ne méconnaît rien de ces symboles, lui qui avait su avec ce « monopole du cœur » que lui disputait son prédécesseur, aller sur le terrain des inondations, en Gironde et dans le Mâconnais, il y a peu de mois. Quand l'a-t-on revu ? Les terrains inondés, au sens figuré, ce n'est pas ce qui manque dans un pays où les semi-pauvres, quoi qu'on pense, le disputent aux mal-aisés. Y voit-on beaucoup le président à qui tout se ramène ?

Au formidable moment, pour les socialistes, des législatives, nombre de commentateurs avaient ironisé sur les futurs battus qui, choisissant de briller à Paris, seraient défaits dans leur circonscription qu'ils auraient négligée.

La remarque vaut, toute chose égale, pour le chef de l'Etat. Depuis son entrée en fonctions, le 21 mai 1981, il s'est une fois rendu en visite officielle dans son propre pays. Après les départements lorrains, objet de sa première sollicitude, une seconde visite est annoncée pour le Limousin en mai. Durant ces dix mois, il a effectué dix voyages à l'étranger, y compris son aller et retour de Washington. Aurait-il tant courtisé la France qu'il veuille maintenant s'en détacher ?

On avait cédé avant lui au mirage du prestige étranger, au « complexe des tapis rouges », comme on l'entend dire. On sait ce qui s'est produit, bien avant le congé officiel signifié précisément voilà dix mois

Certes le francocentrisme est détestable, et même périlleux. Mais il ne faut pas non plus oublier que, pour un président de la République, sa circonscription, c'est le pays tout entier. Et qu'à trop la négliger, on en vient aux cantonales. En attendant mieux, y compris les repentirs tardifs quand toute perte est consommée, avant le terme régulier de l'examen de passage.

PHILIPPE BOUCHER.

Le Monde

société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les gros sacs de M. Discepolo

« *Moi, un passeur de capitaux ?* dit M. Jacques Discepolo, la main sur sa cravate éclatante, *il aurait fallu que je sorte d'un asile d'aliénés !* » Et d'invoquer les revenus confortables que lui rapportait la société Cefigeco, petite mais prospère officine spécialisée dans la commercialisation des métaux précieux où il était actionnaire majoritaire, ayant pignon 6, rue de la Bourse à Paris. Revenus que complétaient ceux non moins confortables d'une brasserie de Marseille tenue par sa compagne. Et de menacer d'inscription de faux les procès-verbaux dressés par les agents des douanes qui ont causé sa perte à force de le filer, à l'automne 1981, dans les rues de Paris et de constater de bien étranges manèges. C'est qu'ils sont au dossier ces funestes rapports. Ce qu'on y lit est singulier.

Que ce soit le 28 septembre, le 2 octobre, le 7 octobre et, pour finir, les 27 et 28 novembre, les limiers de la douane ont chaque fois vu M. Discepolo sortir de son officine avec un gros sac en plastique, monter dans sa voiture, se rendre une fois avenue George-V, une autre avenue Marceau, une autre encore rue Scribe et, à chaque coup, s'arrêter pour faire monter un passager mystérieux qui, quelques instants plus tard, quittait le véhicule avec le fameux sac pour le passer à un autre larron. « *La belle affaire*, dit M. Discepolo. *le sac ! Il contenait du linge à laver. Comme je suis célibataire et que je ne suis pas la mère Denis...* » Mais ce linge, qui le lavait ? M. Discepolo, galant homme dans sa soixantaine de bon aloi, ne répondra pas : « *Une dame, M le président. Vous comprendrez que cela me gêne de livrer son nom.* »

Jusque-là, la cause paraît plaidable. Le casier judiciaire de M. Discepolo est vierge, bien qu'Interpol parle à son sujet de proxénétisme en Italie. Mais les douaniers ont suivi plus avant la route des sacs Par deux fois, ils ont pu découvrir ce qu'ils contenaient Ce fut d'abord, le 7 octobre, dans le Jura, à un poste de frontière franco-suisse, où ils dénichèrent, après six heures de prospections, une cache aménagée dans le réservoir d'essence d'une R 20 et contenant 2 869 000 F en billets de 500 F Le conducteur de la R 20, Severino Albani, déféré au parquet de Lons-le-Saunier, attend là-bas d'être jugé. Mais ce fut aussi, le 28 novembre, à Paris cette fois, l'interpellation immédiate de M. Lucio Fumi, au moment même où il ressortait de la voiture de M. Discepolo avec un autre sac garni, lui, de 1 200 000 F M. Fumi, comme M. Albani, est italien. Au regard du code des douanes, cela suffisait : règlement irrégulier entre un résident et un non-résident. C'est cela donc et seulement cela qui occupait, mardi 23 mars, la onzième chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par M. Pierre Cullé. Un flagrant délit en somme.

« *Pas flagrant du tout*, proteste M. Discepolo. *A l'heure où les douaniers prétendent avoir vu M. Fumi sortir de ma voiture, j'étais à mon officine rue de la Bourse Et puis ces sacs que les douaniers me voient toujours sortir, ils ne les ont jamais vus entrer rue de la Bourse.* »

L'ennui, c'est que M. Fumi, qui a appris le français depuis qu'il est en prison et qui raconte qu'il aurait agi sans penser à mal, pour rendre service à un ami yougoslave, a reconnu « à 80 % » M. Discepolo comme étant l'homme qui lui remit le sac. C'est encore que M. Fumi avait reçu pour consigne de son ami de se rendre précisément au siège de la société Cefigeco.

Petite affaire alors dans la mesure où 1 200 000 francs pourrait paraître goutte d'eau. « *Ni petite ni grande*, dira Mᵉ Jean Sialelli, partie civile pour l'administration des douanes. *Nous sommes simplement en présence de trafiquants de droit commun de la plus simple et de la plus banale espèce.* »

Banquiers et bandits

Mais, à l'heure du réquisitoire, M. Don Joseph Graziani livrera une tout autre proposition. Des isolés Discepolo, Fumi, Albani ? Pas du tout. M. Graziani pense que « *si les douaniers les ont mis sous surveillance, c'est qu'ils ont eu des renseignements. Quant à l'origine des fonds, je pense qu'il n'y en a qu'une seule de possible et c'est celle d'une banque On me dira, on m'a dit déjà qu'une banque n'aurait pas eu recours à des gens comme eux Ce n'est pas mon avis. Je suis convaincu, au contraire, que des opérations comme celle-ci, les banques en font. Il n'y a qu'à, pour elles, téléphoner à certains numéros pour être assurées que le nécessaire sera fait. Des intermédiaires de ce genre présentent tous les avantages. D'abord, personne ne songera à faire le rapprochement entre eux et un établissement bancaire, ensuite, parce qu'on sait qu'ils accepteront le risque, qu'ils seront capables d'exécuter honnêtement le contrat ; enfin, parce qu'on est assuré de leur silence.* »

Bref, M. Graziani n'a pas cherché l'euphémisme. Il a bel et bien dit : « *Lien entre la haute finance et le banditisme.* »

Opinion personnelle, a-t-il tenu à préciser, mais qui le conduit à requérir trois ans de prison contre M. Discepolo et deux ans contre M. Fumi, bien entendu sans sursis.

Il y avait dans l'affaire un troisième inculpé, Mme Françoise Tisseron, gérante de la Cefigeco. Elle aussi était détenue, en dépit d'un certificat médical du médecin des prisons de Fleury-Mérogis qui déclarait que son état de santé est incompatible avec la détention A l'audience, c'est à peine si l'on en parla. Et, comme elle fut victime d'un malaise sérieux, son avocat, Mᵉ Charles Libman, demanda au tribunal de lui accorder enfin cette liberté. Ainsi fut fait sans que personne n'y trouve à redire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CORRESPONDANCE

La mort de Cindy

Mᵉ Gérard Chautemps, avocat au barreau de Tours, nous écrit à propos du procès du docteur Guy Corbineau, accusé d'homicide involontaire après la mort le 24 décembre 1977, de la petite Cindy Antigny, à la Clinique du parc à Chambray-les-Tours :

« Dans votre édition du 11 mars, un article paru sous le titre « Le procès à Tours d'un diagnostic à distance » me met personnellement en cause avec légèreté en invoquant « *des pressions exercées sur mon épouse, appartenant au corps médical* » pour justifier mon renoncement à défendre Mme Antigny.

Tout d'abord, je crois devoir vous préciser que, ne m'étant pas entretenu avec votre journaliste du fond de cette affaire, je n'ai pu être à l'origine de ces déclarations.

Au surplus, s'il est exact que ma femme exerce une profession médicale, je n'ai pas pour l'habitude de renoncer à défendre une cause dès lors qu'elle est légitime, et ce qu'elles qu'en puissent être les conséquences.

Par contre, il est vrai que j'ai demandé à la famille Antigny de faire choix au cours de la procédure d'un autre conseil pour des raisons déontologiques et morales que je me fais un devoir de respecter et sur lesquelles je n'ai pas à me justifier

En outre, il m'apparaît parfaitement gratuit et injustifié d'affirmer que mon épouse fut victime de pressions, dont j'imaginerais d'ailleurs mal la teneur

[**Effectivement, ce n'est pas Mᵉ Chautemps qui nous a informé des raisons pour lesquelles il avait renoncé à défendre la famille Antigny. Nous n'en maintenons pas moins ce qui a été écrit à propos de ces raisons que Mᵉ Chautemps n'explique pas. — M. B.-R.**]

● *Orson Welles* a été débouté par M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, le 19 mars, de l'action en référé qu'il avait chargé Mᵉ Jacques Kam d'engager, afin de demander la saisie d'un livre de son ex-ami Maurice Bessy.

SCIENCES

LE VOL DE LA NAVETTE SPATIALE

Petits ennuis sans gravité

A raison de seize tours par vingt-quatre heures, la navette spatiale américaine poursuit son vol autour de la Terre. Les deux astronautes, Jack Lousma et Gordon Fullerton, ont connu quelques petits ennuis, mais qui ne semblent pas devoir remettre profondément en cause le plan de vol. Le retour sur Terre reste prévu pour la soirée du lundi 29 mars.

Ennuis physiologiques d'abord. Presque tous les hommes de l'espace ont eu quelques nausées pendant leur période d'adaptation à l'apesanteur, mais Jack Lousma semble particulièrement sensible au mal de l'espace. Il en avait déjà souffert lors de sa première mission spatiale, en 1973, à bord du laboratoire Skylab. Quelques médicaments ont fait disparaître les nausées dès lundi soir. Mais la nuit n'a pas été bonne pour Jack Lousma. Il a été plusieurs fois réveillé par de la « friture » dans ses écouteurs — Gordon Fullerton avait débranché les siens. On soupçonne fortement que ces bruits parasites résultent d'interférences radio produites par des radars soviétiques qui suivraient la navette lorsqu'elle passe près des frontières ou qu'elle survole l'U.R.S.S.

Ennuis matériels ensuite. Des tuiles de silice se sont détachées du revêtement au décollage — sans doute heurtées par des glaçons qui se seraient formés sur le grand réservoir d'hydrogène et d'oxygène liquides. Trente-sept tuiles se seraient détachées sur le dessus du nez de la navette. Cela n'effecte pas la sérénité des contrôleurs du vol, cette région n'étant pas soumise à de très forts échauffements lors de la rentrée dans l'atmosphère.

D'autres petits ennuis sont une conséquence de la décision prise de tester le contrôle thermique en pointant la queue de la navette sur le soleil ce qui a porté pendant une trentaine d'heures les zones exposées à plus de 120° Celsius, tandis que d'autres régions étaient maintenues à — 150°. Il en est résulté le blocage d'un clapet indispensable à la manœuvre des portes de la soute. Aussi a-t-on prévu une « opération barbecue » pendant laquelle la navette tourne lentement sur elle-même et expose toute sa surface aux bienfaisants rayons solaires.

Les ennuis les plus gênants viennent d'un disjoncteur qui a mis hors service trois caméras dont deux sont fixées au bras télémanipulateur construit par le Canada. Les astronautes ont tenté de réparer la panne, mais sans succès. Cela pourrait interdire la réalisation d'une des expériences scientifiques prévues : l'étude des modifications apportées à l'environnement spatial par les gaz et poussières qui s'échappent de la navette. Les autres expériences se déroulent apparemment bien, notamment la production d'urokinase — une enzyme fabriquée par des cellules de rein humain, utile parce qu'elle dissout les caillots de sang, et qui semble bien plus facile à isoler en apesanteur que sur Terre Et aucun ennui n'est signalé en provenance de la palette du Spacelab — fabriquée par l'Agence spatiale européenne, — qui est placée dans la soute et qui supporte et alimente en énergie certaines des expériences.

Toutes ces petites difficultés ont finalement valu à l'équipage une journée de mardi épuisante et l'on prévoyait de réduire quelque peu son activité ce mercredi pour lui éviter une trop grande fatigue.

ÉDUCATION

LA NÉGOCIATION SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le Syndicat national des instituteurs est favorable à un assouplissement de la carte scolaire

Une délégation du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (S.N.I.-P.E.G.C.) a présenté, mardi 23 mars, à M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, les propositions de cette organisation en vue de « *la constitution d'un grand service public, unifié et laïc d'éducation* ».

Le S.N.I.-P.E.G.C. est favorable à l'élaboration « *le plus rapidement possible* », d'une « *loi cadre* » ou « *loi-programme* » qui définisse en termes généraux les perspectives d'avenir de l'ensemble du système éducatif. Dans l'immédiat, M. Guy Georges, secrétaire général du syndicat, estime que le gouvernement va être confronté à « *deux moments de vérité* ». D'abord, « *le projet de loi qui précisera les compétences dans le cadre de la loi de décentralisation : l'Etat ne peut décentraliser le service d'éducation sans s'être engagé au préalable sur le principe de son unification* » Ensuite, la prochaine rentrée scolaire en ses aspects budgétaires : « *Les retards se sont accumulés*, affirme M. Georges. *Nous n'acceptons pas que la préparation du budget 1983 reproduise celle du budget 1982* ».

En clair, le syndicat s'oppose à ce que la progression en pourcentage des dépenses allouées à l'enseignement privé sous contrat soit supérieure à celle des fonds attribués au service public. Le S.N.I.-P.E.G.C. fait de ce renversement de tendance un test : « *Il faut un retour dans les dépenses de l'Etat à la priorité absolue en faveur de l'éducation nationale* », précise M. Guy Georges, qui affirme que son organisation « *ne pourrait pas ne pas agir* » contre des dispositions contraires.

Cependant, cette fermeté du syndicat le plus identifié au « combat laïc » s'accompagne de quelques évolutions. Le SNI-P.E.G.C. tend, en effet, à s'inscrire en termes positifs dans la discussion ouverte par M. Savary sur l'intégratino de l'enseignement privé à un service public « rénové ». Ainsi s'inquiète-t-il du sort des personnels des établissements privés : « *La démarche d'intégration devrait s'attacher à intégrer aussi les situations des personnels (...). Ils devraient pouvoir bénéficier des mêmes avantages, mais aussi des mêmes garanties.* » Car, actuellement, ajoute M. Guy Georges, « *ils ne sont pas libres dès lors qu'ils sont obligés de répondre à certains critères qui touchent à leur vie personnelle pour leur recrutement* ». Le SNI-P.E.G.C. leur lance donc un appel à le rejoindre dans sa lutte « *pour leur propre liberté personnelle* ».

Mais, surtout, le syndicat se déclare favorable à un aménagement des « *secteurs scolaires* » — les zones de recrutement géographique des collèges — « *en vue de leur assouplissement* ». « *Dès lors qu'ils sont trop contraignants, ils portent préjudice au fonctionnement de l'école*, déclare M. Guy Georges (...). *Des commissions ad hoc pourraient équilibrer la rationalisation des dépenses et la liberté des parents d'inscrire leurs enfants dans tel ou tel établissement* ». Ainsi, tout en refusant catégoriquement le « *caractère propre* » accordé aux établissements privés — qualifié d'« *ubuesque* », — le SNI-P.E.G.C. accepte d'envisager une remise en cause d'une carte scolaire jugée trop rigoureuse, d'introduire une diversité au sein du service public et de favoriser une liberté de choix des familles. C'est une évolution notable, puisque, de l'avis de son secrétaire général, c'est la « *première fois* » qu'il développe si nettement cette position.

L'ébauche d'un compromis

Le SNI-P.E.G.C. ne s'est pas contenté de rappeler à M. Savary ses positions laïques traditionnelles. Insensiblement, il avance sur le chemin des compromis nécessaires.

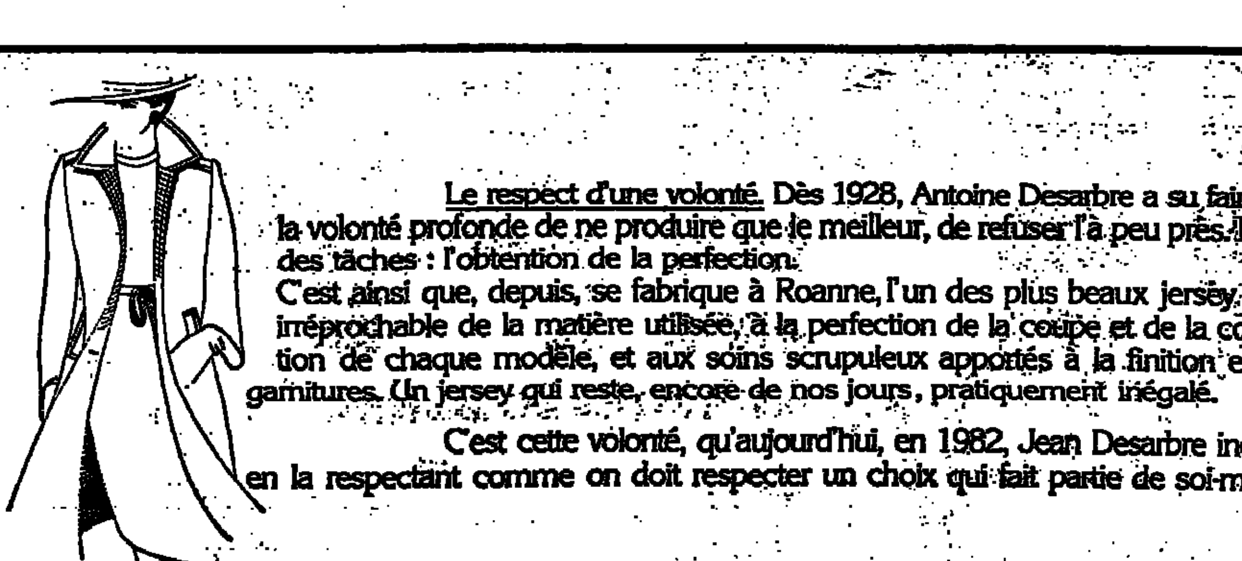
La question de la carte scolaire n'est, en effet, guère seconde. Plus que la liberté de conscience, c'est la liberté de choix qui fait l'unité des parents d'élèves de l'enseignement privé. Privilège qui, indéniablement, dans la concurrence entre secteur public et secteur privé, défavorise le premier, soumis aux contraintes de « secteurs » et de « districts » scolaires de recrutement, tandis que le second peut aller « pêcher » où bon lui semble C'est cette situation inégale qui explique l'identification de la cause de l'enseignement privé au « droit des usagers », *à cette exigence nouvelle des* « consommateurs d'école » *(1), qui souhaitent une institution plus diverse le choix à la carte plutôt que le menu unique.*

Pourtant traditionnellement attaché à l'unité du service public, le SNI-P.E.G.C accepte donc de s'engager sur ce terrain. Evolution que l'on peut lier aux satisfactions récemment obtenues par ce syndicat, tant pour la « revalorisation » *des instituteurs qu'avec les orientations récemment annoncées par le ministre sur la formation des enseignants Peu importe, en fin de compte, qu'elle puisse paraître de circonstance L'essentiel est qu'une hypothèque — la résistance du SNI-P.E.G.C. — dans la stratégie de négociations de M. Savary avec les responsables de l'enseignement catholique soit ainsi levée. S'ébauche alors de plus en plus précisément, un scénario d'intégration du privé au public : une sorte de nationalisation dans la concurrence où l'exigence de choix des familles, que semble satisfaire l'enseignement privé, serait prise en compte par le nouveau service public Tout le problème est que ce « laisser-choisir » ne se ramène pas au « laissez-faire » . au libre jeu d'inégalités, sociales et culturelles entre familles.*

EDWY PLENEL.

(1) Robert Ballion, les Consommateurs d'école, Stock-Pernoud, 1982, 69 F.

(*Publicité*)





POINT DE VUE — *A PROPOS DE M. ATTALI ET DE L'EUTHANASIE*

Les chemins du déshonneur

par Jacques ROBIN (*)

CEUX qui ont eu le privilège de travailler auprès de Robert Debré ont appris la rigueur de la pensée : peser les faits auxquels on se heurte, combattre dans la clarté les idées qui ne sont pas les vôtres ; au soir de la vie, il peut écrire *l'Honneur de vivre.*

« L'affaire » qui entoure les déclarations de Jacques Attali sur l'euthanasie (*le Monde* du 13 mars) nous entraîne, hélas ! sur les chemins du déshonneur.

Qu'en est-il ? Dans une interview donnée il y a plus d'un an pour le livre de Michel Salomon *L'Avenir de la vie* (1) aux côtés de dix-neuf autres interviews (dont ceux de Jean Bernard, d'Ilya Prigorine, de René Dubos, de Jonas Salk...), Jacques Attali répond d'abord à une question, puis à une affirmation qui touchent l'espérance de vie et l'euthanasie — « Est-il possible et souhaitable de vivre cent vingt ans ? » : « Le monde à venir, libéral ou socialiste, aura besoin d'une morale biologique, de se créer une éthique du clonage ou de l'euthanasie, par exemple. »

En réponse, Attali explique qu'à son avis la logique du système marchand condamne les vieillards soit à rester solvables, soit à subir l'euthanasie de fait ; il souligne ensuite que les deux tiers des dépenses de santé étant concentrées dans les derniers mois de la vie, la nature même de la société capitaliste la pousse à ne plus rechercher l'espérance de vie, mais la seule durée de vie sans maladie ; il souligne enfin que l'acharnement gérontologique (qu'il assimile à l'acharnement thérapeutique) masque les vrais problèmes de santé publique, qui, dans l'état actuel des choses conduisent à une véritable euthanasie pour les classes les plus laborieuses.

A l'affirmation de l'interviewer, Attali répond que, la liberté fondamentale, c'est le droit au suicide ; il indique que, en régime socialiste de complète liberté, l'euthanasie sera reconnue ; il ajoute que l'évolution actuelle de la société marchande conduira inévitablement, elle aussi, à éliminer la vie par des procédés techniques lorsque cette vie s'avérera trop insupportable ou économiquement trop coûteuse.

On peut contester de telles déclarations, regretter un style trop dense qui contraint le lecteur à une grande attention ; c'est cela, la liberté d'expression.

Mais que voyons-nous ? Des journaux orchestrer une campagne de dénonciation contre Jacques Attali, un an après la parution de ce livre ! Des titres fallacieux apparaissent dans la presse : « Attali veut sa solution finale. » *(Minute).* « *Va-t-on supprimer les vieux ?* » *(UNAS, [Union nationale des assurés sociaux].) Cette dernière officine conseille de plus aux médecins de placarder un tract dans leur salle d'attente, dans lequel Attali est dénoncé comme un fossoyeur de vieillards.*

Certes, certains groupes extrémistes de droite nous ont déjà appris qu'ils égalent en fourberie les pires traditions staliniennes. Mais, lorsque des amalgames savants, des truquages, des coupures, apparaissent dans les journaux, comme ceux du groupe du Figaro, on est pris de nausée et de vertige. Jugeons-en : le *Figaro Magazine associe les projets de retraite anticipée proposés par le gouvernement avec l'interview d'Attali pour démontrer que le pouvoir socialiste entend organiser ainsi la mort sociale de* « centaines de milliers » de Français âgés !

Le Figaro, sous la plume de Pierre Gaxotte, affirme, en bas d'article, que Jacques Attali propose de supprimer les vieillards de soixante-soixante-cinq ans ! ; Devant cette outrance, un nouvel article est conçu, qui titre : « *Attali, prophète de l'euthanasie* » et mélange avec perfidie le marxisme, le droit de mort, Staline et Attali.

On ne peut accepter non plus que le *Quotidien du médecin* ose, sous prétexte de rendre ses lecteurs bons juges, reproduire dans son intégralité le tract honteux de l'UNAS et de couper les textes de base incriminés, en oubliant la réponse sur la morale biologique, qui éclaire tout lecteur attentif sur le contenu de la pensée d'Attali.

Quelle glissade ! Faut-il donc que cette frange de l'opposition (qui se désigne, ô ironie du sort, sous le vocable de « *libérale* ») soit aveuglée par l'idéologie anti-socialiste pour en arriver à de tels excès !

Nous aurions dû craindre cette déviation il y a quelque temps, en constatant les ambiguïtés de la campagne sur la suppression du secteur hospitalier privé. Alors avait affleuré l'image du recours à la mémoire de Robert Debré pour défendre ce secteur privé. Or cela est faux, il a suffi de confronter nos notes et nos souvenirs à ceux de personnages incorruptibles comme Jean Dausset et Poignand pour affirmer que Robert Debré avait montré une hostilité totale à la mise en place d'un secteur privé à l'hôpital : nous lui avions arraché cette « *concession* », en arguant que l'exemple du confort déteindrait peu à peu sur le reste du service et, surtout, en plaidant la nécessité de compenser la situation des médecins déjà installés qui rejoindraient le plein temps à l'hôpital.

Ainsi la fraction réactionnaire du corps médical avait déjà tenté de « *tricher* » en se réfugiant derrière l'ombre du père de la réforme hospitalière.

Avec *l'« affaire »* Attali, il n'existe plus de retenue. Les vieux démons de la calomnie, du racisme, de l'antisémitisme caché, se donnent libre cours.

Le déshonneur est encore plus grave, lorsqu'on prend connaissance des enquêtes qui montrent l'agonie froide et lente de tant de vieillards abandonnés par leur familles dans des mouroirs qui ne disent pas leur nom. Avons-nous donc tant de honte de cette mort lente que nous faisons subir aux personnes âgées pour rechercher un bouc émissaire qui puisse donner bonne conscience à ces comportements des plus équivoques ?

(*) Médecin, ancien membre du Comité interministériel Robert Debré.

(1) Éditions Seghers.

DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

Les problèmes politiques et médicaux de «la Sainte-Victoire »

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence — Installé sur les hauteurs d'Aix-en-Provence, au Pey Blanc, l'institut La Sainte-Victoire est un bel établissement. Institut privé à caractère sanitaire, il est la propriété de la famille Salvini. Mme Salvini en est le P.-D.G. et le docteur André Salvini, son mari, le médecin-directeur. « La Sainte-Victoire » peut accueillir une centaine d'enfants, emploie 55 personnes et depuis 1968 est habilitée à recevoir des garçons et des filles atteints de rhumatisme articulaire aigu, de cardiopathie ou de néphrite aiguë. Entreprise florissante (1) depuis sa création, l'établissement connaît depuis quelques mois d'importantes difficultés.

L'an dernier, après un rapport d'inspection aux conclusions très défavorables, l'éducation nationale retire du Pey Blanc les trois instituteurs qui dispensaient l'enseignement aux enfants. Première alerte. Elle sera suivie, en novembre, d'un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui n'a pas encore été rendu public. Sans qu'on puisse conclure à une relation de cause à effet, depuis le début de 1982, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) n'a accordé aucune autorisation à l'établissement pour l'accueil d'« enfants » de plus de dix-huit ans à titre dérogatoire. Cette mesure a brutalement fait chuter l'effectif du Pey Blanc. En 1981, en effet, sur les 74 garçons et filles présents, 35, avaient plus de dix-huit ans, 22 plus de vingt ans, et deux plus de vingt-cinq ans. Une situation irrégulière même si, depuis 1974, une « tolérance » voulait que le Pey Blanc puisse garder des « enfants » jusqu'à vingt ans, dans la mesure où ils étaient engagés dans une formation professionnelle aboutissant à un C.A.P. Irrégularités jusque dans la durée de séjour des pensionnaires. Alors que celle-ci ne peut au maximum excéder dix mois (avec possibilité de dérogation sur avis motivé du médecin-directeur), en 1981, près de vingt enfants étaient au Pey Blanc depuis plus de sept ans. Le rapport de l'IGAS a été communiqué au docteur Salvini, qui a produit un mémoire en réponse. Ces documents, précise-t-on à la DDASS des Bouches-du-Rhône, sont aujourd'hui à l'étude au ministère de la santé. A Marseille, on attend de connaître la décision ministérielle.

Depuis quelques semaines, à Aix, l'affaire suscite de violentes polémiques, que ne peuvent expliquer les seules infractions réglementaires. C'est qu'au Pey Blanc médecine et politique se trouvent étroitement mêlées. La médecine : les importantes difficultés de recrutement auxquelles doivent faire face les instituts du type de « la Sainte-Victoire ». La disparition progressive de certaines affections cardiaques, le développement des techniques chirurgicales et la tendance actuelle à ne plus séparer l'enfant de son contexte familial font que, désormais, ces instituts sont de plus en plus contraints à ne prendre en charge que des cas sociaux « recrutés » dans les départements d'outre-mer ou à l'étranger. Difficultés parfois insurmontables : en avril 1980, par exemple, le centre aixois Paul-Cézanne, d'une capacité équivalente à cellede « la Sainte-Victoire » fermait ses portes.

Une cabale ?

La politique enfin. Le docteur Salvini n'en fait pas mystère : il est l'un des plus chaud partisans locaux de l'ancienne majorité. Il a été de toutes les batailles « *sans*, précise-t-il, *jamais en tirer un quelconque bénéfice* ». Président ou membre des comités de soutien électoraux de M. Alain Joissains (U.D.F., mod.), maire d'Aix-en-Provence, de M. Jean-Pierre de Peretti, conseiller général, de Mme Simone Veil ou de M. Valéry Giscard d'Estaing, il tient à souligner son profond attachement aux institutions républicaines. Il manifeste aussi « *le plus grand respect* » pour M. Jack Ralite, ministre de la santé.

La cabale — puisque cabale il y a, — selon lui, est « *née localement dans les milieux C.G.T. et C.F.D.T.* » Elle a surtout été alimentée par deux récents décès de pensionnaires de « la Sainte-Victoire » survenus dans des circonstances mal définies. Un homme de vingt-trois ans, en mai 1981, une femme du même âge, le 27 février dernier, alors que la dérogation d'âge avait été refusée quelque temps auparavant par la DDASS. Dans les deux cas, le directeur départemental de la DDASS dut intervenir auprès du docteur Salvini pour que le décès soit officiellement notifié.

Soutenu par les syndiqués F.O. de son établissement, le docteur Salvini est prêt à se battre. « *J'ai la municipalité d'Aix derrière moi* », précise-t-il. Se battre contre les journaux : il a déjà porté plainte en diffamation contre un hebdomadaire aixois, *la Provence libérée*, contre l'éducation nationale, qui a retiré ses enseignants, dénonçant ainsi le contrat qui la liait à « la Sainte-Victoire », contre les auteurs des graffiti qui barbouillent les murs de l'institut. Persuadé qu'il saura encore faire jouer son réseau médical et politique d'amis et de soutiens, il est confiant dans l'avenir, certain qu'un « *terrain d'entente* » pourra être trouvé.

A la DDASS, on a déjà réfuté toutes les propositions de transformation qui ont déjà pu être avancées afin de rendre réglementairement viable une structure caduque. On ne cache pas non plus ne jamais avoir véritablement eu de pouvoir de décision. Pour les dérogations d'âge, par exemple, la structure départementale jouait surtout le rôle de « courroie de transmission » appliquant des décisions prises « plus haut ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Le prix de journée est à l'institut d'environ 438 F, versés soit par la caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône, soit par les caisses des départements ou des pays dont sont originaires les pensionnaires.



UN RACCOURCI POUR L'IRLANDE
Un nouveau bateau depuis Roscoff, pour aborder Cork, au sud de l'île, à la conquête de l'Ouest. Plus grand. Plus beau. Plus confortable. Plus rapide. Vos vacances irlandaises commencent dès votre montée à bord. En fait, ce voyage avec Brittany Ferries s'apparente plus à une petite croisière qu'à une simple traversée. Et puis, vous verrez, l'Irlande c'est différent.
brittany ferries
Toutes agences de voyages.
CORK
ROSCOFF
FAITES TRAVERSER VOTRE VOITURE POUR MOITIÉ PRIX. OU MÊME POUR RIEN.
En 1982, les automobilistes peuvent bénéficier de deux promotions spéciales pour leur voiture. Pour savoir comment, demandez la brochure Brittany Ferries. Elle est gratuite.
Retournez ce bon à Brittany Ferries, BP 72, 29211 Roscoff. Tél. (98) 69.07.20
Nom
Adresse
82.16.0

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LE NOUVEAU FILM DE JACQUES RIVETTE

Sur le pont du Nord un bal y est donné

Le cinéma a retrouvé la faveur du public aux dépens, paraît-il, de la télévision, ce qui reste à prouver. Les chiffres ne disent pas tout. La concurrence est juste un alibi à l'impossibilité de comprendre pourquoi « les gens » sortent ou ne sortent pas. Un fait est certain : la qualité de réception évolue selon la taille de l'écran. Il s'agit ici d'un cinéma gêné par l'atmosphère familiale et familière qui entoure le poste de télévision. Un cinéma qui prend toute votre attention, même quand on n'a rien d'autre à faire qu'à regarder le grand écran. Parlons de Jacques Rivette et de son « Pont du Nord », rencontre de deux femmes, de deux générations et de Paris. De Margarethe von Trotta et des « Années de plomb », deux femmes, deux sœurs, dans l'Allemagne déchirée. De Franck Ripploh et de « Taxi zum Klo », tendre balade dans la Babylone berlinoise, et de Pierre Perrault le Québécois ébloui, pour les habitants de La Rochelle. Un cinéma à voir en salles.



(Dessin de MARC MASUEL.)

DIALOGUE AVEC MARGUERITE DURAS

MARGUERITE DURAS. — Ecoutez votre film, c'est comme ça que je le vois.

» Je le vois dans Paris, dans Paris hors du temps, imprévisible, incroyable, comme une ville qui a été admirable et qui est en cours de destruction et que, dedans cette destruction, il y a ces deux femmes errantes qui doivent venir d'on ne sait pas trop quel lieu ni de quelle société, soit de prisons, soit d'asiles psychiatriques, soit de grands ensembles, soit de certaines familles françaises, de l'aristocratie Muette-Passy. Ces femmes défient toute notion de classe et elles sont lâchées dans la destruction de Paris, elles ne peuvent plus s'arrêter, elles roulent comme des automobiles, comme l'actualité, comme New-York en Europe, comme le cinéma, comme l'éternité. Elles *sont* poursuivies, tandis qu'elles roulent, par le pouvoir dont on ne sait pas non plus s'il est celui de la police ou celui de la passion. Il y a Bulle qui *aime* un homme et qui n'en meurt pas, il y a Pascale qui aime le karaté : on n'a jamais vu de femmes comme ça dans l'air libre, sans *attache* aucune, sans identité, film qui est, comme coule une rivière, admirable, admirable, admirable.

JACQUES RIVETTE. — Ça m'intrigue, pourquoi vous dites « *et qui n'en meurt pas...* » ?

M. D. — Parce que je fais mourir d'amour presque toutes les femmes de mes films. Mais Bulle, ici, ne meurt pas de passion, elle meurt tuée.

J. R. — Oui. La passion elle en fait son deuil, d'une certaine façon. Bulle finit par en faire son deuil, cela prend quatre jours. *Le Pont du Nord*, c'est un peu le trajet du deuil de la passion. Bulle dit à la fin « *tirer un trait* » sur cette passion.

M. D. — Bulle atteint ici une sorte d'immensité, un raz de marée à elle seule.

J. R. — C'est une immense comédienne. Là, je parle aussi d'un autre de mes films, *l'Amour fou*. J'ai été moi-même très étonné en revoyant le film de ce qu'elle fait, car, pour moi, c'est quelque chose qui est au-delà de ce que j'avais vu dans le montage et le tournage ; c'était sans doute trop neuf, trop différent quand ça été fait. Après quinze ans, on voit mieux.

M. D. — Pascale est à la fois tendre et terrible, et d'une beauté très rare, très insolite. Elle est plus près des lions qui défilent au début du film, de ces lions fabuleux de Paris découverts par vous — dont on ne savait pas qu'il y en avait une armée — que des humains.

J. R. — La grâce des deux comédiennes, Bulle et Pascale, est le principal du film.

M. D. — J'ai envie de parler du final comme on parle du final en musique, du final de ce film tragique, *le Pont du Nord*... Quand Pascale veut faire du karaté et quand Bulle est seule sur le trottoir et qu'elle tombe, c'est-à-dire quand le film se termine, alors qu'il pourrait continuer, c'est exactement ça que je ressens, qu'il se termine comme la vie se termine, par une crise cardiaque.

J. R. — « *Doit pouvoir être continué* », c'est une formule que j'aimerais mettre à la fin de tous les films.

M. D. — Oui, c'est vraiment l'accident, c'est-à-dire que le meurtre équivaut ici à l'accident cardiaque, c'est-à-dire à un meurtre décidé par Dieu. Plus personne n'est responsable de ce meurtre, que cela soit appelé Dieu ou la déveine.

J. R. — Quelqu'un qui marche, qui a brusquement une embolie, qui ne sait pas trente secondes auparavant qu'il est en train de voir pour la dernière fois le soleil, que c'est la dernière passante qu'il croise, qu'il voit, et sur laquelle, éventuellement, il se serait retourné.

M. D. — La mort, quant à moi, c'est le bruit de la rue que je n'entendrai plus tout à coup, mais c'est un faux problème, je ne serai plus là pour savoir que je ne l'entends plus. Je ne me souviens pas avoir vu au cinéma un tragique d'une telle pureté. Peut-être que les films ne se terminent jamais et que vous, pour la première fois, vous avez terminé un film de cinéma.

(Lire la suite page 16.)

RENCONTRE AVEC BULLE OGIER

La voix des exclus

Les films que l'on voit d'habitude, fabriqués par l'industrie traditionnelle, sont tous gonflés, bondés, d'actions, de dialogues, pleins à craquer. Même les temps de répit sont calculés : le cinéma a horreur du vide, l'économie a horreur de la perte de temps, de la perte de pellicule. Si l'on autorise les cinéastes à retourner plusieurs fois la même prise, ce n'est pas pour laisser courir le temps, mais pour le bloquer encore *plus*, et boucher ses trous, le décaper de toutes ses incertitudes, répétitions, hésitations, comme une étude au plus serré d'un rapport qualité/prix du septième art (mais qui honore encore cet art ?). C'est pourquoi le cinéma de Rivette est d'une si grande vitalité, d'une si grande irresponsabilité : envers et contre tous il envoie valser toutes les règles, il propose une autre économie, une autre durée, une autre narration. Il fait le vide, nettoie les yeux et met du vent dans la tête. — H.G.

« NON, *dit Bulle Ogier, le Pont du Nord* n'a pas été, comme vous l'imaginez, une opération de sauvetage entreprise par des acteurs pour faire retourner un metteur en scène immobilisé. Non, parce que, d'un sauvetage, Rivette n'en *voudrait pas*, il préférerait crever. Ce film a d'abord été un jeu.

» Je travaillais sur un film en Suisse, et j'ai écrit une petite lettre à Rivette pour lui demander s'il allait bien, et pour lui dire que j'avais envie de travailler avec lui de nouveau, que j'avais plein d'idées. Lui voulait faire un film *sur* Paris : après *Paris nous appartient*, tourné en 1959-1960, et *Out one*, tourné en 1970-1971, en 1980 il imaginait un film qui se serait appelé *Paris s'en va*. Dans la ville tout se bouleverse, tout change. Paris est un acteur et chaque décennie, Jacques se propose de l'introduire dans une fiction.

» Quand je suis revenue de tournage, en 1980, on s'est rencontré quelquefois, Jacques a parlé de Balzac, des sociétés secrètes. Nous avons rêvé d'une distribution idéale : Juliet Berto, Michael Lonsdale, Delphine Seyrig, Sami Frey, Jeanne Moreau. Mais nous nous sommes rendu compte que tous ces acteurs allaient coûter très cher, et qu'autour d'eux il fallait des *décors*, et qu'il fallait les éclairer. Il fallait aussi écrire un vrai scénario, le présenter à l'avance sur recettes, attendre qu'il passe. Attendre, attendre, attendre. Et cette attente ne convient pas à Rivette : quand il a envie de tourner, il faut que ça se fasse dans les six mois qui suivent. Le projet s'est complètement arrêté, on ne s'est *plus vu* pendant *un* mois ou deux.

» Rivette est *revenu* et il a dit : « *J'ai bien réfléchi, le film se passera quand même dans Paris, mais avec seulement deux femmes, toi et Pascale.* » Il avait vu ma fille dans la *Catherine de Heilbron*, de Rohmer ; il a dit : « *Je suis content, je lève un toast pour les Ogier.* » Nous formions avec Pascale un couple très différent de celui que formaient Juliet Berto avec moi dans *Duelle*, ou encore Géraldine Chaplin et Bernadette Lafont dans *Noroit*, qui étaient chaque fois semblables de couleur et de style. Pascale a vingt ans de moins et la vie, les événements, ne se sont pas inscrits de la même façon sur elle que sur moi.

» Nous avons abandonné l'idée d'un hôtel dans Paris, où beaucoup de choses louches se passaient d'un étage à l'autre. Nous avions imaginé des regroupements d'espions et d'escrocs, Suzanne Schiffman avait même trouvé le décor. Pascale et moi, nous devions jouer les deux femmes de chambre, on se retrouvait trop proche de la maison de *Céline et Julie*. Un jour Rivette est arrivé avec le *Don Quichotte* de Cervantès ; il *nous* a dit : « *Je n'ai pas l'intention d'adapter ce livre, mais depuis longtemps j'ai envie de le donner à des acteurs avant de commencer un tournage.* » Nous l'avons lu, avec ravissement, *parce que c'est un livre très joyeux*. Et nous avons commencé à travailler autour d'une table. Rivette *avait* toujours son *film*, vaguement, dans la tête. Se sont imposées des lois par rapport à son financement : *rien* ne devait se tourner en intérieur pour ne pas utiliser de matériel de lumière, qui ralentit et qui coûte cher. Nous *nous* passions en même temps des locations de *décors*, et d'une équipe plus lourde d'assistants, de régisseurs.

Je suis Sancho Pança

» De là *nous* avons *rêvé* sur ces deux *filles*, nous ne voulions pas qu'elles soient mère et fille, le film se serait arrêté. Pascale a tout de suite adopté l'armure de Don Quichotte, c'est-à-dire son blouson de cuir. Le plat à barbe sur la tête est devenu un petit chignon, et la Rossinante un Solex, le heaume un casque de moto puis un walkman, les chaînes et les clefs autour de la ceinture. les attributs du chevalier sur sa monture. Don Quichotte se bat souvent contre des monstres imaginaires, et Pascale voit des lions partout. Les yeux des affiches qu'elle se met à crever correspondent aux voix que Quichotte entend dans la forêt. Chevalier errant, Quichotte ne mangeait pas et Baptiste, le personnage androgyne endossé par Pascale, ne dort pas, elle préfère *rêver*. Elle rejoint ces jeunes gens d'aujourd'hui qui ont comme musique un rock *industriel* froid, qui croient à l'*individu* mais pas au groupe, qui sont très isolés, fascinés par les armes et par le danger et qui se retrouvent souvent canalisés par des gens qui leur tombent dessus, pour le meilleur et pour le pire.

» Moi, de Sancho Pança je n'ai gardé que son outre, avec l'alcool. Jacques voulait pour moi un rôle différent de celui de *Duelle*, où j'étais une femme de pouvoir, une fille *du* soleil, et de *Céline et Julie*, où j'étais un *fantôme* issu d'une haute bourgeoisie décadente. Il *voulait* un *personnage* en *rupture*, avec un back-ground violent, peut-être parce que j'avais vécu ou connu tous les mouvements de rupture dans le monde depuis 1968. *Nous* sommes partis du film de Fassbinder, *la Troisième Génération*, où j'incarnais une terroriste allemande. On s'est imaginé une suite à l'histoire de cette fille, Jacques a toujours aimé les suites de personnages, même s'ils n'appartiennent pas aux mêmes auteurs. La fille de Fassbinder a abandonné depuis plusieurs années ses activités de terroriste ; pour vivre et *survivre* elle *faisait* des *hold-up*, elle sort de prison. Sa claustrophobie est logique, elle ne supporte plus de rester entre quatre murs, ça va *de* soi et *en même* temps ça justifie l'économie du film, on *ne peut* entrer nulle part puisqu'on ne peut *éclairer* aucun *décor*.

» Les listes noires auxquelles je fais allusion dans un dialogue existent *partout*, et pas seulement dans le terrorisme : à la télévision, au *cinéma*. Il y a *beaucoup* de gens qui ne peuvent plus travailler parce que, d'un jour à l'autre, quelqu'un a décidé de *les faire disparaître*. Moi aussi, comme Marie, le personnage que j'interprète, j'ai l'impression *d'être exclue*, dans mon travail *d'actrice*, par rapport à l'industrie. Je ne me suis pas exclue moi-même. Je me sens souvent avec une énorme énergie, et quand même du talent, mais j'ai les bras qui tombent, parce que les systèmes de production et de distribution en France sont tels qu'un metteur en scène ne peut pas travailler avec moi, *sauf* un étranger, sauf Duras et Rivette, qui ne se laissent pas dévier de leur ligne. Marie a encore un *espoir* et finalement on la tue, elle en crève. J'ai peur aussi que *le Pont du Nord* soit le dernier film de cette sorte. »

Propos recueillis par **HERVÉ GUIBERT.**

CINÉMAS

Un dialogue
Marguerite Duras - Jacques Rivette

(Suite de la page 15.)

J. R. — A la fin, j'avais plutôt le sentiment d'*avoir emprunté et de rendre* et les personnages du film encore vivants, et le décor, et le mouvement de la caméra ; c'est pourquoi je fais se détourner et partir cette caméra, comme ça sur le mur ; c'est l'idée qu'on rend de la vie au temps normal, après la parenthèse de la fiction ; on a emprunté ce décor, on l'a capté pendant les cinq semaines de tournage pendant les deux heures de la durée du film ; on a emprunté les visages de Pascale, de Bulle, de Pierre, de Jean-François, et, à la la fin, on les rend, on libère Paris pour d'autres films.

M. D. — Quand Pascale est dans la joie physique du karaté, on a l'impression qu'il y a un piétinement du corps mort de Bulle, du film, c'est inoubliable.

J. R. — Cette fin, je l'ai faite comme une fin banale, je l'ai tournée comme la fin la plus banale qui puisse se faire.

M. D. — Guitry disait : « *J'ai joué* » dans un film et « *Je joue* » au théâtre. C'est terrifiant ce passé irrémédiable du film.

J. R. — « *Une fois pour toujours* », c'est un sentiment que j'ai de plus en plus, et de plus en plus fort, et c'est en même temps ça qui est pour moi le cœur du cinéma, ce qui lui donne tout son sens par rapport aux autres arts.

M. D. — Quelle différence y a-t-il entre vos méthodes de travail dans *le Pont du Nord* et l'improvisation ?

J. R. — Il n'y a pas d'improvisation du tout, mais j'aime bien voir les choses venir au fur et à mesure. J'aime bien dire : le présent du film c'est la scène que nous tournons aujourd'hui, je ne veux savoir que celle-là. Bien sûr, il est nécessaire de savoir celle que nous tournerons demain, il est inévitable de la prévoir : ce sont des amis qui s'occupent de ça sur le tournage, comme Eduardo de Grégorio l'a fait sur plusieurs films. Là c'est Jérôme Prieur qui l'a fait, d'être quelqu'un qui est à la fois présent et absent sur le tournage et qui peut avoir cette avance d'un jour ou de deux jours sur le moment présent dans lequel moi je m'obstine, car je ne veux pas être ailleurs que dans le présent de ce qu'on tourne maintenant.

M. D. — Ça se sent dans votre film, l'instant est complètement royal, il est traité comme le seul.

J. R. — Moi j'aime bien dans les films qu'on ait peur de ce qui va arriver, je pense que dans le cinéma les films qui me touchent, ce sont les films où j'ai peur de ce qui va arriver dans l'instant qui suit.

M. D. — Quand je vois votre film et que j'y pense, je n'accepte pas, je ne peux pas accepter que Rivette n'ait pas d'argent pour tourner des films.

Ça commence toujours comme ça

J. R. — A la place on me donne des médailles en chocolat, des diplômes, des grands prix, des ordres de je ne sais quoi. Je ne gagne pas d'argent avec mes films, mais avec les Assedic... Ce sont les Assedic qui me rapportent le plus d'argent. Certaines choses on les a faites dans l'esprit de pauvreté, dans l'esprit d'humilité ; toutes les vertus chrétiennes, nous les avons pratiquées sur ces tournages, mais, cela dit, je pense qu'il faudrait pouvoir alterner les films où l'on pratique les vertus chrétiennes et les films où nous pratiquerions les vertus païennes, j'aurais envie de temps en temps de pratiquer des vertus païennes de prodigalité, de dépense... *(Rires.)*

M. D. — Le C.N.C. a refusé par trois fois une aide au *Pont du Nord*. C'est inconcevable et pourtant c'est vrai. Que pensez-vous de ces personnes qui forment les commissions du C.N.C. et de qui nous dépendons ?

J. R. — L'idée que je me fais de toutes ces personnes des commissions et des ministères, c'est que, finalement, ce sont des gens qui sont pleins de bonnes intentions, qui veulent faire du bien au cinéma français afin qu'il soit sain et plein de bon sens, et c'est ça qui est terrifiant, des gens qui veulent faire du bien aux autres. Or, à partir du moment où on veut faire du bien aux autres, on est obligé — pour qu'il y ait vraiment le maximum de bien pour le maximum de personnes — de mettre de côté d'autres personnes, une minorité qui devient peu à peu exclue et qu'il faut détruire. Le bien, dans tous les domaines, implique l'idée de choix, de sélection, l'idée qu'il faut, pour que ce bien — qui n'est pas inépuisable — soit distribué, qu'une partie, même toute petite, soit écartée. On commence par dire que cette partie du cinéma français est minoritaire, ce qui implique rapidement qu'elle est élitaire, ce qui fait qu'on passe très vite à l'idée de décadence, et de celle-ci à celle de la destruction, de l'anéantissement, de l'effacement de ces marges. Cela, je le pense de plus en plus profondément, la logique en est si forte qu'elle m'apparaît comme absolue. Il y a des films qui ne devraient pas exister, qui n'existent que parce que quelques personnes s'obstinent on ne sait pas trop pourquoi... On a tous des moments d'ailleurs où on se demande pourquoi on continue. Je crois que je ne suis pas le seul à avoir ces moments de doute, malheureusement... Je vous admire et je vous envie de ne pas les avoir, mais je ne crois pas que cela puisse durer très longtemps.

M. D. — Je peux vous le dire, c'est nous, c'est Rivette le gagnant.

J. R. — Nous serons les gagnants dans nos tombes.

M. D. — Non, non, ce n'est jamais complètement dans les tombes, c'est déjà là avant les tombes. Des tas de gens ont vu votre film et ils l'adorent, ça commence toujours comme ça, à l'envers.

J. R. — La question n'est pas que les films, à l'arrivée, soient aimés, à la limite c'est même pas qu'ils soient bons ni qu'ils soient réussis — parce que, finalement, l'idée de réussite n'est pas très intéressante, — la chose la plus importante c'est qu'ils existent avec une cohérence interne.

∴

N.B. — On sait que la chanson *le Pont du Nord* vient d'une légende du Moyen Age. Mais de laquelle il semblerait que personne ne le sache encore. Rappelons que le bal du pont du Nord s'écroule dans le fleuve et que les enfants qui ont désobéi à leur mère — en allant à ce bal — périssent noyés. Le chant conclut : « *Tel est le sort des enfants obstinés.* » De la légende, il ne reste que cette malédiction effroyable décrétée par la mère. Dans le film de Jacques Rivette on ne sait pas d'où vient la malédiction.

DE LA « SUITE DU MONDE » AUX « POCAILLES DE MANIWAKI »

Le Québec sans partage de Pierre Perrault

CINQ jours, du 24 au 28 mars, à l'invitation de Bernard Mounier et de la Maison de la culture de La Rochelle, une dizaine de personnes de France et du Québec, écrivains, cinéastes, critiques, tenteront de démêler l'écheveau d'une œuvre comme il ne s'en vit guère à ce jour sur les écrans grands ou petits.

Œuvre innovatrice, révolutionnaire, pour trois raisons que nous nous permettrons simplement d'énumérer. Œuvre insolite parce qu'elle unit indissolublement la chose écrite et la chose parlée, littérature et cinéma, parole malaxée conformément aux canons de toute littérature et parole brute comme l'enseigne le cinéma direct, le cinéma de la parole cueillie sur le vif.

Œuvre dérangeante parce qu'elle ose affirmer au cinéma le primat de la parole, une parole *non pas* torrentielle, déboulant par pans entiers comme chez Marcel Pagnol, le conteur méridional, ou dans le cinéma-vérité, le *mal* nommé, le bâtard de toutes les télévisions, mais une parole ciselée, composée, musicale, pour laquelle l'auteur se référerait volontiers à Rabelais contre l'Académie française. Nous pensons davantage à la lecture, par James Joyce, sur un disque rare, d'un fragment de *Finnegan's Wake* où soudain éclate le génie d'une langue, anglaise cette fois, entièrement retravaillée pour l'audition. Pour une autre forme de lecture.

Œuvre politique, admettons-le, dans la mesure où l'artiste n'est jamais neutre, défend farouchement ses choix, ses *a priori*. Un pays est en cause, en jeu, un pays qui lutte pour sa survie sur un continent dominé par le géant économique et culturel des temps modernes, les Etats-Unis. Combat inégal pour le Québec, pourtant riche d'espaces inexplorés, de légendes à n'en plus finir, où trois grands clans ont façonné successivement le territoire : les Indiens d'abord, premiers occupants du sol depuis des temps immémoriaux, aujourd'hui réduits à merci, mauvaise conscience de toutes les Amériques. Les Français ensuite, nobles et pouilleux, les Français de la France de Louis XIV et de Louis XV venus tenter de se tailler une tranche du gâteau américain. Les Anglais enfin, démocrates et impérialistes, qui bâtirent le Canada moderne, multiracial, ni tout à fait anglais ni tout à fait américain. Seul le Québec a dit non, par la voix de ses artistes, de ses hommes politiques, de sa majorité francophone, à l'assimilation progressive dans l'océan anglo-saxon.



Pierre PERRAULT.

Cette revendication d'une identité spécifique, elle est au cœur de la littérature québécoise, de la chanson québécoise, du cinéma québécois. Elle informe les films de Jean-Pierre Lefebvre, de Gilles Groulx, elle nourrit toute une tradition documentaliste où l'on retrouve, indissociablement mêlés, les noms de Michel Brault, de Bernard Gosselin et, bien sûr, de Pierre Perrault.

Mais avec Pierre Perrault, pour parler la langue du poète de *Gélivures*, le documentaire s'éclate, les catégories traditionnelles ne permettent plus de saisir l'essence d'un travail en marge du cinéma, de la littérature et de la politique tels qu'on a coutume de les délimiter. Position inconfortable pour l'intéressé, qui se voit reprocher ses choix ambigus, qui depuis vingt ans ne cesse d'avancer sur une corde raide toujours prête à céder. Et si Pierre Perrault avait tout simplement réinventé le cinéma à l'ère des médias tyranniques, à l'ère de l'audio-visuel omniprésent, pas nécessairement pour le pire ?

Cinq jours durant, à La Rochelle, dans le milieu le plus naturellement accueillant pour une telle entreprise, l'ensembe des films de Pierre Perrault, de *Pour la suite du monde* aux *Pocailles de Maniwaki*, son dernier ouvrage encore en chantier (déjà rebaptisé *la Bête lumineuse*), dont il est beaucoup parlé ces temps-ci à Montréal, dira un pays, ses Indiens, ses anciens et ses modernes, ses impasses, son espoir. Livre ouvert du fleuve, de la forêt, de la lutte permanente pour survivre, dans un pays de froid, de neige et de glace où la faconde méridionale rejoint étrangement le délire nordique. — L. M.

La parole des Homère vivants

« Vingt ans que vous travaillez dans la même direction, que vous refusez, vous, écrivain, homme de théâtre et de poésie, toute intrusion de la fiction dans vos récits du Québec ?

— J'ai dit souvent, je le répète encore, j'ai refait mes humanités avec des hommes, et non pas avec des livres, grâce à ce cinéma-là. Il m'a permis de faire un tourisme de grand luxe, c'est-à-dire de ne pas être un touriste sur la terre, de pouvoir voir et connaître des gens, d'avoir des motifs et des raisons pour m'installer et m'incruster dans leur quotidien. Donc pour pouvoir apprendre à connaître l'homme. Nourriture fabuleuse, difficile à échanger, à communiquer avec les autres, nourriture que j'irai jusqu'à dire littéraire, pour qu'on se comprenne, mais ce n'est pas tout à fait ça.

» Cette langue que je filme, elle est ma langue dans la mesure où la langue, à mon avis, prend sa source dans la parole parlée et non pas dans la parole écrite. Et je suis de ce point de vue absolument allergique à l'Académie française, à tous les gens qui ont prétendu régenter la langue. La preuve, c'est que, depuis qu'il y a l'Académie française, la langue française n'a plus inventé de mots. Avant le seizième siècle, la langue française fourmillait de mots originaux ; aujourd'hui, on est obligé de dire *slip*, *study*, *information desk* ou *gift shop*, parce que nous avons perdu la capacité d'invention, que l'écriture est devenue responsable des mots.

» Dans le contexte qui m'intéresse, le contexte humain qui me passionne, c'est-à-dire le Québec, il y a une richesse verbale que je réutilise, que je réinvestis dans l'écriture. Prenez par exemple le mot pocailles : pocailles est un mot fabuleux, merveilleux, irremplaçable, pour désigner un types d'hommes. Un mot — contrairement à l'habitude de la langue française actuellement — récupéré par la sonorité, donc par la parole parlée. Pocailles, très français, c'est « *pocked eyes* », les yeux pochés. Ça désigne des gens qui ont bu un coup, qui boivent beaucoup et se réveillent mal le lendemain. Cette faculté du langage parlé d'assimiler les mots me paraît un des fondements de la poésie.

— Cette richesse existe-t-elle pareillement en France ?

— Je m'émerveille tout le temps, dans les provinces de France dont on entend si peu parler. Et même à Paris, il y a un langage de Paris qui est plein de richesses. A partir d'un bagage de sonorités, les hommes recomposent les mots, renouvellent le langage. Il y a eu de tels interdits en France avec le cardinal de Richelieu, ce triste sire, et avec Louis XIV, qui se prenait pour un Grec, il se promenait en jupette athénienne... Ce langage merveilleux, vivant, instantané, on l'a interdit. Il est occulté, clandestin, mais il existe encore. On a la même catégorie de prétentieux chez nous, qui trouvent ça nationaleux, paysan. Je le répète, mes humanités, je les ai faites avec les Homère vivants de mon pays.

— Et, dans tout ça, les images ?

— Je veux que les images soient belles, mais je me méfie. J'ai peur que les images dissimulent les gens qu'on filme, ou les magnifient de telle sorte qu'ils perdent leur véritable existence.

Le long de la Gatineau

— Comment situez-vous votre intervention au tournage et au montage ? Prétendez-vous à l'objectivité ?

— J'essaie, dans une situation donnée, de rendre compte, d'être le témoin privilégié. Je ne dis pas que, dans cette opération-là, ma présence est dissimulée ou indifférente. Je suis presque un protagoniste, j'ai tendu la pêche à marsouin dans *Pour la suite du monde*, j'étais partie prenante de la chasse avec les pocailles. J'aime les gens avec lesquels je tourne, j'essaie de les mettre en valeur, de montrer ce qu'il y a de plus exemplaire, de plus significatif en eux. Au montage, en travaillant sur les rapports d'image à image, de son à son, en éliminant un certain nombre de textes, j'essaie de découvrir l'essentiel de ce que j'ai vécu.

» Plus j'avance dans ma recherche, plus je deviens conscient du but que je poursuis : je m'efforce de placer les gens dans des lieux et des circonstances qui favorisent leur réflexion. Je cherche à les inspirer, à leur donner des raisons... Je cherche l'inspiration purement et simplement : un jour, devant une feuille de papier, vous écrivez un poème. Le lendemain, plus rien. Pour mon dernier film, *la Bête lumineuse* — le titre original, *les Pocailles de Maniwaki*, je vais l'abandonner, parce qu'il n'est pas dans le film. Aucun des personnages n'en parle, comme c'était le cas de Grand-Louis avec *Pour la suite du monde*, ou d'Alexis pour *le Règne du jour*, pour *la Bête lumineuse*, tout est arrivé simplement.

» Maniwaki, c'est le nord de Montréal, le long de la Gatineau, dans une région de bûcherons, de draveurs, de travailleurs de la forêt. Je connaissais un certain nombre des gens qu'on voit dans le film. Je savais qu'il y avait entre eux beaucoup de liens. Ils étaient du même âge, ils étaient allés à l'école ensemble, ils étaient plus ou moins apparentés les uns aux autres, mais extrêmement différents les uns des autres. Et je savais que la chasse à l'orignal, c'était, pour eux, le lieu de l'inspiration, le grand moment de l'année, les retrouvailles. Et j'ai utilisé ce lieu comme un détonateur, comme une provocation. Je les ai invités ou je me suis invité à leur chasse. Et puis j'ai assisté à la chasse. Dès le départ, j'ai compris, parce qu'ils le disaient à chaque mot, qu'il y aurait une victime. Et c'est ce qui est arrivé. Et toute la chasse s'est tournée vers la bête lumineuse, vers la victime, qui était, justement, le chasseur-poète-archer. Et c'est ça qui a donné le film. Ça ne se raconte pas, tout se passe à l'intérieur des êtres, des rapports entre les hommes.

» Le nouveau titre, il est venu de lui-même. Le film terminé, je me suis aperçu que ce qu'il contenait d'essentiel, c'était une grande recherche de l'amitié. A travers l'orignal, à travers le mythe, ils désignent les autres et eux-mêmes comme la bête lumineuse. Cette bête lumineuse, ils ne la rencontrent pas, ce qu'ils rencontrent, c'est l'autre. C'est une sorte de recherche du Graal, une sorte de recherche de l'autre. La bête devient l'autre.

— Vos personnages, par leur qualité unique, sont porteurs de poésie...

— Ils sont la poésie. On peut l'écrire, on peut la condenser, on peut lui donner une forme littéraire, mais la poésie, c'est une façon de regarder le monde qui me renseigne sur le monde. Or le monde qui est le mien, je ne le connaissais pas, parce qu'il n'était pas dans l'écriture livresque. Il était dans l'écriture des autres, il était dans l'écriture de la France. Sans mes personnages, sans leur poésie, comment aurais-je pu reconquérir ma personnalité, mon identité ? »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

★ Maison de la culture de La Rochelle, tél. (46) 41-37-79.







CINÉMAS

« LES ANNÉES DE PLOMB », de Margarethe von Trotta

En mémoire d'une sœur absente

Juliane et Marianne sont deux sœurs, très proches jusqu'à leur adolescence, puis séparées. Juliane vit avec un ingénieur et milite dans un mouvement féministe. Marianne a un enfant. Elle appartient à un groupe terroriste, est arrêtée. Elle se suicide. Juliane ne croit pas au suicide et abandonne tout ce qui n'est pas la recherche des preuves. Elle s'identifie à sa sœur, s'isole dans la quête névrotique de sa vérité. Quand elle était enfant, elle était rebelle et Marianne était une tendre petite fille. Les rôles ont changé. Progressivement, sans s'en rendre compte, Juliane est devenue Ismène et Marianne a pris le flambeau d'Antigone. L'histoire est celle des sœurs Ensslin : Gudrun, morte à la prison de Stammheim en 1977. Christiane, que Margarethe von Trotta a rencontrée la même année et qui consacre son existence à dire que sa sœur ne s'est pas suicidée. Mais « les Années de plomb », Lion d'or 1981 au Festival de Venise, dépasse l'histoire, raconte le lien indestructible et indéfinissable qui unit les deux sœurs.

« SI j'essaie une explication psychologique, *dit Margarethe von Trotta,* je pense que j'ai sûrement les deux sœurs en moi, et que je cherche comment réunir ces deux caractères opposés, extrêmes, durs. Comment trouver mon unité. D'abord, j'avais pensé à faire intervenir la voix de la sœur aînée qui aurait dit : Je suis toi...

— On pense à l'Allemagne coupée en deux.

— Les deux Allemagnes sont deux pays. Pour nous, l'Est, c'est le communisme, donc à l'Ouest nous ne pouvons pas avoir un parti communiste important... Nous n'avons plus rien en commun, si ce n'est le langage, et il n'est plus le même. Nous sommes influencés par les mentalités américaines, les autres le sont par l'U.R.S.S. Dans leur manière de parler, les générations nées après la coupure ont évolué sous ces influences. La déchirure est là, tellement là que nous n'y pensons plus.

» En Allemagne, la tendance générale est à l'oubli, aux refoulements. Pendant les années 50, ces Années de plomb, le pays était seulement occupé à se reconstruire, il n'y avait aucune activité intellectuelle. On tournait le dos au nazisme, on se taisait. A l'école, on ne parlait de rien.

— Pourtant Marianne et Juliane assistent à la projection de Nuit et brouillard...

— C'est une initiative personnelle de leur père, qui est pasteur. L'éducation protestante enseigne une morale stricte, la stricte recherche de la vérité. J'ai été élevée dans une école protestante, mais j'avais une amie catholique, elle m'emmenait à l'église. J'aimais les ornements, l'encens, le tintement de la clochette, les couleurs. Chez nous les murs sont blancs, juste barrés d'une croix.

» Quand, dans la prison, ces deux sœurs échangent leur pullover, elles échangent leur parfum, leur chaleur et ça devient la vie, la tendresse. La religion protestante forme à la sévérité envers soi-même. On est prêt à se sacrifier pour la vérité, prêt à entrer sur la voie de l'autodestruction. C'est ce qui arrive aux deux sœurs. Quand Marianne choisit la violence, elle doit bien savoir qu'elle choisit la mort. Pour s'identifier à elle, prouver qu'elle ne s'est pas suicidée, Juliane se dépouille de ce qui fait sa vie, s'engage dans l'isolement total, choisit une autre manière de mourir. Son ami a peur pour elle, veut l'empêcher de se détruire. Lui, il est plutôt un Allemand normal. Il échoue.

— A l'origine de ces choix, il y a la vision d'Auschwitz. Elles quittent la projection, elles sont malades, et dès ce moment chacune est seule avec son cauchemar et commence à réagir à sa manière.

— Pour la première fois, elles voient qu'elles appartiennent à un pays coupable. Elles ne le savaient pas, pendant la guerre elles étaient enfants. Les bombardements et la peur, elles les ont subis. Toutes les nuits, nous devions descendre à la cave. A chaque éclatement, ma mère se courbait sur moi, m'entourait de ses bras, comme si ce geste pouvait me protéger. Dans nos têtes, nous étions les victimes...

» Marianne et Juliane voient deux films : le document sur Auschwitz et un autre sur le Vietnam, qui se rejoignent dans des images d'extermination et de culpabilité. L'Allemagne était aussi engagée que les Etats-Unis dans le Vietnam : elle produisait le napalm, les computers qui dirigeaient les bombardements étaient installés chez nous. Le mouvement terroriste est né de cette situation. Les enfants des Années de plomb ont travaillé et retravaillé sur ce passé. Les uns avec violence, les autres en militant comme Juliane, mais en dehors des partis, des réunions officielles qui ne nous reconnaissent pas. Nous restons isolés.

» On voit le garçon de Marianne brûlé par haine de sa mère, à la campagne dans un trou où il aimait se cacher. Brûlé comme l'enfant du napalm, comme l'enfant du nazisme. On m'a reproché cet épisode, la réalité est pire. Le garçon de Gudrun Ensslin a été brûlé au visage par du vitriol, il est défiguré à jamais. Un acte de mal pur, au moment le plus vif de la chasse aux sorcières.

— Vous parlez dans le film de la responsabilité des mères, à l'époque nazie.

— Les femmes se sont laissé séduire par Hitler, ont voté pour lui, ont accepté de donner la vie et de donner leurs enfants à Hitler. Elles ont leur responsabilité.

— Vos personnages féminins pourtant ont plus de crédit que les personnages masculins.

— Je donne toujours leurs chances aux femmes, les hommes, j'ai toujours l'impression qu'ils ne savent pas se servir de leur expérience. Je n'avais pas confiance en mon père. Il était peintre et voulait que je dessine. Il me donnait des crayons, des objets. Il voulait que je dessine et que je reste tranquille, je faisais trop de bruit. Il avait soixante ans, sa patience était vite à bout. Mais vraiment, je ne suis pas douée pour le dessin, je le décevais. Au contraire, ma mère m'encourageait, quoi que je fasse, elle me disait que j'allais réussir.

» Je porte le nom de ma mère, elle n'était pas mariée. Elle est née à Moscou. Nous avons habité ensemble dans une petite chambre pauvre pendant vingt ans. Nous étions très proches. J'avais une totale confiance en elle. Jusqu'à vingt ans j'ai vécu avec elle, persuadée que j'étais sa fille unique. Quand elle est morte, j'ai appris que j'avais une sœur, de quinze ans mon aînée. Ma mère l'avait donnée à adopter. Ma mère que j'aimais, pour qui je n'avais aucun secret, m'avait volé cette chose essentielle, ma sœur. La solidarité que j'avais avec elle, je n'avais pas pu la vivre avec ma sœur. Inconsciemment, je devais ressentir ce mensonge. Quand j'ai écrit ce scénario, *les Années de plomb,* je me suis rendu compte que c'était mon deuxième film qui parlait de sœurs. Je recrée une existence qui m'a été interdite. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Sortie prévue le 31 mars.



Barbara SUKOWA dans « Les Années de plomb ».

« TAXI ZUM KLO », de Franck Ripploh

Les douceurs du petit matin

AU petit matin, Franck se réveille dans un capharnaüm épouvantable. Il sort chercher son journal. Sa porte se ferme, il se retrouve nu sur le palier. Il doit faire appel à une voisine, emprunter son balcon pour revenir chez lui. Dans sa classe — il est instituteur — il mime sa mésaventure à ses élèves, la transforme en jeu pédagogique. Ensuite, c'est vers d'autres jeux qu'il nous entraîne, dans les toilettes des métros et les bains de vapeur. Franck est un homosexuel berlinois, bien dans sa peau et qui rencontre l'amour en la personne de Bernd, un grand beau garçon. Ils habitent ensemble, Bernd range l'appartement, cuisine des petits plats. Franck commence à s'ennuyer. Une histoire banale dans un monde qui l'est moins.

L'esprit curieux, le regard amusé, Franck se balade de jours en nuits à la recherche du plaisir partagé, nous balade d'épisodes drôles — certains vaudevillesques — en scènes passionnées — certaines d'une émouvante pureté — de rencontres fulgurantes en ratages, de parenthèses d'amour en élans de tendresse, moments privilégiés et fragiles dont on s'étonne que la caméra ait pu saisir l'intensité éphémère. Et puis c'est la rupture, au cours d'un bal masqué, bal des folles bon enfant où viennent s'encanailler quelques couples « normaux ». Bernd ne peut plus supporter les flirts de Franck, ils se poursuivent dans le métro du petit matin, et Franck poursuit seul son chemin, retrouve sa classe, merveilleuse apparition au milieu des enfants, d'un polichinelle enrubanné... Quel jeu pédagogique pour cette nuit de confusion et de déchirement ?

« Soyez fiers de votre Babylone »

L'exhibitionnisme tranquille de Franck Ripploh — auteur, metteur en scène, interprète de *Taxi zum Klo* — n'est pas une provocation. Franck Ripploh nous fait traverser sans heurt la frontière invisible d'un monde parallèle. Comme si nous étions des amis intimes avec lesquels il n'a pas à se gêner, mais auxquels il prend soin de plaire. « Sainteté ou putasserie » voilà la question, voilà le terme de la contradiction qui le tiraille, qu'il expose avec une ironie aiguë à la Lubitsch et c'est là que le film prend sa force, c'est par là qu'il force à la lucidité et qu'il est important.

Souvent, la « différence » sexuelle est montrée dans son côté tragiquement invivable, quand ce n'est pas en caricature réconfortante, en décor pittoresque pour polar à la mode, en signe d'artiste, en copie conforme de l'hétérosexualité. Mais Franck Ripploh « assume et assure » tout, ses doutes, ses inquiétudes, ses certitudes, ses fuites. Le thème de *Taxi zum Klo* n'est pas l'homosexualité d'un homosexuel, mais l'histoire d'un homme.

« Les distributeurs allemands ont trouvé un slogan publicitaire, une authentique histoire d'amour, dit Franck Ripploh. *Comme je ne sais pas ce qui est authentique ou non, je préfère « une histoire tragi-comique sur l'impossibilité d'une vie de couple. »*

Cette histoire ne se passerait pas de la même manière entre un homme et une femme. Entre les hommes et les femmes, l'approche n'est jamais aussi directe, libre, ou bien c'est exceptionnel. Les règles du jeu sont différentes, les rôles à tenir aussi, qui veut vraiment les changer ? Franck Ripploh ne tient pas, lui, à intégrer son univers au système officiel, dit « normal ». Il se trouve à l'aise dans le labyrinthe secret, la semi-clandestinité de la subculture gay, c'est de là qu'il regarde le monde. Il porte la même barbe, le même petit blouson de cuir que dans le film, son regard transmet le même émerveillement amusé, et il consulte avec soin le Guide bleu des bains de vapeur parisiens.

« Mais, dit-il, Taxi *n'est pas un film gay. D'ailleurs le cameraman est un type formidable, tout à fait bourgeois. Il n'a pas eu une attitude de voyeur et a tourné les scènes de sexe d'une manière plus sensible qu'un pédé obsédé. Elles durent trois minutes sur quatre-vingt-dix, et tout le monde en parle comme s'il s'agissait d'un film porno.* Taxi *n'est pas un porno, ni un exposé sociologique, ni une leçon de morale. J'ai été prof pendant dix ans, je ne veux plus enseigner... Je ne m'adresse pas spécialement aux pédés. Si j'avais quelque chose de particulier à leur dire, ce serait :* « Soyez fiers de la Babylone que vous avez construite. »

Franck Ripploh habite Berlin, *« Eldorado des marginaux »,* dit-il. Dans aucune autre ville d'Allemagne, il n'aurait pu trouver des gosses pour jouer ses élèves. A Berlin, les parents écolo-anarchistes — les « altr natifs » — sont assez nombreux, et ils ont accepté de prêter leurs enfants pour trois après-midi. Quand la scène finale a été tournée, ils ne l'avaient pas encore vu dans son déguisement. La caméra était cachée de manière à saisir les réactions spontanées. Leur stupéfaction éblouie n'est pas imposée. Franck Ripploh leur a raconté l'histoire du carnaval. Celle de sa nuit confuse, il l'a synchronisée après, seul. Il ne voulait pas risquer de choquer. Peut-être n'avait-il pas envie de répondre aux questions. Aux questions sans réponse qu'il se pose en roulant dans les rues de Berlin quand il est dépressif. *« Je dépense plus pour l'essence que pour le loyer »,* dit-il. Ce qui tendrait à prouver qu'il n'est pas toujours simple *« d'assurer et d'assumer ».* —

C. G.

★ Voir films nouveaux.



Festival d'Avignon : l'avant-programme

La grande nouveauté du Festival d'Avignon, qui a lieu du 10 juillet au 7 août, est la transformation de la cour d'honneur. Elle se fera sur deux ans et doit permettre aux spectateurs les plus éloignés d'avoir une meilleure approche des spectacles. Le plateau est refait, s'avance vers le public, offre plusieurs possibilités scénographiques et comporte une fosse qui peut être recouverte. Les gradins sont disposés en demi-cercle large, surmontés de deux galeries. La seconde sera prête en 1983 et la jauge sera alors de deux mille cinq cents places. Cette année, seule la première galerie est en fonction — la jauge est de deux mille cent places. En 1983, elle sera prolongée par une grille technique. L'ensemble, dû à Guy-Claude François et à Rocco Companions, est inspiré par la Cartoucherie du Théâtre du Soleil.

COUR D'HONNEUR. — *Richard II* et *la Nuit des rois*, par le Théâtre du Soleil, 9 au 18 juillet, 2 au 8 août en alternance. *Les Possédés*, de Dostoïevski, par Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté, du 23 au 28 juillet, en deux soirées, Vittorio Gassman : *Aux enchères*, les 30 et 31 juillet.

CLOITRE DES CARMES. — *Tembouctou*, de Bernard Chartreux et François-Bernard Mâche, par l'Atelier lyrique du Rhin (avec Radio-France), du 12 au 17 juillet. *L'éléphant d'or*, de Kopkov, par Bernard Sobel, du 22 au 27 juillet. *Le Labyrinthe*, de et par Armand Gatti, du 1er au 6 août.

CLOITRE DES CÉLESTINS. — *Léonce et Lena*, de Büchner, par Jean-Louis Hourdin, du 17 au 22 juillet. *Ion*, d'Euripide et Bernard Cavanna, par Georges Boitard (avec Radio-France), du 27 au 31 juillet. *Daphnis et Chloé*, danse, par la Compagnie Jean-Claude Gallotta, du 3 au 7 août.

BENOIT XII. — *Fragments du discours amoureux*, de Roland Barthes, par Gervais Robin, du 28 juillet au 1er août. *Suzanne Lindke*, danse, du 3 au 7 août.

PÉNITENTS BLANCS. — *Blood Nuts*, d'Athol Fugard, adapté par B.-M. Koltès, par Yoshi, Bruce Meyer, Malik, du 12 au 18 juillet. *Figuren Theater*, marionnettes, du 19 au 23 juillet. *Les Anges*, d'Elisabeth Janvier, par Jean-Louis Jacopin (avec France-Culture), du 27 au 31 juillet. *Mother and the Fool*, par Joseph van den Berg, du 3 au 7 août.

COUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES. — Maggy Morin danse : *May B.*, du 16 au 22 juillet. *Lulu*, par Lee Breuer, et *Sganarelle*, par André Serban, en alternance avec l'American Repertory Theatre de Boston (en anglais), du 26 juillet au 3 août.

CONDITION DES SOIES. — *Romance à Mexico*, de Jean-Pierre Thibaudat, par Daisy Amias et Maïté Nahyr, du 11 au 16 juillet. *Ecritures contemporaines*, lectures (avec France-Culture), du 17 au 31 juillet, l'après-midi.

TINEL. — *Ce soir on improvise*, de Pirandello (en allemand), par Werner Schroeter, du 11 au 18 juillet.

COLLÉGIALE DE VILLENEUVE. — *Andromaque*, par Carlo Boso, du 25 au 31 juillet et pendant cinq semaines, des stages de commedia dell'arte.

CHAPITEAU. — Le Magic Circus, avec *Noël au front* (en français et en allemand) et autres spectacles, du 18 au 28 juillet.

THEATRE MUNICIPAL. — Danses masquées de *Madura* (12 au 17 juillet), une coproduction avec la Scala de Milan, de *Salvatore Schiarrino*, mise en scène de *Pier'Alli*. (21 au 25 juillet).

CLOITRE DU COMETIERE. — *Crownest trio*, danse du 10 au 16 juillet. *Trisha Brown*, deux programmes du 19 au 23 juillet.) *Daira kuda Kan*, Buto du 26 juillet au 1er août.

EGLISE DES CELESTINS. — *Théâtre d'Ombre indonésien* (13-15-16 juillet). *Kazuo Oono*, du 22 au 26 juillet (sous réserve).

CLOITRE DU PALAIS VIEUX. — Voix et jazz à 19 h : *Maria Carta* les 18 et 19 juillet ; *Brenda Wooton*, du 21 au 25 juillet ; *Michel Petrucini* du 3 au 7 août.

CHAPELLE DU GRAND PALAIS. — *David Hykes* du 27 au 31 juillet.

CHARTREUSE. — Poésie, série de manifestations autour de Bachelard, se terminant par *De la cave au grenier*, de Gilles Jouanaud par Michael Lonsdale, et les concerts de musique ancienne et de musique islamique.

THEATRE DE RUE. — avec *l'Unité et compagnie*, à Avignon et Pernes-la-Fontaine.

MUSIQUES. — Messes contemporaines, cycle d'orgue. Fête musicale pour clore le Festival avec le groupe Ephémère.

CINEMA. — Du 15 au 31 juillet les après-midi au Vox, une série organisée par Jean-Luc Dovin d'hommages à Shohei Imamura, Weber Schroeter, Armand Gatti, Vittorio Gassman. Cartes blanches à Ariane Mnouchkine, Denis Llorca, Bernard Sobel.

EXPOSITIONS. — *Photographies et théâtres* : Ariane Mnouchkine par Martine Franck. Antoine Vitez par Claude Bricage. Lucian Pintilié par Birgit. Portraits par Nicolas Treat. Le kabuki par Lyu Anabusa. Le buto par Hanaga. Georgio Strehler par Ciminaghi à la maison Jean-Vilar. Le Festival par Fernand Michaud, salle de théologie. A l'église des Célestins, projections de photos de presse.

VIDEO. — A la Chartreuse : les vidéo-danses et à la Maison Jean Vilar, la vidéothèque

RADIO. — Radio-France décentralisée à Avignon, dirigée par Charlotte Latigrat et Jean-Pierre Auzeille, consacre une partie de ses programmes au Festival. Radio Clips tiendra micro ouvert. Les Nuits magnétiques d'Alain Weinstein auront lieu à la Condition des soies.

L'AIDA. — organise une soirée pour Vaclav Havel le 21 juillet.

Sans oublier Gerard Gelas, André Benedetto, Alain Timar, le Chapeau rouge et les spectacles du off.

SÉLECTION

Cinéma

La Maîtresse du lieutenant français, de Karel Reisz (follement romantique). *Acteurs provinciaux*, d'Agnieszka Holland (grande description d'un petit monde). *La Triple Mort du troisième personnage*, d'Helvio Soto (le film ou le roman comme la parabole de la manipulation). *Il était une fois des gens heureux : les Plouffe*, de Gilles Carle (heureux et toniques) *Bandits, bandits*, de Terry Gilliam (gags de gosse à travers les siècles).

Théâtre

Couleur Tango à l'Athénée (noces burlesques avec la mort); *Dell Inferno* à Saint-Denis (Dante et Orphée) ; *Galilée* à Nanterre (Brecht-Maréchal).

Expositions

Fernand Léger et l'esprit moderne, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *Pollock, Hartung, photographe, Toyen*, au Centre Georges-Pompidou. *Le Seizième Siècle florentin*, au Louvre. *La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines*, au Grand Palais. *Alea (s)* à l'ARC. *Savignac*, au Musée de l'affiche

Musique

Tom Krause à l'Athénée (29) ; *Martina Arroyo* au T.M.P./Châtelet (29) ; *Evgueni Nestorenko*, salle Gaveau (29) ; *Le Couronnement de Popée*, par Jean-Louis Martinoty, direction musicale Jean-Claude Malgoire, aux Ateliers lyriques de Tourcoing (26, 28, 30) ; *Britten, Jolivet, Tchaïkovsky*, par l'Orchestre de Paris, dir. M. Soustrot, avec J. Ph. Collard (salle Pleyel, les 24 et 25 ; le 27, à 10 h) ; *Tristan et Isolde* (Marseille, les 25, 28, 30 mars et 2 avril) ; concert autour de *Michel Butor* (American Center, le 26) ; *M. Béroff* (Champs-Elysées, le 26).

Danse

Murray Louis, au Théâtre de Paris. *Cycle danse-théâtre* au Centre Georges-Pompidou avec Alain Germain. *International Danse Connection* à la Forge. *Danse Consort* au Théâtre 18.

Rock

— *Maanam* aux Bains-Douches (24) ; *Willy Loco* au Rex (24) ; au Gibus (25) ; à Rouen (26) ; à Rennes (27) ; à Nancy (29) ; *Dave Edmunds* au Palace (26). *Tina Turner* au Palace (29 et 30).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques 277-11-12.

Sauf mardi de 12 h. à 20 h : sam et dim de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h et 19 h : le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage), lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai. Sauf dim., à 18 h et 20 h., visite-animation.

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril.

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai. Sauf dim. à 16 h et 20 h., visite-animation.

TOYEN, STYRSKY, HEISLER. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 31 mai.

ALAIN FLEISHER. — Photographies. Jusqu'au 28 mars.

LEÇONS DE SOLIDARITÉ. Août 1980-décembre 1981. — Grand foyer, 1er sous-sol. Entrée libre. Jusqu'au 26 avril.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

ESKIMO AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants. Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

DES MUSICIENS ET LEURS DROLES DE MACHINES. — Démonstrations. Carrefour des régions. Jusqu'au 29 mars.

ANDRE ROGI. Portraits de peintres. — Salon photo. Jusqu'au 2 mai. — Salon photo. Jusqu'au 2 mai.

IN SITU. Douze artistes pour les galeries contemporaines. — Jusqu'au 31 mai.

C.C.I.

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril. « Presse féminine et publicité : cibles et pratiques » (le 25 mars, 18 h 30, salle d'actualité).

A LA UNE ! La première page des quotidiens. — Jusqu'au 19 avril.

B.P.I.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1940. — Jusqu'au 31 mai.

ITINERAIRE D'UN GRAVEUR : Virgil Nevgestic. — Entrée libre. Jusqu'au 3 mai.

Musées

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. 11 F (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril. A 10 h 30 et 14 h 30, salle 404, projection de films d'art.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. libre. Jusqu'au 19 avril.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de .. à 19 h. Mars.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

LE XVIe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 11 F (gratuite le mercredi et le dimanche). Jusqu'au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET EMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES. — Fonds du cabinet des dessins. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 juin.

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

FERNAND LEGER ET L'ESPRIT MODERNE 1918-1930. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 juin.

CINQ GRANDS PEINTRES CHINOIS. La tradition au vingtième siècle. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 12 mai.

COLLECTION HENRY - THOMAS. — Nouvelle présentation. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Monory, etc. — ARC. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

L'ORIENT DES CROISADES. VISAGES ET PORTRAITS DE MANET A MATISSE. Fermé du 22 au 27 mars inclus. - Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

CHYPRE, les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

PARIS MEROVINGIEN. Jusqu'au 29 avril. — **PAUL PERRAUDIN.** Journal parisien (1928-1981). Dessins, aquarelles, estampes. — Jusqu'au 11 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40.

LES AFFICHES DE MAI 68 ou l'imagination graphique. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 mars.

FRANÇOIS LE DIASCORN. — Bibliothèque nationale ; Galerie de Photographie, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

EMILE GESBERT. Métamorphoses. — Musée de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives (272-86-42). Sauf mardi de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h 30, dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

LE MUSEE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours y compris vacances scolaires et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.

L'ŒUVRE GRAVE DE BRAM VAN VELDE. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

Centres culturels

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

GDANSK 82. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 13 avril.

PARSIFAL 1882/1982 : Imagerie, documents, photos, historique des représentations, textes, tableaux, enregistrement, etc. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna. Sauf samedi et dimanche de 10 h à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf lundi de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 11 avril.

AUBER. Le fantôme de l'Opéra. — Gare Auber du R.E.R. Jusqu'au 30 mars.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

HARALD LYTH. Peintures. Jusqu'au 8 avril. — **ELSE-MAJ JOHANSSON.** Peintures et lithographies. Jusqu'au 15 avril. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h : sam. et dim. de 14 h à 18 h.

PIERRE GRANCHE, Espace/Environnements. Jusqu'en avril. — **CANADA : PAYS BILINGUE ET MULTICULTUREL.** Jusqu'au 31 mars. **BARBARA ASTMAN**, Rouge ; **PIERRE BOOGAERTS**, Série Ecran. Jusqu'au 18 avril. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Entrée libre.

AH ! LES AFFICHES. Vingt-trois affichistes de Bruxelles et de Wallonie. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mai.

PASCIN. Peintures, aquarelles, dessins, gravures. — Hôtel de ville de Paris. Jusqu'au 16 mai.

CARLISKY. Sculptures pour les droits de l'homme. — Espace Pierre-Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

SALON DE PARIS. — CORRESPONDANCE DES ARTS. Hommage à Moussorgski. — Chapelle de la Sorbonne. Jusqu'au 12 avril.

SOLS, VOUTES, ESPACES ENTRE-DEUX ; J. Clareboudt, C. Mostaert, etc. — American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Tous les jours de 12 h. à 19 h. ; samedi, 12 h. à 17 h. Jusqu'au 3 avril.

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

ECHAFAUDAGES pratiques architecturales en France 1970-1980. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 avril.

PORCELAINE JAPONAISE DES XVIIe et XVIIIe SIECLES. — MAITRES JAPONAIS DE L'ESTAMPE DES XVIIIe et XIXe SIECLES. — Printemps - Haussmann (magasin Havre, 4e étage) (285-22-22). Jusqu'au 3 avril.

SAVA STOJKOV. Peinture naïf. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre.

SETSUKO ISHII. Hologrammes. — Musée de l'Holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

Galeries

UBAC. Sculptures et dessins - **CAMACHO.** Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 9 avril.

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 3 avril.

TADEUSZ KANTOR. Métamorphoses ; **MARIAT STANGRET.** pièces — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LE PLI. Un « art public » sans art ni public. — Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 3 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : LE MARKER. — Mecanorma-Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Jusqu'au 31 mai.

AMANN, WEBER, WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'à fin mai.

LA REALITE ONIRIQUE. J.-P. Alaux, Carzou, Gonzalez, P. Peyrolle, Y. Thomas, etc. — Galerie Le parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 17 avril.

LITHOGRAPHIES ORIGINALES : G. Aillaud, H. Bordas, J. Camacho, S. Holt, Matieu, etc. — Galerie du 7, 7, rue Princesse. Jusqu'au 10 avril.

LES SCULPTURES PARISIENNES : Archipenko (1908-1921) - Nadelman (1904-1914). — Galerie Zabriskie, 37, r. Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 8 mai.

UN REGARD AUTRE II : Collin-Thiébaut, Laget, Rousse. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives. (278-08-36). Jusqu'au 31 mars.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. Sélection Arelis - Max Herold. Sculptures. — Galerie Racine et Arelis, 18-20, place de la Madeleine (265-02-54). Jusqu'au 17 avril.

CARRADE, HOSIASSON, GUITET, TOURLIERE : Dessins. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 8 avril.

ABBOUD, AKSOU, AOUESS, BERTHOIS-RIGAL, CHOUKINI, etc. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 10 avril.

PHOTOCOPIES : Diana et Mario, Toto Frima, Monique Tirouflet. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 17 avril.

ADEVOR. Portraits de corps. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 10 avril.

GIOVANNI ANSELMO. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 17 avril.

ASSADOUR. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 17 avril.

BAUDUIN. Le jardin du Faire-ailleurs. — Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 12 avril.

SERGIO CECCOTTI. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 17 avril.

THIERRY CHEVERNEY. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 8 avril.

CLAYETTE. Opéra barocco. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 avril.

ROBERT COMBAS. — Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 22 avril.

PAUL CHOLLET vend ses choux. — Galerie Bar de l'Aventure, C. Corre, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 20 avril.

CORDESSE. Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 3 avril ; Aquarelles. — B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-06). Jusqu'au 3 avril ; Illustrations de livres. — Librairie Autrement dit, 73, boulevard Saint-Michel (354-30-69). Jusqu'au 3 avril.

MARC DENJEAN. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 8 avril.

DEWASNE. — Galerie Jan Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 31 mars.

PIERRE DUNOYER. Radieux. — Galerie Gillespie - Laage - Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Du 25 mars au 24 avril.

GERARD GAROUSTE. Canis Major. L'Indien « héroïque ou idiot ». — Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 27 mars au 15 mai.

MORIS GONTARD. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au début mai.

JACQUELINE GUILLERMAIN. Impressions. — Galerie Fahrenheit, 48, rue Dauphine (354-83-30). Jusqu'au 10 avril.

GUTHERZ, peintures. — Galerie J. Peyrole, « L'Œil de Sévigné », 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 avril.

JACQUES HARTMANN. Peintures et dessins. — Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Mars-avril.

TAMARA JAEGER. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 3 avril.

VASILIJE JORDAN. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 24 avril.

IVANKA JOVANOVIC, peintre naïf de Sombor (Yougoslavie). — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 7 avril.

KALLOS. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 avril.

PETER KLASEN. — Galerie A. Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 30 avril.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 avril.

MICHEL LEONARDI. Figures et profil. — L'Atelier Bastille, 20, rue de Lappe (355-37-77). Jusqu'au 10 avril.

MANFRED MOHR. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 avril.

MATT MULLICAN. — Galerie C. Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 12 avril.

EDOUARD PIGNON. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

POUMEYROL. Projets des décors et costumes pour Faust de Goethe. — Galerie Bijan Aalam, 22, passage Vero-Dodat (236-26-99). Jusqu'au 27 avril.

ANDRE QUEFFURUS. — 29, rue Hippolyte-Maindron (542-14-89). Jusqu'au 30 avril.

MAN RAY ET SES AMIS. — Galerie M. Meyer, 15, rue Guenegaud (633-04-38). Jusqu'au 3 avril.

ARNULF RAINER. Dead masks, self-portraits, Finger Paintings. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 24 avril.

NICOLAS SCHOFFER. Sculpture-architecture-solaire. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90).

VIEIRA DA SILVA. Perspective labyrinthe, dessins. — Galerie J.-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 30 avril.

PAUL THEK. Little Paintings. — Galerie S. Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 24 avril.

VISWANADHAN. Sable, tableaux, vidéo. — Galerie D.-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 1er avril.

ANDY WARHOL « Dollar Signs ». — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 1er avril.

YAMADA. Saisons à venir. — Galerie Alain-Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 8 avril.

En région parisienne

ARGENTEUIL. Train et littérature ; Histoire du chemin de fer. — Bibliothèque municipale (parc de la Mairie) 14-16, bd Léon-Feix (961-14-74). Mercredi de 10 h à 18 h : Sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

BEAUVAIS. Le néolithique à Boury-en-Vexin et les Bellovaques à Beauvais. — Musée départemental, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 15 mai.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Jan Voss. Œuvre graphique 1964-1981 et peintures récentes. — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

CHOISY-LE-ROI. Exposition de photographies réalisées par Patrick Robillard : la cristallerie de Choisy. — Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79). Jusqu'au 10 avril.

CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA DEFENSE. Exposition des artistes étrangers boursiers du gouvernement français. — La Galerie, Esplanade, parvis du CNIT, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

MARLY-LE-ROI. Luc Peire. Peintures. — Galerie Anne - Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99). Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 9 mai.

NEMOURS. Bogratchew, œuvre gravé. — Château-musée de Nemours (428-40-37). Sauf le mardi. Avril.

ORLY-SUD. Le vitrail, art et technique. — Aéroport. Jusqu'au 20 avril.

PONTOISE. Otto Freundlich-Jeanne Kosnick-Kloss : pastels, gouaches, dessins, gravures. — Hommage à Jean Signovert (1919-1981). — Peintures de Léo Breuer (1893-1975). — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

RUEIL-MALMAISON. Youri Jarki : Le manifeste des exilés. — Théâtre André-Malraux, 7, rue Noblet. Jusqu'au 31 mars.

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

LE VESINET. Le dessin et ses techniques du XVe au XXe siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 10 avril.

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-89). Mer., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

En province

ALBI : Jules Cavaillès. — Musée d'Albi.

ARRAS. Cruz-Diez : Didactique et dialectique de la couleur. — Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 25 avril.

AUXERRE. Art forain, art de fête. — Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain, sauf lundi. Jusqu'au 25 avril. — Graveurs contemporains. — 2, place Saint-Germain. Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Antiform et Arte Povera, Sculptures 1966-1969. — Centre d'arts plastiques contemporains, entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 30 avril.

CAEN. Jacques Pasquier. — Musée des beaux-arts, esplanade du Château (85-28-63). Jusqu'au 16 mai.

DOUAI. Peintures de Jacques Monory. — Musée de la Chartreuse, 4, rue des Chartreux (87-26-63, poste 355). Sauf mardi. Jusqu'au 26 avril.

EVREUX. La gravure au musée d'Evreux. Techniques de la gravure. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 juin.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Faire semblant (Beaugrand, Boezem, Burgin, Le Gac, etc.). Du 31 mars au 25 mai : Art naïf. Du 31 mars au 24 mai. Musée de Grenoble, place de Verdun (54-09-82).

LANGRES. Exposition consacrée à la vie et à l'œuvre d'André Malraux. — Ancienne chapelle du collège Diderot. Jusqu'au 10 avril.

LYON. Cuixart : pastels et dessins. — Deswarte : peintures récentes. Galerie Verrière, 25, rue Auguste-Comte. Jusqu'au 21 avril. — Cuixart. Espace auditorium Maurice-Ravel. Jusqu'au 21 avril.

CINQ PHOTOGRAPHES : CAMERON, KNORR, LEWIS, RICHON, TABRIZIAN. — ELAC (salle Mermillon). Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 4 avril.

LYON. Olivier Debré, peintures, dessins. — « L'Œil écoute », 3, quai Romain-Rolland (842-23-65). Jusqu'au 6 avril. — Henri Lachièze-Rey, Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux. — Vingt ans d'une galerie de province, L'Œil écoute, Espace lyonnais d'art contemporain (842-27-39). Jusqu'au 25 mai.

MACON. J.-P. Pincemin : grands formats. — Centre d'action culturelle, 1511, avenue Charles-de-Gaulle (38-50-63). Jusqu'au 30 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. — Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil. — Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60). Jusqu'au 31 mai. Du sublime à nos jours. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (51-77-75). Jusqu'au 15 mai. — Marcel Pagnol, sa jeunesse. — Archives communales (salle Joseph-Billioud), 1, place Auguste-Carli. — Peindre, peintures et poèmes de Louis-Brauquier. Galerie des Archives communales, 1, place Auguste-Carli.

METZ. Encrages et Co. — Médiathèque, 1, cour Elie-Fleur (731-33-06). Jusqu'au 8 avril.

NICE. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). L'air du temps : aspects de la figuration libre en France. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 11 avril. — François Bret, Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Du 26 mars au 2 mai.

QUIMPER. Filiger : dessins, gouaches, aquarelles (1863-1928). — Musée des beaux-arts. Sauf le mardi. Jusqu'au 30 avril.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 avril.

ROUEN. Webster, peintre-graveur (1878-1970) - Laughlin : le troisième monde de la photographie. — Musée des Beaux-Arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

LA ROCHELLE. Michel Moy : Tondi et sinopie. — Chapelle du lycée Fromentin. Jusqu'au 11 avril.

SAINT - ANTOINE - L'ABBAYE. Jean Vinay : hommage à Paris, Musée Jean Vinay (38-40-68). Du 20 mars au 19 septembre.

SAINT-QUENTIN. Les orgues du département de l'Aisne. — Musée Antoine-Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer (63-39-71, poste 219). Jusqu'au 13 avril.

STRASBOURG. Chefs-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny. Art juif d'Alsace. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 12 avril. — Art concret suisse : mémoire et progrès. Musée d'art moderne. Jusqu'au 12 avril. — J.M. Krauth, la Dissémination A dedans, dehors... G.A. Roesz : le mauve te va bien. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 18 avril.

TOULON. Peter Mac Adams. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 25 avril.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 26 mars au 1er avril

Les programmes du mercredi 24 et du jeudi 25 mars sont en page 22.

« NEUF JOURS AILLEURS », DE J.-D. BONAN ET M. GOSSET, SUR A 2

Des malades « ordinaires » dans un lieu ordinaire

L'ESPACE n'est pas glacé, il n'est même pas froid, simplement il n'est pas habité. Le hall d'entrée et les lignes de fuite des couloirs, l'escalier, la fenêtre, les allées et venues des « malades », la caméra est là, elle regarde.

Elle regarde sans choisir, saisissant ce qui passe, les corps un peu tassés, les pantoufles collées au sol. Lundi, mardi, mercredi, jeudi... neuf jours, neuf jours inscrits sur l'écran, signes parfaitement extérieurs, parfaitement inadaptés, comme le son de la radio dans la chambre de Jean-Marc, intrusion de l'extérieur vers l'intérieur, météores révélateurs d'un intérieur qui a perdu le fil. Il y a chez ceux qui vivent en hôpital psychiatrique, ceux qu'on dit « fous » ou « malades », le signe visible de la cassure avec le monde, qui se traduit par une sorte de fracture sur le visage et le corps, une déchirure qui enlève toute sa force à ce corps et le réduit à l'état de manteau lourd, d'enveloppe qui erre sans direction. Il y a ce décalage à la fois subtil et palpable entre le temps qui se déroule dehors et le temps qui se déroule dedans. Le temps ici est un no man's land.

Quelle thérapeutique ?

Jean-Denis Bonan et Marianne Gosset ont saisi tout cela, l'invisible visible de la maladie — la coupure justement d'avec la réalité — comme ils ont saisi le climat de l'hôpital. Neuf jours ordinaires de malades ordinaires dans un hôpital psychiatrique plutôt protégé des agressions extérieures, un endroit moyen, ponctué par le va-et-vient des malades, les repas, le bruit de la radio, les silences, les gestes, les confidences parfois, les délires de chacun. Pierre avec ses lunettes noires, son discours bourré de clichés et de désespoir désertique (« Il arrivera ce qui arrivera ») ; Jean-Marc et Monique, dont la fragilité se lit sur les paupières un peu gonflées, les regards chiffonnés : ils s'aiment Jean-Marc et Monique et ils vont sortir de l'hôpital pour un temps (la caméra les suivra de loin, dans leur installation) ; et Gérard « le plus grand pêcheur de tous les temps », Gérard qui a osé dire que la Bible était un « mauvais bouquin » et qui l'a payé de trois ans de psychanalyse et qui a sur la folie cette formule éblouissante : « La folie, c'est par exemple quand je t'émets A, tu reçois A, tu me réponds B et je reçois C. »

Jean-Denis Bonan et Marianne Gosset ont voulu filmer sans « médiation médicale », disent-ils, pour laisser la parole aux seuls malades. Il y a dans cette démarche et dans l'attention extrême portée au décor, aux objets, aux mots, aux gestes une connaissance qui se fait comme en creux, par l'énorme, le monumental, le palpable sentiment du vide, de l'absence. Approche sensitive. Pourtant quelque chose manque vraiment dans ce film. A force de vouloir se placer à la place du « malade » — qui ne sait pas tout, — à force de se méfier — à juste titre — du discours médical, on arrive à nier toute une réalité. C'est tout juste si l'on aperçoit des infirmiers et des psychiatres dans Neuf jours ailleurs. Comment sont traités les malades ? Quels soins reçoivent-ils ? Quelle thérapeutique ? Quels sont les échecs et les réussites ? On ne sait pas. C'est dommage, cela donne quelque chose de passif à une démarche vraie qui permet de toucher de très près cette fêlure de l'âme, cette désespérance cafardeuse et sans fin. — C. H.

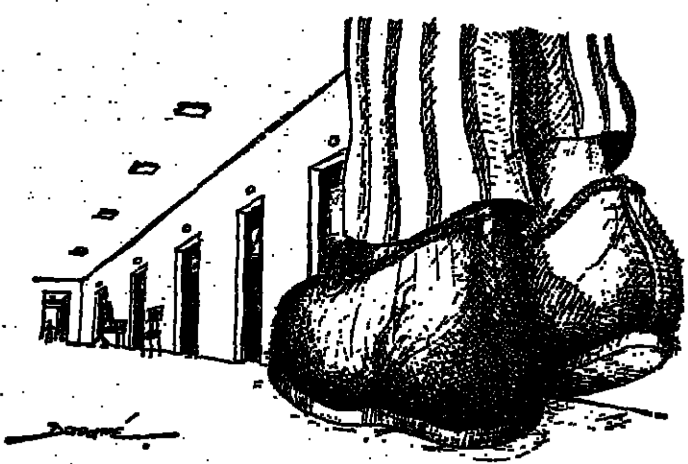
★ La vie à vif, lundi 29 mars, A 2, 21 h 35.

« Comme soudés à la caméra »

ELLE est productrice et lui réalisateur. Mais parfois c'est l'inverse. Marianne Gosset a toujours produit ou réalisé des films à caractère sociologique ou psychologique, empreints d'une finesse rare, d'une sensibilité attentive, anxieuse, sur la solitude, les difficultés de la vie. Jean-Denis Bonan comme Marianne Gosset ont souvent porté leur regard sur la maladie mentale à laquelle ils s'intéressent comme tout le monde pour des raisons en partie personnelles. Ils se sont associés.

« On a beaucoup cherché, beaucoup parlé, beaucoup vu de médecins et dans des univers très différents, disent Marianne Gosset et Jean-Denis Bonan. On a renoncé à certains endroits comme la clinique de Chesnayes qui nous paraissaient un peu privilégiés et on est tombé sur cet hôpital de Clermont dans l'Oise, le plus grand d'Europe avec plus de 2 000 lits, et sur ce pavillon, un petit pavillon ouvert, qui n'est pas rétrograde. C'est un lieu moyen avec un effort particulier des médecins qui essayent de faire des choses (en créant des appartements thérapeutiques par exemple), un lieu qui n'est pas exemplaire, un lieu plat et banal.

— *Comment les « malades » ont-ils perçu le film selon vous ? Etaient-ils d'accord avec le projet ?*



(Dessin de BONAFFE.)

— Oui, bien que ce soit très difficile parfois d'apprécier la vérité des décalages et de la communication. La caméra leur est apparue comme une menace au début, malgré les discussions nombreuses qui ont précédé le tournage, ils se sont cachés. Monique voulait et ne voulait pas être filmée. Gérard a dit que ce film était pour lui une « tribune », bien qu'on lui ait dit que ce n'était pas cela. Certains ont compris, d'autres pas. On a vu Pierre apparaître une fois avec une feuille qu'il lisait très attentivement. C'était une feuille sur laquelle était écrite la déclaration d'intention de notre film pour les médecins, Pierre l'apprenait croyant que c'était son rôle... Alors comment savoir ? Il est difficile de définir une réalité tellement mouvante, aussi mouvante que l'état d'esprit qui a beaucoup changé en un mois, avec ses moments d'amour, ses moments de rejets.

— *Pourquoi n'avoir rien dit des médecins dans votre film ? Il y a pourtant des infirmiers, des psychiatres, pourquoi ne les voit-on pas, pourquoi ne les interrogez-vous pas ?*

— C'est volontaire. On a voulu faire ce film du seul point de vue des malades. Raconter comment ils vivent, comment ils ressentent les soins qu'on leur donne. Ils reçoivent des gouttes, ils ont des entretiens, très rares, avec des médecins comme celui qu'on voit. Et il y a la maladie justement. Et leur maladie, c'est d'être aussi séparés de la réalité. On a refusé la médiation médicale. On est resté là-bas un mois, on a filmé pendant douze jours, notre regard est assimilable à la caméra fixée dans un couloir et n'allant pas plus loin. On a voulu montrer, à travers un lieu qui était plutôt attrayant, que c'était très dur malgré tout, que le temps était autre, qu'il y avait ce décalage des gestes, des pensées. Il ne s'agissait pas d'accuser l'institution, mais seulement de montrer comment ça se passe.

» Il n'y a pratiquement que des plans fixes dans ce film. On est comme soudés à la caméra. Chaque jour, on s'est mis avec elle à un angle du couloir, qui est le « nœud », le « lieu de passage » important pour palper le rythme réel, et on tournait, on disait « moteur », non pas selon que c'était vivant ou non, mais quand ça reflétait le rythme. »

Propos recueillis par CATHERINE HUMBLOT.

« LE CHATEAU DE BARBE-BLEUE », DE BARTOK, SUR A 2

Le papillon et la carapace

D'ABORD, c'est une salle gothique, aux arêtes vives, aux voûtes terribles, triste et dépouillée. Parsemée d'une lumière grise et qui inquiète. Une clarté dure qui vient frapper les sept portes hérissées de fer et hostiles, qui vont s'ouvrir tour à tour, délivrant peu à peu des luminosités plus intenses. Univers extravagants, derrière chacune : peuplés de couleurs crues bleu saphir, rouge solaire, et puis des blancs spectraux, translucides.

Etangs rouges plantés de lances et de glaives qui dardent leurs pointes vers un ciel sanguinolent, champs de diamants et de parures, oasis de plantes merveilleuses ; les portes s'entrouvrent une à une et, chaque fois, c'est un nouveau décor somptueux, étouffant ; mais, à chaque fois aussi, souvenir et présage de mort, le sang suinte des murailles. Lacs de larmes, espaces glaciaires, forêts impénétrables et plaines moutonnées, les salles dévoilent l'univers féerique de Barbe-Bleue. Car de Barbe-Bleue il s'agit : scarabée noir et or qui, avec sa compagne-victime, agite le drame, commande à l'ouverture des portes mystérieuses ; force le désir de Judith, qui brûle de découvrir ses secrets baroques, déchire son amour torturé, et saborde sa vie, happée vers la mort, pour franchir les entrées qu'il lui interdit.

Dans l'opéra filmé de la télévision hongroise, Judith, papillon mauve, est habillée de gazes fluides qui incurvent le corps contraste avec la carapace noire de Barbe-Bleue, ses attitudes d'impassibilité douloureuse.

Comme les décors luxuriants, les costumes forment un contrepoint évocateur ; ils n'ennoblissent pas, ils n'enjolivent pas l'histoire, ils vivifient la fantasmagorie expressionniste que Bartok avait voulu pour son opéra, qu'il avait décrite précisément jusque dans les détails de son livret. Telles que les donnent la mise en scène, les coulées de lumière, les jetés de couleur, s'enlacent à la musique, à ses éclairs oppressants, à ses espaces de silence mortel : ensemble, ils forment une poésie barbare accordée à la vérité de l'œuvre.

Une multiplicité baroque

Difficile à réaliser à cause de la multiplicité baroque des décors, plutôt qu'un ouvrage de théâtre, *le Château de Barbe-Bleue* semble un spectacle télévisuel. Ici saturé de couleurs abruptes, frappantes comme des lasers, le spectacle peut provoquer des sourires amusés, sinon il est enchanteur, grinçant.

Monde légendaire et fantastique. L'opéra de Bartok n'a pas pourtant exploité le conte cruel de Perrault, ni le mythe moyenâgeux de Gilles de Rais : en 1911, Bela Belass, le librettiste hongrois, a seulement forgé une histoire d'horreur et de mort, d'amours cassés, une tragédie froide et énigmatique. Rituel exaspéré où le monstre sanguinaire est devenu un spectre douloureux, impuissant à résister à la curiosité de ses femmes.

Les sept portes disent volontiers les livres, symbolisent le refus de Barbe-Bleue de livrer son âme : allégorie d'amours impossibles, de sexes étrangers l'un à l'autre. Mais le symbolisme de Bartok est moins malingre, plus touffu. Un peu à la manière du *Pelleas* de Debussy, à la manière de Maeterlinck, qui avait aussi, à la même époque, écrit un *Barbe-Bleue* pour Paul Dukas, l'opéra de Bartok brouille les cartes du récit, laisse affleurer des zones d'inconscient. Peurs invisibles, angoisse condensée que rythme le destin. Il reste une imagerie grandiose et terrible vitalisée par la musique.

Car, longtemps méconnue, la musique de *Barbe-Bleue* est une des meilleures réalisations de Bartok : moderne comme chez Debussy, elle sait talonner les mots, s'insinue entre eux, les caresse et les ravage. Toute dévolue au texte, elle a le sens de l'inéluctable, des envolés déchirantes, des désespérances que rien ne vient racheter. Sons brouillés, étranglés, filets chuintants de bois, cordes plaintives, ses plages de douceur livide, ses spasmes violents suscitent des pointes d'émotion acérée, dégagent un lyrisme intense.

C'est Georg Solti qui sublime ses lignes rugueuses, dirige la voix parfois défaillante de Sylvia Sass, celle caverneuse et plus séduisante de Kokos Kovacs. Il y a parfois des imprécisions, les intensités auraient pu être plus fines mais on ne désamorce pas si facilement Bartok.

THIERRY FRESLON.

★ « Le Château de Barbe-Bleue », de Bela Bartok ; vendredi 26 mars, A2, 20 h. 35.

Vendredi 26 mars

Un film

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR

Film soviétique d'Otar Iosseliani (1970), avec G. Kandelaki et les habitants de Tbilissi.
A 2, 23 h 5.

★ *Un flaneur, qui n'a pas le sens du temps, c'est-à-dire des contraintes de la vie quotidienne, traverse Tbilissi, capitale de la Géorgie. On découvre la ville au cours des heures buissonnières de ce personnage apportant avec lui un air de nonchalance et d'insolence. Loin de Moscou, Otar Iosseliani affirme, avec ce film charmeur* comme la Chute des feuilles *qui le précéda, le particularisme du cinéma géorgien, son refus de la routine et des slogans.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales.
17 h 35 L'île aux enfants.
18 h Tournoi international des jeunes musiciens.
Quarts de finale.
19 h Les pa ia de TF 1.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : le Château de Barbe-bleue.
De Bela Bartok, par l'orchestre philharmonique de Londres, dirigé par Sir G. Solti, mise en scène M. Szinetar. Réal. M. Wichard (en simultané avec France-Musique). Avec S. Sass et K. Kovacs.
(Lire notre article ci-dessus.)
21 h 40 Téléthèques : le rire à la télévision dans les années 60-70.
Emission de B. Golsy.
Raymond Devos, Fernand Raynaud, Pierre Dac, Poiret et Serrault, etc.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Sports : ski.
Slalom spécial hommes, à Montgenèvre (et à 13 h 35).
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
A quel âge la retraite ?
15 h 5 Série : Super Jaimie.
Mission à Nashville.
16 h Magazine : Un temps pour tout.
Dossier : droit des grands-parents sur les petits-enfants ; chanson à histoire ; Variétés.
16 h 45 Documents : Pèlerinages du monde.
Czestochowa, reine de Pologne. *Tout un peuple en résidence surveillée, réuni autour de la Vierge noire de Czestochowa.*
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Une souris sur Mars ; Dick le Rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Marcheloup.
D'après M. Genevoix, réal. B. Pigaut. Avec P. Le Person, B. Brunoy, A.-M. Besse, A. Le Fol...
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Image de marque.
Avec J. Cau (*la Barbe et la Rose*), M. Clouscard (*le Capitalisme de la séduction*), B. Lanfer (co-auteur de *le Prince bureaucrate*), J. Seguela (*Hollywood lave plus blanc*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club.
23 h 5 Ciné-club : (Cycle l'U.R.S.S. insolite) : Il était une fois un merle chanteur.
De O. Iosseliani et D. Eristavi.

En sabots

MARCHELOUP
A 2, 20 h 35.

Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid, Antenne 2 bat la campagne. Après « le Village sur la colline », c'est « Marcheloup », de Jean-Dominique de La Rochefoucauld, inspiré d'un roman de Maurice Genevoix. Nous sommes encore pour de longues semaines au grand air. Plus du tout à la manière d'Yves Laumet, doucement, sur la pointe des pieds, mais en sabots.

Nous sommes cette fois-ci au début du siècle, près d'Orléans, à Marcheloup, en compagnie de la famille Chambercaud, injustement chassée de ce petit village parce qu'elle veut construire une usine de sabots. C'est la révolution à Marcheloup. On chamboule les habitudes ancestrales des habitants, ce qui donne lieu à une série de lieux communs sur la civilisation industrielle. Sans exiger l'impossible (le déplacement des villes à la campagne), le téléspectateur est en droit d'exiger un minimum de diversité dans les programmes. — M.G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : *Sainte Thérèse d'Avila.*
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière (F.O.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé . Ulysse 31.
Calypso
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Feux croisés.
Magazine économique d'A. Campana et J.-C. Eleb. — La nouvelle donne économique et sociale.
Comment vivent les Français dans une période de crise économique et sociale. Une enquête dans différentes entreprises : à l'usine Rhône-Poulenc, au lycée Honoré-de-Balzac à Paris. Avec la participation d'Henri Krasucki et Edmond Maire.
21 h 30 Téléfilm : Lise et Laura.
Scénario : J.-A. Baquey, J. Barral et B. Bolo. Réal. : H. Helmann, avec C. Jade, M. Aucler, B. Malaterre, etc.
Frédéric plongé dans l'air vivifiant de Dinard se perd dans un rêve photographique. Il voit défiler sa vie conjugale.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Mémoire vivante : Le rôle et la responsabilité des jurés ; la médecine interne ; Moins cinq, avec A. Méglin.
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambiet lecteur de Platon (la pensée platonicienne et la singularité) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : les bazars afghans
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Tycho de Leyde, artiste peintre, 1549-1702, avec P. Debray-Ritzen.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : Rétrospective sur les dix dernières années (G. Aperghis).
12 h 5, Agora : Avec le philosophe P. Boudot.
12 h 45, Panorama : Avec J. Radvanyi.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Afrique et Indonésie.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « Avril brisé » et « le Pont aux trois arches », avec I. Kadare.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Rafaël Bombelli.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : En direct du Salon du livre
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les corps du système solaire.
20 h, Emission médicale : Les hormones ; la contraception au masculin, d'I. Barrère et E. Lalou (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : Journaliste ? N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Bellini, Bruch, Poulenc, Prokofiev.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens, Résonances : Œuvres de Saint-Saëns, Debussy, Tcherepnine, Bartok, Albeniz, Roque-Alsina, Aperghis.
12 h, Equivalences : Œuvres de Chopin avec G. Robert, piano.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Œuvres de Beethoven, Jolas, Milhaud, par le Quatuor Arcana.
14 h 4, Boîte à musique : « les Océanides » de Sibelius par l'Orchestre Royal Philharmonique de Londres, dir. Sir T. Beecham.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, L'Opéra hongrois ; L'Opéra de Budapest : Œuvres de Mozart, Halevy, Wagner, Saint-Saëns, Verdi, Erkel, Kodaly, Bartok ; 16 h 30, Lieder de Schumann
17 h 2, L'histoire de la musique : Ars Nova
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Œuvres de Schubert avec P. Cohen, K. Linder, pianoforte.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 30, Concert (en liaison avec TF 1) : « Le Château de Barbe-Bleue », de Bartok, par l'Orchestre philharmonique de Londres, sol S Sass, K Kovacs : Dir. Sir G Solti
21 h 40, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; Œuvres de Weber, Schumann ; 23 h 5, Ecrans ; 0 h 4, Musiques traditionnelles.

Samedi 27 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
14 h 25, Variété : Megahertz ; 16 h, Voyage : aller simple ; 16 h 45, Etoiles et toiles ; 17 h 40, Automoto : chapeaux de roues.
18 h 30 Archibald le magicien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 10, Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
Un beau parti.
Lucy rejette la proposition de mariage que lui fait Alan.
22 h 40 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Sports : Ski.
Slalom spécial dames.
11 h 30 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Idées à suivre (et à 13 h 35)
12 h 45 Journal.
14 h 5 Série : Têtes brûlées.
Stratagème.
14 h 55 Les jeux du stade.
Ski : slalom spécial.
17 h Récré A 2.
Watoo-Watoo ; La bande à Bédé ; Barrières.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Ski et aventure.
La traversée de la Corse à ski. Les évolutions de deux frères dans la poudreuse.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Gérard Lenorman, Renaud, Laurent Voulzy, Clio Goldsmith, etc.
21 h 40 Feuilleton : Le village sur la colline.
Chavigny 1943 à nos jours. Réal. Y. Laumet. Avec M. Boyer, M. Chpill, B. Castoldi.
Le dernier épisode de cette fresque de la vie paysanne est le plus beau : une femme est arrivée au bout d'une vie de travail et vit les bouleversements de la société.
23 h 5 Journal.

Une création mondiale

ON SORT CE SOIR :
L'ESCARPOLETTE
FR 3, 20 h 30.

« On sort ce soir » présente l'Escarpolette, opérette signée Jean-Michel Damase : une création mondiale mise en scène par Alain Boudet, avec Mady Mesplé (Ginette), Gabriel Bacquier (Maurice), Maurice Baquet en réalisateur de télévision et Philip Doghan en imprésario. L'action se situe dans les coulisses de la télévision. On s'attend à quelques confidences chantées sur ce petit monde en perpétuelle effervescence. Il n'en est rien. Il manque à cette œuvre l'essentiel : le dynamisme et la fraîcheur légère qui font parfois les charmes de l'opérette. Le téléspectateur prendra certainement le titre de l'émission au mot et sortira illico presto. — M.G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : En direct du passé : l'an 1535.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : l'Escarpolette.
De J.-M. Damase, mise en scène A. Boudet. Avec M. Mesplé, G. Bacquier, M. Baquet, P. Doghan et l'orchestre national de musique de chambre d'Aquitaine. *(Lire notre sélection.)*
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Créer une entreprise ; le rôle et la responsabilité des jurés ; la médecine interne ; Albert Meglin.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Regards sur la science
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Après la Pologne... Quelle Europe demain ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Hubert Juin.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Litteratura brasileira : Approche de quelques écrivains brésiliens, par O. Germain-Thomas.
16 h 20, Le livre d'or : Musique anglaise, italienne, espagnole, française des XIIIe et XIVe siècles, par l'Ensemble d'instruments anciens Loindhana.
17 h 30, Journée mondiale du théâtre : Le théâtre, manifestation de l'éphémère.
18 h 30, Entretiens de carême : La croix au cœur de notre foi, avec le pasteur D. Atger.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : Poésie des Amériques (deuxième partie).
20 h, Théâtre ouvert : La passion de l'insomniaque, d'E. Cormann, enregistré au Jardin d'hiver.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : Œuvres de Bizet, Dvorak, Haydn, Chopin, Smetana, J.-S. Bach.
8 h 2, Tous en scène : Nat King Cole.
9 h 10, Actualité du disque : La tribune des critiques de disques « Quatuor en sol majeur », Haydn (versions comparées).
14 h 4, Atelier de musique.
16 h, Concours international de guitare : Œuvres de J.-S. Bach, Gerhard, Llobet, P. Barrios Mangore, Sainz de la Maza.
16 h 30, Studio-Concert (en direct de l'auditorium 105 de Radio-France) : Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Poulenc, Debussy, Liszt, Mahler, Gounod, Falk, Chausson, Schumann, Rousel, Françaix, Honegger, Messiaen, par C. Whittlesey et R. Levin.
18 h, Le disque de la tribune : « Quatuor en sol majeur », de Haydn (dernière parution).
19 h 38, Les mots de Françoise Xenakis.
20 h, Les pêcheurs de perles.
20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 4 avril 1981) : « Le Jour du jugement », oratorio pour solistes, chœur et orchestre, de Telemann, par le petit chœur de Rias, Berlin et ensemble de solistes de Berlin ; R. Kussmaul, premier violon, G. Donderer, violoncelle et viole de gambe, P. Puehn, contrebasse ; sol. K. Kunde, soprano, J. Hamari, alto, K. Markus, ténor, H. G. Schramm, basse ; dir. U. Gonostay.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvre de Berlioz ; Entre guillemets : 0 h 05, Haute-Infidélité.

Dimanche 28 mars

Deux films

LA VIE PRIVEE DE SHERLOCK HOLMES
Film américain de Billy Wilder (1970), avec R. Stephens, C. Blakely, I. Handl, C. Lee, G. Page.
TF 1, 20 h 35.
★★ Ce que n'a jamais raconté Conan Doyle. Avec malice, Billy Wilder, aidé par I.A.L. Diamond, son scénariste préféré, s'est attaqué au mythe du détective anglais, a suggéré des relations scabreuses entre Holmes et Watson et montré le défaut de la cuirasse du limier misogyne. Reconstitution superbe de Londres à l'époque victorienne, et toute la vérité sur le monstre du Loch-Ness. Un régal d'humour, une mise en scène subtile.

LE CHATEAU DU DRAGON
Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947), avec G. Tierney, W. Huston, V. Price, G. Langan, A. Revere.
FR 3, 22 h 30.
★ Dans les années 1840, les mystère d'un château au bord de l'Hudson, où un air de clavecin joué par une ancêtre fantôme annonce la mort. Etude psychologique et psychanalytique habilement conduite par Mankiewicz, qui place Gene Tierney, frêle et touchante, sous la domination d'un riche hollandais au comportement morbide, joué par Vincent Price.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans la chapelle de l'hôpital Saint-Louis à Paris. Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P. Sabatier (et à 17 h 15).
15 h 25 Sports dimanche.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
La famille Leibovitch de C. Rochmann, au théâtre Tristan-Bernard, Dell'Inferno d'A. Engel au Théâtre Gérard-Philipe, etc...
19 h 30 Les animaux du monde.
Vitrine dans un lagon.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Vie privée de Sherlock Holmes, de Billy Wilder.
22 h 35 Sports dimanche soir.
23 h A Bible ouverte.
« *Et nu, je mourrai* », avec M. Elie Wiezel, écrivain.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cette semaine sur A 2.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, série : L'homme à l'orchidée ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Série : Sam et Sally.
Bédélia.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Délires.
Le moulin à remonter le poivre, réal. J.-N. Roy.
Avec E. Constantine, B. Bergman, R. Leduc, V. Lagrange.
21 h 40 Magazine : Remue-méninges.
De G. Lauzun et O. Otzenberger.
Désirs-délires ; Les érotiques du Père-Lachaise ; Les petites tresses ; Madame Rose ; Clic-Clac ; Mort à Melun ; Laumenta à Gallinae, etc.
22 h 25 Document : Gérard Titus Carmel.
Un artiste, trait pour trait, réal. C. Vilardebo.
Un portrait d'un artiste de quarante ans, un des plus connus de sa génération. Il dessine très bien des objets insolites : le papier, le crayon.
22 h 50 Document : la Fiancée.
D'A. Zorz (redif.).
Une jeune musulmane de seize ans prépare son mariage dans un petit village du nord de l'Afghanistan.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Les informations de la semaine : à Paris et à Tlemcen.
13 h 45 Dessin animé : Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 Série : le Comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas. Dernier épisode : la Vengeance.
16 h 45 Théâtre de toujours
(Cycle Shakespeare) : *le Conte d'hiver*.
Réal. J. Howell, avec J. Kemp, R. Stephens, A. Calder-Marshall, M. Tyzack, D. Burke... (v.o. sous-titrée.)
18 h 55 Prélude à l'après-midi.
Simple Symphony, de Britten, par l'ensemble de La Follia.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Série : La révolution romantique.
De M. Brion, réal. J.-L. Fournier. N° 12 : les Enfants du siècle.
Les prolongements du romantisme : de Modigliani à « Che » Guevara en passant par Artaud, Ginsberg, etc.
21 h 25 Courts métrages.
Moulins du Nord, de P. Haudiquet ; *Les moulins de Flandres et d'Artois vus par un cinéaste de talent ; Tant qu'il y aura de l'angoisse*, de M. Otero ; *Un oiseau en papier journal*, de J. Pappé.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le Château du dragon.
De Joseph L. Mankiewicz.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Jérôme Bosch - symphonie » (Serge Nigg).
12 h 5, Allegro.
12 h 40, *Le lyriscope* : « Tosca », de Puccini, à l'Opéra de Paris.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Andromaque », de Racine.
16 h 15, Inde du Sud, au Festival d'automne à Paris.
16 h 45, Conférences de carême : Pourquoi m'interroges-tu sur ce qui est bon ?, par Mgr Jullien, évêque de Beauvais (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Rencontre avec... Ingolf Diener, Eckard Supp, Daniel Cohn-Bendit.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : André Baillon.
20 h 40, Atelier de création radiophonique.
23 h, Musique de chambre : Asturias, Villa Lobos, Ibarrondo.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et musique légère. Œuvres de Mozart, Haydn, J. Strauss, Schmidt, Tchaïkovski, J. Strauss, Nedbal, Drigo, Weber, Haendel, Schoenherr, Sandauer, Volker, Fucik.
8 h 2, Cantate : intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, à Paris), G. Pludermacher (piano), œuvres de Ravel, Xenakis, Beethoven.
12 h 5, Les après-midi de l'orchestre les Mahleriens II, avec W. Mengelberg, œuvres de Beethoven, Dvorak, Schubert, Mozart, J.-S. Bach.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : œuvres de Mozart, Schubert, Hersant, Beethoven, Saint-Saëns, J. Brahms, Crumb.
17 h, Comment l'entendez-vous ? par M. Ragon, écrivain, œuvres de Ravel.
19 h 38, *Jazz*.
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Concert (donné Salle Pleyel, à Paris, le 21 janvier 1982), « Concerto pour violon et orchestre », de Bach et de Szymanowzky, « Symphonie n° 8 », de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, sol. H. Szeryng, piano, dir. C. Bardon.

● Georges Pludermacher : récital (F.-M., 11 h). — Lors de la création d'« Herma » en 1962, Xénakis disait de son œuvre qu'elle était basée sur des opérations logiques imposées à des classes de sons qui peuvent elles-mêmes en engendrer d'autres, grâce à des relations de complémentarité, de disjonction, d'intersection, de réunion. Visiblement, le compositeur-mathématicien savait sur le bout des doigts sa théorie des ensembles et cela avait un peu effrayé les mélomanes qui préfèrent en général le génie tranquille d'autrefois. Georges Pludermacher a défendu la pièce contre vents et marées, la jouant souvent — il s'est d'ailleurs fait une spécialité de la musique contemporaine, — et vingt ans après, l'habitude venant, on trouve les fusées percussives d'« Herma », ses abîmes de rythmes pressurisés, ses grappes de sons métalliques, assez inoffensifs, plutôt séduisants. On croit malheureusement du même coup que Georges Pludermacher est un pianiste cérébral, mais cette fois, il dément cette impression en maîtrisant, après « Herma », les finesses raveliennes et la fougue sombre de la dernière sonate de Beethoven. — T. Fr.

22 h 30, La nuit sur France-Musique, la geste d'gor : les mémoires musicaux d'I. Markevitch ; œuvres de Haydn, Beethoven, Stravinsky ; 0 h 5, Rupture, œuvres de Roussel, Brahms, Liszt.

Lundi 29 mars

Deux films

PASSE MONTAGNE
Film français de Jean-François Stevenin (1978), avec J. Villeret, J.-F. Stevenin, T. Barberat, Y. Lemoign'.
FR 3, 20 h 30.
★ Errance et liberté dans les montagnes et les forêts du Jura. Rencontre fortuite de deux hommes pour une amitié éphémère. Sensibilité discrète d'un récit à la mise en scène vagabonde. Excellent comédien devenu cinéaste, Jean-François Stevenin a reçu, pour ce premier film d'auteur, le prix Georges-Sadoul 1978.

LA GRANDE MENACE
Film américain de Jack Gold (1977), avec L. Ventura, R. Burton, L. Remick, H. Andrews, M.-C. Barrault.
TF 1, 20 h 35.
Film policier s'égarant dans le fantastique avec les pouvoirs surnaturels d'un romancier anglais mort-vivant (c'est Richard Burton, qui roule des yeux terribles). Chargé de l'enquête, l'inspecteur Lino Ventura est déconcerté. Il y a de quoi.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
A la découverte de l'environnement.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Téléfilm : Serpico ; 15 h 25, Les couleurs de la vie ; 16 h 40, A votre service ; 16 h 50, Paroles d'homme ; 16 h 55, Rendez-vous au club.
17 h 25 Croque-vacances.
Variétés ; Bricolage ; Dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Bon comme du bon pain.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 L'avenir du futur (cinéma) : « la Grande Menace », de Jack Gold.
22 h 10 Débat : Quand la science dépasse la fiction.
Avec MM. A. Aspect, physicien, Institut d'optique d'Orsay ; M. Paty, physicien de particules, maître de recherches au C.N.R.S. ; Y. Farge, physicien, directeur de recherches au C.N.R.S. ; J. Heidmann, astrophysicien.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Dimanche, tendre dimanche.
Cornouailles, réal. M. Raeburn.
Les petites joies du dimanche font oublier les petites difficultés d'une famille éleveur de cochons.
16 h 55 Itinéraires.
Le Pakistan ; Salsa, avec H. Guedon (redif.).
17 h 45 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Pierrot ; Casper ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Sylvie Vartan au Palais des sports.
21 h 35 Document : La vie à vif.
Neuf jours ailleurs.
22 h 25 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty : Dave Brubeck Quartet.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; Les Wombles.
18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
De D. Delhomme et M. Meimon.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'athéisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : *le Passe-Montagne*.
De Jean-François Stevenin.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Série : La révolution romantique.
De M. Brion - n° 13 : La nuit, réal. D. Lander.
Le romantisme et le rêve nocturne en opposition à la « clarté » du siècle des Lumières.

FRANCE-CULTURE

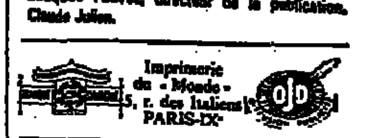
7 h 2, Matinales : Informations culturelles ; clé pour comprendre les mutuelles ; les Cambodgiens en France ; Moins cinq, avec le professeur Marcel David.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (le jeune homme et la cité) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : en U.R.S.S.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Cahiers Paul Claudel (Claudel aux Etats-Unis, 1927-1933) ; Claudel (revue Europe).
10 h 45, Le texte et la marge : Les secrets des chefs-d'œuvre, avec M. Hour.
11 h 2, Evénement-musique : Monteverdi.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama, en direct du Salon du livre, au Grand Palais.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : art plastique, performance et trajet sonores.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre, des voix : « Quand le laurier reverdira », de P.-A. Ladame.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Michel Butor.
15 h 30, Emission spéciale : De nouveaux rapports auteurs-éditeurs ?
16 h 15, Regards sur la poésie contemporaine, avec Robert Sabatier.
17 h, Roue libre : Le dit des énigmes, par R. Scheps.
17 h 32, Libre parcours jazz : « Flûtes rencontre », avec M. Edelin.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Davioud, architecte du Paris d'Haussmann.
20 h, Le dormeur solitaire, de V.-P. Ferguson. Avec : F. Maistre, R. Guillet, G. Buhr, etc.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le Candomblé.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

● Les ballets de Stravinski (F.-M., 9 h 05). — A peine débarqué à Paris, Stravinski avait connu ses premiers succès avec des ballets que venaient alors rythmer les folies de Diaghilev. Le « Sacre du printemps », « l'Oiseau de feu », « Petrouchka » avaient vite lancé le jeune Russe, mis à la mode son style explosif, aux couleurs violentes qui procuraient aux Parisiens jusqu'alors résignés au charme fané de « Giselle » de véritables éblouissements. Tout au long de sa carrière, Stravinski continua à se consacrer à la musique de scène, mais la manière baroque et néo-classique de certains de ses ouvrages qui véhiculent les grands mythes (Orphée, Œdipe, Apollon) a sans doute semblé moins séduisante, puisque, aujourd'hui, on délaisse ces œuvres par ailleurs assez nombreuses. Philippe Morin répertorie ces ballets, examine leur tournure, plaide en leur faveur toute cette semaine. Il propose aussi des documents rares : une répétition du « Baiser de la fée », Stravinski jouant lui-même « Piano rag music ». — T. Fr.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Veneux, Muy.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Chopin, Beethoven.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : I. Stravinski.
12 h, *Chasseurs de son stéréo* : Folklores français et étrangers.
12 h 35 Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de Prokofiev, Tartini, Ravel. Avec B. Eicher, violon.
14 h 4, D'une oreille, l'autre : Œuvres de Vivaldi, Schumann, Mozart, Debussy, Eloy, J.-S. Bach.
17 h 2, Le jeu des miroirs.
18 h 30, Studio-Concert : Musiques traditionnelles.
19 h 35, La recherche musicale.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France). Musique de chambre ; « 3 movimenti per piano », de Rivier ; « Huit préludes », de Scriabine ; « Cinq préludes de Rachmaninov », « Quatuor à cordes n° 1 », de Schafer ; « Quatuor à cordes en la mineur », de Schumann, par le Quatuor Prat : J. Prat, A. Flammer, violon, B. Pasquier, alto, M. Strauss, violoncelle, et J. Moratta, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Mendelssohn ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui ; Œuvres de Bellini, Merula, Davide.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.

Mardi 30 mars

Trois films

VICTOIRE A ENTEBBE

Film américain de Marvin J. Chomsky (1976), avec K. Douglas, B. Lancaster, R. Dreyfuss, E. Taylor, H. Berger.
A 2, 15 h 5.

Cette reconstitution du raid israélien pour délivrer les otages d'un avion détourné en Ouganda par des terroristes pro-palestiniens fut réalisé hâtivement, en vidéo, pour la télévision américaine. La faiblesse du scénario et de la mise en scène en fait le moins crédible des films consacrés à ce fait divers historique.

FABIOLA

Film italien d'Alessandro Blasetti (1948). Deuxième partie, avec M. Morgan, L. Salou, H. Vidal, E. Cegani, M. Girotti.
FR 3, 20 h 30.

★ *Plus animée que la première partie, avec des tableaux de genre « sulpicien », tels le martyre de Sébastien percé de flèches, la mort de la servante Sira et la conversion de Fabiola. Et, surtout, les grands jeux du cirque où les chrétiens sont suppliciés et où Henri Vidal se distingue en gladiateur héroïque.*

LES SENTIERS DE LA GLOIRE

Film américain de Stanley Kubrick (1957), avec K. Douglas, R. Meeker, A. Menjou, G. Macready, W. Morris, R. Anderson.
A 2, 20 h 35.

★★ *Histoire — inspirée de faits réels — de soldats français fusillés pour l'exemple en 1916, à cause du comportement aberrant d'un officier supérieur affamé de gloire. Ce film-réquisitoire, déjà marqué par l'étonnante maîtrise de Stanley Kubrick, annonce* Docteur Folamour *et* Orange mécanique *Il ne fut distribué en France qu'en 1975 La censure ne l'avait pas interdit comme on l'a dit, mais les Artistes associés avaient préféré ne pas le distribuer de crainte de manifestations pour offenses à l'armée française.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, feuilleton : Les visiteurs ; 15 h Tout feu, tout femme ; 15 h 30, Dossier : Supplices... délices... ô souliers ; 16 h, Elles comme littérature ; 16 h 15, Découvertes TF1; 16 h 30, La table d'Adrienne.
17 h 25 Croque-vacances.
Variétés ; Bricolage ; Dessins animés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les femmes de Dallas.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Le grand studio.
Emission de J. Bardin et M. Legrand.
Avec Ray Charles, Gilbert Bécaud, Michel Legrand, Rhoda Scott, etc.
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réalisation J.-P. Decourt, avec B. Pradal, M. May, O. Michu...
Les aventures rocambolesques et un peu naïves des premiers chevaliers du ciel.
22 h 40 Document : L'aventure des plantes.
Le contrat avec les insectes.
De belles images microscopiques de la vie végétale et animale.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Guy Béart.
15 h 5 Cinéma : Victoire à Entebbe,
De Marvin Chomsky.
17 h Entre vous,
De L. Bériot.
17 h 50 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Le petit écho de la forêt ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : les Sentiers de la gloire,
De Stanley Kubrick.
22 h Documentaire : Les imperméables,
De J.-C Boussard.
La société futuriste de l'an 2000 régie par les ordinateurs.

Le bleu et le rouge

LES ENTHOUSIASTES
COMPOSITION ABSTRAITE 1964
A 2, 22 h 45.

Deux personnes, les yeux fixés sur une œuvre abstraite, une composition du peintre d'origine russe Serge Pollakoff. La première avoue ne rien comprendre à l'art moderne L'autre tout comprendre et tenter, à grand renfort de métaphores, de communiquer l'émotion suscitée par les nappes de couleur bleu et rouge qui forment **Composition abstraite 1964**, peinture silencieuse qui exprime l'espace intérieur de l'homme, clos lui-même et comme étranger à la réalité qui l'entoure Il convenait de parler peu, de poser des jalons biographiques qui permettent aux téléspectateurs d'entrer progressivement dans ce monde, de s'y familiariser et de le comprendre. Il semble, en fait, que nous naviguons dans la subjectivité confondant le plus souvent obscurité et profondeur. — M.G.

22 h 45 Document : Les enthousiastes.
« Composition abstraite 1964 », de Serge Pollakoff
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; Les Wombles ; Atout jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. - Environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Fabiola
D'Alexandre Blasetti (2e partie).
21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Musique actualité : Clé pour comprendre les mutuelles : Les Cambodgiens en France : Moins cinq, avec Marcel David
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (Le jeune homme et la cité) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : les nouveaux marchés du foie gras ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : La révélation du Brésil.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Instruments rares : Les violons du Musée instrumental du Conservatoire de Paris.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama, en direct du Salon du livre.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre, des voix : « Robespierre l'incorruptible », de G. Hemmert.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Nicolas Schoffer.
15 h 30, Les points cardinaux : Décentralisation en Allemagne fédérale.
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes
17 h, Roue libre : Le dit des énigmes.
17 h 32, Libre parcours jazz : Ron Pittner Trio.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'environnement dans le monde dix ans après Stockholm
20 h, Dialogues : Responsabilité sociale du scientifique, avec J Rosa et H. Jamous.
21 h 15, Musiques de notre temps : Paysage acousmatique : Ravel, Parmegiani, Lejeune, Redolfi.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haydn, Chopin, Mendelssohn, Gershwin, Mozart, Fauré, Beethoven, Rossini.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : I. Stravinsky : Œuvres de Glinka, Moussorgsky, Stravinsky, Verdi.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette : « Coups de roulis » (première partie) de Messager, par l'orchestre philharmonique de Radio-France ; dir M. Fuste-Lanbezat
14 h 4, Boîte à musique.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : Œuvres de Purcell, Schumann, Boulez, Schubert, Spohr, Dutilleux, Scriabine.
17 h 2, Le jeu des miroirs, œuvres de Prokofiev, J.-S Bach.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : Œuvres de Messiaen par l'Ensemble Ars Nova Sol P.-L. Aimard, piano Dir : P Nahon.
19 h 38, Jazz ; les Irréfutables (ténors) ; œuvres de Dameron, Ellington-Hodges, Rogers, Strayhorn, Levenson - Symes - Nelborg.
20 h, Premières loges : Œuvres de Haendel, Schubert, Schumann, J Brahms, avec M Anderson, contralto.
20 h 30, Concert (donné au Grand Auditorium de Radio-France, le 5 février 1982) : « Concerto pour sept instruments à vent, timbales, batteries et orchestre à cordes » de Martin, « Métamorphoses pour vingt-trois cordes » de R. Strauss, « Symphonie n° 8 », de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique Sol G Vonin, A. Chevalet, F. Gauthier,... J Estournet, violon solo. Dir. : E Krivine.
22 h 30, La nuit sur France-Musique; Musiques de nuit ; œuvres de Ravel, Beethoven, Rossini
23 h 30, Jazz-Club.

Mercredi 31 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : Les techniciens du paramédical.
13 h 55 Mercredi-moi-tout.
Dessin animé ; 14 h 20, Pourquoi-comment ; 14 h 30, Gilles en vague ; 14 h 40, Télégramme ; 15 h, Contes fous, fous.
15 h 50 La belle santé.
Connaissance des circulaires.
15 h 55 Les pieds au mur.
Enquête ; Dessins animés ; Les robinsons suisses ; De la friture dans les lunettes.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Deux siècles de ballets.
Emission d'Y. Mourousi en collaboration avec la télévision soviétique. Réal. J.-C. Delannoy à Léningrad, avec les solistes et le corps de ballet du Théâtre Kirov, dir. O. Vinogradov.
22 h 30 Magazine : Les grandes expositions.
Emissions de J. Plessis.
La peinture française du dix-septième siècle dans les collections américaines.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche
12 h 45 Journal.
13 h 35 Sports : A nous le stade.
15 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Dessins animés.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak.
15 h Récré A 2.
Casper ; Méthanie ; Lippy le lion ; Zeltron ; La panthère rose ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Le Verdon : un paradis gazeux ; Fall Line : le ski extrême.
Une excursion dans le silence millénaire des parois de 400 mètres et dans les cañons gigantesques.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier
De J. Chancel. Avec Angelo Branduardi.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
17 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Brioche ; Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
COLINAT (Comité de liaison interassociations pour la nature et l'environnement).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : la Compagne de nuit.
Réal G Nelson (redif.).
L'enquête d'un producteur de télévision sur une actrice mystérieusement disparue.
21 h 40 Document : Hollywood fabrique de rêves.
Réal. I. Rosten.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clé pour comprendre les mutuelles ; Les Cambodgiens en France ; Moins cinq, avec Marcel David
8 h, Les chemins de la connaissance · Les âges de la vie (un monde sans âge ?) : à 8 h 32, Marchés et marchands : Agriculteurs et marchands en Bretagne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Le traitement du continu dans l'Antiquité.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Avec J.-P. Jovenaux et des animateurs des centres de loisirs de Marly-le-Roi.
11 h 2, Instruments rares : Recherches et évolution d'un facteur de clavecins, A. Sidey.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Spécial architecture.
13 h 30, Magazine des jeunesses musicales de France.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Astrée », d'H. d'Urfée.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs ; La jeunesse des années 80.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Paco Rabanne.
15 h 45, Archimedia : Les grandes inventions.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Le dit des énigmes.
17 h 32, Libre parcours jazz : Alain Pinsolle Trio
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La lumière.
20 h, La musique et les hommes : « La Cenerentola », de Rossini, au Grand Théâtre de Genève. Orchestre de la Suisse romande. Dir. musicale : N. Santi.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : Entretien avec Robert Pinget.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Vivaldi, Schumann, Poulenc.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, Musiciens d'aujourd'hui : I. Stravinsky.

● « La Création », de Haydn (F.-M., 20 h 30). — Donnée la première fois au palais du prince Schwarzenberg, à Vienne, en 1798, devant un cercle d'aristocrates, avec un succès si considérable qu'il fallut la répéter le lendemain, puis deux fois encore le mois suivant, la « Création » de Haydn est conçue comme une vaste fresque, à l'exemple des oratorios de Haendel, que le compositeur avait pris pour modèle, mais faisant alterner judicieusement les airs, les duos, les trios et les chœurs, et bénéficiant d'une orchestration infiniment plus riche. La partition contient un certain nombre d'effets musicaux suggérés par le texte, auxquels on a reproché leur caractère illustratif : le lever du soleil, le roucoulement des colombes, la tempête, la pluie... Outre que ces suggestions précèdent toujours la parole, il est si évident qu'il ne s'agissait là, pour le compositeur, que d'un point de départ vers des développements on ne peut moins anecdotiques qu'on s'étonne de constater que ce genre de grief ait encore cours au point de cacher l'essentiel, chez Haydn surtout : la pure abstraction musicale.
G. C.

12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Œuvres de Purcell, Caldara, Schubert, Roussel, de Falla ; avec E Kock, soprano, W Hoogewerf, guitare, R. Mac Coy, piano, C. Whitman, flûte.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 50, Le billet du jour ; 14 h 50, Les Ephémérides de la musique, œuvres de Monteverdi, Glück ; 15 h 30, Le jeu et la bricole ; 15 h 40, Micro-Concert, œuvre de Souris ; 16 h 5, Pêle-mêle infos ; Filigrane.
17 h 2, Le jeu des miroirs.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Œuvres de Schubert, Ravel, par H Goraleb, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en direct de l'Ancienne Université de Vienne) : « la Création », oratorio de Haydn ; par les Chœurs Schoenberg de Vienne Collegium Aureum, sol. A Auger, G. Sima, P. Schreier, W Berry, chef des chœurs, E Ortner. Dir G. Kuhn.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit, œuvres de Liszt, Dvorak ; 23 h 30, Revue musicale, œuvres de Debussy, Franck.

Jeudi 1er avril

Un film

L'AMOUR C'EST GAI, L'AMOUR C'EST TRISTE

Film français de Jean-Daniel Pollet (1968), avec C. Melki, J.-P. Marielle, C. Goya, B. Lafont, M. Dalio.
FR 3, 20 h 35.

Les échecs d'un petit tailleur arménien du quartier Strasbourg-Saint-Denis, berné par son entourage. Film populiste, burlesque et mélancolique (les ruptures de ton surprirent le public), porté par un comédien au physique et au jeu insolites, Claude Melki, parfois comparé à Buster Keaton.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le dopage.
16 h 30 Croque-vacances.
Variétés ; Dessins animés ; Bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 1, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Des bébés qui n'auront pas très chaud.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
FEN.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Allô, oui ? J'écoute.
Réal. J. Pignol, avec J. Maillan, M.-C. Achard, D. Balzer...
Un psychologue, animateur de radio cambriolé mène l'enquête.
21 h 50 Document : La terre en héritage.
La petite machine et l'imprévu.
Si bien documenté et si monotone.
22 h 45 Sophie ou les gammes.
Court métrage de J. Pappe.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les Maupas.
14 h Aujourd'hui la vie.
Qu'en pensez-vous ?
15 h 5 Série : Super Jaimie.
15 h 50 Document INA : Les pompiers de Santiago.
Réalisation J.-M. Berzosa.
(Lire notre sélection.)
17 h 5 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
La cuisine exotique ; Pierrot ; Casper ; Si on jouait au théâtre...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les Assemblées parlementaires.
Assemblée nationale.

Lunettes noires

CHILI-IMPRESSION :
LES POMPIERS DE SANTIAGO
A 2, 15 h 50.

Ils sont disciplinés, portent des lunettes noires et de beaux uniformes tout en galons. Quand on les interroge, ils se disent volontiers « grands chrétiens », mais prennent le pouvoir de manière peu catholique. Une fois installés dans leur palais baroque, il est difficile de s'en débarrasser. Il faut être diablement malin, comme José Maria Berzosa, pour aller à leur rencontre en pays d'ombre et de barbelés : au Chili du général Pinochet.

Chili-Impression, une série de quatre émissions diffusées en 1978, constitue un document irremplaçable sur les dictatures d'Amérique latine. Berzosa, en posant des questions d'apparence anodine au chef de l'aviation, au corps des pompiers de Santiago et au général Pinochet lui-même, arrive comme si de rien n'était à nous livrer les fantasmes et les mythes du fascisme. A revoir absolument. — M. G.

20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Le Fils de ton voisin ou l'Ecole de la torture, de G. Wagner et M. Fatomor
La formation des tortionnaires de la police militaire grecque, sous l'ancien régime (1967-1974).
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
d'A. de Caunes.
Starshooter, D. Edmunds, interview de Mick Jagger.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
18 h 30 Pour les jeunes.
Onze pour une coupe ; Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter ; Les contes du folklore japonais ; Le petit chevalier de cœur ; Cuisine sans cuisson ; Brioche.
18 h 55 Tribune libre.
Organisation communiste libertaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : L'amour c'est gai, l'amour c'est triste,
De Jean-Jacques Pollet.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les âges de la vie (inventaire des premiers berceaux) ; à 8 h 32, Marchés et marchands : Agriculteurs et marchands en Bretagne ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : L'encre dans le sang, avec M. Maurois.
11 h 2, Instruments rares : Le baryton à cordes reconstitué.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : A Gimont, dans le Gers.
14 h, Sons : Crise du textile.
14 h 5, Un livre, des voix : « Docteur Erikson », de M. de Saint-Pierre.
14 h 47, Départementale à Pau.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Compagnie de l'Echelle.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Max Moreau.
17 h, Roue libre : Le dit des énigmes.
17 h 32, Libre parcours jazz : Alby Cullaz et ses amis.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les progrès des transplantations.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Entretien avec M. Fabien ; « Jocaste », de M. Fabien, avec C Sellers ; le théâtre francophone belge d'aujourd'hui.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Littérature.

● Le baryton à cordes (F.C., 11 h 2). Le prince Nicolas Esterhazy avait conçu une sorte de passion pour son baryton... Il en jouait le matin, le soir, parfois même une partie de la nuit en compagnie de *Joseph Haydn*, son compositeur attitré, qui, lui aussi, avait pris en affection l'instrument de son maître, cette viola di bordone ou viole de gamba d'amore de la taille d'un petit violoncelle muni de six ou sept cordes normales et d'une dizaine d'autres, au moins, vibrant par sympathie. Le baryton possède un timbre doux, rêveur, un peu voilé ; c'est pour lui que Haydn écrivit près de deux cents compositions, dont cent vingt-six divertissements à trois avec alto et violoncelle. Faute d'exécutants, cette musique restait dans les bibliothèques, jusqu'à ce que d'ingénieux violoncellistes reprennent l'archet courbe et retrouvent les doigtés invité par Bernard Bonaldi, Ricki Gerardy fait partie du trio Esterhazy. — G. C.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques de matin : Œuvres de Dvorak, Grieg, Mozart, Schubert, Schumann, Tchaïkovski.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : I. Stravinsky : œuvres de Mozart, Weelkes, Wilbye, Stravinsky.
12 h, Le royaume de la musique : Œuvre de Tchaïkovski.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : Œuvres de Calvi, Mozart, Reizenstein.
14 h 4, D'une oreille, l'autre : Œuvres de J.-S Bach, Debussy, Beethoven, Stockhausen
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : La Swing machine de G Badini.
19 h 38, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 105 de Radio-France) : « Une plaisanterie musicale en fa majeur », de Mozart ; « 11 visages ou l'antifugue », de Chaynes ; « Pour 11 archets », de Pontyn ; « Taches sur taches », de Komives ; « Une face de Janus », de Vercken ; « Rallye », de Komives, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. J Komives.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : œuvres de Constant ; 0 h 5, Mare Nostrum : œuvres de Martin et anonymes.

Une occasion manquée

(Suite de la première page.)

Fallait-il absolument prendre le risque de rater une expérience utile, certes, nécessaire par endroits, mais délicate, mais difficile, mais « casse-gueule », exigeant une longue mise au point, et d'infinies précautions ?

Pour réussir une opération de cette portée, il aurait fallu déployer des ruses de Sioux au lieu de se frapper triomphalement la poitrine et d'annoncer à cor et à cri ce que moi, Tarzan, allais offrir à toi, Jane, u menu à peine plus frugal et tellement plus sain, plus nourrissant que le piteux ordinaire dont nous étions obligés de nous satisfaire sous l'ancien règne.

Ce qui frappe dans cette étonnante histoire, l'histoire d'une belle occasion manquée et qu'on ne retrouvera pas de sitôt — les gens se méfient à présent, ils sont braqués, récalcitrants, chats échaudés... Oui, ce qui surprend, c'est la totale méconnaissance de ce que peut représenter aujourd'hui la télé pour l'immense majorité des Français. Elle passe avant tout, je dirais presque avant le boire et le manger si, dans la hiérarchie des petites fêtes qu'on peut encore s'offrir, la grande bouffe au restaurant ou chez des amis n'était pas précisément la seule à la surclasser.

Si encore les beaux esprits qui régentent nos chaînes avaient cru bien faire en nous donnant ce qu'eux-mêmes auraient aimé voir à l'écran. Ce n'est absolument pas le cas. D'abord parce que la télévision, ils ne la regardent jamais, ils n'en ont pas le temps ou pas l'envie. Ensuite parce qu'ils nous l'ont avoué : ils adorent eux aussi le sport, le cinéma, et d'abord le cinéma américain. L'un de ces respnsables nous a dit, pas gêné, s'en être nourri, gavé, toute sa vie. Ce qui ne l'a pas empêché de diminuer fortement au début de l'année notre ration de films, en les plaçant de telle sorte que, pressé par l'heure d'aller se coucher, on ne pouvait plus les voir en entier. Et croyez-vous qu'un seul d'entre eux suivrait pour le plaisir un de ces innombrables magazines en forme de cours du soir donné par l'élite à l'intention des masses ?

Le public, le grand, les petits, prenez-le comme vous voudrez, en bloc ou en détail, n'est pas fermé à la culture, au contraire. Ce qui le fait râler, c'est qu'on le prenne pour plus bête qu'il n'est, qu'on lui explique, qu'on lui commente, qu'on lui annote le théâtre ou la musique au lieu de les lui donner à voir ou à entendre, qu'on lui dise ce qu'il faut en penser au lieu de le laisser libre d'en juger. Un exemple récent : l'émission confiée au neveu de Mitterrand, Frédéric, le samedi après-midi, sur TF 1, par Alain de Sédouy. A qui croyait-il s'adresser en nous adjurant, samedi dernier, de nous *« emparer des images »* et de casser le système en tournant des films en super-8, et de suivre le chemin de Godard, de Rivette, de Rohmer ou de Patrick Bokanovski ? Exemples à l'appui : des extraits de films muets, de films en noir et blanc, de films d'art et d'essai très intéressants, la question n'est pas là. Elle est de savoir pour qui. Sûrement pas pour ces familles rassemblées autour du poste en l'absence justement des grands adolescents à qui les conseils étaient destinés. Vous pensez bien que le samedi après-midi eux sont sortis.

Ce qui nous vexe, ce qui nous exaspère, c'est qu'on puisse manquer à ce point de sensibilité, de contact avec la réalité, c'est qu'on puisse ignorer avec tant de désinvolture, sous prétexte qu'on le sait mieux que nous, la nature de nos « vrais » goûts, de nos « vrais » besoins.

Comment peut-on imaginer qu'après toute une journée de fatigue, d'embêtements, de contrariétés, à la maison, au bureau, à l'atelier ou aux champs, on puisse avoir envie de regarder Pierre Bellemare ? De le regarder détailler, sous prétexte qu'on doit nous donner la parole, les ennuis de M. X... ou de Mme Y... face aux lenteurs de l'administration ou aux défaillances de la justice. On est là prostré, hébété, assommé par des histoires compliquées de procès, de jugements cassés, renvoyés, de traites, de quittances, de caisses, de tribunaux, d'arbitrages, de factures. Résumé en deux minutes le matin à la radio, ça passe. Etalé pendant un bon quart d'heure, soir après soir, à la télé, c'est insupportable. Et ça explique en grande partie une grogne qui ne s'apaise pas malgré le retour à une grille assez peu différente de ce qu'elle était avant le 10 mai.

CLAUDE SARRAUTE.

AU CENTRE POMPIDOU

Un film sur les radios libres

On écrira un jour l'épopée des radios « libres ». On partira du 13 mai 1977, date de la première émission de Radio-Verte (à moins d'évoquer aussi le fourmillement d'avant-guerre), et l'on terminera... Pourra-t-on d'ailleurs terminer ? En légalisant certaines radios, la loi engendre d'elle-même de nouveaux pirates, et l'on imagine encore très mal aujourd'hui le destin de tous ces projets qui bouillonnent et demandent aujourd'hui un droit de cité sur la modulation de fréquence. Mais là n'était pas l'objectif de Gilbert Charles et Philippe Van de Walle, qui, dans un film vidéo de quarante-deux minutes, nous font pénétrer dans l'univers méconnu de ces radios. Deux dates-clés limitent le champ du reportage, et tracent les frontières d'une période désormais historique dans le monde des médias : le 10 mai, détonateur d'une véritable explosion des radios, et le 9 novembre, date de leur légalisation, mais non le point final de leurs soucis. La bande F.M. est loin d'être extensible, et l'interdiction de ressources publicitaires risque d'asphyxier la plupart des équipes, composées pourtant de bénévoles...

Après un clin d'œil aux animateurs par une allusion à deux présidents de la République, « ex-speakers » de radios pirates (le général de Gaulle et Radio-Londres, François Mitterrand et Radio-Riposte), commence la balade dans l'univers agité de la radio libre.

Entre les espoirs fous, l'utopie du mois de mai, et les désillusions du mois de septembre, la manifestation des animateurs en colère devant les portes de l'Assemblée nationale, ce sont quelques semaines intemporelles, où l'on joue, où l'on découvre un instrument vite démythifié, où l'on s'essaie à la création, où l'on copie aussi les modèles existams. Ivre, la pionnière, Mégal'o, la très snob, Gulliver, la petite sympa et Tomate, la spontanée... le film nous les représente sans folklore, sans auréole. Toutes les questions ne sont pas abordées, mais le document restera précieux.

Il est projeté, mercredi 24 mars, au Centre Pompidou (salle Renoir) dans le cadre des diverses manifestations sur la presse qui y sont présentées.

A. Co.

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, vice-président du Sénat, sénateur indépendant de Paris, a demandé dans une question écrite, au premier ministre, la suppression du ministère de la communication avant que n'intervienne le dépôt du projet de loi sur l'audiovisuel devant le Parlement. Il écrit, notamment : *« Cette décision démontrerait l'intention du gouvernement de détendre les liens qui existent entre le pouvoir et les associations de radio et de télévision. » « Elle prouverait aux auditeurs et aux téléspectateurs son souci de confier aux seuls professionnels la responsabilité de la gestion dans la recherche de l'amélioration des programmes »*, ajoute le sénateur.

● *A la suite d'une question écrite* envoyée le 19 mars par M. Robert-André Vivien, député du Val-de-Marne (R.P.R.), président du groupe d'études R.P.R. de la communication, au ministre de la communication, lui demandant s'il *« est exact que, malgré d'importants découverts bancaires, les sociétés de télévision TF 1 et A 2 sont en état de cessation de paiement »*, la direction de TF 1 a répondu que la chaîne *« fait face à ses échéances auprès de ses fournisseurs publics ou privés »*, et qu'elle *« n'a pas fait appel à des possibilités de découvert bancaire »*. Une réponse similaire est faite par Antenne 2.

SUR LES GRANDES ONDES

JEUDI 25 MARS

Europe 1, 19 h 30 : Rencontre médicale : Les allergies.

VENDREDI 26 MARS

R.M.C., 12 h 45 : En direct du Salon du livre, avec Régine Desforges, Hervé Bazin, Jean-Luc Pidaux-Payot, président du Syndicat national de l'édition.

France-Inter, 13 h : Georges Marchais, secrétaire général du P.C.

SAMEDI 27 MARS

R.T.L., 13 h : Jean-Pierre Cot, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement.

France-Inter, 20 h 5 : « La tribune de l'histoire » : le retour de Laval, par Alain Decaux.

DIMANCHE 28 MARS

R.T.L., 18 h 15 : « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* et vous », avec Albin Chalandon, ancien ministre de l'équipement.

Europe 1, 19 h : Le club de la presse : Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.

LUNDI 30 MARS

R.M.C., 12 h 45 : Simone Signoret.

France-Inter, 17 h : « La musique des musiciens » : Stéphane Grapelli.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 26 MARS

● (R.T.L.) TÉLÉ-LUXEMBOURG, 21 h, *Une belle fille comme moi*, film de F. Truffaut.
● (T.M.C.) TÉLÉ MONTE-CARLO, 20 h 35, *L'ombre d'un jeu*, film de V. Peres ; 22 h 10, Chrono : magazine de l'automobile.
● (R.T.B.) TÉLÉVISION BELGE, 21 h 15, *Dernière séance : Hollywood Story*. ● *TÉLÉ 2, 19 h 55, série :* L'homme à l'orchidée.
● (S.S.R.) TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 35, *Les indésirables*, film de S. Rosenberg.

SAMEDI 27 MARS

● R.T.L., 21 h, *Un direct au cœur*, film de P. Karlson ; 22 h 35, Ciné-club : *les Jours de l'eau*, film de H.-Octavio Gomez.
● T.M.C., 20 h 35, *Prends l'oseille et tire-toi*, de W. Allen.
● R.T.B., 20 h 25, *la Bataille de Midway*, film de J. Smight.
● S.S.R., 20 h 10, théâtre : *les Rustres, de Goldoni.*

DIMANCHE 28 MARS

● R.T.L., 21 h, *Du haut de la terrasse*, film de M. Robson.
● T.M.C., 20 h 35, *Brewster Mc Cloud*, de B. Cort.
● R.T.B., 21 h 35, *Requiem pour un pigeon*, film de P. Krasny.
● S.S.R., 21 h, *Giovanna Marini.*

LUNDI 29 MARS

● R.T.L., 21 h, *Gloria*, film de Autant-Lara.
● T.M.C., 20 h 35, *le Lien*, film de I. Bergman.
● R.T.B., 19 h 55, *les Hommes du président*, film de A.-J. Pakula.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Variétés. 20 h 55, Théâtre Wallon : *L'Ballot I Finique*, de G. Pittellioen.
● S.S.R., 20 h 20, *Spécial-cinéma.*

MARDI 30 MARS

● R.T.L., 21 h, *le Flic ricassant*, film de Stuart Rosenberg.
● T.M.C., 20 h 35, Série : *la Fugitive ;* 21 h 40, Télécinéma.
● R.T.B., 19 h 55, Feuilleton : *le Testament ;* 20 h 50, TV : F Magazine ; 21 h 50, Variétés : Anna Prucnal.
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Le point de la médecine ; 20 h 55, Soirée Michel de Ghelderode.
● S.S.R., 20 h 5, Feuilleton : *Joëlle Mazart ;* 21 h 10, Entracte, émission sur le spectacle.

MERCREDI 31 MARS

● R.T.L., 21 h, *la Colline des bottes*, film de Colizzi.
● T.M.C., 20 h 35, *les Enchaînés*, de A. Hitchcock.
● R.T.B., 21 h, Variétés : Diane Dufresne ; 22 h 10, Document : *Vol 5502.*
● TÉLÉ 2, 19 h 55, Sports 2.
● S.S.R., 20 h 5, *Les frères Jacques : 21 h 10, Téléscope.*

JEUDI 1er AVRIL

● R.T.L., 21 h, *M. 15 demande protection*, film de S. Lumet ; ou *John Mac Cabe*, film de R. Altman.
● T.M.C., 20 h 35, *les Héros n'ont pas froid aux oreilles*, film de C. Nenes.
● R.T.B., 20 h 10, Document artistique : Justin capable, sa vie, son œuvre ; 20 h 45, Télécinéma : *Cours après moi, shérif*, film de H. Needham.
● TÉLÉ 2, 20 h 55, Paroles du Québec : 22 h 25, Clay, la fête aux images.
● S.S.R., 20 h 05, *Temps présent :* Beyrouth, la rage de vivre ; 21 h 10, *Un homme en fuite*, film de S. Edelstein.

Rappel des émissions

Mercredi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Magazine d'actualité de M. Thoulouze.
Petits clients et gros marché.
Les enfants jusqu'à douze ans considérés comme des gros consommateurs. Le marché national du jouet a atteint 4 milliards de francs en 1980.

21 h 35 Caméra une première : Jules et Georgia.
Réalisation P. Auriêges, avec P. Calas, D. Bauguil, L. Cornier.

22 h 40 Glenn Gould joue Bach.
Les variations Goldberg.

23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 25 Sports : football.
France-Irlande du Nord en direct du Parc des Princes.



22 h 20 Document INA : Grand jour - Jours ordinaires.
Dans les bureaux, réal. : A. Van In.
La vie de bureaux silencieuse la nuit, affairée les jours de semaine, vue par la caméra silencieuse d'un réalisateur original.



23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : « Le Wagon de Martin ».
D'après un scénario de M. Picard et R. Seth. Réal. : P. Saglio. Avec : J.-M. Thibault, S. Deschamps, A. Valardy, F. Personne, H. Poirier, etc.
Les aventures dramatiques d'un personnage attachant autant qu'original qui eut la mauvaise idée de se jeter sous un train : une enquête autour d'un suicide.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche. La lumière.
20 h, La musique et les hommes : Le rock a trente ans.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes ; N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné le 3 janvier 1981 au Grand Auditorium), « Dieu, version de concert », 1re audition), d'Henry : J.-P. Farré, récitant.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : La revue musicale : La jeunesse de Debussy ; 0 h 5, La musique turque, du dixième siècle jusqu'à nos jours.

Jeudi 25 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Médicaments opiacés.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Avec les régions ; 14 h 25, Les élèves ont la parole ; 14 h 30, Cat et Cat et 2 ; 14 h 40, Les aventures du mercredi ; 14 h 45, Communiquer avec les enfants sourds.
17 h Formation - Information - Education.
Calcul mental, calcul rétro ; L'orientation après la nouvelle seconde.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mode au féminin quotidien.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression, les formation politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Malesherbes, avocat du roi.
Réal. : Y.-A. Hubert, avec H. Virlojeux, C. Colin, J. Laugier...
22 h 10 Document : La Terre en héritage.
L'énergie en sursis. *Un inventaire très documenté des énergies, ressources de la planète.*
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le prêt-à-porter.
15 h 5 Super Jaimie.
15 h 55 Document : Yves, Lucie et les autres.
Ou les origines de l'homme, réal. : J. Lallier.
En Ethiopie, en Somalie, au Kénya et en Tanzanie, à la recherche des homos sapiens avec Yves Coppens, directeur du Musée de l'homme.
16 h 40 Téléfilm : Héraclite l'obscur.
De P. Deval.
Autour du mystérieux philosophe-poète de la Grèce antique, qui vécut intensément en communion avec la nature. Textes lus par Charles Denner et R.-J. Chauffard.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A2.
Une souris sur mars ; Casper ; Je veux être... électricien dans la marine.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.)*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tribune libre.
L'opposition : R.P.R., C.N.I.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
de P. Dumayet et I. Barrère : dessine-moi un bateau.
Normes architecturales, financement d'un bateau de pêche.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Simon et Garfunkel à Central Park.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombies ; Cuisine sans cuisson ; Thème et variations : Beethoven.
18 h 55 Tribune libre.
Le Mouvement des républicains de gauche (M.R.G.) : M. Roger-Gérard Schwartzenberg.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Calypso.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Je suis un sentimental.
Film franco-italien de J. Berry (1955). Avec E. Constantine, B. Davi, P. Frankeur, O. Hussenot.
Une histoire compliquée, à la limite de l'incohérence et toute entière tournée vers une certaine idée des hommes : le whisky, les femmes, les poings...
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Christian Jambert lecteur de Platon (Le platonisme à la Renaissance) ; à 8 h 32, Marchés et marchands ; marchés et cartes marchandes dans l'empire aztèque.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag : La Vendée en armes, avec J.-F. Chiappe.
11 h 2, L'opéra mort ou vif : C. Chaynes (et à 17 h 32 : P. Barrat).
12 h 5, Agora : Pour un nouveau développement, avec F. Perroux.
12 h 45, Panorama, avec R. Sabatier.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues de la région de Toulouse.
14 h, Sons : Quotidiennetés.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Jardin du roi », de F. Deschamps.
14 h 47, Départementale : à Oloron-Sainte-Marie.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Le championnat de France de pêche au saumon.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : En direct d'Oloron-Sainte-Marie.
17 h, Roue libre : Victor Jacquemont en Inde.
18 h 30, Feuilleton : Les fiancés, d'après A. Manzoni.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h, Le portique des cieux, de G. Haudrey. Avec : R. Guillet, J.-M. Fertey, D. Leverd, M. Morano et B. Veron.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les journalistes : N. Khemir, conteur tunisien.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Haendel, Sammartini, Mendelssohn, J. Brahms, Liszt, Albeniz, Delius, Honegger.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Résonances : Œuvres de Ockeghem, Mozart, Wagner.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Les années Dorsey.
13 h, Musique légère : Œuvres de Gabaye, Delvincourt, Copland, Moncayo, Ponce, Gershwin.
14 h, 4 Robert Casadesus en concert (donné à la salle du Concertgebouw à Amsterdam le 27 mars 1960) : Œuvres de Chopin, Schumann ; 15 h 30, Lieder de Schumann ; 16 h, Fac-similé, œuvres de Jolivet, Louvier, Couperin.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Tallis, Beethoven.
18 h 30, Studio-concert : Jazz traditionnel.
19 h 38 Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : Récital d'orgue (donné en la basilique Sainte-Cécile d'Albi, le 27 septembre 1981) œuvres de Nivers, d'Andrieu, J.-S. Bach, de Grigny, Balbastre, Alain, Couperin, par M.-C. Alain.
22 h, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; œuvres de Prokofiev, Webern, Janacek ; 23 h : Studio de recherche radiophonique, œuvre de Vivier ; 0 h 5, Mare Nostrum ; œuvres de Duparc, Frescobaldi, Porpora.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 24 MARS

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie, est invité à l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. André Chandernagor*, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes, est reçu à R.M.-C. à 12 h 45.

— *M. Claude Cheysson*, ministre des relations extérieures, est reçu au Journal de 22 heures, sur FR 3.



THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME EN PELUCHE, Lucernaire (544-57-34), 18 h 30 (24).
PHEDRE, Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 21 h (24).
LE PRINCE DE HOMBOURG, Odéon (325-70-32), 20 h 30 (24).
ÉDUQUÉ A MORT, Confluences (387-67-38), 21 h (25).
HISTOIRE VRAIE D'EZECHIAS GARDENIAN, Montreuil, Studio Théâtre (859-17-32), 21 h (26).
MADEMOISELLE JULIE, Théâtre 18 (226-47-47), 22 h (30).

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 25, 27, 29 et 31, à 19 h 30 : la Tosca ; le 26, à 19 h 30 : Fidelio.
SALLE FAVART (296-12-20), les 24, 25 et 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 h et 20 h 30 ; le 28, à 14 h 30 et 18 h 30 : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30) (dern.).
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 24, 27 et 31, à 20 h 30 ; le 28, à 14 h 30 : Marie Tudor ; les 25 et 28, à 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; les 26 et 30, à 20 h 30 : la Dame de chez Maxim ; le 29, à 20 h 30 ; le 31, à 14 h 30 : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
CHAILLOT (727-81-15), Foyer, les 23, 24, 25 et 26, à 14 h 30 : les Mille et une nuits ; les 23, 24, 25 et 26, à 18 h 15 : Musique arabe traditionnelle. — Salle Gémier, les 28 et 26, à 20 h 30 ; le 28, à 15 h : Hippolyte ; les 24, 25, 27, 30 et 31, à 20 h 30 : l'Orféo.
ODEON (325-70-32), les 28 et 29, à 20 h 30 : les Derviches tourneurs.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.) 18 h 15 : Vous avez dit oui o vous avez dit non ?
TEP (797-96-06), les 24, 25, 26 et à 20 h 30 ; le 28, à 15 h : Gevr Chambertin ; le 27, à 14 h 3 : Films.
PETIT TEP (797-96-06), les 24, 25, 26 et 27, à 20 h 30 ; le 28, à 15 : Bruce Schwartz ; les 30 et à 20 h 30 : J.-P. Lescot.
CENTRE POMPIDOU (277-1 33) (mardi) : Débats, les 24, 25, et 29, à 16 h ; les 25 et 26, à 18 30 : Débats en liaison avec l'exposition : Comment va la pre ? le 24, à 18 h : Concevoir en ipe ; à 18 h 30 : Arthur Schnit er ; à 20 h 30 : Théâtre-musiqu le 26, à 20 h 30 : Solidarnosc e es initiatives des syndicats fr ais ; le 29, à 20 h 30 : Lire Cla el.
Danse, les 24, 25, 26 et 27, à 18 h 30 : Calck Hook Dance Th ter ; le 28, à 15 h 30 et 18 h 3 ; le 29, à 18 h 30 : Compagnie ain Germain.
Cinéma-vidéo, le 24, à 1 h, les 25, 26, 27 et 28, à 19 h : Cinéma d'avant-garde en Esp e ; les 25 26, 27 et 28, à 15 h Pollock ; les 24, 25 et 26, à 1 et 19 h ; les 27, 28 et 29, à h : Films en liaison avec l'expo ion : Comment va la presse ?
CARRE SILVIA-MO OET (531-28-34), les 24, 29, et 31, à 15 h 30 ; les 27 et , à 14 h et 16 h 45 : Cirque Gru à l'ancienne.
THEATRE DE LA VIE (274-22-77) (D., L.), 20 h 30 Murray Louis Dance Company Théâtre de Paris).
THEATRE MUSIC DE PARIS (261-19-83), le à 20 h 30 : Ernani ; les 25 e 7, à 20 h 30 : Attila ; le 29, à h 30 : Martina Arroyo (opéras Verdi).

Les autres salles

AMERICAN CH CH (372-92-42) (dim., lun.) 30 : A Midsummer Night's D m.
ANTOINE (208-7 1) (lun.) 20 h 30, mat dim., 15 h : Potiche.
ARC (723-61-27) les 29 et 30 mars, 20 h 30 : les Suppliantes.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D., 21 h : L'étra eur s'excite.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) ven., sam., h 30, dim., 16 h : les Bonnes.
ATELIER (60 9-34) (lun.) 21 h., mat. dim., h. : le Nombril.
ATHENEE (7 87-27), salle L. Jouvet (dim. lun.) jeu., ven., sam. 21 h., mar mer., 19 h. : Couleur tango ; sa C. Bérard, mar., mer., 18 h 30, je ven., sam., 20 h 30 : Balle per
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (dim., l) 20 h 30, mat. sam., 15 h. : Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) dim. so lun., 21 h, mat. dim., 15 h. : able d'homme.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-) jeu., ven., sam., 18 h 3 dim., 15 h 30 : Richard II ; Epée de Bois (808-39-74) (dim. soir) 20 h 30 mat sam., dim., 16 h. : Ecrits entre la Commune (dern. le 28 mars) ; Théâtre de la Tempête -38-36) (dim. soir) 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Ella (dern. 28 m) : Théâtre de l'Aquarium (374- 61) (dim. soir, lun., jeu.) 20 h mat., dim., 16 h. : De mère d'oiseau.
CHATEAU DE VINCENNES (365-70-) 21 h. : Gerbe de blé (dern. le mars).
CENTRE CULTUREL COREEN (720-84-) le 30, à 18 h 30 : Marionnettes traditionnelles coréennes.

CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, jeu., ven., sam., à 20 h 30, mat. ven., à 14 h 30 : la Divine Comédie (dernière le 27) : Galerie (D., L.), à 20 h 30 : la Religieuse (dernière le 27) ; Resserre (D., L.), à 20 h 30 : Pierre Abelard 1079-1142 (dernière le 27).
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (mer., D. soir, à 21 h, mat. dim., à 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.) à 20 h 45, mat. dim., à 15 h 30 : l'Escalier.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat., dim., à 15 h 30 : la Servante amoureuse.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, Mer.), à 21 h, mat. dim., à 15 h 30 : La vie est trop courte.
DUNOIS (584-72-00), les 27, 28, 29 et 30, à 15 h : Saxofolie.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), à 20 h 30, mat. dim., à 17 h : la Danse du diable.
ESPACE CARDIN (266-17-30), dim., à 17 h, lun., mar., à 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), à 22 h, mat. dim., à 17 h 30 : Il faut que Cléo parte (dernière le 28).
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), à 20 h 30 : Je m'appelle Harry Dave.
ESSAION (278-46-42) (D.), salle I, à 21 h 30 : le Marteau des maléfices ; à 22 h 15 : l'Alpage. — Salle II, à 20 h 15 : la Planète Shakespeare, le Conte d'hiver ; à 22 h : la Chambre aux sommets bleus.
FONDATION DE L'ALLEMAGNE (589-5-93), les 27, 28, 30, 20 h. 30 : Ponce et Léna.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : Loudechapo.
GITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 22 h., D. 20 h. 15, mat. S. et D. 17 h. 30 : l'Os de cœur (dern. le 28).
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h. 30 : The Dumb Waiter (dern. le 27).
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 20 h. 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ? (der. le 27).
HUCHETTE (326-38-99) D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : l'Augmentation.
LA BRUYERE (874-76-99) D. soir, L.) 21 h., mat. D. 15 h. : le Divan.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. 16 h. : la Grande Peur dans la montagne.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 20 h. 30 : Un amour de théâtre ; 22 h. 15 : Show devant, Sylvie Joly ; II. 18 h. 30 : Sans soleil, on vieillit plus vite ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Pour une infinie tendresse ; petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. S. et D. 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.
MARIE STUART (508-17-80), I. (D., L.), 20 h 30, mat. sam., 17 h 30 : la Confession d'Igor... — II. (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim., 15 h : Zoo story.
MARIGNY (256-04-41) (J.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h 15, mat. dim., 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.
MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Trio.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, mat. sam., 17 h 30, dim., 16 h : Trahisons. — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim., 16 h : Un cri.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 19 h : Folle Amanda.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 22 h 15 : Gros câlin.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Pauvre France. — Rencontres, le 29, à 20 h 30 : la Victoire en chantant.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : le Charimari.
SALLE VALHUBERT (584-30-60) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Dorotea.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) 18 h. 30, L., J., V. : le Grand Ecart ; mar., S. : A la rencontre de M. Proust. (D.), 20 h. 30 : les Campaniaques.
STUDIO TH. 14 (545-49-77) (D., L.). 20 h. 30 : le Tintement du bourdon ; le 29, 20 h. 30 : En passant par Maupassant.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. Mer., 20 h. 30, J., V., S., 22 h., dim., 17 h. : l'Ecume des jours ; J., V., S., 20 h. 30, dim., 15 h. : la Maison de Bernarda. — II. J., V., S., 20 h. 30 : Mr Hyde.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DE L'EPICERIE (272-23-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim 17 h. 30 : l'Amant.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Romeo et Juliette.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 27, 20 h. 30, le 28, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE DE LA MER (520-74-15) (L.), 20 h. 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Dernier des métiers, l'Equarrissage pour tous.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pantagleize.
THEATRE DES 400-COUPS (633-01-21) (L.), 21 h. : la Folie.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), le 27, 20 h. 30, le 28, 15 h : l'Amante anglaise ; les 24, 25, 26, 30, 20 h. 30 : Antigone toujours. — Petite salle, les 24, 27, 20 h. 30, le 28, 15 h. : Virginia ; les 25, 26, 30, 20 h. 30 : Une femme, Camille Claudel ; le 29, 21 h. : Rencontre autour de Virginia Woolf.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat dim. 15 h. : les Cancans.
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 23 h. : Lettre au père.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Famille Leibovitch.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

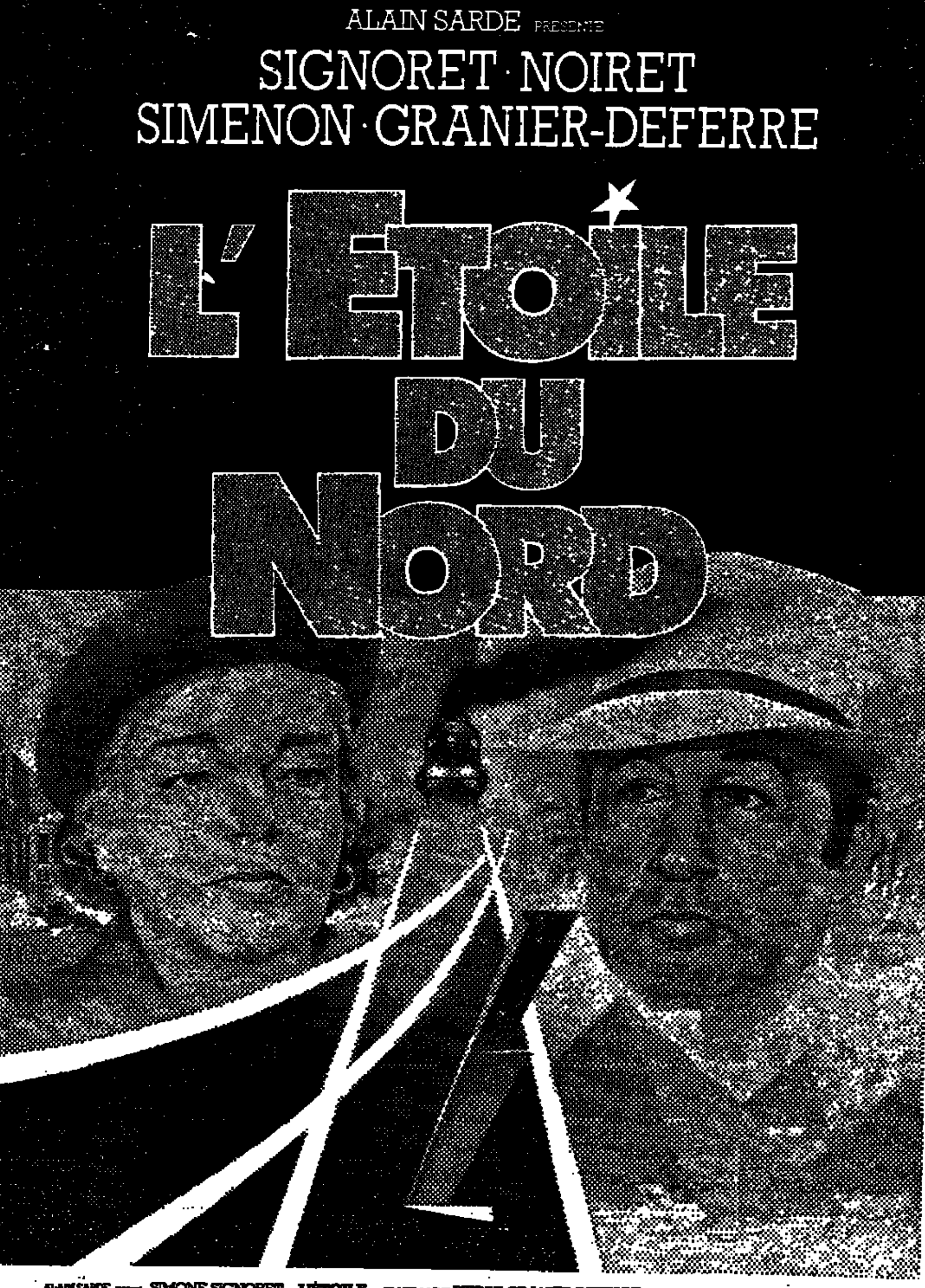
AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomime.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : Les démones Loulou ; 22 h 30 + S 24 h : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S. 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; II. 20 h 30 : J'aurais pu être votre fils ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h 15 : Le chasseur d'ombre.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.) 20 h 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., Jeu.) 22 h : Feydeau-Courteline-Labiche.
FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : Innocentines ; 21 h 15 : F. Blanche.
LA GAGEURE (367-62-45) (D.) 21 h 30 : la Petite Cuiller ; 23 h : les Méfaits du tabac.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. 21 h : Douby... Be Good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar) 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. soir, L., Mar.) 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30, mat. Dim., 15 h 30 : Phèdre ; 22 h, mat. dim. 17 h : l'Apprenti fou, Lime.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 19 h : Hommage à Gribouille ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; V., S., 22 h 30 : T'as pas vu mes bananes.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 20 h 30 : la Mémoire et la Mort. II. 22 h 30 : Vincent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. Dim., 15 h 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. Dim., 15 h 30 : C'est pas tout rose.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.A. (961-25-29), les 26, 27, 20 h 45 : Soir-soir et vendredi ; le 28, 15 h 30 : Soir-soir.
AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (868-00-23), les 24, 25, 26, 27, 20 h 30, le 28, 16 h 30 : la Véridique Histoire de Joseph Suss...
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 24, 25, 26, 27, 20 h 30 ; le 28, 17 h ; le 30, 19 h 30 : Mariana Pineda.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes (dern. le 27).
CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07), le 25, 21 h : Brasil tropical.
CHELLES, C.C.C. (421-20-36), le 26, 20 h 45 : le Grand prix de Paris.
CHOISY, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), les 25, 26, 27, 21 h : Cendres de Brecht. — Kiosque (852-27-54), les 24, 25, 26, 20 h 30 : le Beau Danube bleu.
CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), le 26, 20 h 30 : Porgy and Bess.
COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), les 26, 27, 20 h 30 : Alguamana, Anagram. — Maison pour Tous (333-63-32), le 27, 21 h : Deka.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-54-10), les 24, 25, 26, 27 20 h 30 ; le 28, 16 h : Pantagruel.
CRETEIL, salle Cortot (339-16-46), le 26, 20 h 30 : Trombones d'Ile-de-France ; Club (899-75-40), le 25, 20 h 30 : Tran Quang Hai et Bach Yen.
GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12) (D. soir), 20 h 45, mat. dim. 17 h : Perspectives ultérieures (dern. le 28).
ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 25, 20 h 30 : P. Bensusan.
IVRY, studio (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Ariane et Barbe-Bleue.
MALAKOFF, th. 71 (655-43-45), les 24, 25, 26, 27, 21 h : Paris by night ou le Bal des ombres.
MASSY, centre P.-Bailliart (920-57-04), le 26, 21 h : G. Elbaz.
NANTERRE, th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 24, mat. D. 16 h : la Vie de Galilée.
NEUILLY, Athletic (624-03-83) (D., L.), 21 h : l'Abri.
RIS-ORANGIS, Salle R.-Desnos (906-30-95), le 27, 20 h 30 : Hans Eisler songs.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), I. (L., Mar., D. soir), 20 h 15, mat. dim., 16 h : Acteurs. — II. (D.), R.-V. voie 13, gare du Nord, les 24, 25, 26 et 27, à 20 h 40 ; les 28 et 29, à 21 h 40 : Dell'Inferno.
SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (…-22-11), le 25, 21 h : J.-P. Farre.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 24, 21 h : G. Bedos.
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 26, 21 h : Triptyque Orchestra.
VAUCRESSON, La Montgolfière (701-12-81), le 26, 21 h : le Décathlon.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 24, à 21 h : Brasil tropical.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 25, 21 h : Porgy and Bess.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 27, 21 h : Tout ça c'est une destinée normale ; le 30, 21 h : Paris by night.
VILLIERS, C.C. (305-42-82), les 25, 26, 27, 21 h : Ph. Catherine.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir, Mar.), 21 h, mat. dim., 18 h : Léonce et Léna. — Petit Sorano (Mer., D. soir), 20 h, mat. dim., 15 h : D. Sylvain (dern. le 28).
CENTRE POMPIDOU DE VINCENNES, le 30, 21 h : H. Mettais-Cartier, chansons françaises.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 24 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Trio Ravel (Chostakovitch, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : A. Besses (Granados, De Falla, Turina, Gershwin...) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez ; sol. : C. Curzon (Mozart).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Soustrot ; sol. : J.-P. Collard (Briten Jolivet, Tchaikovski).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. Tagliaferro.

AMERICAN CENTER, 21 h : L. Foss, J. Williams, I Mikhashoff (Foss).

MUSEE DES MONUMENTS FRANÇAIS, 20 h. 30 : M.-C. Girod (Fauré, Jolivet, Debussy, Dutilleux).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h 45 : Quatuor de guitares, musique sud-américaine.

JEUDI 25 MARS

FAC DE DROIT, Assas, 19 h. 30 : concert d'étudiants musiciens (Debussy, Fauré, Brahms...).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : C. de Pressac, G. Cottin (Mozart, Bach, Debussy) ; 21 h. : Quatuor de clarinettes Lutèce (Vivaldi, Albeniz, Roger, Bondon).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Chorale de Sèvres.

SALLE CORTOT, 21 h. : B. Schlosberg (Sor, Giuliani, Brouwer).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : B. Walter, J.-M. Luisada (Tartini, Paganini, Prokofiev) ; P. Benhalem (Moussorgsky, Beethoven).

SALLE PLEYEL, 12 h. 30, 15 h. et 18 h. 30 : Orchestre de chambre des Concerts Lamoureux, dir. et sol. : J. Estournet (Bach, Vivaldi) ; 20 h. 30 : voir le 24.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : W. Parrot, G. Chanut, J. Parennin (Haendel, Weber, Telemann...).

RANELAGH, 20 h. 30 : J. Laks (Bach, Beethoven, Debussy...).

SALLE DE L'ANCIEN CONSERVATOIRE, 21 h. : Orchestre symphonique de l'université de Jussieu (Spohr, Verdi, Mozart).

EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Ensemble choral Contrepoint, Ensemble d'archets français (Haendel : le Messie).

INSTITUT GOETHE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental des Grands Concerts de la Sorbonne, dir. A. Myrat, sol. A. Nilsson, D. Cade.

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 45 : Duo Verba Lemaigre, guitares (de Monteverdi aux Beatles).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : C. Sieb, F. Thinat (Magnard, Jones, Pierné).

VENDREDI 26 MARS

LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 25.

SALLE GAVEAU, 21 h : Orchestre, chorale et chœurs d'enfants de Rueil-Malmaison, dir. G. Devos (Dukas, Aubin, Tremblot de la Croix).

SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h 30 : A. Galperine, S. Dugas (Schubert, Bartok, Milhaud).

AMERICAN CENTER, 20 h 30 : Autour de M. Butor (Pousseur, Bosseur, Piechowska).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Cohen, K. Linder (Schubert).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : M. Beroff (Schoenberg, Debussy, Webern, Beethoven).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Universal Music Ensemble (musiques médiévales, baroques et contemporaines).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. Tagliaferro.

ESPACE JAPON, 19 h : I. Ninagawa, S. Shibano (Bach, Tartini, Saint-Saëns).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h 45 : C. Molinaro (Piazzola, de Falla, Ginastera).

SAMEDI 27 MARS

SALLE GAVEAU, 17 h. : Nouveau Quatuor de Zurich (Beethoven, Schoeck, Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 et 21 h. : voir le 25.

RADIO-FRANCE, auditorium 105, 16 h. 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-Cl. Pennetier. Chœurs de Radio-France, dir. M. Lasserre de Rozel (Gillet, Schapira, Stiliman, Amy).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : M. Kamedan, J.-J. Balet (Bach, Brahms, Ravel, Rachmaninov).

EGLISE SUEDOISE, 18 h. : T. Liljekvist, S. Jansson (Milhaud, Mozart, Nordkvist).

SALLE PLEYEL, 10 h. : voir le 24.

HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

CENTRE SIVANANDA, 20 h. : B.P. Shrivastan, S. Maitra (musique de l'Inde).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 45 : voir le 24.

DIMANCHE 28 MARS

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : G. Pludermacher (Ravel, Xenakis, Beethoven).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 30 : J.-C. Abilitzer (Buxtehude, Bach, Franck).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J. Semkov (Tchaikovski).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Aubert, Pergolèse, Bach, Mozart).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17 h. : Ensemble Les Folles d'Espagne (Ortiz, Corelli, Marais).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : voir le 27.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : G. Robert.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 18 h. : N. Tsukamoto (Buxtehude, Bach, Widor, Alain).

LUNDI 29 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : M. Delavie, L. Musso (Mozart, Donizetti, Rossini, Puccini...) ; 21 h. : P. Kenealy (Beethoven, Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Nesterenko (Tchaikovski, Rachmaninov, Moussorgski).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h. 30 : Quatuor Prat, J. Morata (Scriabine, Rachmaninov, Rivier...).

ATHENEE, 21 h. : T. Krause, I. Gage (Sibelius, Moussorgski).

MARDI 30 MARS

LUCERNAIRE, 19 h. 45 et 21 h. : voir le 29.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 20 h. 30 : I. Perlman, B. Canino (Mozart, Prokofiev, Grieg).

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : L. Saguer, D. Kovalevic (Bach, Brahms).

RANELAGH, 18 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. : Ph. Nahon, sol. : P.-L. Aimard (Messiaen).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : L. Frykholm, A. Wadenberg (Berwald, Brahms, Delius, Poulenc).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), à 20 h 45 : F. Thibeault (dernière le 27), à partir du 30 : I. Mayereau.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir), à 21 h 45, mat. dim., à 18 h : P. Hébert, II, les 25, 26, 27, 28, à 20 h 30 : G. Dathis.

L'ECUME (542-71-16), les 24, 25, 26, et 27, à 20 h 30 : Parioca ; les 29, 30, à 20 h 30 : Guy et Dominique ; le 30, à 23 h : M. Cartier-Pessaire, M. Chambret.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), à 20 h 15, mat. dim., à 15 h 30 : J. Bertin (dernière le 28.

GAITE MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), à 20 h 15, mat dim., à 15 h 30 : P. Julien.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), à 21 h, mat. dim., à 15 h : le Grand Orchestre du Splendid.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), à 18 h 30 : N. Vassel.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h 30 : J.-L. Salmon.

OLYMPIA (742-25 49) (D. soir, L.), à 21 h, mat. dim., à 14 h 30 et 18 h : R. Magdane.

PAVILLON DE LA BASTILLE (343-74-20), à 18 h 30 : Premier Festival de musique acoustique (dernière le 29).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) D. soir), à 20 h 30, mat. dim., à 17 h : Ben Zimet (dernière le 28) ; Petite salle (D., L.), à 20 h 45 : Vanina Michel.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), les 25, 26, 30, à 21 h ; le 27, à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; le 28, à 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

POTINIERE (261-42-53) (D.), à 20 h 45 : A. Métayer.

LA TANIERE (566-94-23), I, les 24, 25, 26 et 27 à 20 h 45 : Annkrist, 22 h 30 : J. Motziard.

TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.), à 20 h 30 : D. Messia.

TH. DES 400 COUPS (633 01-21) (L.), à 18 h 30 : J. Kobom.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.), à 21 h + ven., sam., à 23 h 30 : Josefina, Montiroui, Nunez.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (208-18-50) les 17, 24, 28, à 14 h 30, les 26, 27, à 14 h 30 et 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30, le 24 : Magnam ; le 26 : San Francisco + New-York Conversation.

BOFINGER (272-87-82), 22 h, les 26, 27 : R. Urtreger, Special Jam Session.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 29, 21 h : Art Ensemble of Chicago.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini Swing Machine.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 25, à 20 h 45 ; le 28, à 18 h : Musique de l'Inde du Nord ; les 26 et 27, à 20 h 45 : Musique de Gambie ; les 29, 30, à 20 h 45 : Chants des paysans et tziganes de Roumanie.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h : la Perfecta.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30, les 24, 25 : Fabriano Fuzion ; les 26, 27, 28 : Night People ; le 30 : Juke Blues Band.

CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09) (D.), 22 h 30 : Rhoda Scott.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 22 h, le 24 : Jazouillis Orchestra ; le 25 : Big Band de Seine et Marne ; le 26 : Vince Taylor.

DREHER (233-48-44), 22 h 30 : Hal Singer, R. Guérin, A. Jean-Marie, G. Nemmeth, Kenney Clarke (dern. le 27) ; à partir du 28 : Barry Altschul, Ray Anderson, M. Hélias.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 26, 27 : MLDD4 ; le 28 : Bekummernis ; le 30 : Lumière Big Band.

L'ECUME (542-71-16), 22 h, les 24, 26 : Blues in Swing and Bossa Trio ; les 25, 27 : Jazz Trio.

ESPACE JAPON (260-69-30), le 27, 19 h : I. Oki.

FEELING (271-33-41) (Mar.), 22 h 30, les 24, 25, 26 : Trio X. Jouvelet ; les 27, 28, 29 : Trio Raphael Faya.

GIBUS (700-78-88), 22 h, le 25 : Willie Loco Alexander + M. Mindill ; les 26, 27 : The Stunners + Jet Set.

HIPPODROME (205-25-68), le 24, 21 h : D. Dufresne.

JAZZ UNITE (776-44-26), le 26, 27, 21 h 30 : Sonny Sharrock Trio.

LUCERNAIRE (544-57-34), le 28, 17 h : A. More.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 24 : C. Alvim/J.-P. Mas, les 25, 26, 27 : D. Lockwood ; les 29, 30 : Queen Ida and the Zydeco Band.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h, le 2 : Plume Latraverse.

PALACE (246-10-87), le 25, 21 h : Maze ; le 26, 19 h 30 : Dee Edmunds ; les 29, 30, 20 h : Tin Turner.

PETIT FORUM (297-53-47) (D.), 20 h 30 : Zka Percussion.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Mer., jeu. : Barney Kessel, Sacha Distel ; Ven. : Watergate Seven + one ; Sam. : Swing Combo ; Lun. : Sigma Quintet ; Mar. : R. Guérin Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Richard, P. Anthier, P.-Y. Sorin, J.-Cl. Jouy (der. le 28) ; à partir du 29 : A. Condouant, A. Jean-Marie, G. Nemeth, O. Johnson.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir.) L.), 20 h 45, mat. Dim. 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, le 25, 18 h 30 : M. Saury ; le 27, 18 h 30 : Libre Parcours Jazz.

REX (236-83-98), 23 h, le 24 : Willie Loco Alexander ; le 25 : Tarot Video Show.

SLOW CLUB (233-84-30 (D., L.), 21 h 30, les 24, 25, 26, 30 : Cl. Luter ; le 27 : High Society Jazz Band.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), le 27, 18 h : Asuration.

THEATRE NOIR (797-85-15), les 24, 25, 26, 27, 20 h 30, le 28, 17 h et 20 h 30 : Sacy Perere (dern. le 28).

THEATRE PRESENT (203-02-55), le 29, 20 h 30 : White Childs.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h, le 25 : D. Gasser.

DANSE

CISP, Théâtre Paris 12 (343-19-01) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim., 15 h : l'Arbre.

CENTRE KIRON (523-54-20), le 26, 20 h 30 : l'Œil de la nuit.

ESPACE MARAIS (271-10-19), les 24, 25, 26, 27, 18 h 30 : Trios.

LA FORGE (371-71-89), 20 h : International Dance Connection.

RENELAGH (288-64-44), le 24, 21 h ; le 25, 19 h : M. Salmon.

THEATRE NOIR (797-85-14), le 30, 20 h 30 : Edmard.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) D., L.), 20 h. 30 : Murray Louis.

THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h, mat. Dim., 16 h : Ensemble Danse Consort.



CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 31 MARS

15 h : le Mensonge de Nina Petrovna, de V. Tourjansky ; 19 h : Cinéma du réel 1982 : In spring one plants alone, de V. Ward ; Possum living, de N. Schriber ; 21 h : The weavers : wasn't that a time, de J. Brown.

JEUDI 1er AVRIL

15 h : La fusée, de J. Natanson ; 19 h : Cinéma du réel 1982 : Tendresse et colère, de J. Flutsch ; 21 h : le Pays englouti, de C. Brouwer et G. Retelg.

VENDREDI 2 AVRIL

15 h : Gaspard de Besse, de A. Hugon ; 19 h : Courts-métrages de F. Birri, en sa présence ; 21 h : Los inundados, de F. Birri.

SAMEDI 3 AVRIL

15 h : Fantomas contre Fantomas, de R. Vernay ; 17 h : Mort d'un commis voyageur, de L. Benedek ; 19 h : Le chat de P. Granier-Deferre ; 21 h : Hommage à E. Scola : Parlons femmes.

DIMANCHE 4 AVRIL

15 h : Mamzelle Nitouche, de M. Allegret ; 17 h : La veuve Couderc, de P. Granier-Deferre ; 21 h : Hommage à Ettore Scola : Belfegor le magnifique.

LUNDI 5 AVRIL

15 h : Films réalisés par les étudiants de l'Institut des hautes études cinématographiques ; 18 h : Los montes, de J. Martin-Sarmiento ; 12,5 degrés, de L. Quignaux ; Stalryk, de J. Robert ; De nuit en nuit, de E. Vadagnini.

MARDI 6 AVRIL

15 h : Le roi des resquilleurs, de P. Colombier ; 19 h : L'Académie Morlock présente : de la nuée à la résistance, de J.-M. Straub et D. Huillet ; 21 h : Hommage à Ettore Scola : Nos héros réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique ?

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 31 MARS

15 h : Pollyanna, de P. Powel ; 17 h : la Petite Lise, de J. Gremillon ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : l'Homme de la rue, de F. Capra.

JEUDI 1er AVRIL

15 h : Forbidden paradise, de E. Lubitsch ; 17 h : Neuf jours d'une année, de M Romm ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : Confirm or deny, de A. Mayo.

VENDREDI 2 AVRIL

15 h : Le pauvre amour, de D. W. Griffith ; 17 h : Les nouveaux anges, de U. Gregoretti ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : Stanley and livingstone, de H. King.

SAMEDI 3 AVRIL

15 h : le Prince étudiant, de E. Lubitsch ; 17 h : Jacques Prévert et le cinéma : la Maison du passeur, de P. Prévert, adaptation et dialogues de J. et J. Prévert ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse ; C'est arrivé demain, de R. Clair ; 21 h : Mon père, cet étranger, de J. Frankenheimer.

DIMANCHE 4 AVRIL

15 h : Le vent, de V. Sjostrom ; 17 h : Jacques Prévert et le cinéma : A la belle étoile, de P. Prévert, scénario et dialogues de P. et J. Prévert ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : Citizen Kane, de O. Welles ; 21 h : Aveux, Théories, Actrices, de Y. Yoshida.

LUNDI 5 AVRIL

15 h : Le rayon de la mort, de L. Kouleshov ; 17 h : Noblesse oblige, de R. Hamer ; 19 h : Le cinéma et le monde de la presse : l'Homme qui tua Liberty Valance, de J. Ford.

MARDI 6 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ACTEURS PROVINCIAUX (Pol., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Images, 18e (522-47-94).

BANDITS... BANDITS (Arg., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14- Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE BATEAU (All., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; George-V, 8e (562-41-46).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA CHEVRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e, (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

> ### LES FILMS NOUVEAUX
>
> LE CADEAU, film français de Michel Lang : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Le Paris 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
>
> CHASSE CROISE, film français d'Arielle Dombasle : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
>
> L'EQUIPAGE, film soviétique d'Alexandre Mitta, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
>
> LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ, film français de Catherine Binet : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
>
> LA MAISON PRES DU CIMETIERE (**), film italien de Lucio Fulci, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
>
> LES MAITRES DU TEMPS, film français de René Laloux : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e 527-41-16) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
>
> LE PONT DU NORD, film français de Jacques Rivette ; Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
>
> TAXI ZUM KLO (**), film allemand de Frank Ripploh ; v.o. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 8e (522-46-01).

LE DROIT DE TUER (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

ESPION LEVE-TOI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA FIEVRE AU CORPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRANCISCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GALLIPOLI (Aust., v.o.) : Biarritz, (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle (575-79-79).

GARDE A VUE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52 ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chi., v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : les Plouffe (Can.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOSEPHA (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

KUNG-FU (Pol., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE LARRON (It., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f., Marivaux, 2e (296-80-40).

MAD MAX (A., v.f.) (**), Gaîté-Rochechouart (878-81-77).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MANIAC (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MEMOIRE COURTE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).

MEPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LA NUIT DE L'EVASION (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montparnasse, 14e (606-34-25).

PABLO PICASSO (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PACO L'INFAILLIBLE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-28) ; Pagode, 7e (705-15-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

PREND 10 000 BALLES ET CASSE-TOI (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Point- Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33 88) ; Louxor, 10e (878-38-58) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PRINCE DE NEW-YORK, (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées Point Show, 8e (225-65-29).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

RAGTIME (A., v.o.), Cluny Palace, 5e 354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e 265-82-66) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (351-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

TE MARRE PAS C'EST POUR RIRE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (343-01-59) : Miramar, 14e Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

TETE A CLAQUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LA TRIPLE MORT DU TROISIEME PERSONNAGE (Fr., vers. Esp.) : Forum, 1er (297-53-74).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE (No 2) (A. v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

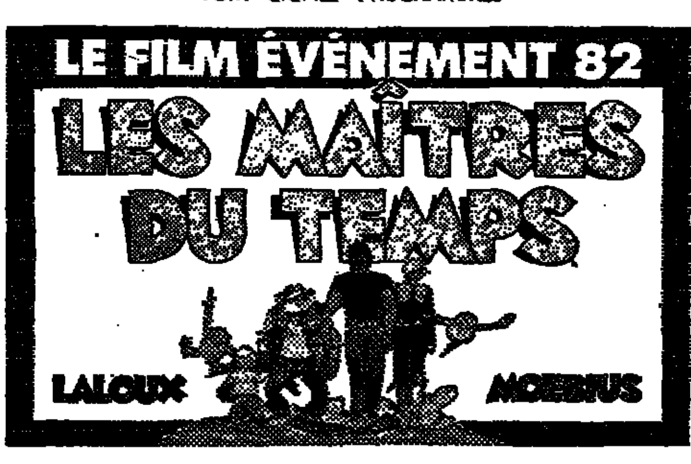
UNE FEMME D'AFFAIRES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

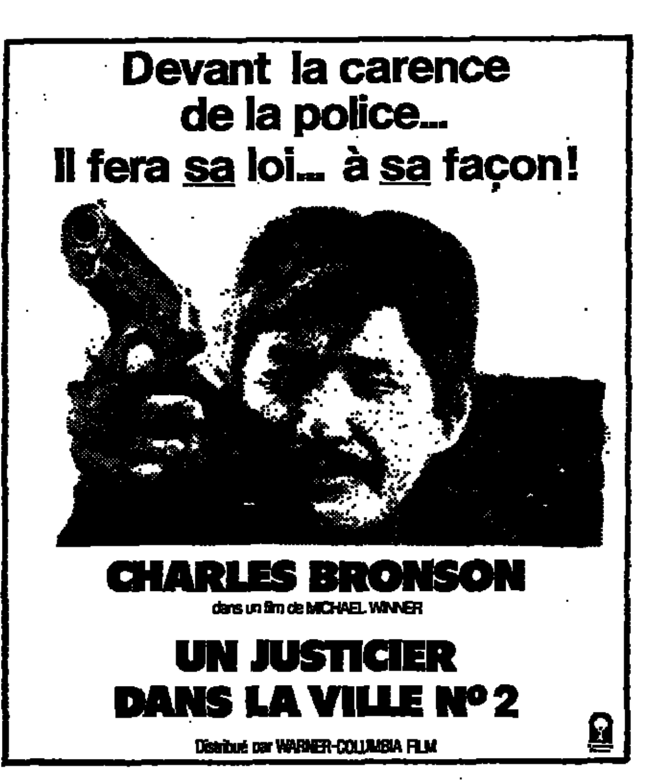
UNE GLACE AVEC DEUX BOULES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

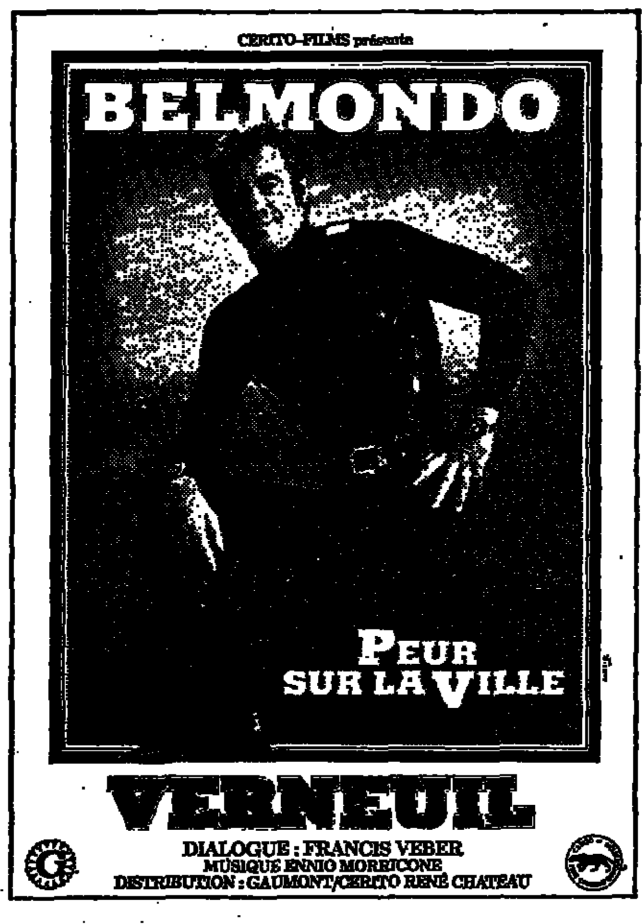
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

WOLFEN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

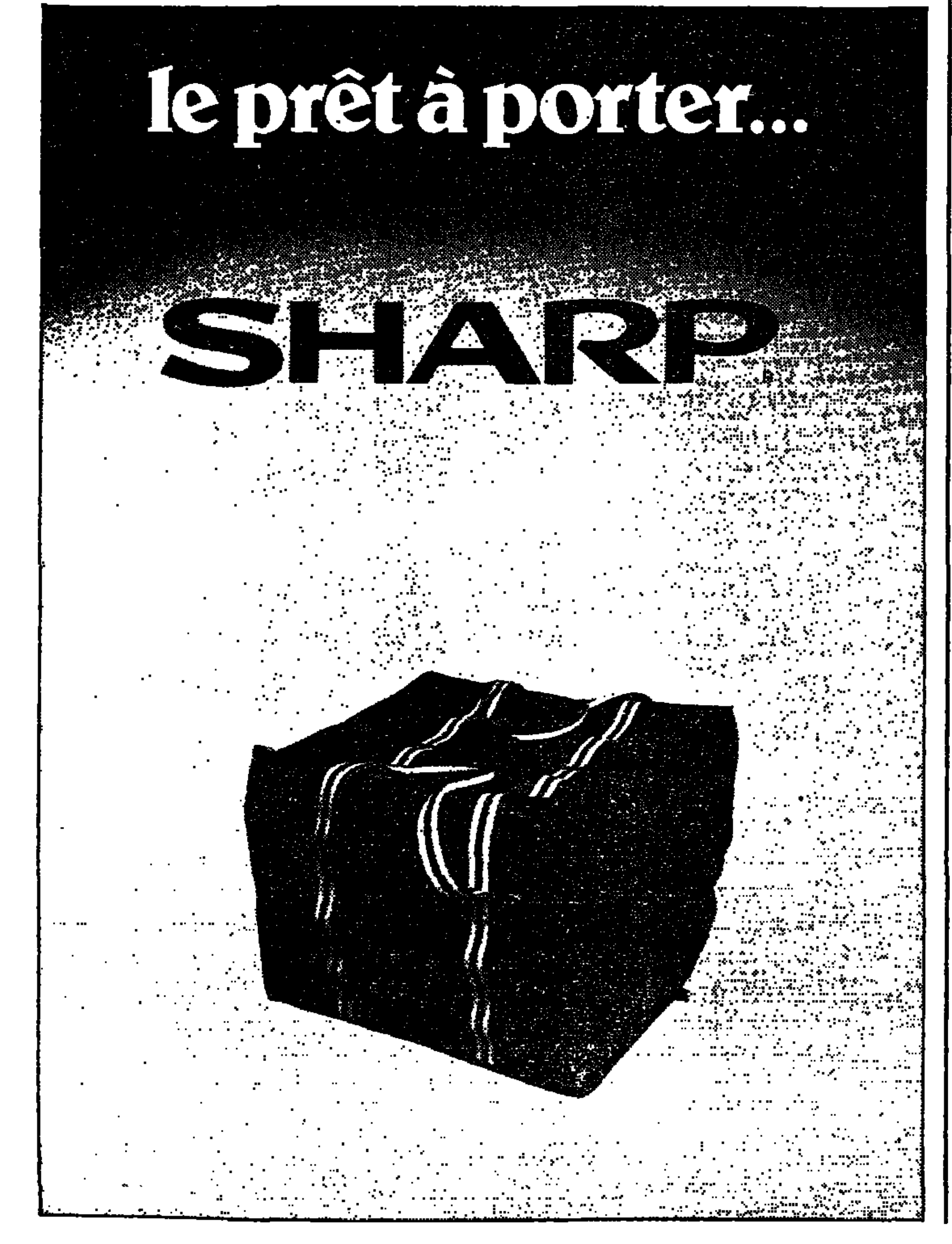














CINEMA

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (359-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).

ALICE'S RESTAURANT (A.) (v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07). Mac Mahon, 17e (380-24-81).

ANNA ET LES LOUPS (Esp.) (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-23).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A.) (v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALLADE DES SANS ESPOIR (A.) (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46).

LA DAME DE SANGHAI (A.) (v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic- Balzac, 8e (561-10-60), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DESERT DES TARTARES (Fr.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.) (v.f.), 3 Haussmann, 2e (770-47-55).

DODES CADEN (Jap.) (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DROIT DU PLUS FORT (All.) (v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A.) (v.f.), Argos, 2e (233-67-06).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JOHNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).

KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46).

KING-KONG (A., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LIFE BOAT (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

MAMA ROMA (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr.) (**) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) ; Passy, 16e (288-62-34).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Saint - André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Mer. : Fiancées en folie ; J. : le Dernier Round ; V. : la Croisière du « Navigator » ; S. : Steamboat Bill Jr. ; D. : Ma vache et moi ; L. : le Mécano de la « General » ; Mar. : les Lois de l'hospitalité.

GODARD-TRUFFAUT : Bonaparte, 6e (326-12-12), 14 h : Vent d'Est ; 16 h : Sauve qui peut (la vie) ; 18 h : la Chambre verte ; 20 h : le Mépris ; 22 h : la Nuit américaine.

LA PREUVE PAR CENT (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : Jack le Magnifique ; J. : le Pays de la violence ; V. : Un nommé Cable Hogue ; S. : la Nef des fous ; D. : Tempête à Washington ; L. : le Lion et le Vent ; Mar. : la Fugue.

MARILYN MONROE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : J. : Niagara ; V., S. : Troublez-moi ce soir ; D., L., Mar. : le Prince et la Danseuse.

HOLLYWOOD ANNEES 40 : (v.o.) Action République, 11e (805-51-33), mer. : Aventures en Birmanie ; J. : Far-West 89 ; V. : le Garçon aux cheveux verts ; S. : Passage to Marseille ; D. : Lower Girl ; L. : Cape et Poignard ; Mar. : Pavillon noir.

MARCEL L'HERBIER : Escurial, 13e (707-28-04) ; S. 15 h. 30 ; L. 20 h. 30 : le Mystère de la chambre jaune ; L. 22 h. 30 : le Parfum de la dame en noir.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Mer., D., L. 14 h 30 ; J. 17 h ; V. 21 h 30 ; S., Mar. 20 h : l'Innocent ; Mer., S., Mar. 17 h : J., L. 21 h. ; V. 14 h. 30 ; D. 18 h. 30 : Rocco et ses frères ; Mer., V. 20 h ; J., L. 19 h. 30 ; S., Ma., 22 h. 30 ; D. 19 h. : Prova d'orchestra.

LA PARADE DES STARS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. les Indomptables, les Amants de la nuit ; J. : Mogambo ; V. : le Grand Couteau ; S. : l'Amour à plusieurs visages ; les Plaisirs de l'enfer ; D. : Le Soleil se lève aussi ; L. : Sylvia Scarlett ; Marie Stuart, reine d'Ecosse ; Mar. : Ivanhoé.

PAUL NEWMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; 14 h. : la Tour infernale ; 17 h. 15 : Rachel, Rachel ; 19 h. 15 : le Piège ; 21 h. 15 (+ V., S., 24 h.) : le Policeman.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) ; Mer. : Temps sans pitié ; J. : Que fais-tu, grande folle ? ; V. : Divine Créature ; S. : la Guerre du feu ; D., Mar. : Sanglantes Confessions.

INTEGRALE LUC MOULLET : Studio 43, 9e (770-63-40).

FILM ANTIRACISTE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), à 12 h 15 (sf mer.).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99) ; à 22 h 30.

BUGSY MALONE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-95), à 16 h 10 et 22 h 10.

BEBERT ET L'OMNIBUS (Fr.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), mer., sam., dim., à 16 h.

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-36), à 19 h 45.

LE DIABLE DANS LA BOITE (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), à 18 h 10.

LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf sam. et dim.).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf sam. et dim.).

LES GUERRIERS DE L'ENFER (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), à 12 h et 24 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam. et dim., à 17 h 30.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (352-95-99), à 12 h 20 (sf mer.).

LOIN DE MANHATTAN (Fr) : Olympic-Entropôt, 14e (542-67-42), à 18 h (sf sam. et dim.).

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam. et dim., à 14 h.

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), à 14 h 10 et 20 h 10.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Templiers, 3e (272 - 94 - 56), mer, sam. et dim., à 16 h.

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. et dim., à 17 h 50.

SPORTS

VOILE

Trente-quatre engagés dans la deuxième course autour du monde en solitaire

De notre correspondante

New-York. — La deuxième course en solitaire autour du monde partira le 27 août de Newport. Trente-quatre participants, représentant onze pays, sont engagés, dont quatre Français (Guy Bernardin, Jacques de Roux, Jacques Le Cor et Philippe Jeantot), et deux femmes, l'Américaine Judy Lawson et Anna Gash, une Australienne de soixante ans.

Patronnée par la firme multinationale d'origine britannique BOC, la course sera le premier tour du monde à la voile partant des Etats-Unis. Les participants, qui feront escale au Cap, à Sydney et à Rio-de-Janeiro, seront attendus à Newport à partir de la fin d'avril 1983.

Les bateaux sont des monocoques de classe I (longueur maximum de 56 pieds) ou II (maximum de 44 pieds, minimum de 32 pieds). Quatre des huit participants de classe I sont des 56 pieds, dont un construit spécialement par le Californien David White, et le *Gipsy-Moth V* de Sir Francis Chichester raccourci d'un pied. Dans la classe II, cinq des vingt-six participants sont des 44 pieds, deux des 32 pieds.

Outre les 4 Français, il y a 8 Américains, 6 Britanniques, 4 Australiens, 3 Japonais, 3 Néerlandais, 2 Sud-Africains, 1 Néo-Zélandais, 1 Allemand de l'Ouest, 1 Tchécoslovaque et 1 Bulgare.

La sécurité des participants

Au cours d'une conférence de presse, le président du comité d'organisation, M. Robin Knox-Johnston, a indiqué le 16 mars, que sa première préoccupation était la sécurité des participants. M. Knox-Johnston, fut, le 2 avril 1969, à Falmouth, le gagnant de la première course en solitaire autour du monde sans escale — et le seul, sur neuf participants, à terminer l'épreuve. Il a précisé que tous les bateaux devraient être à Newport le 31 août à midi pour inspection. Les règles de sécurité de base seront celles du Conseil international des courses en haute mer. Chaque participant devra avoir un émetteur de radio assez puissant pour donner sa position au moins une fois par semaine, et il aura une liste des stations de radio-marine capables de le recevoir pendant le trajet et de retransmettre ses messages au Quartier général de la course, à Newport. En cas de panne de radio, les participants seront tenus de rallier le port le plus proche, faute de quoi, ils seront pénalisés.

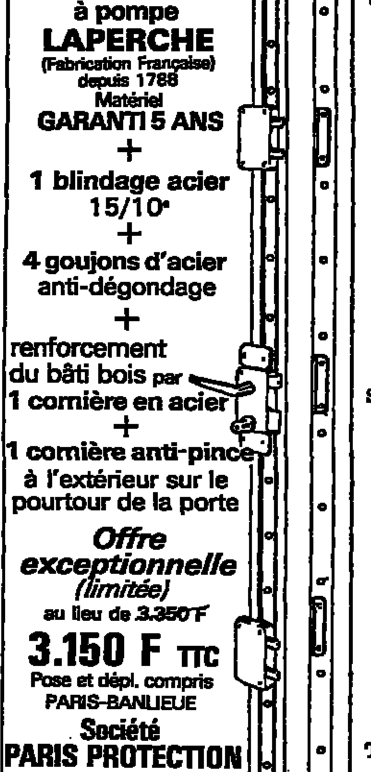
Selon M. Knox-Johnston, seuls les candidats ayant déjà une sérieuse pratique de la course en solitaire ont été retenus, et les bateaux qui ne satisferont pas à l'inspection seront interdits de course.

C'est encore pour des raisons de sécurité que le départ, initialement prévu pour septembre, a été avancé afin que les participants abordent les « quarantièmes rugissants » pendant l'été austral. Malgré ces précautions, M. Knox-Johnston estime que si dix participants *sur* trente-quatre terminent l'épreuve, celle-ci pourra être considérée comme un succès. A sa connaissance, une trentaine de solitaires seulement ont réussi le tour du monde à la voile, dont quatre sans escale. Egrenant les souvenirs de sa course victorieuse de 1969, il a indiqué que les huit autres participants avaient eu, pour la plupart des avaries de bateaux. Mais l'un s'est suicidé : on a retrouvé son bateau abandonné avec, à son bord, un « journal » qui ne pouvait laisser aucun doute. Un autre participant a abandonné parce qu'il avait un ulcère. Un troisième n'est jamais revenu à Falmouth : après l'escale d'Australie, il a filé à Tahiti... où il se trouve toujours, *c'est* le Français Moitessier.

Pourquoi une aussi folle — et dangereuse — aventure ? Pour l'avancement de la technologie maritime, a dit M. Knox-Johnston. Le directeur de la course, M. James Roos, y voit un brillant avenir pour le yachting en solitaire aux Etats-Unis : *« Après tout,* dit-il *qui aurait pu prévoir que le « jogging » donnerait naissance au formidable succès annuel qu'est le marathon de New-York ? »*

Pour M. Knox-Johnston, cependant, la course en solitaire est, avant tout, l'une des occasions de plus en plus rares, que donne la vie contemporaine de *« dépasser ses limites physiques et mentales... de découvrir le véritable moi qui est la force de l'homme ».*

NICOLE BERNHEIM.



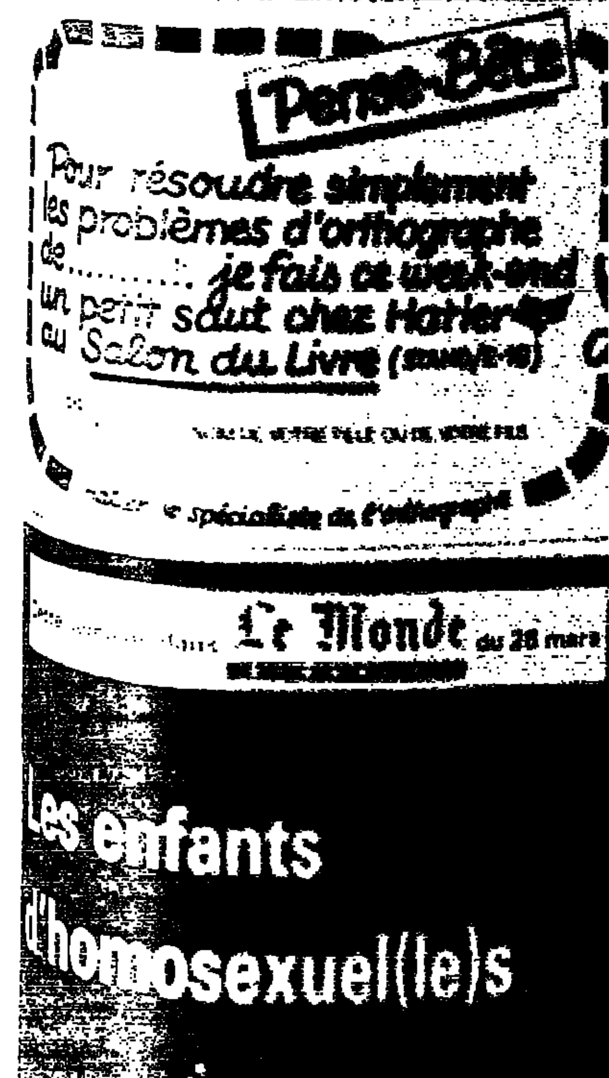
D'un sport à l'autre...

FOOTBALL. — *Léquipe de France qui rencontrera la sélection d'Irlande du Nord, mercredi 24 mars, au Parc des Princes, aura la composition suivante : Castaneda (Saint-Etienne) ; Amoros (Monaco), Lopez (Saint-Etienne), Trésor (Bordeaux), Bossis (Nantes) ; Larios (Saint-Etienne), Giresse (Bordeaux), Genghini (Sochaux) ; Couriol (Monaco), Bellone (Monaco), Six (Stuttgart) ou Zénier (Nancy).*

OMNISPORTS. — *Afin de développer les activités physiques et sportives au sein des entreprises, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T., a souhaité, le 23 mars, au cours d'une conférence de presse, que* « les comités d'entreprise bénéficient au moins de 3 % de la masse salariale ». *Il a demandé également que le projet de loi élaboré par le ministère de la jeunesse et des sports aborde les problèmes de l'étalement des vacances, des diplômes professionnels d'animateurs d'activités de pleine nature, et de la promotion de la vie associative.*

SKI ALPIN. — *Un « super-géant » féminin ne comptant pas pour les épreuves finales de la Coupe du monde a été gagné, le 23 mars à San-Sicario (Italie), par l'Américaine Cindy Nelson, devant les Allemandes de l'Ouest Irène (à 25 centièmes) et Maria Epple (à 77 centièmes). Course intermédiaire entre le slalom et la descente, le super-géant — couru en une seule manche, avec l'objectif de redonner le goût du slalom aux descendeurs et de la descente aux slalomeurs, — sera officiellement au programme de la Coupe du monde la saison prochaine.*

TENNIS. — *Le Suédois Borg, qui doit faire sa rentrée dans une compétition officielle lors des qualifications du tournoi de Monte-Carlo, début avril, après cinq mois d'inactivité, a été battu, le 23 mars, à Copenhague, dans une exhibition, par l'Américain Vitas Gerulaitis (2-6, 7-6, 2-6).*



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Les idées en plus

Redonner aux tapissiers leur prestige de naguère et élargir les activités d'une entreprise de constructions en bois vers la décoration, telles sont les deux expériences tentées par des gens dynamiques. Lancées avec des moyens très différents, ces opérations réunissent compétence professionnelle et idées et conseils.

« Oris », en grec, veut dire « ornement ». C'est le nom adopté par une nouvelle chaîne de boutiques vendant des textiles et assurant, éventuellement, leur confection (rideaux, dessus de lit, sièges) ou leur pose (tenture murale, moquette). *« Notre but,* explique Michel Caribaux, l'un des membres fondateurs d'Oris, *est de renouveler l'image de marque – un peu désuète – du tapissier-décorateur ».* On pense souvent, en effet, que ses délais sont longs, ses services chers et qu'il ne vend pas de tissus.

« Pour sortir d'un artisanat par trop statique, continue Michel Caribaux, *nous avons mis au point une formule commerciale nouvelle, qui nous paraît être la condition de survie de notre profession. »* A partir d'une centrale d'achats (qui sélectionne les tissus des meilleurs fabricants et éditeurs), une chaîne nationale a été créée ; elle regroupe des tapissiers-décorateurs choisis pour leur compétence. Leur boutique – à l'enseigne « Oris » – est aménagée selon un concept défini par le cabinet Conran Associés. Une fois franchie la porte en bois laqué bordeaux, on trouve dans ces boutiques un grand choix de tissus, présentés en panneaux verticaux, ainsi que des moquettes et des stores.

Dans ces boutiques « Oris » (actuellement au nombre de quatre, et qui seront quinze – avant juillet – dans toute la France), les tapissiers-décorateurs offrent les services de leur propre atelier. Les prix pratiqués, pour la confection d'un dessus de lit par exemple, vont de 1 000 F (jeté de lit doublé) à 2 500 F ou plus pour un modèle passepoilé et à volants. Les clients qui souhaitent acheter seulement du tissu reçoivent des conseils sur les matières à choisir selon l'utilisation recherchée, et sur la coordination des différents textiles dans une pièce.

« Objectif bois », c'est le nom donné par Arnaud Laederich à la boutique qu'il vient d'ouvrir dans le Marais, à Paris. Sa famille possède, dans les Vosges, une petite usine qui, depuis plus de trente ans, était spécialisée dans la construction de chalets et maisons à ossature en bois. Son goût pour la décoration et l'agencement de la maison l'a conduit à donner une nouvelle orientation à l'entreprise familiale. Utilisant la compétence des ouvriers de l'atelier vosgien, il a créé une ligne de mobilier et éléments en sapin, pin du Nord et pin des Landes.

Arnaud Laederich présente des bibliothèques, des coffres de rangement et un pratique « meuble de beauté ». Prenant le minimum de place (2 m de haut, 80 cm de large et 20 cm de profondeur), il s'ouvre par deux portes dont l'une supporte un miroir et une tablette de maquillage abattante ; un tabouret s'encastre sous les étagères, équipées de plateaux et coffrets. Ce meuble, vendu en « kit », vaut 1 350 F.

Dans cette boutique toute en longueur sont exposés des aménagements astucieux pour utiliser au mieux le volume d'une pièce. Pour une chambre de jeune, un podium de 2 m × 1,40 m en lattes d'aggloméré peintes en bleu (sur lequel on pose un matelas) recouvre deux grands et profonds tiroirs (2 500 F). Pour un studio : sous une estrade est dissimulé un lit à deux places, qui s'ouvre comme un tiroir ; sur l'estrade, un coffre-banquette et une bibliothèque basse complètent l'équipement. Toujours à partir du bois, Arnaud Laederich propose aussi l'installation d'une cuisine ou d'une salle de bains, l'habillage d'une cheminée ou la construction d'une mezzanine. A toute idée qui lui est soumise, il trouve une solution « bois » pratique et originale.

JANY AUJAME.

★ **Oris, 79 *bis*, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne ; 4, rue Leurion, 29130 Quimperlé ; 36, rue Yves-Collet, 29200 Brest ; 39, rue Saint-Mathieu, 29000 Quimper.**

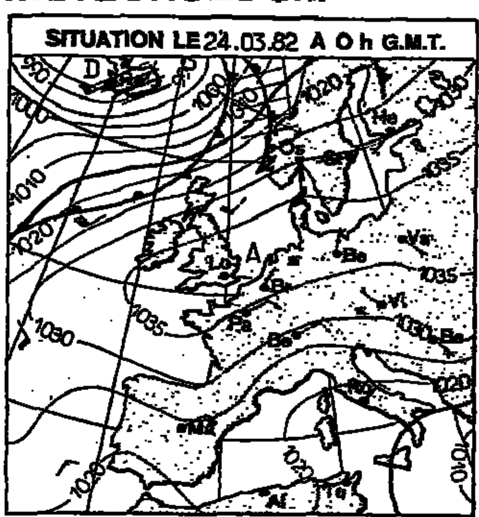
★ **« Objectif bois », 5, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.**

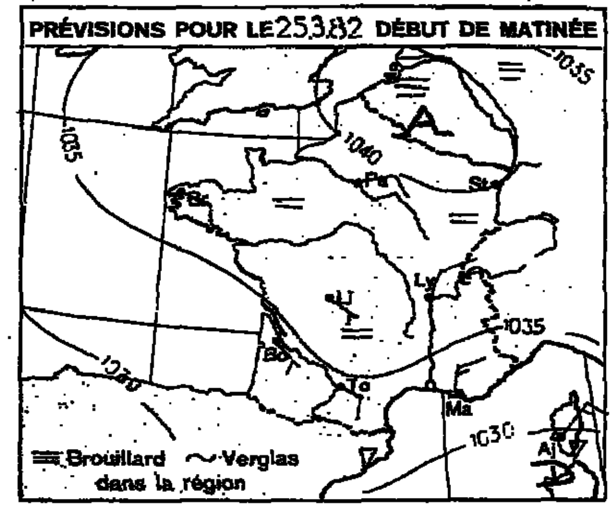
RÉTROMANIE

ARMES ANCIENNES A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. – Le Salon international de l'arme ancienne et de collection est organisé, cette année, les 27, 28 et 29 mars, comme il se doit à Saint-Germain-en-Laye, salle Maurice-Denis. Une soixantaine de stands y seront ouverts, où l'on pourra trouver, admirer, voire acheter armes d'autrefois, œuvres d'art ou bibelots s'y rattachant. Notons que les pièces exposées sont toutes authentiques et possèdent leur garantie d'origine.

Une section sera consacrée spécialement aux armes de chasse d'origine française ou étrangère, une autre concernera les armes militaires modernes fabriquées par les manufactures d'État.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 24 mars à 0 heure et le jeudi 25 mars à 24 heures :

L'anticyclone centré sur la mer du Nord se décalera lentement vers le sud-est. Il continuera de diriger un flux de nord-est froid, plus sec sur la majeure partie du pays. Toutefois, des masses d'air instables stagneront en Méditerranée.

Jeudi matin, le temps sera brumeux avec quelques brouillards et nuages bas, de la Normandie à la Picardie et aux Ardennes. Ces passages nuageux s'étendront au cours de la journée vers nos régions de l'Est.

Ailleurs, après quelques brumes au lever du jour et des gelées de 0 à 3 degrés de l'Alsace à la Bourgogne et au Centre. Le beau temps ensoleillé prédominera. Toutefois, quelques averses sont possibles sur le sud de la Corse et près des Pyrénées orientales.

Les vents faibles à modérés souffleront d'est. Les températures maximales seront en légère hausse.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 24 mars 1982 à 7 heures, de 1 036,4 millibars, soit 777,4, millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 mars ; le second, le minimum de la nuit du 23 mars au 24 mars) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 9 et 3 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 11 et 3 ; Cherbourg, 11 et 2 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 10 et 2 ; Grenoble, 10 et 0 ; Lille, 9 et 2 ; Lyon, 10 et 0 ; Marseille, 14 et 4 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 13 et 3 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 3 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 13 et 2 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 10 et 3 ; Toulouse, 12 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 degrés ; Amsterdam, 7 et 2 ; Athènes, 9 et 5 ; Berlin, 10 et – 2 ; Bonn, 11 et – 5 ; Bruxelles, 9 et 2 ; Le Caire, 27 et 16 ; Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 8 et – 2 ; Dakar, 31 et 19 ; Genève, 9 et 3 ; Jérusalem, 22 et 9 ; Lisbonne, 24 et 12 ; Londres, 13 et 0 ; Luxembourg, 8 et 1 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 1 et – 8 ; Nairobi, 31 et 14 ; New-York, 4 et 4 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 5 et 1 ; Tunis, 14 et 4 ; Tozeur, 19 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 25 MARS

« Les Arts et Métiers », 14 h 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Vermeersch.

« L'art du dix-huitième », 15 heures, 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux.

« L'église Saint-Merry », 15 heures, entrée, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La peinture française », 16 heures, Grand Palais, Mme Angot.

« L'impressionnisme », 15 heures, musée du Jeu-de-Paume (Approche de l'art).

« La collection Thyssen », 14 h 30, hall du Petit Palais (Arcus).

« La SACEM », 15 heures, 115, avenue du Général-de-Gaulle, à Neuilly (L'art pour tous).

« Caves, ruelles du Marais, abbaye Maubuisson », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (A travers Paris).

« L'Institut Pasteur », 15 heures, 25, rue du Docteur-Roux, Mme Moutard (projection) (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame, « La religion égyptienne ; magie et religion populaire » (Arcus).

15 heures, 46, rue Barrault, amphithéâtre Estaunié, M. A. Méglin : « Nous avons trois corps » (Université populaire de Paris).

15 heures, 9 *bis*, avenue d'Iéna, M. J.-Cl. Stevens : « Bali, Bangkok, la Thaïlande » (projections).

16 heures et 19 h 30, 19-21, rue des Cendriers, « La route de la soie en Chine : le Gansu » (C.I.E.E.).

18 h 20, 9 *bis*, avenue d'Iéna, M. J.-Cl. Stevens : « Attatuck, la Cappadoce » (projections).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualités : « La presse féminine et la publicité, cibles et pratiques ».

19 heures, 184, boulevard Saint-Germain, M. A. Loudet : « Des cartes, des méthodes, la télédétection : un nouveau regard sur la Terre » (Société de géographie).

20 h 15, rue Las-Cases, M. J. Solotareff : « La psychologie de la motivation de Paul-Diel face à l'angoisse individuelle et collective » (Musée social).

20 h 30, Centre Georges-Pompidou, petite salle, M. D. Bérand : « L'information régionale ».

20 h 30, 26, rue Bergère, M. G. Oppert : « La conscience moderne et les forces de guérison » (projections) (L'homme et la connaissance).

20 h 30, 5, rue Largillière, J. Cavaroc : « Egypte : pyramides et temples » (Nouvelle Acropole).

20 h 30, 18, rue de Châtillon, M. G. Pecquet : « Le mouvement musical » (Psychologie humaniste).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 24 mars 1982 :

UN DÉCRET

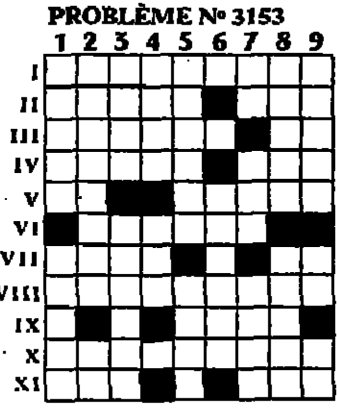
- Prorogeant le décret du 15 mars 1979 relatif aux mesures d'aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales, dans certaines parties du territoire.

DES ARRÊTÉS

- Relatif à la revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- Portant relèvement du taux de remboursement des services d'aide ménagère aux personnes âgées ;
- Fixant certaines mesures financières relatives à la lutte contre la brucellose dans les espèces bovine, caprine et ovine et à la lutte contre la tuberculose dans l'espèce bovine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3153



HORIZONTALEMENT

I. Des gens pour qui les ciseaux sont souvent utiles. – II. Endroit où il faut arriver avant l'ouverture. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique. – III. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pis. Ville natale d'un patriarche. – IV. Personnage dont l'attitude fait penser qu'il peut s'adresser au patron. Rendue par celui qui expire. – V. Dans une série d'interdictions. Bien attachés. – VI. Fournissait du travail à de nombreux galériens. – VII. Ne doit pas être présenté comme un modèle au travailleur. Forme un delta. – VIII. Froissées et toutes piquées. – IX. S'élève en Thessalie. – X. Les gens du milieu. – XI. N'est empruntée qu'en passant. Comme une balle mal lancée.

VERTICALEMENT

1. Pour un élevage délicat. Chasser le naturel. – 2. Un liquide qui peut creuser. Comme parfois un propriétaire. – 3. Se nourrit comme un petit mammifère. Entreprend une démolition. – 4. Matière dont on fait des gants. Poisson rouge. – 5. Comme une maison où il y a de l'esprit. Fit preuve d'attachement. – 6. Agir comme un commissaire. – 7. Cité. Ne fait pas un grand bien. Pour l'ouvrir il faut le boucher. – 8. Chrétien dans un Émirat. Il faut le payer avant de prendre les bretelles. – 9. Se conduisent mal quand ils sont tristes. Les rochers par exemple. Pour lier.

Solution du problème n° 3152

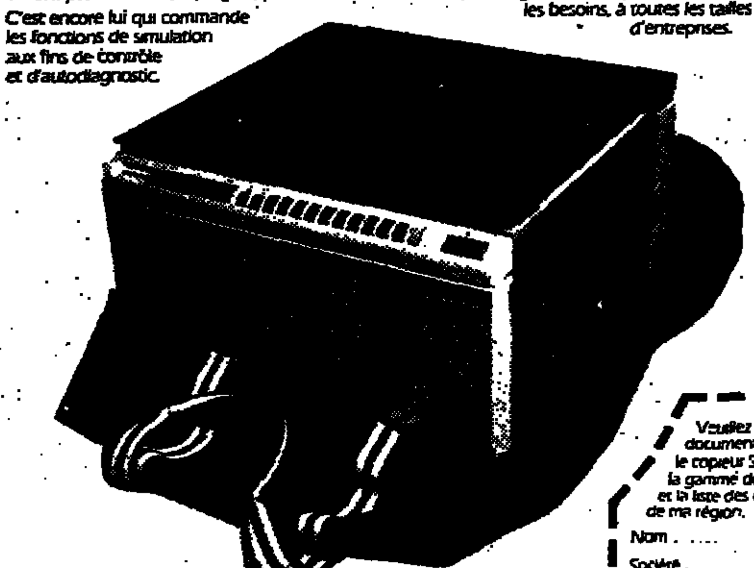
Horizontalement

I. Dividende. – II. Obésité. – III. Uns. Ce. Le. – IV. Têt. Aïe ! – V. Nuisible. – VI. Atoll. – VII. Epi. Nouer. – VIII. Rire. U.R.S.S. – IX. Venise. – X. No. Thé. On. – XI. Atres. Loi.

Verticalement

1. Douanier. Na ! – 2. Ibn. Pivot. – 3. Vestiaire. – 4. Is. Est. Enté. 5. Diction. I.H.S. – 6. Eté. Blouse. – 7. Ne. Allure. – 8. Lie. Es. Oô. – 9. Epée. Orsini.

GUY BROUTY.



CARNET

Naissances

— Marie-Jeanne et Richard MEYENBERG sont heureux de faire part de la naissance de

Constance.

Antony, le 22 mars 1982.

— Françoise, Patrick et Aurélien AEBERHARD sont heureux d'annoncer la naissance de

Mathieu,

le 20 mars 1982.
2, rue de la Bastille,
75004 Paris.

Décès

— Mme Bernard TURQUAND d'AUZAY

fait part du décès de

son époux,

survenu le 15 mars 1982.

— M. Max Brun,
M. et Mme Gérard Baumont,
M. et Mme Gérard Clin,
Mme Danielle Brun,
Mme Pierrette Rottembourg,
Mlle Jeanne Brun,
M. et Mme Paul Gabison et Alix,
M. et Mme Stéphane Baumont et Olivier,
M. et Mme Jean-François Clin,
Mme Richard Baumont et Sophie,
M. et Mme Denis Baumont, Alexis et Flavia,
M. et Mme Radwan Kassar, Caroline et Naël,
M. et Mme Bertrand Clin, Julie et Géraldine,
M. Philippe-Emmanuel Clin,
M. Pierre-Antoine Ulimo,
Mlle Pascale Ulimo,
M. Edouard Ulimo,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de

Mme Max BRUN,
née Renée Rottembourg,

survenu à Paris, le 23 mars 1982.
Elle sera inhumée le jeudi 25 mars.
On se réunira à 10 h. 45, à la porte principale du cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Pas de couronnes.

— Le Mans.
Mme Yves Combes, née Monique Daval, son épouse,
M. et Mme Philippe Combes et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Combes et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Denis, née Adeline Combes, et leurs enfants,
M. et Mme Benoit Sarelot, née Virginie Combes,
ses enfants et petits-enfants,
ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves COMBES,

endormi dans la paix du Seigneur, le 23 mars 1982, dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 mars 1982, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Julien, au Mans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
90, bd du Général-de-Négrier,
72000 Le Mans.

— Mme Moutal,
sa mère,
M. et Mme Léon Didier,
son père et sa belle-mère,
M. et Mme Alain Didier-Weill,
son frère et sa belle-sœur,
M. Eric Didier,
son frère,
Mlle Sarah Didier,
sa sœur,
Mlles Julie, Charlotte et Mathilde Didier-Weill, ses nièces,
Les familles Moutal, Mikaeloff, Blime, Israël, Baccharach,
Ses oncles et tantes et cousins,
ont la tristesse de faire part de la mort de

M. Michel DIDIER,
docteur en médecine,
ancien interne
des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,

dans sa trente-sixième année.
L'inhumation a lieu au cimetière de la Mouche (7, rue Abraham, Lyon-7e), le mercredi 24 mars 1982, à 16 h. 45.
68, rue du Moulin-de-la-Pointe,
75013 Paris.
5, rue Alsace-Lorraine,
69001 Lyon.
11, boulevard Magenta,
75010 Paris.
53, avenue du Maine,
75014 Paris.

— Alfred HOEPPÉ,

né le 30 juillet 1901 à Metz, homme de cœur et d'esprit, dont la générosité, la tolérance et le courage auront marqué tous ceux qui l'ont connu en France et en Allemagne, est décédé en Belgique le 16 mars 1982.

Si vous avez croisé sa route, vous partagerez le chagrin de son épouse et de ses deux filles.

Bruxelles, 38, rue Le Tintoret.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul LADHUIE,
administrateur en chef
des affaires d'outre-mer,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,

survenu à l'hôpital Beghin, à Paris, le 16 mars 1982.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Béla-Bertrand LAMPEL,

fondateur
de la Société d'exploitation
des brevets Lampel (SEBLA),
président-directeur général
de la Société anonyme monégasque
Synoptic international,

survenu le 20 mars 1982, à Nice, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Suivant la volonté du défunt, il n'y aura pas d'obsèques, son corps ayant été légué à la faculté de médecine de Nice.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« La Manibé »,
06140 Vence.

— Mme Gilbert Crowet,
Le docteur et Mme André Lelièvre,
M. et Mme Yves Lelièvre,
M. et Mme Olivier Nouyrit,
M. Joël Lelièvre,
Stéphanie, Géraldine et Alexandre,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Philippe LELIÈVRE,

survenu le 19 mars 1982.
L'inhumation a eu lieu le lundi 22 mars 1982, dans la plus stricte intimité familiale.
106, rue Charles-Lafitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jean-Charles Péan,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Amiot,
font part du décès de leur mère,

Mme Jane PÉAN.

En raison d'un grand deuil récent, l'inhumation religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 23 mars.

20, place Jules-Ferry,
92120 Montrouge.
39, rue de Verdun,
78110 Le Vésinet.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean-Charles ROULIÈS,
préfet honoraire.

[Né le 18 février 1900 à Laplume (Lot-et-Garonne), Jean-Charles Rouliès, après avoir été professeur de collège, était devenu en 1926 chef de cabinet de préfet et, en 1934, secrétaire général de préfecture. Il avait occupé plusieurs postes de sous-préfet et d'intendant de police jusqu'en 1944. Placé en disponibilité puis réintégré dans le corps préfectoral, il avait été, en 1948, sous-préfet de Lorient, en 1950 préfet du Tarn, en 1954 préfet de la Haute-Loire et, en 1957, préfet du Var. Bénéficiaire d'un congé spécial en 1960, il avait été élu en 1963 conseiller général radical du canton de Laplume, mais avait démissionné en 1967 pour raisons de santé. M. Jean François-Poncet, futur ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, lui avait alors succédé comme candidat « centre gauche ».]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme veuve Jacques Slama,
Ses petits-enfants, Pierre et Paule,
Ses enfants, Nelly, Georges et Fernand,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise SLAMA,

leur fille, mère et sœur,
survenu accidentellement à Massy, le 16 mars 1982, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu le 16 mars 1982, au cimetière de Massy-Sud.
8, allée de la Savoie,
91300 Massy.

— Mme Louis Viguier,
Et ses enfants,
font part du décès, survenu le 17 mars 1982, de

M. Louis VIGUIER,
cofondateur
du collège de Stella Matutina
(Villars-de-Lans),
ancien directeur général
de l'Ecole des Roches
et du Collège de Normandie.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire en l'église Saint-Augustin (Paris-8e), chapelle de la Vierge, le mardi 30 mars, à 17 h. 30.

[Né en 1902, Louis Viguier avait commencé sa carrière d'éducateur et de professeur de mathématiques à l'École des Roches.

Lors de la deuxième guerre mondiale, il fonda, avec d'autres anciens cadres de cette école, un établissement d'esprit similaire, le Collège Stella Matutina, à Villars-de-Lans, dans le Vercors.

Il retourna ensuite à l'École des Roches, qu'il devait diriger à la fin de sa carrière. Il eut l'occasion, voici trente ans, de défendre activement la cause des habitants de Tignes (Savoie), qui refusaient de voir leur village noyé par les eaux d'un barrage E.D.F. L'action judiciaire menée devant la Cour internationale de La Haye aboutit à la condamnation de l'E.D.F.]

— Liane Moszère et Hervé Maury,
Ariane et Olivier Roy,
Camille, Manuel, Caroline et Emilie,
Les familles Elliot, Fong, Horstman et Wilhelm,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne WANG,

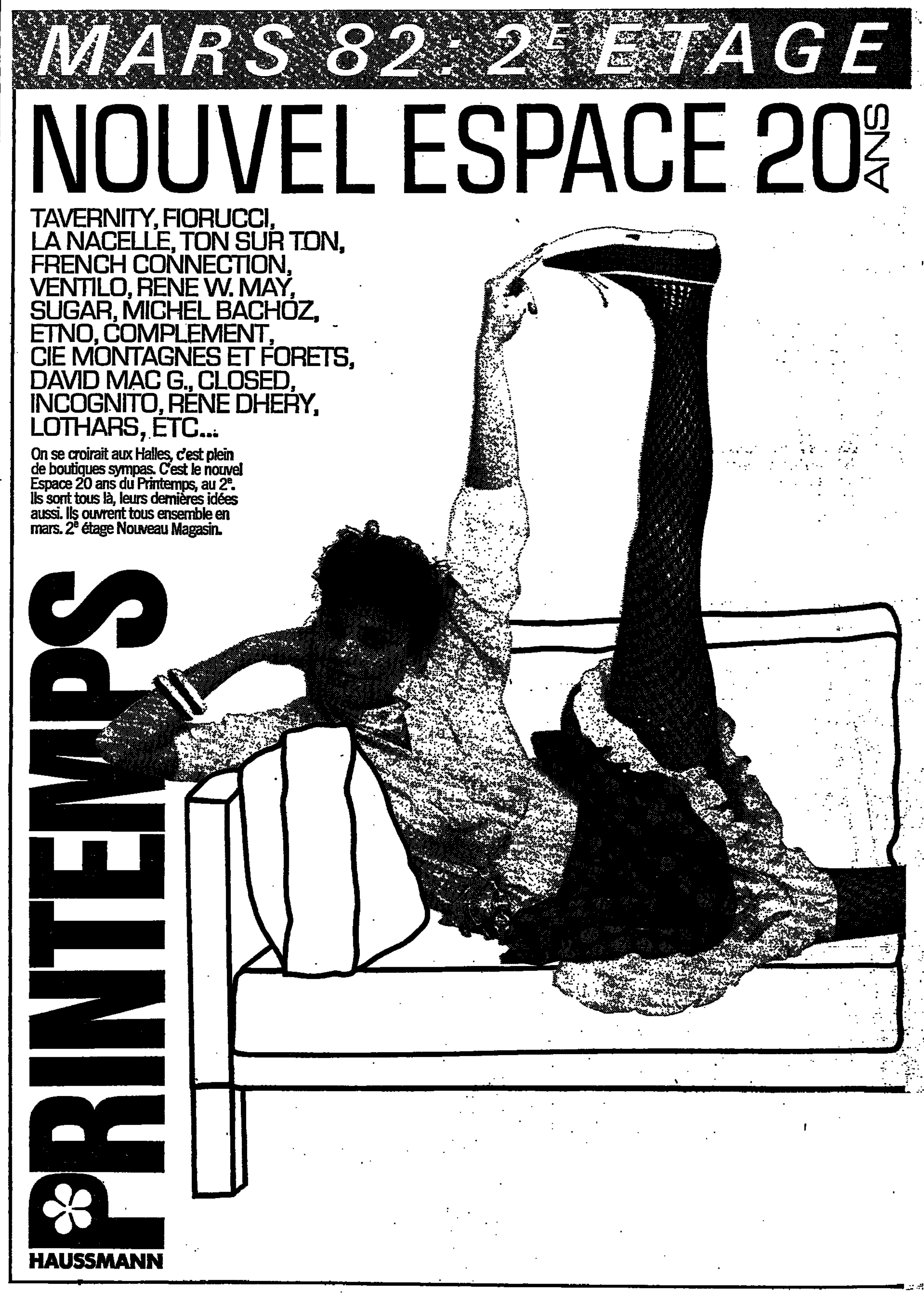
survenu le 22 mars 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 mars 1982, au temple du Luxembourg (58, rue Madame, Paris-6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Gaëtan Jayle,
Parents et amis,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

professeur Gaëtan JAYLE,

et dans l'impossibilité d'y répondre personnellement, expriment ici leurs remerciements et leur reconnaissance émus à toutes les personnes qui, par leurs messages, fleurs et présence, se sont unies à leur peine.







CARNET

Anniversaire

— Pour le vingt-quatrième anniversaire de sa disparition, une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Feivel HARIF.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-III (Sorbonne nouvelle), vendredi 26 mars, à 14 heures, salle Octave-Gréard, M. Michel Bandry : « Le petit Blanc dans le roman américain du Sud ».

— Université de Paris-IV (Sorbonne), vendredi 26 mars, à 14 heures, salle des Actes, M. Pierre Laine : « De la débâcle à l'insurrection contre le monde moderne ; l'itinéraire de Louis-Ferdinand Céline ».

— Université de Paris-X (Nanterre), vendredi 26 mars, à 14 h. 30, salle C 26, M. Gilbert Ferry : « Pédagogie de la formation des enseignants ».

— Université de Paris-V (René-Descartes), vendredi 26 mars, à 14 h. 30, amphithéâtre Durkheim, Mme Claudine Friedberg : « Muk Gubul Nor : la chevelure de la terre ; les Bunaq de Timor et les plantes ».

— Université de Paris-VII, lundi 29 mars, à 14 heures, salle Octave-Gréard, Mme Danièle Pitavy : « La technique dans l'œuvre d'Eudora Welty : la mort de Méduse ».

Communications diverses

— Pour soutenir son action en faveur de la jeunesse, la Fondation de la vocation, créée par M. Marcel Bleustein-Blanchet en 1960, organise une soirée de gala. Le film de Pierre Granier-Deferre, « l'Etoile du Nord », avec Simone Signoret et Philippe Noiret, sera projeté, en avant-première exceptionnelle, le mardi 30 mars à 20 h. 30, dans la salle du Publicis mise gracieusement à la disposition par Parafrance et Sara-Films. Les artistes, le réalisateur, les producteurs assisteront à cette manifestation.

Prix des places : 200 F. Réservation : tél. 380-62-35.

— L'Institut des sciences politiques et sociales de l'université de Louvain-la-Neuve organise, le mardi 20 avril, de 9 h. 30 à 17 h. 30 au collège Leclercq, (place Montesquieu, n° 1), un colloque interuniversitaire : « Ecriture française et identifications culturelles en Belgique ». Inscriptions et actes : Pierre Watté, laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle, place Montesquieu, 1, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique.

PRESSE

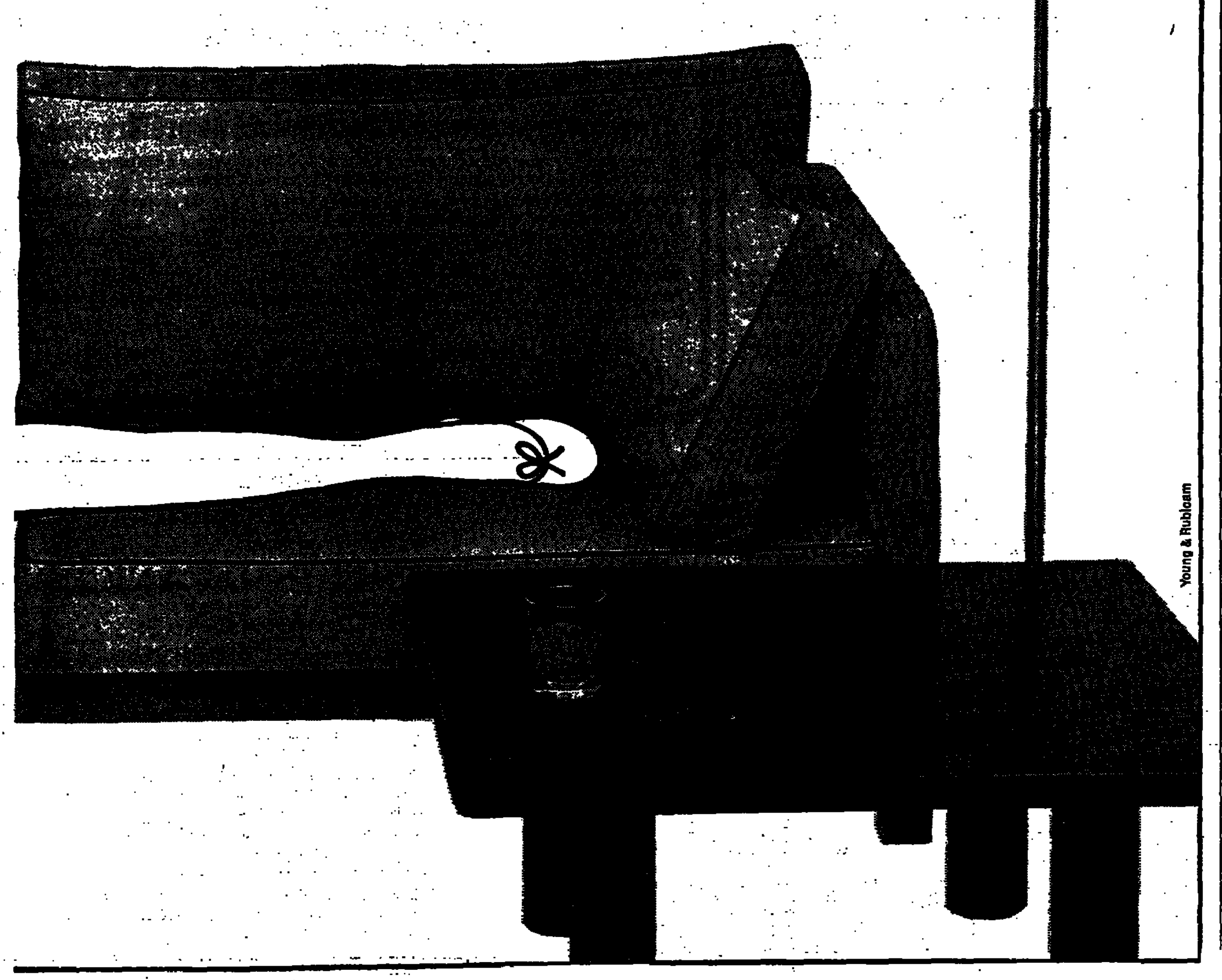
« Libération » veut rééquilibrer ses finances

L'assemblée générale des rédacteurs de *Libération*, réunie vendredi 19 mars, s'est préoccupée de « *certains postes du budget déficitaire du journal* ». Malgré la forte progression de ses ventes (35 % en un an), le journal que dirige M. Serge July cherche à faire des économies. Il a été proposé une réduction temporaire de la pagination, de 36 à 32 pages quatre jours de la semaine. Après l'entrée de la publicité dans le journal, un projet modulé de « petites annonces » payantes a été mis à l'étude. La date du 5 avril aurait été retenue pour sa mise en application. Si le principe de la gratuité n'est pas remis en cause pour les rubriques telles que « Taulards », « Partir », « Boulot », des annonces comme les « Chéri(e)s » deviendraient payantes.

D'autre part, les modalités d'application de la hiérarchie au sein du journal ont été adoptée par les rédacteurs. Les grilles mises en place dans un premier temps pourraient être comprises entre les coefficients 100 (5 500 F) et 150 (pour 16 personnes), avec extension progressive de la hiérarchie et du salaire de base.

Cependant, ces décisions ne seront applicables qu'après approbation par l'assemblée générale statutaire de la société éditrice.

● *Le congrès de l'Association internationale d'étude et de recherche sur l'information* se tiendra à Paris du 8 au 11 septembre. Organisé par M. François Xavier Hutin, conseiller municipal socialiste de Rennes, administrateur de *Ouest-France*, ce congrès, qui sera celui du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Association et réunira un millier de chercheurs de soixante-quatre pays de l'Ouest et de l'Est, aura pour thème « Communication et démocratie ».



L'U.N.S.J. DEMANDE QUE LE GROUPE HERSANT FASSE L'OBJET D'INVESTIGATIONS FINANCIÈRES

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) déclare, dans un communiqué, que les plaintes déposées contre M. Robert Hersant pour infraction aux ordonnances de 1944 ont permis, grâce à l'instruction, « *de connaître les structures du groupe et les détenteurs des actions des sociétés qui le composent* ».

Selon l'U.N.S.J., il s'agit désormais « *de procéder à des investigations, notamment financières, afin de révéler tous les mécanismes et d'éclairer un aspect du dossier qu'il serait inadmissible de laisser dans l'ombre.*

» *C'est la démarche que l'U.N.S.J. a demandé à ses avocats de faire auprès du juge d'instruction chargé de l'affaire. Les syndicats ne doutent pas que le procureur de la République fera preuve des mêmes préoccupations en s'associant à cette initiative.* »

LES GARANTIES RÉCLAMÉES PAR LE PERSONNEL DU « NOUVEL ÉCONOMISTE »

En vue de la prise de contrôle du *Nouvel Economiste* par Images et Son-Europe 1 (*le Monde* du 27 février), le personnel de l'hebdomadaire, réuni récemment en assemblée générale, a adopté une résolution énumérant les garanties qu'il réclame.

Les salariés du *Nouvel Economiste* « *enregistrent l'assurance verbale, donnée ce jour aux délégués syndicaux, par M. Christian Bregou, P.-D.G. du journal, sur le maintien intégral de l'emploi. Ils prennent acte de son engagement de les recevoir dès qu'il aura des informations plus précises à communiquer sur le contenu de l'accord avec Europe 1* ».

Le personnel marque son opposition à « *tout démantèlement des services qui assurent actuellement le fonctionnement de l'entreprise* », refusant notamment la suppression du service des numéros spéciaux.

Toutefois, « *les salariés s'étonnent que M. Dominique Ferry* (considéré comme futur P.-D. G.) *n'ait pas jugé utile de faire connaître sa position et rejeté la demande de rendez-vous des délégués syndicaux* ».

Enfin, ils « *réaffirment leur détermination à faire aboutir leurs revendications par tout moyen, y compris la grève* ».

● *Aucune décision* n'a encore été prise au sujet de l'envoi éventuel de la Venus de Milo en Grèce, a indiqué le ministère de la culture. La demande de « retour provisoire », formulée à plusieurs reprises par Mme Melina Mercouri, ministre grec de la culture, est à l'étude. Mme Mercouri avait annoncé, mardi 16 mars à Athènes, qu'elle avait un accord de principe du gouvernement français (*le Monde* du 18 mars).

Le problème principal porte, selon les experts, sur la manipulation de cette œuvre fragile qui a souffert lors de son retour du Japon en 1964, et il convient d'ausculter la statue pour connaître son état interne.

Pour ce qui concerne la victoire de Samothrace, dont Mme Mercouri souhaitait également la venue, le transport de cette œuvre est exclu en raison de son état de restauration.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MATRA

La Division Télécommunication renforce ses services techniques et technologiques et recherche :

Ingénieur Electronicien

Sa responsabilité s'exerce dans le cadre du suivi d'affaires de télécommunication (téléphone, terminaux, radio-téléphone, centraux téléphoniques, intercoms électroniques).

En liaison étroite avec les groupes projets, il participe à la définition et aux études de produits en particulier dans le domaine de la micro-électronique.

Son activité s'exerce de l'étude à la phase industrielle et l'amène à définir des circuits intégrés "à la demande" et à promouvoir de nouvelles technologies.

Ce poste concerne un ingénieur expérimenté (3 à 5 ans). Il doit se faire reconnaître par sa compétence, sa curiosité d'esprit et sa rigueur, mais aussi par son ascendant et ses qualités de relations.

La participation à des projets dans un contexte international implique des déplacements et nécessite de parler couramment l'anglais.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 901 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres – B.P.N°1 - 78146 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

---

La banque privée française : une réalité.

La Société Industrielle de Banque vous offre un choix de carrières

Présente à Paris, Dusseldorf, New York, Houston, Mexico, son total de bilan (supérieur à 3 milliards de francs français) fait d'elle l'une des PLUS IMPORTANTES BANQUES PRIVEES A CAPITAUX FRANCAIS.

Sa croissance exige le renforcement de ses équipes.

- Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience ((banque ou entreprise),
- Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale,
- Vous maîtrisez parfaitement au minimum l'anglais.

Pour en savoir plus, téléphonez au 563.14.44 (Madame Farcot), ou envoyez votre dossier de candidature au Service des Relations Sociales - SOCIETE INDUSTRIELLE DE BANQUE, 79 rue Monceau, 75008 Paris.



everite

Importante société de matériaux de construction second œuvre Bâtiment
Fibres - ciments et polyester
(C.A. 700 millions, 2000 personnes)



Filiale de la COMPAGNIE SAINT-GOBAIN

recherche pour renforcer son activité
TECHNICO-COMMERCIALE

UN JEUNE INGENIEUR
Ponts, Centrale, TP,...

avec 3 à 5 ans d'expérience

Ce poste basé en région parisienne ouvre de larges débouchés au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous référence 29.286.

BANQUE DE DEPOTS, Paris 2ème
25 agences - effectif 475 personnes
recherche

inspecteur de banque

CLASSE V ou VI

Expérience de la fonction
Susceptible d'assumer à court terme le poste d'
ADJOINT DU RESPONSABLE DU SERVICE
INSPECTION DU SIEGE

Adresser CV, photo et prétentions sous No 29.237 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Administration
fabrique de chaussures en Afrique Occidentale recherche un
COMPTABLE FRANCOPHONE
SYSTÈME OCAM QUALIFIÉ
Paris. Tél. 1/878-24-87.
Milan-via Ariosto 23.
Tél. 2/462660.

EUROPE ÉTUDES GECTI
BUREAU D'ETUDES GENIE CIVIL
recherche

INGÉNIEUR MECHANICAL H.V.A.C.

6 à 7 ans d'expérience.
Diplômé ENIS ou similaire.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à DIRECTION DU PERSONNEL EUROPE ETUDES GECTI 66, route de la Reine, 92100 BOULOGNE.

BANQUE PARIS

recherche pour son

SERVICE ENGAGEMENTS
GRADÉ (E)

CONFIRMÉ (E)
pouvant justifier d'une expérience solide dans une fonction de montage et suivi des dossiers spéciaux (crédits aux entreprises et aux particuliers), des garanties et des engagements par signature.
Ecrire sous le nº T 032419 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons DESSINATEUR
E 1 ou E 2 Méthodes.
Tél. : 604-81-35.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche
pour son Département CONTROLES DE QUALITE

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

ayant une bonne expérience des travaux de bâtiment et des planchers en béton précontraint à fils adhérents, déjà familier des problèmes de contrôle de la qualité.

Il aura pour mission d'animer une équipe de techniciens chargés de la vérification des contrôles en usine.

Envoyer C.V. et prétent. à :
M. LUGEZ - C.S.T.B.,
4, av. du Recteur-Poincaré,
75016 PARIS.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DEVELOPPEMENT TRAVAUX

UN INGENIEUR CONFIRME
RESPONSABLE D'AFFAIRES

Structure off shore en acier de 10.000 tonnes à 15.000 tonnes.
Ayant l'expérience de projet analogue. Connaissant l'anglais.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous référence 28918 à SNEAP - DC *Recrutement 26, Avenue des Lilas 64018 PAU CEDEX.*



LA CELLULOSE DU PIN

Premier producteur français de pâtes et papier (filiale Saint-Gobain) recherche pour son **usine pilote de Facture** (600 personnes) **près d'Arcachon**

Adjoint au Chef de Service
Energie et Régénération des Produits
(Ingénieur thermicien ou chimiste de préférence)

Les installations comportent 4 chaudières (au total 300 T/H de vapeur à 450 degrés), plusieurs turbomachines et un atelier de traitement des produits minéraux.

Ce poste comporte des responsabilités d'encadrement (6 AM et 60 professionnels), de gestion de production et de recherche d'améliorations de procédés.

Nous cherchons un homme de terrain dynamique, ayant déjà au moins 5 ans d'expérience industrielle.

Evolution de carrière possible.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel) à notre Conseil sous la réf. CPI/LM.

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren 75007 PARIS



emplois régionaux

LABORATOIRE DE MÉCANIQUE DES CONTACTS DE L'I.N.S.A. DE LYON
cherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
pour
RECHERCHES

A caractères numériques et expérimentales dans le domaine du frottement et de la lubrification.
D.E.A. souhaité.

Téléphoner au : (7) 893-81-12, poste 31-83.

GROUPE D'ÉLECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche pour faire face à son développement pour « L'EXPORT »

8 INGÉNIEURS

de « gros calibres », niveau 3 A. 38, ayant une gde expérience en logiciel, système temps réel appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPORELLE.
Il est prévu de fréquents déplacements en Amérique du Sud, Moyen-Orient, Afrique du Nord, pays de l'Est, etc.
LES SALAIRES SERONT TRÈS ÉLEVÉS : 250.000 F + POUR LES ÉLÉMENTS COMPÉTENTS.

15 INGÉNIEURS

3 ans expérience en Logiciel. Temps réel.
Formation téléphonie assurée.
Lieu de travail : NANTES.
Ecr. nº 1942, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Quotidien Est, recherche pour poste RESPONSABLE d'Agence journaliste localier, bonne formation générale, plusieurs années d'expérience.
Env. candidature manuscr., C.V. détaillé, photo press-book, sous nº 221.509 M, à :
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

Cabinet d'expertise comptable à implantation nationale recherche pour région Agen et Mont-de-Marsan

COMPTABLES QUALIFIÉS EXPÉRIENCE CABINET

obligatoire pour assumer éventuellement direction bureau.
Ecrire avec C.V.
à IFFA, 5, rue de Téhéran. 75008 PARIS.

---

emplois internationaux

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE FRANÇAISE
recherche pour séjour AFRIQUE FRANCOPHONE

INGÉNIEUR
spécialisé en
ÉCONOMIE DES TRANSPORTS

Disponibilité et expérience minimum 5 ans indispensables. Le séjour est à prévoir dans une capitale offrant toutes possibilités de scolarité. Le logement est assuré ainsi que les avantages liés à l'expatriation.

Merci d'écrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 1772/1808. à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

Bureau d'études
FORMAC ENGINEERING
pour contrat à l'étranger

INGÉNIEURS

EN CLIMATISATION et CONDITIONNEMENT D'AIR ET EN ÉLECTRICITÉ INSTALLATION GÉNÉRALE.

Anglais indispensable, se présenter, écrire C.V. ou téléphoner, 26, rue Léopold-Bellan, 75002 PARIS. Tél. 236-45-42.

BETINA-ETT ARABIE-SAOUDITE

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ BATIMENT
mise en place, projets, liaisons clients et bureau d'études pour suivi d'affaires.
Agence POINT Z
28, rue Turbigo, Paris-3ᵉ.
Mº Réaumur, T. 272-31-68.



roussel - uclaf
Centre de recherches ROMAINVILLE

CHERCHEURS DE HAUT NIVEAU
en synthèse organique

- Certains seront chargés de la synthèse de nouvelles molécules actives. L'un d'entre eux devra avoir l'expérience de la chimie pharmaceutique.
- Un autre sera affecté à un laboratoire de recherches industrielles (mise au point de procédés nouveaux)
- Ils seront impérativement

INGENIEURS
diplômés d'une grande école
ET TITULAIRES D'UN DOCTORAT
éventuellement Docteur d'Etat

- Ils auront en outre acquis une expérience de la recherche dans un laboratoire Universitaire ou Privé à l'occasion d'un Post-Doc.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., références sur publications, photo et prétentions sous réf. 4446/MS à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
secteur nucléaire
recherche

INGENIEUR MECANICIEN OU THERMICIEN

ayant une expérience industrielle d'environ 5 années de préférence dans le même secteur.

Il assumera la responsabilité de la gestion technique des matériels liés au transport des combustibles irradiés.

Il sera chargé des projets nouveaux de réalisation et d'amélioration des emballages.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une bonne connaissance de l'anglais et prêt à effectuer des déplacements de courte durée en France.

De bonnes notions de radioprotection seraient appréciées.

Le poste est à pourvoir à VELIZY et la rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Merci d'envoyer C.V. + photo à No 29425, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires de la Distribution

recherche

son Responsable Formation

Bon gestionnaire, vous avez le goût du terrain. Votre expérience réussie dans la distribution vous engage à chercher dans cette branche un poste plus passionnant.
Notre importante société de distribution recherche pour l'animation d'une équipe décentralisée un homme tel que vous.
15.000 personnes à former : voilà votre challenge.
La connaissance du domaine de la formation et de l'animation est souhaitable mais pas nécessaire.
Pour un premier contact, merci de nous adresser un CV manuscrit, une photo et vos prétentions sous réf. 4856 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

FLOPETROL
Schlumberger

MELUN

recherche dans le cadre de son expansion

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE TRANSIT

chargé de gérer le parc de matériel à expédier dans tous les pays du monde. Il dirigera une petite équipe dont les activités s'étendent de la gestion d'un magasin sous douane à la manutention et à l'emballage des matériels à expédier.
Le candidat retenu devra justifier de quelques années d'expérience dans ce domaine; nous étudierons également les candidatures de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial désirant évoluer.
Parfaite connaissance de l'anglais et des procédures douanières indispensables.
Notions de pratique informatique appréciées.
La rémunération est motivante.
Horaire libre 39 h par semaine; avantages sociaux d'un grand groupe.
Adressez CV et lettre manuscrite au Service du Personnel, FLOPETROL, BP 592, Melun Cedex.

média-system



COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

JEUNE DIPLOME (E)

ETUDES SUPERIEURES
MIAGE ou EQUIVALENT

- Votre première expérience en informatique de gestion a été pour vous l'occasion de pratiquer le langage

MARK IV

de préférence sur gros système IBM

- Vous souhaitez donner à votre carrière une nouvelle dimension au sein d'une des premières S.S.C.I. françaises à vocation internationale.
- Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'une importante application de gestion, originale, vivante, appelée à évoluer, vous en assurerez les études, le support la maintenance et le développement en liaison étroite avec les utilisateurs.
- Votre succès dans ce poste dépendra de votre maîtrise des techniques informatiques, de votre aptitude à travailler en équipe et de votre sens du contact commercial.

le lieu de travail est fixé à SACLAY

Ecrivez-nous en rappelant la réf. MARK IV
CISI
Direction du Personnel
35 Bld Brune
75680 Paris cédex 14
en joignant un curriculum vitae.



Notre client : un des premiers groupes scandinaves de presse et d'édition recherche pour son premier magazine orienté vers les loisirs et les travaux manuels (tricot, couture, etc...)

UNE JOURNALISTE OU PROFESSEUR TRAVAUX MANUELS

Ses responsabilités :
– participer une fois par mois au comité de rédaction (déplacements courts à l'étranger);
– assurer la qualité rédactionnelle de l'ensemble du magazine en partant de traductions brutes. Connaissances anglais ou langues scandinaves indispensables;
– répondre au courrier lecteurs et assurer une permanence téléphonique une fois par semaine;
– ce poste suppose une très bonne connaissance de toutes les formes de travail manuel.

Nous offrons :
– une grande liberté d'organisation (travail temps partiel ou free lance possible);
– un produit de très haute qualité.
– une rémunération élevée.

Envoyer CV et rémunération actuelle, sous réf. 42154LM à MERCURI URVAL 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS



HAVAS CONTACT

NOUS SOMMES UN DES TOUS PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS D'IMPLANTATION MONDIALE.

Nous recherchons dans le cadre du développement de nos secteurs à très haute technologie, un

INGENIEUR MECANICIEN

pour étudier et développer des cinématiques appliquées aux automatismes à hautes performances, en collaboration avec des équipes de spécialistes en asservissements.
Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur et âgés d'environ 35 ans.
Une première expérience dans les domaines de l'Aéronautique, de l'Industrie Spatiale ou de l'Armement sera tout particulièrement appréciée.
De larges perspectives d'évolution seront offertes dans les différentes branches du Groupe, en France et dans le Monde.

Adressez CV détaillé, sous réf. 5754, à Média-System (Emplois et Carrières), 104 rue Réaumur 75002 Paris.

COLLABORATEUR standing. Ecrire : M. Grant, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui transmet.

Notre EXPANSION dans les technologies de pointe nous conduit à accroître considérablement notre potentiel. Nous proposons de nombreux postes dans les fonctions suivantes :

CHEFS DE PROJETS
INFORMATIQUE

INGÉNIEURS
LOGICIEL
expérimentés en temps réel, en contrôle industriel, en télécom., en bureautique.

TECHNICIENS
d'études et développement.
HAUT NIVEAU
préparation et suivi dossiers

TECHNICIENS DE MAINTENANCE
sédentaires et itinérants (minicalculateurs – périphériques, de formation électronique et électromécanique)

La connaissance de l'ANGLAIS sera un atout pour certains postes. Adr. vos références et vos prétentions à :
INFORELEC
15, rue du Fg Montmartre
75009 PARIS
chargé par nous d'effectuer votre recrutement.

SFENA
DIVISION PILOTAGE ET SYSTEMES

leader des équipements aéronautiques européens recherche

jeunes ingénieurs

Formation E.N.S.I.C.A. - E.N.A.C. - E.N.S.I.
ou équivalent
chargés des supports techniques «AIRBUS»

Après une période de formation d'environ 1 an à Toulouse, leur mission sera d'assurer auprès des compagnies aériennes clientes en France et à l'étranger, la mise en place des moyens techniques et des procédures de maintenance de ses systèmes numériques de pilotage automatique.
Bonne maîtrise de l'anglais.
Poste à Villacoublay. Prévoir des déplacements à l'étranger, en moyenne 6 mois par an, en deux ou trois fois.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. I 140 à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

CGR INDUSTRIE

Groupe des activités médicales de THOMSON CSF
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

ESE, ENSEEIHT, ou équivalent

Pour étude et développement de circuits vidéo utilisés en radiologie conventionnelle et numérique.
La connaissance de la vidéo concrétisée par une expérience professionnelle de quelques années est indispensable.

Merci d'adresser C.V., prétentions et photo à CGR INDUSTRIE
3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

CONT SH

Organis. agric. 90 km de Paris

POSTE ADJ. DE DIRECT.

– Organisation – Méthodes – Suivi Informatisation interne – Responsabilité des « Moyens Généraux »
– 30 ans minimum
5 à 10 ans d'expérience professionnelle Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 3) Connaissance des milieux agricoles
Envoyer C.V. + photo, lettre manusc. avec prét. à Monsieur le directeur Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, av. Marcel-Proust, 28024 Chartres Cedex.

INGENIEUR D'AFFAIRES

Nous sommes des spécialistes de l'ingénierie du développement des gisements d'hydrocarbures à terre et en mer dans le monde entier.

Afin de promouvoir au plan international la vente d'études et de conseils d'ingénierie relatifs à notre domaine de compétence, nous souhaitons renforcer notre Direction Commerciale par un ingénieur d'affaires expérimenté, âgé d'au moins 35 ans, de formation Grande Ecole ou équivalent, diplômé ENSPM, connaissant parfaitement les différentes composantes de notre activité.
Anglais courant écrit et parlé indispensable.

Poste basé à Paris-La Défense avec des missions à l'étranger de courte durée.

Merci d'adresser un CV détaillé à T.P.G., Tour Technip, Cédex 23, 92090 Paris-La Défense.

tpg TECHNIP GEOPRODUCTION

média-system

VG FRANCE

Filiale d'une Société d'Instrumentation Scientifique à vocation internationale, recherche dans le cadre de son développement en France :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour vente composants en technologie du Vide ayant expérience dans la vente en milieux universitaires ou centrales d'achats de grands groupes publics ou privés.

INGÉNIEUR D'APRÈS-VENTE

ayant solides connaissances en Technique du Vide et Spectrométrie de Masse (formation électronique hautement souhaitée).

Ces deux postes impliquent une grande disponibilité, de nombreux déplacements de courte durée étant à prévoir. Anglais souhaité.

Envoyer Curriculum Vitae et prétentions à M. DIEBOLD
V.G. INSTRUMENTS
3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
78150 Le Chesnay

ÉTABLISSEMENT NATIONALISÉ
recherche



Possédant diplômes droit privé
Clerc de Notaire, I.C.H., etc.
Large expérience négociations et gestion d'immeubles.

Adresser C.V. photo et prétentions à n° 6254 TELEX P.A. 34, Bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.

Etablissement public scientifique recherche

ADJOINT/E RESPONSABLE

SERVICE FORMATION
possédant diplôme ingénieur ou maîtrise orientée vers science ou gestion, et justifiant expérience professionnelle administrative. Sens organisation et goût initiative indispensables.
Ecrire à ORSTOM,
24, rue Bayard, 75008 Paris.

Ingénieur méthodes Normandie - Bavière

Poursuivre votre jeune carrière en liaison avec la direction technique allemande d'un groupe pour optimiser l'outil de travail de nos trois usines Normandes. Augmenter les capacités de production. Et, en même temps, améliorer la productivité des installations pour fabriquer des produits coton et papier de faible valeur unitaire.

Voilà un programme qui vous va ? Vous participerez donc au développement des techniques d'analyse de valeur et de suggestion. Mais surtout, vous étudierez les améliorations des machines, des installations, des moyens de manutention, des postes de conditionnement, voire des produits eux-mêmes. Homme de projet, de proposition, vous calculerez, planifierez, contrôlerez vos réalisations exécutées par les services techniques de la société. Avec vos collègues allemands, vous échangerez vos know-how respectifs. Dans leur langue, dès le premier jour de votre engagement.

Pour réussir dans notre affaire, votre expérience professionnelle doit être celle d'un ingénieur électro-mécanicien, habitué depuis quelques années à une production de process. Vous avez dû apprendre à vendre vos idées et à accueillir celles de vos collègues de formation, de préoccupation, de façon à penser différente. Vous devez avoir l'ambition d'apprendre notre métier pour devenir Directeur d'Usine puisque c'est le chemin tout tracé. A vous d'écrire aux conseils en recrutement de Sirca, sous la référence 824 676M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS

recherche

pour ses Services

COMPTABLES

BTS - DECS

Expérience 2 ans minimum

Adresser candidature et C.V. sous référence 34287 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONSEIL EN INGÉNIERIE

recherche pour son Département Calculs

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

Débutants et confirmés
pour des applications dans le domaine nucléaire.
Formation grande école ou équivalent.

Ecrire avec C.V. à
GECI, 10, rue Albéric-Magnard - 75016 PARIS

Important groupe scandinave de presse et d'édition recherche

UNE RELECTRICE CORRECTRICE

– connaissant les travaux manuels ;
– parfaite maîtrise de la langue anglaise ;
– capable de travailler seule, free lance 25 heures/semaine ;
Rémunération excellente.

Envoyer C.V. sous réf. 42.155 LF, à MERCURI URVAL 21, rue Eugène-Flachat, 75017 PARIS.

RECHERCHONS

SPÉCIALISTES DE LA VENTE PAR TÉLÉPHONE

- Plein temps, mi-temps, midi ou soir.
- Expérience importante.

Se présenter au 5, rue Bellini, 92808 PARIS, La Défense 11, Société CAT, 10e étage, à 10 h 30 ou 15 h 30, tous les jours sauf lundi matin et vendredi après-midi.
Téléphone : 774-72-14.

Société de services en pleine expansion recherche

UNE COLLABORATRICE

ASSISTANTE CCIALE
(phoning, frappe offres suivi administratif commercial prise directe DG).
Notre entreprise dans le cadre du complément de son équipe offre ce poste à une candidate motivée et de bon niveau.
Merci d'envoyer un C.V. complet avec vos prét., photo à :
FRANÇOIS LANGLET
43, rue de l'Echiquier
75010 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN LOGICIEL TEMPS RÉEL SOPRAS E.T.T. – 790-40-30.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
recherche pour son département calcul scientifique en forte expansion

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

Formation complétée par D.E.A., dr. ing. en analyse numérique ou équivalent. Quelques années d'expérience, pour développement et application de modèles de simulation sur ordinateur, dans des technologies de pointe en nucléaire, aéronautique, mécanique, pétrole :
- Mécanique structurale/milieux continus ;
- Mécanique des fluides/aérodynamique ;
- Hydrodynamique ;
- Électromagnétisme.

Postes à respons. et d'avenir pour candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : E.S.I. S.A., SILIC 270, 94578 RUNGIS CEDEX.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC AQUITAINE
recherche Animateur Informatique régional.

PROFIL
Cadre ayant expérience minimum de 5 ans en informatique de gestion acquise à un niveau de responsabilité chez constructeur, distributeur ou SSCI.

ATOUTS SUPPLÉMENTAIRES
- connaissance process industriel,
- connaissance tissu industriel régional et applications informatiques en PME/PMI,
- sens des relations publiques.

MISSION
- promotion de l'informatisation des PME/PMI en Aquitaine,
- sensibilisation, action en entreprise, conseil institutionnel, manifestations, formation.

Les C.V., photo et prétentions sont à faire parvenir au SERVICE DU PERSONNEL CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 12, place de la Bourse, 33076 BORDEAUX Cedex.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
développant ses activités dans le domaine du matériel aéroporté recherche pour son Bureau d'Etudes et de Développement

DESSINATEURS
Études 2 - Projeteurs 1

Titulaires d'un B.T.S. Bureau d'Etudes. Expérience en petite mécanique et tôlerie fine.

Réponse individuelle assurée.

Les candidats sont invités à faire parvenir un C.V. DÉTAILLÉ + photo et prétentions sous n° 29.211, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

GRANDE ENTREPRISE BANLIEUE SUD-OUEST PARIS recherche

UN CHEF DE PRODUITS
POUR RÉACTIFS D'ANALYSE MÉDICALE

Formation souhaitée : pharmacien biologiste ou équivalent, ayant quelques années d'expérience de biologie en laboratoire d'analyse médicale.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : SAF/SA - B.P. NR 21 - 91191 GIF/YVETTE Cedex.



Institut de Formation Continue — Hydraulique appliquée

ANIMATEUR

Depuis 10 ans, IFC est le premier spécialiste de formation en hydraulique industrielle. Sa progression le conduit à rechercher un animateur.
Rattaché au directeur technique, il anime des stages pratiques qui s'adressent aux personnels de bureaux d'études, techniciens, ingénieurs, des entreprises qui conçoivent, fabriquent ou utilisent des sytèmes hydrauliques.
Ces stages de base ou spécifiques procèdent d'une pédagogie toujours appliquée à des situations industrielles réelles.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur AM, INSA ou équivalent, possédant une expérience polyvalente d'environ 5 ans dans le domaine des installations hydrauliques.
Il recevra une formation aux méthodes pédagogiques spécifiques à l'Institut.
Son rayonnement personnel et son sens naturel de la communication lui permettront de dynamiser son action.
Ce poste, basé à Bois-le-Roi (77), implique de fréquents déplacements en Province.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et salaire actuel sous réf. M 2597 A à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

conseils en carrière

CHANGEMENT DE SITUATION ?
LA PREMIERE DECISION : LE BILAN PROFESSIONNEL.

Changer? Ne pas changer?
Quand la question se pose, le pire, c'est de ne rien faire. 80 % des cadres dirigeants s'y prennent trop tard ; au moment où la situation s'étant dégradée, ils sont en position d'infériorité. Pour prendre la bonne décision, encore faut-il bien s'évaluer.
Tout cadre supérieur a droit, de la part de son entreprise, à une orientation continue. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles acceptent de prendre en charge notre intervention.
En tant que conseil extérieur, nous sommes mieux à même de faire un bilan et par là d'aider à orienter les évolutions de situation. En nous consultant, vous bénéficierez de notre expérience de plus de 20 ans aux Etats-Unis et en Europe dans ce domaine.
Pour une première évaluation sans frais et confidentielle, appelez le 574.24.24/574.25.20.

Forgeot Weeks
Conseil en orientation de cadres dirigeants.
50, rue Saint-Ferdinand 75017 Paris.
Meeting in English welcomed.

secrétaires

BANQUE PRIVEE
QUARTIER OPERA
recherche pour sa DIRECTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

SECRETAIRE
Bilingue

STENODACTYLO
Connaissance Anglais parfaite même en chiffres
Envoyer CV, prétentions N° 0912 Francecip
17, rue de la Banque 75002 Paris

Ets financier, Champs-Élysées rech. pour son service contentieux
STÉNODACTYLOS
BAC exigé. Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise. Env. C.V. à Directeur du Personnel, B.P. 720-08, 75361 Paris Cedex 08.

PME URGENT POUR LE 15/4 rech. secteur bâtiment région Paris Hauts-de-Seine
SECRÉTAIRE
DACTYLO AIDE COMPTABLE
avec bonne rédaction (sans obligations familiales). Aimant responsabilités et vie d'entreprise avec contacts clients, ayant de 5 à 10 ans d'expérience. Salaire de départ : 4.000 F net. Env. C.V. et photo s/réf. 11460 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 77063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

travail à domicile

SECRÉTAIRE tape texte manuscrit ou sur cassette. Tél. : 203-52-40.

Rech. DACTYLO expérimentée, très bonne orthographe pour travail à domicile, 663-61-47.

traduction offres

Cabinet de Brevets recherche
TRADUCTEURS
qualifiés à domicile pour anglais/français et allemand/français.
Ecrire sous le n° T 032.431 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

SOTRAITEXT
Formation au traitement de texte
☎ 260.33.44
demander Mr. Jean-Philippe LOUIN

FORMATIQUE
Institut National Supérieur d'Informatique Appliquée forme
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Hauts salaires
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002
296-65-08

capitaux propositions commerciales

Dem. capitaux à part. de 50.000 F Bon rapp. garanti sur imm. en société. R.-V. 119, rue Parmentier, 93100 Montreuil. Tél. 559-44-69.

Part. à part. urgent rech. capitaux 50.000 F pour financer travaux gros intérêts, 278-16-61.

CÈDE TOUT OU PARTIE Cabinet syndic et gestion immobilière à Paris apport minimum de 1.000.000 F. Ecr. ss le n° 832 à Desvarennes. 190, rue de la Convention, 75015 Paris, qui transmettra.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Cause départ Afrique vends Porsche 924, mod. 82. Urgent. Téléphone 574-91-24.

plus de 16 C.V.

PORSCHE 911 TARGA injection très bon état, 35.000 F. à déb. H. B. 955-72-77 le soir 969-87-60.

divers

Superbe BERLINE FRANÇAISE
1981 NEUVE, 0 km
Haut de gamme, 4 portes, 6 cylindres, boîte mécanique, ttes options (direction et freins assistés, int. cuir ou drap, réfrigération, t.o. électr., peint. métal. vernie, glaces teintées, etc.). GARANTIE 1 AN, km illimité, quantité limité.
PRIX INCROYABLE
C.K.T., 577-82-72.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vous recherchez un CADRE DE DIRECTION apportant réflexion, expérience et savoir-faire. Compétences dans toutes activités P.M.E. + conseil de gestion + informatique (I.F.G.). Alors écrivez-moi : Ecr. s/n° 6.270 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre autodidacte 33 ans. Dix ans expérience professionnelle. Études statistiques et contrôle marketing. Assistant produits. Société V.P.C. cherche poste stable. Téléphone : 843-08-19. GRANET J.-P. Résidence Le Septentrion, 9, rue LAVOISIER, Bât. 7, 93500 PANTIN.

URGENT, mémorialiste expert comptable 82, retour Afrique cherche situation dans société ou cabinet. Libre de suite. Ecr. s/n° 2462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 32 ans, cherche poste assistante collaboratrice domaines culturel, littéraire, relations publiques, formation, fonction personnel. Bilingue allemand, connaissances anglais, dactylo et sténo. Ecr. s/n° 6271 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. dégagé des O.M. fin mars, possédant C.A.P., B.E.P. électromécanicien, connaissances en électronique. cherche place stable. M. WIESNER Philippe, 60, rue de Turbigo, 75003 PARIS.

H. 30 ans, collaborateur salarié d'avocat puis stage légal d'avoué à la cour effectué étudierait toute proposition intéressante à Paris. Tél. : 624-25-61.

INTERPRÈTE EXPÉRIMENTÉ ferait traductions arabes. Ecrire sous le n° 221.488 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 38 ans, lic. Droit + I.E.P. 5 ans Avocat au Cameroun, 6 ans assur. et immobilier en province, attaches familiales au Québec, étudie toutes propositions. Écrire Michel LOUIS, 38120 PROVEYZIEUX.

H. 35 ans très bons conctacts, expérience vente gestionnaire cherche place CHEF SECTEUR ou simil. Rég. Sud - 387-48-14.

J.F. ch. emploi secrét., 6 ans d'exp. tril. arabe, angl. franç., dact. télex. Tél. : 707-10-37.

J.F. ayant B.P.C., ch. emploi dact. ou manut., étud. toutes propositions. Mme LECOUTRE. Téléphone : (32) 40-54-15.

J.F., secrét. Direct. BTS recherche Sté en vue rapport de stage, période du 1/04 au 30/06 pour clôturer diplôme. Expérience prof. 6 ans. Tél. 078-13-20.

Comptable D.E.C.S., 15 ans expérience, bonne notion anglais, cherche place. Ecrire sous le n° 7.487 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PANAMA
Cadre Français 44 ans, résident, recherche poste commercial. Ecr. s/n° 2.505 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 38 ANS
FORMATION CAP-BP. MÉCANIQUE GÉNÉRALE
9 années expérience, service contrôle mécanique, électrique, serv. achats, lancem., ordonnancem., prépar. devis, organ. du travail, matériel de technologie d'avant-garde.
9 années d'expér. gestion du personnel, sélect. recrutem. détachement, suivi. Comptabilité des salaires et prises de contact. Connaissances jurid. et fisc. Habitude du commandement, dynamique, méthodique, recherche
PLACE DE DÉCIDEUR
Ecr. s/réf. 4510 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

Chef de camp. 40 ans, solide expérience base vie gestion approvisionnements, formation cuisinier, réf : Niger, Nigéria, Libye, Congo, Algérie recherche poste similaire ou autre Ecrire sous le n° T032425M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FÉMININ. 40 ans. Grande expérience administrative et commerciale (communications, relations extérieures, animation, ventes). Anglais, espagnol courants. Grande disponibilité.
RECHERCHE : poste adjointe direction motivant aux contacts. (Section BCO/DK 184.)

PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING. 36 ans. Parfaitement trilingue : français, allemand, anglais. Formation supérieure. Expérience prof. études, relations publiques, publicité et promotion internationale ainsi que conception de produits et services nouveaux capacité créative, sens de l'organisation et des relations humaines.
RECHERCHE : après activité à l'étranger nouvelle situation basée à Paris. (Section BCO/JCB 185.)

H. 46 ANS. Juriste d'entreprise. Anglais, italien courants tous niveaux. Formation et pratique en Common Law et droit continental. Expérience professionnelle rédaction, négociation grands contrats internationaux. Litiges et arbitrages commerciaux internationaux.
EXAMINERAIT : proposition cabinets internationaux entreprises à l'export sociétés multinationales. (Section BCO/JCB 186.)

PANAMA. CADRE COMMERCIAL. Français, 44 ans, résident depuis 11 ans comme district manager stés françaises, multination. T.P. dominant pratiques exportations lointaines (ministères/Appel off/financements).
SOUHAITE : contact pour mettre à profit expérience Amérique latine en vue position similaire (création filiale ou action comm.). T.S. types produits depuis Panama. (Section BCO/JCB 187.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

l'agenda du Monde

Particuliers

(offres)

CEDE MOBILIER 18e, OBJETS D'ART, bijoux, tapis, tableaux, gravures. Repas : 278-66-76.

Artisans

LES CHOMEURS ASSOCIES Artisans - Peintures, moquettes, sanitaire, plomberie. Devis gratuit. Jour et nuit : 523-16-06.

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. PERRONO JOAILLIERS-ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHATS DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo ETOILE (VENTE-OCCASIONS).

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Mo Tolbiac.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
COSTUMES - Haut de gamme. 5, av. de Villiers, 17e. Mo Villiers.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
- 50 %
DE SA VALEUR Tél. 842-42-92.

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
Pure laine et synthétique
ET REVÊTEMENTS DE MURS
Prix d'usine, pose assurée. Renseignements : 757-19-19.

Cours

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
25 % DE RÉDUCTION
(£ 13 par jour, leçons et ts les rep., hôtel ou famille tt comp.).
avec une réduction de 25 % si vous restez 90 jours ou plus pour les leçons intensives (très petites classes) dans notre hôtel de renommée mondiale (comprenant 100 chambres) au bord de la mer ou avec une famille : piscine, discothèque, etc.
Ecrivez pour notre brochure et feuille d'inscription à :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea Kent Angleterre. Tél. 843-51212.
PAS DE LIMITE D'AGE - PAS DE SÉJOUR MINIMUM.
COURS SPÉCIAUX DE PAQUES
Londres à 100 km et Calais à 40 minutes.
Agréée par le ministère de l'éducation depuis 1962.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à **L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, PARIS 75014
633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir.
Pour avancés, cours de civilisation des U.S.A.
Lycéens à partir de 15 ans. Inscriptions immédiates. Début 19 avril.
Cours privés, préparation au TOEFL. Cours pour enfants, début 21 avril.

L'AMERIQUE à 80 km de Paris
ADVANCED ENGLISH
Cinq jours intensifs. DANS LE VENT. 404-78-61.

MATH-PHYSIQUE Anglais-Français
RÉVISIONS DE PAQUES
29/3 au 3/4 et/ou 5 au 10/4. MATH- CONTACT 33, r. de Naples 75008 PARIS. Tél. 522-67-69.

Appren. l'anglais cours intensifs « REGENCY SCHOOL » (RAMSGATE) rens. BOUILLON, 4 rue de la Persévérance 95600 EAUBONNE. Tél. 959-28-33.

CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN prochain stage
d'ANGLAIS INTENSIF
à Lisieux du 5 au 17 avril. Px 1.950 F pension comprise. Egalement des stages d'anglais intensif en AOUT. Ecr. ou tél. C.E.F.A., 10, boulevard Carnot, 14100 Lisieux (31) 31-22-01. N° F. Profes. 251400110.

Instruments de musique

A VENDRE en l'état ou restauré
STEINWAY : 1,88 m, 1920, acajou - 1,88 m, 1904, noir - 1,80 m; 1890, noir - 2,11 m, 1904, citronnier (rare).
BECHSTEIN : 1,90 m, 1915, noir.
ZIMMERMANN : 1,36 m, 1976, palissandre.
ERARD : 1,85 m, 1916, acajou, 6 pieds marquetés (rare).
BECHSTEIN : 1,80 m, 1920, acajou, 6 pieds marquetés (rare).
PLEYEL DOUBLE : Très rare, 1900, poirier.

A SAISIR : ancien tarif fin 81
PIANOS DROITS : 1/4 et 1/2 queue.
Meilleur choix et sélection de pianos à queue de Paris.
10 ans de garantie tous modèles. SAV et livraisons assurées France et outre-mer.
Transport gratuit en région parisienne.

PIANOS MAGNE Centre Musical Bösendorfer, 17, avenue Raymond-Poincaré 75116 PARIS - Tél. : 553-20-60.

Remise 5 % paiement comptant. Possibilité 6 mois crédit gratuit.

A VENDRE PIANOS GRANDES MARQUES Refaits et garantis par artisan, facteur. DEVIS GRATUIT POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Tél. 840-89-52.

Livres

Henri LAFFITTE achète LIVRES. 13, rue de Buci (6e). Tél. 326-68-28. Distribue un catalogue.

Vidéo

LOCATION CASSETTES VIDÉO
15 F pour 24 heures
Adhésion au club gratuite Haussmann ciné photo vidéo 25, r. Taitbout, 75009 PARIS. Tél. : 246-58-31.

Rencontres

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert Tél. 436-6163.

Sanitaires

PROMOTIONS CABINE douche complète en couleur 2.200 F. SANI BROYEUR. S.F.A. complet 2.300 F. W.-C. CHIMIQUE. S.F.A. 550 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, ambiance familiale, grand confort, parc, pension à court et long termes à partir de 200 F/jour T.T.C. Tél. (16-4) 454-01-49.

Pens. retraite « Les Camélias », vie fam., t. gd cft, 10 pens. max. 77320 Jouy-S/Morin Tél. (6) 404-05-75

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES PAQUES A CHAMONIX
Neige et soleil. Studios 2/4 personnes tout équipés, linge inclus. — 20 % Sur prix catalogue. La semaine, 1.640 F. 10 jours 3-13/4 : 2.200 F. Location ORION (1) 266-33-26 - 39, rue de Suresne, 75008 Paris.

Loc. JUIN et SEPTEMBRE part. loue DORDOGNE, Saint Seurin de Prats 1 km. Passac s/Dordogne Belle maison bord de l'eau jardin calme tout confort. 8 personnes prox. tennis possibilité téléph. et location bateau Tél. 8 à 16 h. (56) 87-24-29.

Bateaux

Le marché du bateau recherche tous voiliers à vendre Méditerranée par terrain d'exposition rens. l'après-midi 94/41-45-47.

Cherche Dufour 31 Vis. Médit. Tél. Av. 10 H. 94/25-96-79.

Location voiliers toutes tailles toutes destinations — Tél. bureau-bateau 94/29-45-41.

V. évasion 32 1981 très équipé T. B. ET. Tél. Marché du bateau.

V. évasion 37 démonstration ET. excep. Prix intéressant Tél. après-midi 94/41-45-47.

V. Atlanta. Sloop 8,50 M. Diesel b. état 6,5 U. Tél. avant 10 H. 94/25-96-79.

V. chalutier 13 M. bois aménagé plaisance — Ketch — timonerie — Diesel 120 CV — Prix 16 U. Tél. après-midi. 94/41-45-47.

V. magnifique vedette baglietto 16 m 50 état et armement excep. place Port du Var Tél. Mr DOR 94/89-10-13.

Stages tennis

LE CLUB VERT, 20 km Paris initiation - perfectionnement mixte 6-15 ans, 8 stagiaires PAQUES et tous congés scolaires. Tél. 903-50-80.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES
luxueux studio - 325-63-00.

RUE MONDOVI
8 P., 240 m², GD STANDING. IMMO BALZAC. 723-50-00.

2e arrdt

RUE SAINT-DENIS
Imm. rénové, propriétaire vend plusieurs studios, tt conft, à partir de 180.000 F. 206-15-30.

3e arrdt

RUE BEAUBOURG. Part. vd stud. 42 m² stdg. (3) 071-31-42.

4e arrdt

CHATELET; gd stand, 4 pces sud, pptaire. 1.150.000 F., repos. Téléphone : 278-66-76.

5e arrdt

CONTRESCARPE grand living + 1 chambre tout confort, duplex de caractère - 297-52-73.

CLAUDE-BERNARD, petit 2 pces à rénover, dans bel immeuble. 300.000 F. Tél. 261-22-81.

Près lycée Henri IV
Brûlerie Saint-Jacques
2, rue Laromiguière
Construction neuve
livraison Mai 1982
2-3-4-5 PIECES
Terrasses - Parkings
S/place 14 h-19 h sauf mardi et dimanche
BEGI - 267-42-06.

MAUBERT ÉCOLES
Noble, imm. restauré, poutres, caractère 6 P. - 325-10-56.

15, RUE LINNE
Studio, 2 P. 3 P. rénovés, calme, charme. Jeudi 14 h à 17 h 30.

PORT-ROYAL Duplex, séj. + chambre tt cft, 885.000 F - 325-97-16.

MONGE. Exceptionnel, 180 m² à aménager avec jardin, division possible. Tél. : 272-40-19.

6e arrdt

19, RUE VISCONTI
adorable garçonnière. Vue s/arbres. Calme. Jeudi, 13 h./17 h.

13, RUE DE L'ODÉON
DÉCORATION RAFFINÉE
5-6 Pièces, 180 m² environ (2 portes palières), possib. division, sur place : Jeudi 14 h. 30 à 17 h, ou 329-85-06.

Square Boucicaut, 354-42-70. 92 m², ét. élevé, gd balcon.
SUR JARDIN.

Imm. rénové, living, chbre, gde cuisine, 60 m², calme, soleil, parfait état. 690.000 F. 10, r. Jacob, jeudi, 14/16 h 30

SAINT-PLACIDE
Imm. anc., petit 3 pces, 4e ét. ss asc. 500.000 F. 222-18-49.

7e arrdt

7e BRETEUIL-MASSERAN
STUDIO + s. d'eau, kitchen., dans imm. récent, 285.000 F. Achat par. possib. Pptaire s. pl. mercredi, jeudi 14-19 h. 1, rue du Général BERTRAND.

8e arrdt

EUROPE, 157 m² vaste séjour, 2 chambres + studette service, immeuble Pierre de taille. GARBI : 567-22-88.

9e arrdt

LA FAYETTE Splendide, 4 p. de charme, tt cft. Soleil et calme. Pr. sacrifié. Except. 878-41-65

Europe s/sq. et jard., imm. 1840, charme, sol., calme, caractère, 5 pièces. 140 m². 1.200.000 F. Tél. 874-66-66.

10e arrdt

2 PIÈCES. Refait neuf, confort, dans imm. pierre de t. ravalé, asc. Prix total : 260.000 F - 324-32-16 et 705-93-48.

11e arrdt

MÉTRO FAIDHERBE
ptaire vend 2 P., entrée, cuis., w.-c. Possib. bains. Imm. pierre de taille. 240.000 - 526-54-61.

RÉPUBLIQUE, très bel imm. époque restauré, park., asc., 4 à 5 P. divisibles. 2 entrées palières. Pptaire : 296-12-08.

DANS PETITE MAISON
2 P., 35 m². 180.000 F. 1er ét + combles, non habitables, propre, calme, pptaire. Tél. 587-33-34.

12e arrdt

Particulier
préférence à Particulier
[illegible]ATION beau 3 pièces 73 m² entièrement refait à neuf, cuis. équipée, s. de bns, w-c. grands placards, débarr., cave, interphone, imm. 1970, 6e étage s/jardin, ascenseur, vue dégagée, très calme, 650.000 F. Tél. 246-84-84 de 14 h à 17 h ou 372-77-69 de 18 h à 20 h.

13e arrdt

RUE VERGNIAUD
dans imm. récent 3 et 4 P. étages élevés ensoleillés.
Pour visite s'adresser au gardien
84, RUE VERGNIAUD
tous les jours de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h (sauf dimanche) ou téléphoner : 723-72-00.

METRO GOBELINS
Belle rénovation sur jardin DUPLEX 100 m², studio et 2 P. Tél. 272-40-19.

CHEVALERET à saisir studio tout confort soleil, ascenseur. Vue imprenable. 563-91-45.

MÉTRO PORTE D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE
valable jusqu'au 1-4-1982.
3 pièces .... 494.000 F.
4 pièces .... 511.000 F.
5 pièces .... 733.000 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS
Sur place ce jour et demain 14 h à 19 h.
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY.
546-07-73 ou 723-72-00.

MONTSOURIS, immeuble récent, 4/5 P., bns + salle d'eau, park. 1.050.000 F. 336-27-30.

15e arrdt

VAUGIRARD AD. CHERIOUX
récent grand liv. double, 8e ét. terrasse 10 m², soleil, vue calme 540.000 F - 532-66-10.

2 PAS Mo MOTTE-PICQUET
très joli 2 P., cuis., bains, w.-c., 2e ét. 350.000 F - 577-74-38.

LOURMEL, RUE LECOURBE
dans imm. récent (7e ét., asc.). GRAND 2 P., tt confort, balc., soleil. 528.000 F - 575-62-78.

CHARLES MICHELS
3 Studettes kitchenette. et s. d'eau. 320.000 F. les 3. Sinvim & Cie - 501-78-67.

BOUCICAUT
Ravissant 2 P., tout cft, imm. moderne. Park. Prix 485.000 F.
PARIMMO, 554.70.72.

Près PTE VERSAILLES, calme, s/jardin, stud. dble, cuis., bains, w.-c. Dans immeuble 1960. 350.000 F. ORPI 288-27-45.

Mo VAUGIRARD
Petit 3 pces, cuis., s. d'eau. 325.000 F. Tél. 828-90-50.

16e arrdt

TROCADÉRO
Beau point de vue, soleil, immeuble grand standing, bel appartement 6/7 p., ch. serv., 2 parkings. Téléph. : 261-84-52 H.B.

MUETTE 7 PIÈCES
3 BAINS, 250 m², TRÈS GRAND standing. SOGEVIM 293-36-82.

KLEBER stand., pierre de t., luxueux 4 pièces, 2 bains, w.-c. Prix : 1.900.000 F - 531-20-99.

TROCADÉRO. Part. vend appt stand., 310 m², 4e ét., tr. b. récept., conv. prof. lib. Vis. sur R.-V. Tél. 558-38-31 - 727-21-80.

16e RÉSIDENTIEL
Appt duplex, hauteur sous plafond 6,20 m. Atelier artiste occupé. Téléphone : 503-12-13.

PLACE ÉTATS-UNIS
étage élevé, terrasse plain-pied, appartement divis., 2 réceptions, 4 chbres, 4 bns, service, box. Tél. 551-68-39, LE MATIN.

TROCADÉRO-IÉNA
vue imprenable, terrasses plain-pied, 2 récept., 4 chbres, s. de bains, box. 387-58-24, MATIN.

PRÈS BOIS
70 m², EXCELLENT ÉTAT 3e étage. LIV. + 2 CHBRES + chambre service. 256-14-78.

16e AUTEUIL
Imm. pierre de taille, 2 pièces occupées s/rue et cour, entr., cuis., w.-c. Tél. 504-47-02.

PTE ST-CLOUD, duplex, studio, petite cuis. équipée, bains, w.-c. + chbre mansardée. 340.000 F. ORPI. 288-27-45.

EXELMANS, dans imm. ancien, IMPECCABLE BEAU 3 P., tt cft, 4e ét., asc. 525.000 F., sur place, 14 à 18 heures. 14-16, RUE FANTIN-LATOUR.

17e arrdt

WAGRAM
Dans hôtel particulier, 3 pièces, en cours de rénovation. SINVIM & Cie, 501-78-67.

PEREIRE
Prestigieux
6 PIÈCES DUPLEX
195 m², séj. 60 m², tout cft. SINVIM & Cie. 501-78-67.

18e arrdt

Mo ABBESSES VUE SUPERBE BEAU 2 PIÈCES CARACTÈRE. TT CFT ÉTAT NF, 6e ét. sans asc. 310.000 F - 766-75-00.

CUSTINE
Imm. pierre de t., appts occupés.
3 pièces, 8e ét. ... 105.000 F.
3 pièces, 1er ét. ... 121.000 F.
Téléphone : 227-74-90.

MONTMARTRE, 4 pces, 90 m² environ, 3e ét., sans asc., imm. pierre de t. ravalé. 600.000 F. Téléphone : 264-90-31.

MONTMARTRE, près vignes, dble liv., chbre, 60 m², soleil, calme, 2e ét., mercredi/jeudi, 15 à 18 h., 28, R. DES SAULES.

19e arrdt

EXCEPTIONNEL
Petit immeuble neuf standing 15 RUE DE ROMAINVILLE 2/3 pièces duplex 506-16-43 ou 205-17-65.

20e arrdt

PL. GAMBETTA. Bel imm. pierre de taille, asc., 2e ét., 232 m². Haut. ss plaf. 3,40 m. Possib. 2 locx. Tél. 278-77-63.

78-Yvelines

CHATOU
(à 4' à pied du RER) ds un imm. stdg. très beau DUPLEX. 5 pièces, tt cft, 110 m² + terrasse 30 m², Px 1.080.000 F. SORVIM TÉL. : 380-67-15.

92 Hauts-de-Seine

VENTE PAR NOTAIRE
Auteuil beau 2/3 p. cft, 67 m², séjour 35 m², Ce jour de 12 h 30 à 15 heures : 9, rue Degas.

MAILLOT près, salon salle à manger, 2 chambres, bains, 4e, ascenseur, 80 m² SOLEIL. Px 900.000 F. T. 553-80-98.

BOULOGNE-MARCEL-SEMBAT. Bel immeuble, gd living, 2 chbres, cuis., bs, 95 m², asc., 574-58-63.

PUTEAUX 92
Particul. vend 4 pièces, 7e étage, sud, luxueusement décoré (104 m² + 3 m² loggia). Prix : 750.000 F. Tél. 775-26-47.

NEUILLY BARRES
S/BOIS. 110 m², liv., 2 chbres, 2 bs. Px 1.350.000 F. 296-58-88.

MONTROUGE, 600 m PARIS 9e et dernier étage, 230 m².
APPT EXCEPTIONNEL
LUXE, DECORE, TERRASSE. 300 m², 3 parkings. IMMO BALZAC. 723-50-00.

POUR PLACEMENT
BOULOGNE, immeuble récent, studios à partir de 214.000 F. O.R.P.I. 288-27-45.

BOULOGNE, Mo M.-SEMBAT
Studio, cuis., bns, w.-c. séparés, 4e sans asc., bon imm. ancien. Px 180.000 F. 603-70-92.

BOULOGNE NORD, très beau studio, 47 m² + jardin privatif, 50 m², gd conft, imm. stand. 525.000 F. 603-70-92.

BOULOGNE, PROX. PTE ST-CLOUD, stud., gde cuis., bns, w.-c., cave, 2e ét., imm. anc., bnne const. 185.000. 603-70-92.

BOULOGNE C.N.L.
Beau séj. dble, plein sud + 3 chbres. cuis., bains, 92 m², 8e ét., asc., balc., box, imm. très bon stand., jardin pour enfants. Px 800.000 F. 603-70-92.

VILLE-D'AVRAY
Beau séj. dble + 2 chbres, 85 m² envir., tt cft, grd balcon s/jard. et bois, dressing, placards, 2e, asc., grd box, imm. stand. 780.000 F. 603-70-92.

94 Val-de-Marne

PRÈS DU BOIS
Métro Château-de-Vincennes. Bon placement. Propriétaire vend 2 appt occupés loi 1948 dans immeuble de qualité rénové, LÉGER 553-00-21.

Etranger

Partic. vend studio meublé, vue sur mer 150 m., salle de bains, cuisine, salon, grande terrasse à Benidorm (Alicante). Prix : 180.000 F. Tél. 029-85-47.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 p. Paris préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. Paiem. cpt. chez Notaire. Tél. : 873-23-56 même le soir.

Pour clients sérieux. PAIE COMPTANT, APPTS toutes surf. et IMM. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75.

VENDEZ
Spécialiste tous quartiers depuis 25 ans
DENIS CHEVALIER
103, bd Haussmann, PARIS-8e
265-22-57

appartements occupés

MAIRIE XIIe
Propriétaire vend 2, 3 et 4 p. occupé dans bel imm. Pierre de T., asc., Tél. 553-00-21.

locations non meublées offres

Paris

Près PARC MONCEAU. Gd stand., mixte. 6 p., tt cft + serv., 9.000 F/mois, 387-95-97.

GARE DE L'EST. 2 pièces, entrée, cuis., salle d'eau. w.-c. 2.075,10 F, charges comprises. Tél. : 327-28-60.

PLACE D'ITALIE
3 PCES 70 m² TOUT CONFT Px 600.000 F. 588-77-95.

Région parisienne

RUEIL-MALMAISON, Lisière bois VILLANEUVE Gd standg. 240 m², jard. 2300 m², loyer élevé justifié. Ag. acceptées. ORPI LELU. Tél. : 626-46-20.

NANTERRE 5' R.E.R. TYPE F3. Neuf, parking. 246-66-30.

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav., ttes banl. loyer gar. 6.000 F max. – 283-57-02.

NEUILLY-SUR-SEINE
4 P. S/BOIS GRD STANDING 10.000 ch. comp. 588-77-95.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour LOUER rapidement, SANS AGENCE ET SANS FRAIS, vos appart. vides et meublés à Paris et banlieue. Tél. au 274-49-77.

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770-89-65.

Région parisienne

Pour stés europé. cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 3 et 6 ans. Tél. : 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing 4 P. et plus 281-10-20.

bureaux

Ventes

MARAIS
HOTEL DE VILLE
Propriétaire vend directement local en rez-de-chaussée, très sain, sur cour d'hôtel classé. LÉGER Téléph. : 553-00-21.

Locations

PROPRIÉTAIRE
loue en totalité
750 m²
PLEIN CENTRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
T. : 551-58-03 h de bureau.

HAUSSMANN 300 m²
BUREAUX RENOVES
PASSIM 553-17-17.

11e, Mo Charonne, bureaux, 75 m², r.-de-chaus, avec vitrine sur rue entièrement aménagés. 4 lignes tél., bail 3-6-9, loyer 4.100 F/an, reprise à débattre : Téléphoner heures de bureau. 379-75-05.

VOTRE SIEGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. R.M.-
Constitution de Sociétés
Démarche et tous services
Permanence téléphonique.
355-17-50.

locaux commerciaux

10e EXCEPT. 6 bureaux, 2 grands garages sous-sol voûte 17e siècle. Murs et fonds Px 900.000 F. T. 553-91-45.

14e atelier 250 m², très haut idéal artisans, 450.000 F direct Propriétaire, 296-12-08.

PARIS-NORD. 1 km sans pas-de-porte, atelier propre accès camions quai déchargement 200 m² + bureau, pptaire : 260-82-15.

BOURG-LA-REINE
A LOUER BEAUX LOCAUX, BUREAUX NEUFS à partir 130 m², bien situés, dep. 300 F le m². Tél. 350-50-86.

fonds de commerce

(93) SAINT-DENIS
Place du Marché
Vends BAR. Pour rens., téléph. au 820-30-27 ou 827-70-02.

VDS MONTPELLIER
Hôtel bureau 18 chambres 2 étoiles NN, murs et fds. S'adr. Cabinet A. PECOUL, F.N.A.I.M., 5, place A.-Briand. T. : (67) 60-55-90 Montpellier.

hôtels particuliers

AVIGNON CENTRE
Hôtel BERNARD DE RASCAS
A proximité du Palais des Papes, ce bel hôtel partic. du 14e siècle, la plus vieille demeure de la ville à façade en encorbellement avec ses moulures de fenêtre, son splendide escalier à vis, ses plafonds à poutres décorés, est un bâtiment classé intérieurement et extérieurement monument historique. Il vous apporte avec ses belles caves voûtées un ensemble de 1.420 m² de plancher utilisables à toutes fins. Il est à vendre.
Renseignements : G. PHILIPPE, 74, ch. de l'Etang. 94160 Saint-Mandé. Tél. : (1) 886-96-77.

TOUT A FAIT RARE
Charmante maison avec jardin
QUARTIER LATIN
Beau liv., 5 chbres, salle de jeux, 3 bains, tout neuf impeccable jard. privatif calme. 805-58-70.

maisons individuelles

MANTES-LA-JOLIE, part. vend jolie maison ancienne, entièrement restaurée, 5 pces, cour intérieure. 430.000 F. Tél. 475-46-83, le matin.

LOURMARIN
30 km Aix-en-Provence
Partic. vend maison 7 pièces, confort, jardin, 430.000 F. Tél. : (1) 258-78-70.

pavillons

Près de CHANTILLY
COYE-LA-FORET
Vends pavillon 5 pièces. Tout cft. Terrain de 675 m². Lisière forêt. 600.000 F à débattre. Téléphone : 16 (4) 458-66-94.

A LIVRY-GARGAN
Près écoles, commerces et transports, pavillon de 400 m², 2 niveaux, 3 entrées, possib. divis. en 3 appts, conviendrait à profess. libérale. Garage, cave, dépend., sur terrain de 600 m², ensoleillé. Prix : 999.000 F. Tél. : 330-11-68.

BOUAFLE, près Les Mureaux. 35 km Ouest, beau pav. 5 p., cuis. éq., bns, jdin 414 m², garage 2 voit. Px 530.000 F. CRÉDIT à VOIR. 805-33-97.

BOURG-LA-REINE, près Mo, luxueuse villa neuve, séjour, 70 m², cheminée mezzanine, 3 grandes chambres, 3 s. de bains, 200 m² habitables ss-sol complet, jardin 1.000 m². Px : 1.700.000. 663-42-45.

LE CHESNAY, limite VERSAILLES. Mais. ind, 5 p., ss-sol, jardin. A SAISIR, 840.000 F MAT IMMOBILIER, 953-22-27.

villas

SAINTE-MAXIME
GOLFE SAINT-TROPEZ
Très belle
VILLA PROVENÇALE
sur son terrain 2.800 m² complanté arbres et fleurs, arrosage automatique, vue imprenable, grand séjour, salon, salle à manger, portes-fenêtres, 5 chambres équipées sanitaire, cuisine équipée, terrasses face mer, chauffage fuel.
Prix : 3 millions de francs (photo sur demande).
Ecrire Havas Supports, 81, r. République, 69002 Lyon, réf. 5445.

LES ISSAMBRES
part. vd très belle villa 250 m² habitable + studio indép. Vue sur mer, terrain 1.700 m², clos, piscine, garage, etc. S.C.I. VILLIERS Rte de Machat, 19200 USSEL, (55) 72-88-09.

MEUDON BELLEVUE
Belle villa pierre de taille, séjour, 4 chbres, jardin 335 m². 1.560.000 F. 626-70-96, mat.

VIROFLAY
3 gares à 10' de PARIS, VILLA 1930, 160 m² + 80 m², sous-sol aménagé, 5 chambres, 2 bains, terrain 450 m², 4 gar. 1.400.000 F - 950-48-99.

BOULOGNE (SEMBAT)
(Cause départ), VILLA 4 ch., liv. av. cheminée, cuis., 2 s. de bns (dont 1 av. baignoire ronde), 1 salle de douche, 2 w.-c., jardin, parking, sous-sol avec salle de jeux, cave voûtée. Prix: 1.500.000 F - 605-57-42.

PROVENCE
SUD LUBERON
30 KM AIX-EN-PROVENCE
VILLA : 500 m centre LAURIS, tt cft, séj., cuis., 3 chambres, cellier, garage, terrasse, terrain aménagé et clos, très belle vue. exposition sud. 650.000 F.
VILLA : proximité LAURIS. 115 m² habitables, tout confort. Ter. boisé, piscine. 680.000 F.
CHOIX VILLAS, PROPRIETES
Nous consulter.
Agence CATIER 84360 Lauris. Téléphone : (90) 68-03-46.

maisons de campagne

A 40 km de BORDEAUX (près Bourg-sur-Gironde)
DANS PARADIS DE VERDURE
VUE SPLENDIDE. T. BELLE SITUATION
MAISON DE CAMPAGNE
Joli plain-pied comprenant deux grandes pièces + salle d'eau. Cheminée (80 m² environ). Deux caves, chai. TRÈS BON ÉTAT. Eau, électricité, téléphone. Chauffage central mazout (moderne et neuf, 1980). Possib. agrandiss.
Terrain de 1.000 m²
Vallonné, microclimat.
Arbres fruitiers, vignes, fleurs.
TERRAIN ATTENANT DE 1.535 m²
Viabilité. Possib. construire.
PRIX : 250.000 F.
Ecr. s/no 6.273, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BRETAGNE
15 km de Pontivy, part. vend maison, bourg de Saint-Guen, 4 pièces principales, cave, garage, chauffage central, tout-à-l'égoût, jardin fruitier, clos murs. Prix 250.000 F à débattre. Tél. : (96) 29-07-24.

Maison anc., habit. de suite, 215 m² habit., 4.000 m² TERR., GARAGE, 65 km Lyon, 60 km Grenoble, 30 km Chambéry, 400.000 F. Partic. à partic. Tél. (76) 43-05-60.

Part. village LUBERON, 12 km APT maison pierre, surf. hab. 130 m² sur 2 niv., séjour, salon, 3 chambres, 2 bains, garage, cour 400 m². Prix 700.000 F. (90) 75-23-56, 7 h. à 8 h. et après 20 heures.

DORDOGNE
15 KM BRANTOME

1 MAISON
Dans bourg, 7 pces, eau, élect. Prix 200.000 F.

1 RÉSIDENCE SECONDAIRE
tt cft, surface habitable, 75 m², séjour avec cheminée et poutres, cuis. aménagée, ttes boiseries internes en chêne, garage indépendant, cave semi-enterrée, puits, 6.000 m² en plantation, arbres fruitiers et décoratifs.
PRIX 350.000 F.
Tél. : (16-47) 28-64-26.

Très beau village des CORBIÈRES, Perpignan et plages, à 50 km, vaste maison de caractère, habitable de suite. 200.000 F. Tél. : 887-28-68.

immeubles

Vous désirez vendre.
VOTRE IMMEUBLE
PARIS-BANLIEUE.
Je suis acquéreur. Téléphoner le matin au 747-42-97 ou écrire Noël AUFMAN. 21, rue Le Peletier – PARIS (9e).

viagers

Etude LODEL. 35, bd Voltaire, Paris 11e. – Tél. 355-61-58. Spécialiste viager, expérience, discrétion, conseils.

Saint-Georges, 3 p., bel imm. p., 120.000 + 2.000. Occupé homme, 73 ans. CRUZ, 266-19-00.

A saisir PARIS Ve Viager libre 30 m². 90.000 + rente 1.050 F. Tél. 745-36-85.

Boulogne, Maison individuelle 6 p. + jardin, occupée couple 73-80 ans 450.000 cpt : 3.130 mens. Cruz 266-19-00.

Chennevières, viager, libre, belle PPTE, 7 pces, tt cft, gar., terrain 1260 m². 500.000 cpt. rente 13.458 F. 1 tête 86 ans. J.L. TAYAD. 296-90-58.

Libre près DIEPPE fermette normande 3 p., tout confort, garage, dépendances, terrain 2.800 m², 100.000 F + rente 2.050 F. LODEL, 355-00-44.

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOETIE 8e.
Px rentes indexées garanties.
Etude gratuite discrète.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION.
Rentabilité except. 17,50 %.
DES LOYERS GARANTIS.
Nombreuses variantes accompagnées de multiples services.
FRANCE C.B.I. - S.A.
194, rue Tolbiac, Paris (13e).
Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

manoirs

TOURAINE
A vendre, au sud de la Loire, 25 km de l'autoroute.
MANOIR XVIe
8 p., 3 s. d. b., tt cft, parfait état, caves sous roc, parc et terre 4 ha.
Ecrire Me Ch. GIOT notaire, 37190-AZAY-LE-RIDEAU

domaines

SOLOGNE
(CERDON) à vendre excellent territoire de chasse de 50 hectares avec bâtiments.
Ecrire Havas - ORLÉANS no 201.322.

LOIRET
A vendre
jolie propriété de chasse et de culture sur 25 ou 40 ha.
Maison très agréable, étang, possibilité location chasse 160 ha attenants.
Ecrire HAVAS MONTARGIS No 201.323.

fermettes

URGENT
Vends fermette
Etat neuf, tout confort. 5.000 m² terrain.
Cuisine équipée, poutres, four, cheminée. Séjour, poutres, cheminée, 2 chambres, pièce + grenier aménageables, plan eau. LIBRE.
Téléphone : (48) 74-06-06.

Milly-la Forêt. 5 min. centre
FERMETTE
Entièr. rénovée, 12 chiens-assis. surf. habit. 270 m², tout confort, chauf. centr. R.-de-ch., gde cuis., grand séjour avec cheminée, poutres chêne + 5 chambres, garage, dépendance. Terrain 1500 m², clos, 2 entrées, pelouse, potager, arbres fruit. Px : 1.150.000 F. Ag. s'abst. Ecr. s/no 6.274 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FERMETTES
Près Clamecy (58), à 2 h 30 Paris, ferme Rénovée 90 m² habitables, entrée, séj., s. commune, chbre, s. d'eau, w.-c. avec lavabo, gdes cheminées, poutres app., ch. centr., grenier aménageable, cave voûtée, chaufferie, bûcher, gar., anc. écurie, granges, puits, jard. 1.100 m². Le tt très bon état. Prix 300.000 F. Tél. 260-97-28 (matin et soir).

25 km VICHY, vend FERMETTE à RÉNOVER SUR 3.300 m² électr., cave, puits, fruitiers. Px 120.000 F. Tél. (70) 44-69-26.

propriétés

Propriétaire-éleveur
vend FERME
(cour intérieure, étages, dépendances)
Lubéron + 5.000 m².
Ecrire : Ch. ALLEGRE, domaine Saint-Christophe, route des Vins, 83170 BRIGNOLES.
Téléphone : (94) 69-02-23.

30 MINUTES MER
VAR - RARE
Ferme en pierre restaurée avec de nombreuses dépendances, piscine neuve 14 m./7 m. ruisseau, chênes, mimosas, chasse très isolée sur 4 hectares terrain.
Urgent 1.300.000 F.
pour visiter (16-91) 79-45-03.

Recherchons Propriétés de très grands standings (Domaines, Châteaux, Manoirs etc...) Nous proposons formule vous permettant d'obtenir, d'une part, le prix demandé pour votre propriété, et d'autre part d'en retirer un bénéfice supplémentaire dans le cadre de participation à opération loisirs de haute rentabilité.
Renseignements : STIM
TOUR MÉDITERRANÉE,
65, Av. J.-Cantini,
13006 MARSEILLE.

VERSAILLES ND
grande maison 370 m² habitable, tt cft, très bon état gal., jardin. Prix 2.900.000 F. Téléphone 926-15-98.

LUBÉRON, vends grde maison 18e s., à l'extr. hameau, 250 m² aménagés sur cour carrée, fermée + atelier de sculpteur, nombreuses dépendances, cave, grenier 1.400 m² de terrain. Prix : 1.200.000 F. Tél. (16-90) 75-41-30.

SÈVRES-BRANCAS
Propriété plein sud, sur voie privée, parc planté, 1.800 m², maison de caractère, réception, sur terrasse, 7 chbres, garage 2 voitures, caves, chff central, parfait état. Px 2.800.000 F. RIQUELME. 321-55-71.

Dans cadre exceptionnel, altitude 850 m, 20 km de Clermont-Ferrand, chalet traditionnel, 5 pces, cuisine, 2 salles d'eau, 2 w.-c. + grande possibilité d'aménagement (total 200 m² environ), dans parc clos, 7.000 m², riverain, lac (possibilité voile, canotage, plage, promenade, ski nordique, etc.). Prix 500.000 F.
Téléphone : (73) 27-25-57 après 18 heures et W.-E.

VAL DE LOIRE
Part. vend à 5 km de Blois, belle maison anc., Gd salon, chem., s. à manger, 5 chbres, 3 b., cft et état excepti., beau jard. tr. bel. vue. T. 582-51-77 ou (54) 46-53-26.

PTÉ CARACTÈRE
à TAVERNY 20' PARIS
par autoroute, très bel récept. 10 Pièces. pples cuis. bns. tt cft Parc 1.350 m² Px 1.150.000 F. Téléphone : 960-04-23.

HOUDAN (près) sur 4.400 m² paysagés, excellente construction, comprenant sous-sol complet, r.-de-ch., séj. dble, chem., cuis. équ., 2 chbres à l'étage, 3 chbres, 2 bs, w.-c., s. de jeux. 1.050.000 F - I.N. : 045-29-09.

terrains

CHANTELOUP
(Seine-et-Marne)
à proximité de LAGNY.
Lotissement de la Gondoire
TERRAINS A BATIR
entièrement viabilisés.
Lots de 650 à 850 m² environ.
S'adr. à la Mairie de CHANTELOUP.
Téléphone : 430-32-82.
Lundi, mercredi et samedi de 14 heures à 17 heures.

Lotisseur vend directement 15 km Nord Montpellier terrains 1.000 m², viabilisés. Tél. : (67) 65-68-50.

Près ST-RAPHAEL (VAR)
part. vd très beau terrain boisé 1 ha. S.C.I. VILLIERS, Route de MACHAT, 19200 USSEL (55) Tél. : 72-88-09.

VERNEUIL (Eure). 3.000 et 1.600 m², viabilisés, boisés, repos. Téléphone : 278-66-76.

économie

AGRICULTURE

La manifestation de Paris est légitime et de nature à faire pression sur nos partenaires européens

déclare Mme Cresson

Qu'il y ait eu cinquante-huit mille manifestants, selon la préfecture de police, ou cent vingt mille, selon les organisateurs, la manifestation paysanne organisée par la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A., le 23 mars à Paris, a été un incontestable succès.

Mme Cresson, qui s'est félicitée de voir les Britanniques « contraints d'accepter » l'accord sur la distillation exceptionnelle de 6,5 millions d'hectolitres de vin de table, a estimé que la manifestation de Paris était « légitime et de nature à montrer le niveau de mécontentement des paysans français et à faire pression sur nos partenaires européens ». Mme Cresson a rappelé que, si aucun accord n'intervenait entre les ministres de la Communauté pour fixer les prix agricoles, la France « devra constater une carence du conseil » et prendre des mesures nationales.

La manifestation a reçu le soutien de la Confédération générale de l'alimentation de détail, que préside M. Francis Combe. Le mouvement S.O.S. Environnement écrit que, pour se concilier l'opinion, « les leaders agricoles doivent à tout le moins cesser de mettre des bâtons dans les roues aux producteurs qui explorent la voie difficile de l'agriculture biologique ».

L'U.D.-C.G.T. de Paris proteste contre les déprédations commises à la Bourse du travail « par des éléments non représentatifs de la masse des paysans ». « Ces exactions témoignent de la volonté réactionnaire de ceux qui utilisent le mécontentement légitime des paysans de notre pays », écrit la C.G.T.

A Périgueux, la F.D.S.E.A. et le C.D.J.A. de la Dordogne, auxquels s'étaient jointes des délégations du comité de Guéret, ont rassemblé, selon les syndicats, dix mille manifestants, le 23 mars également. Selon notre correspondant, il a été déclaré à ce meeting que « cette manifestation n'avait pas pour but de démontrer l'hostilité de cette fédération envers la F.N.S.E.A. ».

A Bonn aussi le ton monte chez les paysans. Le président de la Fédération des agriculteurs, qui tenait une assemblée extraordinaire dans la capitale ouest-allemande, s'est vu reprocher, indique notre correspondant, une faiblisse excessive parce qu'il avait toujours préféré les négociations aux protestations. Les paysans allemands réclament une augmentation d'au moins 10 % en deutschemarks et menacent de passer à l'action directe si les négociations de Bruxelles n'aboutissaient pas à un résultat satisfaisant.

AU MEETING DE PANTIN

Que le gouvernement se persuade bien qu'on ne nous imposera pas des réformes

affirme M. François Guillaume

La manifestation organisée par la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A à Paris a été un incontestable succès : dans la démonstration de force tranquille d'abord ; par la participation record, jamais vue pour une manifestation paysanne organisée à Paris ensuite ; par la démonstration d'unité enfin. Ils sont venus de tous les départements, même ceux d'outre-mer. Et les dirigeants de toutes les organisations agricoles qui forment la nébuleuse des *« quatre grands »*, la F.N.S.E.A., le C.N.J.A., la C.N.M.C.C.A. et l'A.P.C.A., étaient présents, comme l'étaient les présidents des associations spécialisées et des sections de la F.N.S.E.A. elle-même.

Tous ces dirigeants étaient groupés sur deux rangs, en haut d'une immense estrade dressée dans la Halle de Pantin, ancien marché aux bestiaux des abattoirs de La Villette. On pensait au soviet suprême sur la place Rouge, en plus jeune — encore que le président-fondateur de la F.N.S.E.A., M. Forget, ait été présent, — en plus gai aussi : tribune recouverte de tissus blancs et verts et une sono à tout casser diffusant salsa, biguine et chants folkloriques.

Promu au rôle d'*« aboyeur »*, M. Michel Soupplet, vice-président de la F.N.S.E.A., accueille chaque délégation départementale avec des couplets comme seul jusqu'alors Lucien Jeunesse savait les trousser pour le « Jeu des 1 000 francs » : *« Les pieds dans l'eau, la tête dans les Cévennes, voici l'Hérault... »* Il s'attend tellement à voir surgir à l'entrée de la Halle, qu'un assistant observe à la jumelle, un saint Guillaume terrassant le dragon de la rue de Varenne qu'il finit par discerner des *« étendards bretons et vendéens »* là où ne se déploient que de classiques calicots.

Mais voici les champions qui remontent la travée centrale. François Guillaume en tête, très à l'aise, les bras en V accompagné d'un Michel Fau, président des Jeunes agriculteurs qui a visiblement du mal à suivre les techniques du one-man-show déployées par son aîné.

Neuf orateurs se succéderont à la tribune :

— Pierre Fauconnet, vice-président de la F.N.S.E.A., parlera au nom des associations spécialisées, pour *« rétablir la vérité »* sur les impôts payés, sur les aides reçues, sur les traitements des animaux, sur la solidarité entre les productions végétales et animales.

— Louis Lauga, secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A. : *« Les métiers de l'élevage sont faits avec amour, respect, passion et cela devient rare autour de nous. Il y a trop de cigales qui vivent en chantant, cela nous donne le droit de revendiquer un juste revenu. »*

— Régine Gressier, vice-présidente du C.N.J.A. : *« Les jeunes femmes sont particulièrement déçues des inégalités sociales dont elles souffrent, alors qu'il n'y a jamais eu autant de femmes à la tête des ministères. »* L'injustice n'est plus supportable quand il s'agit des enfants : *« La France est réellement coupée en deux : maternelles, écoles primaires et secondaires, lycées pour les citadins, et pour les ruraux rien à proximité. »*

— Mariette Sieffert, présidente de la commission féminine de la F.N.S.E.A. : *« Quand j'entends des organisations demander un salaire pour la femme au foyer, je me demande, sans contester cette revendication, quel devrait être le salaire de la femme agricultrice ? »*

— Luc Guyon, secrétaire général, et sans doute futur président du C.N.J.A. : *« Pourquoi suffit-il d'un seul conseil des ministres pour faire la semaine de trente-cinq heures, la cinquième semaine de congés payés, la détaxation du fuel pour les taxis, etc., alors que, dans le même temps, on nous dit qu'il est très difficile de limiter les charges des agriculteurs et de répercuter les prix européens à la production. »*

— Michèle Chezalviel, présidente de la F.D.S.E.A. de Corrèze, la seule F.D.S.E.A. qui ait une femme à sa tête, évoque les inquiétudes particulières de ceux qui ont choisi de rester dans les régions difficiles. *« Dans un monde inquiet, les paysans donnent une leçon de courage et d'unité. »*

— Auguste Grit, secrétaire général de la F N S E A., plaide pour l'application des dispositions existantes dans le domaine foncier *« Beaucoup de députés nouveaux, de techniciens, de conseillers des ministres, n'ont jamais lu la loi d'orientation de 1980 et vu ce qu'on pouvait en tirer. »* M. Grit veut bien aller plus loin dans ce secteur, *« mais à heure et à temps, avec une élaboration prudente et avec nous »*.

— Michel Fau, président du C.N.J.A., entend lutter contre le découragement et mettre fin *« à la guéguerre absurde, aux stratégies de couloir, aux gaspillages d'idées et de temps »*, qui avaient pour objectif *« d'affaiblir, de diviser et d'écarter le syndicalisme responsable »*.

« Une rupture »

« C'est aux paysans de choisir et de construire leur syndicalisme Ce n'est à personne d'autre de le faire à leur place et encore moins au gouvernement. » Pour M. Fau, il faut enrayer l'inflation, obtenir un réajustement du franc vert *« si demain, par hasard, notre monnaie devait connaître un accident de parcours »*, obtenir *« par ceux qui disaient hier que tout était possible à Bruxelles avec de la fermeté »* 16,3 % d'augmentation des prix, accepter un accord à neuf si nécessaire. De plus, le gouvernement devra s' *« engager à limiter la hausse des charges. 1982 devra marquer une rupture dans l'histoire récente de la politique agricole. Et ce n'est pas la peine de chercher midi à quatorze heures en inventant des schémas théoriques. Avoir un revenu positif et des agriculteurs heureux, c'est ça le vrai changement en agriculture »*.

Tout cela, François Guillaume le redira peu ou prou dans une exhortation plutôt emphatique, reprenant pour une large part la démonstration faite le 25 février au congrès de la F.N.S.E.A. devant Mme Cresson. Avec une dimension nouvelle cependant : si les paysans de France manifestent aujourd'hui, c'est qu'aujourd'hui il y a *« des raisons supplémentaires : notre dignité est atteinte dans nos familles, auxquelles on refuse le progrès social, dans l'exercice de nos responsabilités économiques, sociales et syndicales »*.

Il ne digère vraiment pas, M. Guillaume, que le gouvernement ait pu élaborer sans son concours actif des projets de textes qui se révèlent être autant d'erreurs politiques parce qu'ils sont contraires aux aspirations des paysans qu'il représente. Aussi *« que le gouvernement prenne acte de notre autorité dans le monde agricole*, s'exclame-t-il, *et n'aille pas chercher ailleurs une illusoire représentation sous prétexte qu'elle lui serait soumise ; qu'il se persuade bien qu'on ne nous imposera pas des réformes, qu'on ne fera pas une politique agricole sans les paysans ; qu'il n'oublie pas que le mépris laisse dans les âmes des taches indélébiles et qu'il faut être grand pour dominer sa peine »*. Et cette phrase pour finir, qui met au grand jour bien des aspirations et exaspérations cachées *« Les paysans ont besoin de considération, autant que de revenus. »*

Une dernière ovation, *« Guillaume, Guillaume ! »*, pour le maître de la journée. La halle se vide rapidement. La course aux cars commence. Certains rouleront toute la nuit et plus encore. Ils pourront dire plus tard : *« J'étais à Paris le 23 mars 1982 »*, lors de la plus grande démonstration de force du syndicalisme agricole de l'après-guerre.

JACQUES GRALL.

« Edith, redonne-moi mon sourire »

On attendant une manifestation tout « en couleurs ». Ce fut un long cortège en rangs serrés, et même austère. Ce n'était pas du folklore, mais une démonstration de force à l'égard du gouvernement. Ce fut une « manif » sans distribution de produits du terroir, sans exhibition d'animaux et sans slogans. Les paysans ne se sont fait entendre que par un tapage inédit. Armés de pistolets, ils ont tiré à tout va pétards et fusées sifflantes, destinés d'ordinaire à chasser les corbeaux, et n'ont fait qu'affoler les pigeons et irriter les Parisiens Ces seuls bruits ont, sans conteste, contribué à donner à cette manifestation hors du commun un air de parade égoïste. *« C'est notre 14 Juillet »*, claironnait un agriculteur.

Tout au long du défilé — au pas de charge — durant les sept kilomètres qui a conduit le cortège de la place de la Nation à la porte de Pantin, les paysans ont tenté d'informer la population de leurs *« profondes difficultés »*. Un tract sur huit pages, intitulé *« Paris, les paysans viennent à ta rencontre »*, leur servait de préambule. Çà et là, quelques discussions s'amorçaient avec les badauds. *« On a voté à 72 % pour Mitterrand, madame. Parfaitement ! Et on n'a rien en retour »*, assurait un responsable du service d'ordre. Place de la République, des syndicalistes, soucieux de leur bonne image de marque, diffusaient un message par haut-parleur : *« Comprenez notre colère... excusez le dérangement d'aujourd'hui. »* Mais leur appel a-t-il été entendu ? C'est dans un Paris boudeur et morose qu'a défilé la France verte.

Dans cette manifestation d'hommes, deux femmes ont été « à la tête ». Mme Cresson, bien évidemment. Pour elle, les paysans ont laissé quelques minutes leurs pétards et réclamé sa démission. Caricaturée à profusion, elle fut aussi brocardée sur l'air d'*« Il était un petit navire »*. Les paysans de Vendée ont chanté galement : *« Il était un petit ministre qui n'avait ja-jamais gouverné... »* Mme Thatcher fut tout autant honoré : *« Thatcher, le vampire d'outre-Manche : en hors-d'œuvre, le mouton, en dessert le paysan d'Europe » ; « La poule au pot : Thatcher-Cresson au bouillon. »* Ce fut l'unique incartade vocale des manifestants.

Ces deux femmes furent les vedettes incontestées de ce rassemblement unique dans les annales du syndicalisme paysan. On peut toujours chipoter sur les chiffres, mais une chose est sûre, cette manifestation fut un succès. Combien étaient-ils ? Cent vingt mille, a affirmé M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., à l'heure des grands discours de fin de « manif ». Qu'importe si la réalité est plus proche de soixante-dix mille ? Oui, qu'importe !

Une colère contenue

Ils étaient venus des quatre coins de la France : les gars du Gers, avec leurs casquettes vertes et jaunes de la F.N S.E.A.; les vignerons de Bourgogne, pour dire non à la création de l'Office des vins ; les paysans d'Auvergne, avec leurs blouses et leurs chapeaux noirs ; les betteraviers de l'Ile-de-France et du Nord ; les producteurs de maïs des Landes ; les syndicats de maraîchers et les producteurs de légumes... Tous ceux-là ont proclamé, pancartes en main, ces vérités rabâchées : *« Citadin, tu vis bien mais tu pourrais avoir faim ! » ; « Un paysan en moins, deux chômeurs en plus ! »* et *« Le pétrole vert, c'est nous ! »*.

Conscients de leur force et de leur nombre, ils ont exigé « leurs 16 % » aux négociations de Bruxelles, réclamé que le fuel, les engrais et le matériel agricole soient moins chers et demandé à vivre de leur travail. Bref, ils ont revendiqué plus de considération, de justice, et dénoncé *« les aumônes »*. Pour autant, ni fourches ni faux n'ont été sorties. La manifestation fut calme, si ce n'est quelques feux de pneus sur la chaussée et quelques vitres brisées à la Bourse du travail. La colère, puisque colère il y a, fut contenue. *« Jacquou le croquant n'est pas mort ! »*, rappelait juste un écriteau. On pouvait lire, un peu plus loin : *« Edith, redonne-moi mon sourire ! »*

LAURENT GREILSAMER.
et
MICHEL BOLE-RICHARD

SOCIAL

APRÈS DIX-SEPT MOIS D'OCCUPATION

Les cégétistes de l'ancienne bonneterie Prost créent, à Roanne, une coopérative ouvrière de production

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Manufrance fait école. La Vie en pull, c'est le nom de la SCOP (société coopérative ouvrière de production) qu'ont décidé de créer le dernier carré des cinquante ouvrières cégétistes de l'ancienne bonneterie roannaise Prost après plus de dix-sept mois d'occupation de leurs ateliers, ne voyant toujours rien venir de concret du côté de la S.A. Jalinetex (*le Monde* daté 3-4 janvier). Cette décision, les « Prost » l'ont prise contraintes et forcées, arrivant au terme de la prolongation de trois mois que leur avait accordée l'ASSEDIC pour l'indemnisation de chômage. Elles auraient certes préféré la solution de reprise par Jalinetex, mais le plan industriel présenté par M. David Birène, P.-D.G. de cette S.A. commerciale d'import-export ayant son siège social à Gonesse (Val-d'Oise), n'apportait pas toutes les garanties voulues aux yeux des pouvoirs publics. En outre, ses préalables au redémarrage de l'entreprise étaient trop élevés selon le ministre du travail.

« Compte tenu des précédents et des affairistes qui se sont succédé dans cette entreprise depuis 1975, nous sommes très prudents et tenons à examiner les choses dans leur ensemble Nous voulons mettre toutes les chances de réussite dans ce redémarrage et ne pas nous retrouver à plus ou moins long terme devant une situation confuse », avait même affirmé début février au comité des licenciés M. Jean Auroux, maire et conseiller général socialiste de Roanne. Celui-ci avait pourtant en juillet présidé une « table ronde » ayant débouché sur la signature d'un protocole entre les responsables de la S.A. Jalinetex et le comité des licenciés. Ce dernier, après s'être étonné qu'il ait fallu attendre six mois pour connaître ces réserves d'une façon officielle, a présenté à M. Auroux, le 20 février, son plan de démarrage industriel avec création d'une nouvelle société, La Vie en pull.

La maire avait donné son accord de principe, dans le cadre du plan textile de relance, pour la mise en place d'un audit. Au cours de cette réunion, il avait été également question des aides financières possibles dans le cadre de la création d'une nouvelle société et d'emplois, et aussi de l'intégration dans la gamme de fabrication du procédé Novacore, système de production textile performant mis au point par les Ateliers roannais de constructions textiles (A.R.C.T.). C'est cette mise en place industrielle progressive qu'avec l'aval de M. Auroux ont annoncée lundi les « Prost », avec la création d'une Association de développement économique industriel et de reconquête du textile roannais, qui fonctionnera selon le régime de la loi de 1901 et pourra bénéficier de subventions et d'aides en matière de formation. La majorité du conseil d'administration sera acquise à la C.G.T. et des personnalités féminines d'horizons divers pourraient soutenir le travail des « Prost ». Cette association coiffera la SCOP, dont le capital sera constitué par l'apport des stocks, des immeubles et du parc machines. La SCOP pourra recevoir les primes auxquelles elle a droit et des prêts à plus long terme. Le projet agréé par les ministères du travail et de l'industrie sera négocié par l'ANCE (Association nationale pour la création d'entreprise) et les cabinets ministériels. Dans un mois et demi au plus tard, le montage sera proposé au tribunal de commerce de Roanne. Outre la cinquantaine de membres du comité des licenciés, les embauches auraient lieu parmi les deux cent quarante candidates inscrites au bureau de recrutement et parmi les cadres en chômage. Refusant la vente directe de l'usine, La Vie en pull proposera aux commerçants roannais de vendre ses productions et par la suite pourrait se rapprocher du réseau Manufrance. Enfin, La Vie en pull s'engagerait dans la fabrication de produits en Novacore.

PAUL CHAPPEL.

LES COTISATIONS D'ASSURANCE-MALADIE SUR LES RETRAITES POURRAIENT ÊTRE PROGRESSIVEMENT SUPPRIMÉES.

Les cotisations d'assurance-maladie prélevées sur les retraites depuis le 1er juillet 1980 (1 % sur les pensions du régime de base et 2 % sur les retraites complémentaires) pourraient être progressivement supprimées, a indiqué M. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, à Royan, le 23 mars, lors de la séance d'ouverture du dix-neuvième congrès de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (quatre cent mille adhérents environ).

Pour sa part, Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, a estimé que *« l'addition des deux régimes »* — général et complémentaire — permettrait d'*« obtenir à soixante ans ce que l'on touchait jusque-là à soixante-cinq ans »*, grâce au système de la garantie de ressources. C'est ce que le gouvernement *« souhaite »*. *« Les caisses complémentaires auront à dire : on peut ou on ne peut pas. Nous pensons qu'elles peuvent »*, a encore précisé Mme Questiaux, interviewée par *l'Est républicain*.

● *Protestations contre l'éventuelle réunion d'un bureau confédéral de la C.G.T. dans les locaux de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.)* — M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, demande, dans une question écrite au ministre de l'industrie, *« quelles instructions »* ce dernier envisage-t-il *« de donner à la direction de la Régie nationale des usines Renault, en ce qui concerne la demande présentée par la C.G.T., en vue de réunir son bureau confédéral, le 14 avril prochain, dans les locaux de la société Renault-Véhicules industriels à Vénissieux, filiale de la Régie nationale »*. Rappelant qu'*« une entreprise nationale appartient à l'Etat et, par son intermédiaire, à l'ensemble de la nation »*, M. Toubon *« constate donc qu'aucun syndicat ne peut se comporter en propriétaire ou en dirigeant d'une entreprise nationale »*. De son côté, le Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.) indique, dans un communiqué, qu'il *« a décidé de s'opposer par tous les moyens »* à cette éventuelle réunion.

● *Fin de la grève des douaniers.* — Les douaniers des tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus ont repris normalement le travail le 23 mars, après cinquante-neuf jours de grève Ils ont obtenu satisfaction, estiment leurs syndicats.

En janvier

BAISSE DES LICENCIEMENTS POUR RAISONS ÉCONOMIQUES —2,8 % EN UN MOIS —27,6 % EN UN AN

Le nombre des licenciements pour raisons économiques a diminué de fin décembre 1981 à fin janvier 1982, passant de 26 976 à 26 212 (— 2,8 %). En un an, cette baisse est de 27,6 % (36 223 licenciements d'ordre économique en janvier 1981). Le ministère du travail, qui a publié ces statistiques mardi 23 mars, indique que le nombre des établissements touchés a été de 8 286 en janvier 1982, contre 9 754 en décembre 1981 (— 15,9 %) et 9 490 en janvier 1981 (— 12,5 %).

L'INDEMNITÉ HORAIRE MINIMALE DE CHOMAGE PARTIEL : 17,70 F AU 1er AVRIL 19,10 F AU 1er OCTOBRE

Selon un accord intervenu le 22 mars entre le C.N.P.F. et l'ensemble des syndicats, l'indemnité horaire minimale du chômage partiel est portée à 17,70 F au 1er avril et à 19,10 F au 1er octobre 1982. Elle était de 16,60 F depuis le 1er novembre 1981, ce qui représentera, en onze mois, une augmentation de 15 %.

Le C.N.P.F. estime que *« ce nouvel avenant à l'accord national interprofessionnel de 1968 témoigne de la vitalité de la politique contractuelle »*. La C.G.T. indique, pour sa part, que cette hausse permettra de maintenir le pouvoir d'achat de cette allocation et de *« suivre l'évolution du SMIC »* ; mais elle regrette que le C.N.P.F. n'ait pas accepté de porter le taux de l'indemnité horaire de 50 % à 70 % de la rémunération horaire brute. Si le salarié qui perçoit 20 F de l'heure touchera la nouvelle allocation minimale (17,70 F) pour chaque heure de chômage partiel au-dessous des trente-neuf heures par semaine, celui qui gagne 40 F de l'heure continuera de recevoir 50 % de son salaire horaire, soit 20 F.

Les dernières statistiques officielles connues font apparaître qu'en novembre 1981 le chômage partiel a touché 324 969 salariés, répartis dans 3 868 établissements.



CONJONCTURE

Un entretien avec le rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée nationale

Le seul langage qui vaille aujourd'hui est celui de l'effort et de la rigueur

nous déclare M. Christian Pierret

M. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, déclarait, le mardi 23 mars, qu'« il n'y a pas solidarité sans effort ». M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, met lui aussi l'accent, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur « l'effort et la rigueur (...) seul langage qui vaille aujourd'hui », ne serait-ce que pour résoudre les problèmes-clés que sont les déficits budgétaires et des budgets sociaux.

— *Pensez-vous que la politique économique suivie par le gouvernement explique pour partie le mauvais résultat de la gauche aux élections cantonales ?*

— J'étais de ceux qui, après les élections de juin, considéraient qu'il convenait d'éviter le triomphalisme et le maximalisme, surtout verbal. Je considère aujourd'hui que le pessimisme comme l'activisme seraient une erreur. « Il faut savoir gérer la durée », comme le rappelait si justement le président de la République en octobre dernier. L'actuelle législature — n'en déplaise à l'opposition — ne s'achèvera qu'en 1986 : nous devons certes être à l'écoute des réactions du pays, mais toute action politique qui s'accroche aux sondages et aux mouvements circonstantiels, comme celui de dimanche dernier, est vouée à l'échec.

» Parmi les causes du succès de mai-juin 1981, il y avait une solide adhésion raisonnée plus un rejet : mais ce rejet n'était pas seulement celui d'un homme ou d'une équipe : si ce n'était que cela, notre assise politique serait fragile. Il s'agissait du rejet d'une évolution qu'incarnaient le giscardisme et le chiraquisme : une évolution vers une société de moins en moins libre et de plus en plus inégalitaire.

» Le pouvoir a été confié à François Mitterrand pour briser cette évolution, jeter les bases d'un renouveau et d'une consolidation de la société démocratique, tout en assurant notre avenir en tant que nation — c'est-à-dire une communauté solidaire et unie — par la reprise de notre croissance économique.

« On ne redresse pas une économie en dix-huit mois »

» En ce qui concerne la politique économique instrumentée depuis dix mois, on devrait reconnaître, en toute objectivité, qu'elle était indispensable après une gestion qui prenait son parti de la rétraction et du vieillissement de notre appareil productif et de la montée dramatique du chômage. Menée avec prudence et sagesse, elle a sauvegardé le maintien — toujours précaire dans les économies développées et complexes comme la nôtre — des grands équilibres, tout en initiant une relance certaine de l'activité. N'ayons pas peur de dire la vérité : c'est à la fois notre devoir et notre intérêt : les effets de cette politique dans la vie quotidienne restent encore insuffisamment perceptibles en raison de l'inertie des structures et des comportements : il y a donc sans doute une certaine dysharmonie entre les désirs et les nécessités, entre les impatiences légitimes et les réalités.

— *Mais la politique économique actuelle a-t-elle des chances durables — je dis bien durables — de renverser une tendance aussi lourde, qui se traduit depuis 1974 par une croissance très ralentie et par une montée du chômage dans tout le monde industriel ?*

— Je répondrai en deux temps.

» Premièrement — mais, pour les médias, l'impérialisme de l'actualité rend si vite obsolètes les données les plus fondamentales que celles-ci paraissent rabâchage quand on les rappelle — souvenons-nous de ce que disaient il y a un an la majorité d'alors : les socialistes au pouvoir, c'est l'écroulement immédiat de notre économie. Or, que voyons-nous ? Rien de tel ne s'est passé ; sur le plan des prix et sur celui du chômage, les courbes commencent à s'infléchir, tandis qu'une certaine reprise est incontestable.

» Que dit l'O.C.D.E. au début de février 1982, après huit mois de gestion socialiste ? Selon les prévisions du secrétariat « cette politique devrait permettre une reprise modérée de la croissance, rendant possible une stabilisation du taux de chômage dans le courant de 1982. On assisterait, en cours d'année, à une certaine décélération du rythme d'inflation par rapport au second semestre de 1981. Le déficit extérieur resterait substantiel mais sans nouvelle détérioration. De tels résultats ne paraissent certes pas entièrement satisfaisants. Il convient toutefois de les juger par rapport à ce qu'était l'évolution de l'économie française durant la période précédente : du début de 1980 au début de 1981, le PIB s'inscrivait sur une tendance en stagnation ou même en léger recul, le chômage enregistrait une forte progression et l'inflation restait très élevée. L'inversion des tendances relatives à l'activité, même si elle se traduit pour les prochains dix-huit mois par une croissance encore modeste, constitue donc déjà un facteur positif. »

» Certains pourraient certes dire : vous gérez mieux la crise, c'est tout. Mais ils ne le diront pas, car ce sont eux qui dénonçaient notre prétendue incompétence et annonçaient un effondrement de notre économie. J'ajouterai ceci : nous obtenons des résultats plus qu'honorables alors que nous ne faisons que mettre en œuvre les réformes de structure qui, précisément, vont nous permettre de sortir de la crise : je veux dire les nationalisations des groupes industriels dominants et des grandes banques. Prolongées, les unes par une politique industrielle ambitieuse et une politique dynamique de la recherche, les autres par une urgente réforme en profondeur du secteur bancaire, du crédit et de l'épargne, ces nationalisations vont redonner souffle et tonus à une économie qui, je le répète, vieillissait, s'affaiblissait et déclinait.

— *Mais tout cela reste bien flou...*

— Reprenons rendez-vous dans six mois, et nous pourrons utilement discuter de la mise en œuvre point par point des innombrables mesures d'application qui vont être prises d'ici la fin de l'année. Je ne veux pas succomber au défaut qui consiste à annoncer une réflexion en cours comme une décision et une hypothèse comme un engagement...

— *Vous êtes sévère pour certains ministres !*

— Nous avons donc besoin du temps : on ne renverse pas une tendance en six mois ou en un an ; on ne redresse pas une économie en dix-huit mois ; on ne retrouve pas l'aisance financière en deux ans. C'est vrai, une certaine impatience — bien compréhensible après sept ans de Giscard — existe dans nos rangs, mais nous courons un 3 000 mètres, pas un 100 mètres.

— *Cependant, d'ici à la fin de l'année, restent posés les deux problèmes-clés des déficits budgétaires et des budgets sociaux.*

— C'est la vraie difficulté à laquelle nous sommes confrontés. La relance ne nous donne pas encore assez de rentrées fiscales ni une diminution des charges du chômage pour que nous puissions traiter ces questions sans difficulté. Ces affaires ne se règlent pas par une action simple ; tout un cocktail de mesures sera nécessaire : rigueur — comme je le préconisais dans mon rapport sur le budget 1982 — dans la détermination du volume et de l'affectation des dépenses publiques, appel à l'épargne, gestion circonstanciée des trésoreries. Il faudra aussi compter sur la mobilisation des partenaires sociaux : si le patronat ne joue pas le jeu démocratique et si les syndicats font de la surenchère, tout sera compromis, le gouvernement et sa majorité parlementaire ne pouvant faire tout, tout seuls. Et il faut rappeler aux syndicats : « Attention, n'ouvrez pas de voies » d'eau dans le navire qui vous » porte », et au patronat : « Ne » jouez pas la politique du pire. » Le pire serait aussi pour vous. »

Le bon impôt est un impôt vieux

— *Vous n'employez guère les mots de réforme. Vous semblez préférer une politique précautionneuse.*

— Je ne suis pas favorable à la dispersion des initiatives. Les grandes réformes sont lancées : décentralisation, nationalisations. La nation doit intégrer la substance des choses, « apprivoiser », pourrait-on dire, les grandes réformes, pour que celles-ci imprègnent les mentalités et gouvernent les actions. Le reste est une question de volonté, d'imagination et de rigueur dans la conduite quotidienne des affaires.

— *Même pas de réforme fiscale ?*

— Le bon impôt est un impôt vieux ; on doit corriger, adapter, rectifier. « La » réforme fiscale est un mythe déstabilisateur et dangereux. Le gouvernement doit rechercher ce que l'on peut appeler un « effet d'annonce positif » et fixer les limites aux ajustements qui s'imposent. L'essentiel a été fait avec l'impôt sur les grandes fortunes : ce dispositif courageux et nécessaire marque une étape considérable dans notre droit fiscal. Pour le reste, il ne devrait s'agir, pour cette législature, que de corriger des incohérences ou des inadaptations à la réalité économique, comme, par exemple, dans le cas des impôts locaux.

— *Ne craignez-vous pas que votre langage soit peu enthousiasmant et quelque peu technocratique... ?*

— Le terme « technocrate » a été tellement employé que j'ai, une fois pour toutes, renoncé à l'employer et en même temps à en combattre l'usage !

» Mais je veux vous répondre sur l'enthousiasme. Soyons clair : le monde occidental, en raison de l'addition de désordres structurels (système monétaire, endettement du tiers-monde, incertitude de l'économie américaine), ne semble pas devoir connaître dans les prochaines années ni un assainissement des conditions économiques permettant une relance importante ni une croissance économique harmonieuse, même ralentie (la concertation internationale en matière de politique économique est inexistante, et les divergences conceptuelles notées chez les principaux pays industriels rendent vains des espoirs en la matière). Nous pouvons cependant peut-être attendre quelque chose de l'Europe : les gouvernements semblent se rendre compte que le fardeau que fait peser sur ses épaules le gouvernement Reagan n'est pas supportable très longtemps.

» La France est une grande nation dont l'influence politique se renforce au niveau international grâce au langage ferme, clair et unique, tenu à tous ses interlocuteurs par le président de la République, mais la France n'est pas dirigeante sur le plan économique. Elle doit donc à la fois tenir compte de ses possibilités concrètes d'action au niveau international et utiliser au mieux la marge de manœuvre que lui laisse une situation mondiale, déprimée et déprimante. Elle doit assainir son économie en profondeur et se fixer un objectif réaliste de croissance économique.

» Présentée en ces termes, la politique française peut paraître modeste ; elle est cependant plus qu'ambitieuse, elle est audacieuse compte tenu des circonstances et de l'environnement. De sa réussite dépend la sauvegarde des acquis sociaux accumulés depuis 1936 et l'approfondissement de la justice sociale ; donc de la démocratie. Regardez le monde de 1982 où montent les conflits et les crises, avec leurs cortèges de suppliciés et d'affamés.

» Devant cette réalité, gardons-nous des effets de tribune faciles : l'effort et la rigueur au service d'une grande ambition nationale, c'est le seul langage qui vaille aujourd'hui.

Propos recueillis par
PHILIPPE LABARDE.



FISCALITÉ

La commission Informatique et libertés approuve la création de fichiers sur les grandes fortunes

La commission nationale informatique et libertés a approuvé, mardi matin 23 mars, le projet d'informatisation du traitement de l'impôt sur les grandes fortunes. Ce projet lui avait été soumis, il y a un mois, par le ministre du budget, M. Laurent Fabius (« le Monde » du 19 février). La commission — créée par la loi du 6 janvier 1978, — dont le rapporteur est M. Henri Caillavet, sénateur (non inscrit) du Lot-et-Garonne, a assorti cette approbation de quelques conditions destinées à protéger la liberté du contribuable.

Si un fichier informatisé des « possédants » pourra être établi dans chacun des neufs cents centres locaux des impôts, il n'y aura pas de fichier national. En outre, il n'y aura pas d'interconnexion entre les différents fichiers détenus par la direction générale des impôts à l'exception de rapprochements éventuels entre le fichier de l'impôt sur le revenu et le fichier sur la taxe d'habitation. La commission précise qu'il ne doit être établi « aucune liste nationale pouvant apparaître comme une liste de fraudeurs potentiels ».

Tous les contribuables auront accès à leur dossier et pourront se faire communiquer leur fiche informatisée et les éléments d'information dont dispose l'administration. Lorsque l'administration aura déclaré qu'un contribuable est imposable au titre des grandes fortunes, ce dernier aura le droit de connaître le raisonnement par lequel l'administration aboutit à cette décision. En outre, lorsque l'administration estimera qu'un contribuable aurait dû faire une déclaration, ce sera à elle d'en faire la preuve et non à l'intéressé de prouver son bon droit.

La commission a, d'autre part, demandé au gouvernement de lui adresser, avant le 20 avril, six projets d'arrêtés et un projet de décret concernant des modifications qu'il envisage d'apporter à divers fichiers fiscaux comme celui des bénéfices industriels et commerciaux, celui sur l'impôt foncier urbain et rural (dit Singapour), etc.

M. Caillavet nous a déclaré que l'avis rendu, le 23 mars, par la CNIL, devrait donner « satisfaction au gouvernement sur le plan des principes tout en assurant la protection du contribuable ». Quant à M. Fabius, il a déclaré : « La commission a parfaitement saisi l'intention du gouvernement qui est d'appliquer, effectivement, l'impôt sur les grandes fortunes, importante mesure de justice fiscale, dans le strict respect des libertés. »

● ERRATUM. — Une coquille a fait écrire dans l'article intitulé : « La politique d'économie d'énergie fait les frais du surcoût du contrat gazier franco-algérien » (*le Monde* du 24 mars) que le budget de l'Agence pour les économies d'énergie était de 1,2 million de francs. Nous aurions dû écrire « *1,2 milliard* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,1960	6,2000	+ 120	+ 220	+ 155	+ 295	+ 280	+ 405
$ can.	5,0741	5,0786	+ 26	+ 122	+ 9	+ 138	— 119	+ 97
Yen (100)	2,5577	2,5606	+ 219	+ 278	+ 411	+ 483	+1146	+1257
D.M.	2,6083	2,6111	+ 171	+ 226	+ 308	+ 381	+ 842	+ 960
Florin	2,3804	2,3628	+ 288	+ 253	+ 354	+ 415	+ 899	+1005
F.B. (100)	13,8520	13,8671	— 449	+ 34	— 678	— 107	—1011	— 194
F.S.	3,2714	3,2752	+ 316	+ 396	+ 565	+ 668	+1493	+1647
L. (1 000)	4,7501	4,7550	— 752	— 532	—1076	— 828	—1986	—1651
£	11,2117	11,2220	+ 314	+ 524	+ 514	+ 803	+1264	+1715

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	8 5/8	9	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4	8 7/8	9 1/4
$ E.-U.	14 1/8	14 5/8	14 1/2	14 7/8	14 9/16	14 15/16	14 11/16	15 1/16
Florin	1/4	2 1/4	8	8 3/4	8 1/8	8 7/8	8 1/2	9 1/4
F.B. (100)	10 1/4	11 3/4	18 1/8	20 5/8	17 5/8	19 1/4	16 1/2	17 3/4
F.S.	1/8	1 1/8	5 1/2	5 7/8	5 5/8	6	6 3/8	6 3/4
L. (1 000)	29 3/4	40 1/4	31 3/4	36 1/4	28	30 1/2	23 3/4	25 1/2
£	13 3/8	14 1/8	13 5/16	13 15/16	13 3/16	13 15/16	13 3/16	13 13/16
F. français	34 3/4	45 1/4	30 3/4	33 1/4	28 1/4	31 1/4	19 3/4	22 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

LE DÉBAT SUR LE BUDGET EUROPÉEN

Les pays de la C.E.E. ont adopté un compromis favorable à la Grande-Bretagne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La négociation entre les *Dix* sur la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni à partir de 1982 se pose désormais dans des termes nouveaux : les responsables des affaires étrangères, réunis le 23 mars à Bruxelles, ont « accueilli favorablement » une proposition de compromis qui leur était présentée *par M. indemans, le ministre* belge, qui préside les travaux de la C.E.E., et M. horn, le président de la Commission.

Il s'agit d'un modèle encore incomplet, puisqu'il ne comprend pas de chiffres, mais qui, tel qu'il se présente, est jugé important pour les Britanniques. Il y est prévu de leur accorder une compensation durant cinq ans à partir de cette année. Son montant sera uniforme de 1982 à 1984, et pour 1985 et 1986, il sera arrêté ultérieurement par le conseil des ministres décidant à l'unanimité.

Ce projet de compromis ignore la nécessité de donner un caractère dégressif à la compensation britannique. Or, certains Etats — au premier rang desquels figurait la France — estimaient qu'une dégressivité réelle et continue de l'allégement, consenti au Royaume-Uni par les pays partenaires, constituait le seul moyen de bien marquer que la compensation n'était pas un droit permanent et de garantir par la même occasion son caractère temporaire.

Le projet de MM. Tindemans et Thorn est muet sur ce qui se passera éventuellement en 1986. Il n'est pas question de procéder alors, ce qui aurait été de la provocation, à un nouvel examen des comptes de la Grande-Bretagne dans le budget européen, mais on se garde également d'affirmer qu'au-delà de cette date plus aucune compensation ne pourra être accordée.

Le déblocage s'accompagne de plusieurs décisions de procédure. Le conseil européen, qui se réunit les 29 et 30 mars, ne délibérera pas de l'affaire budgétaire. Il est cependant prévu que Mme Thatcher l'évoquera sans doute pour rappeler l'importance politique que son gouvernement attache à voir cette affaire convenablement réglée.

Le dossier sera repris sur la base du projet Tindemans-Thorn le samedi 3 avril, à Luxembourg. Les 31 mars, 1er et 2 avril, les ministres de l'agriculture des Dix se seront efforcés d'aboutir à un accord sur les prix. Il est évident que les Français, s'ils ont renoncé à imposer une conclusion de l'affaire budgétaire qui n'altère pas les règles de la Communauté, entendent, en contrepartie de cet abandon, obtenir un arrangement agricole qui leur soit à peu près favorable.

Dans l'hypothèse nullement évidente, — tant les positions demeurent éloignées, — d'un accord sur les prix agricoles, le 2 avril, la négociation budgétaire pourra-t-elle être close dans les jours suivants ? Sauf nouveau rebondissement, il ne se dresse plus apparemment d'obstacles politiques majeurs, ce qui n'empêche pas que les problèmes à régler demeurent importants. Il faudra d'abord fixer le montant de la compensation à accorder au Royaume-Uni en 1982, 1983 et 1984, et préciser dans quelles conditions elle pourra, le cas échéant, être *« corrigée »* (ce qui veut dire bien sûr augmentée).

L'exercice qui porte sur des sommes considérables — pour avoir un ordre de grandeur on peut prendre comme hypothèse 1 milliard d'ECU, soit 6 milliards de francs — ne va pas aller tout seul, même si le projet qui sert maintenant de base au débat propose une sorte de méthode objective pour guider les travaux. Les Britanniques, qui ont moins de raisons que jamais de renoncer à la logique qu'ils ont développée tout au long de cette négociation, insisteront pour que la compensation soit établie de façon à ramener le plus près de zéro possible leur *« contribution nette »*, c'est-à-dire la différence entre ce qu'ils versent et ce qu'ils reçoivent du budget européen.

Les autres Etats, mais surtout les Français, soucieux de limiter les frais, vont s'efforcer de maintenir cette compensation aussi basse que possible. Pour les Français, il s'agira là aussi de sauver la face, d'essayer d'accréditer l'idée, en faisant adopter pour 1982 et les années suivantes une compensation inférieure à celle fixée pour 1981, qu'ils n'ont pas renoncé à la notion de dégressivité, dont ils ont tant dit tout au cours des semaines passées qu'elle était fondamentale. *« Nous n'accepterons pas un allégement qui ne soit pas inférieur à celui consenti en 1981 »*, a ainsi déclaré M. Cheysson.

La deuxième négociation, à laquelle les Britanniques assisteront en spectateurs, devrait porter sur la manière dont la compensation accordée au Royaume-Uni sera prise en charge par les autres Etats membres, autrement dit sur le partage du sacrifice. Les Allemands, qui sont déjà les seuls *« contributeurs nets »* importants au budget européen, ont dit et répété au cours des mois passés qu'ils n'entendent supporter qu'une part minime de cet effort collectif en faveur des Anglais.

Il est plus ou moins acquis que la contribution de la Grèce et de l'Irlande, pays membres parmi les moins prospères de la C.E.E., sera symbolique ou nulle. L'Italie plaidera probablement pour être, elle aussi, au moins partiellement dispensée de cette surcharge. Ce qui veut dire que le poids de l'opération pèsera principalement sur les pays du Benelux, le Danemark et la France.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se réuniront donc, lundi 29 et mardi 30 mars presque débarrassés du conflit budgétaire. Les Français, modeste consolation — s'en félicitent. M. Mitterrand, à l'occasion du débat sur la situation économique et sociale dans la Communauté, pourra ainsi, une fois de plus, essayer de sensibiliser ses collègues à la nécessité d'une relance européenne.

On sait que les efforts entrepris dans ce sens n'ont jusqu'ici guère trouvé d'écho. Aussi peut-on imaginer que les Français, par souci d'efficacité, mettront l'accent sur un nombre limité d'actions à entreprendre : au premier rang, ils semblent placer désormais une politique économique extérieure plus soudée, en particulier à l'égard du Japon *et des Etats-Unis. C'est là un* thème qui sera évoqué par le conseil européen, ne serait-ce que la perspective du sommet occidental qui se tiendra à Versailles en juin.

Sur le plan de la coopération politique qui promet d'occuper une place importante de la réunion, les Dix délibéreront de la situation au Proche-Orient et en Amérique centrale, des relations Est-Ouest et de la Turquie. S'agissant du Proche-Orient, M. Tindemans a indiqué, mardi soir 23 mars, que le conseil avait manifesté *« sa très sérieuse inquiétude devant la situation au Moyen-Orient en général et en Cisjordanie en particulier, où a été exprimée la crainte de voir des explosions de violence »*.

En prélude au débat sur la compensation budgétaire britannique, le représentant du Royaume-Uni avait levé le veto opposé, la semaine dernière, à la distillation exceptionnelle de 6,5 millions d'hectolitres de vin rouge excédentaires. Cette distillation, qui se fera à un prix égal à 81,5 % du prix d'orientation, portera surtout sur des vins italiens, mais soulagera du même coup le marché français, le Royaume-Uni étant en train d'obtenir sur l'essentiel satisfaction, les petites choses peu à peu rentrent dans l'ordre...

Enfin, la session de négociation entre l'Espagne et la Communauté, qui a eu lieu lundi soir 22 mars, a permis de trouver un accord sur une série de dossiers techniques importants. M. Peres Llorca, le ministre espagnol des affaires étrangères, s'est félicité du bon déroulement de cette négociation.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUX ÉTATS-UNIS

L'inflation fléchit nettement

La hausse des prix a été de 0,2 % en février

De notre correspondant

Washington. — A l'élection présidentielle de 1980, la hausse des prix était la grande obsession des Américains. Aujourd'hui, c'est exactement le contraire. Les prix de détail sont le seul indicateur économique dont ils ne se soucient pas — et pour cause.

La hausse de janvier avait été faible : 0,3 %. Celle de février (1) a été encore plus modérée : 0,2 %. Pour les douze mois écoulés, l'augmentation n'atteint que 7,7 %. Le taux d'inflation en 1982 pourrait être légèrement inférieur à ce chiffre. On est donc très loin des 12,4 % de 1980.

L'excellent résultat de février est d'abord dû à la baisse du prix de l'essence, baisse entraînée par le surplus. On l'attribue aussi aux rabais pratiqués par les constructeurs d'automobiles, qui viennent de connaître leurs plus mauvaises ventes depuis trente-quatre ans. D'autre part, des récoltes abondantes ont ralenti les hausses de certains produits alimentaires. Enfin, la bonne santé du dollar rend moins chères les importations et tend à modérer l'évolution des prix intérieurs.

La plupart de ces facteurs sont liés à la récession qui affecte les Etats-Unis depuis août 1981. Un ralentissement de l'activité modère la hausse des prix. Cette récession — la troisième depuis 1975 — a été particulièrement forte, portant le taux de chômage à 8,8 % de la population active en février et bouleversant deux secteurs-clé, l'automobile et le logement. Mais personne ne s'attendait à une décélération aussi rapide des prix.

Les experts gouvernementaux soutiennent que ce phénomène n'est pas déterminé par la récession. Ne l'avait-il pas un peu précédé ? Ne prévoit-on pas qu'il lui survivra, grâce à des accords salariaux très modérés, conclus dans l'alimentation et les transports routiers, puis dans l'automobile, et qui font tache d'huile ?

Selon ces experts, la décélération des prix serait donc un phénomène durable, presque indépendant de la conjoncture. L'inflation aurait été brisée, pour de bon, au moyen d'une politique monétaire énergique... au prix également de 9,6 millions de chômeurs.

Une amélioration décisive ?

Va-t-on réellement vers une croissance sans inflation ? Les précédents incitent à la prudence. En 1976 déjà, les Américains avaient cru enterrer le monstre. Il a ressurgi l'année suivante (2). A elle seule, l'évolution du prix du pétrole est un grand point d'interrogation.

Une reprise de la croissance est attendue, en tout cas, pendant le second semestre. Ne serait-ce qu'à cause de la baisse des stocks industriels et des allégement fiscaux qui entreront en vigueur cet été. Mais on s'interroge sur la solidité de cette reprise. Sa durée sera influencée par trois facteurs : les prix, la masse monétaire et le déficit budgétaire. Trois facteurs évidemment liés et qui détermineront l'attitude de la Réserve fédérale (FED) dans la fixation des taux d'intérêt.

Si la décélération des prix se confirme, la FED sera encouragée à assouplir ses restrictions sur le crédit. Dans le cas contraire, elle pourrait se montrer intraitable. Son objectif à long terme n'a pas changé : ramener l'inflation au-dessous de 5 %.

La masse monétaire dicte également l'attitude de la Réserve fédérale. La quantité d'argent en circulation varie beaucoup, parfois de manière inexpliquée. A la fin de l'année dernière, elle avait augmenté brusquement, provoquant une nouvelle hausse des taux. Les spécialistes y perdent leur latin. Pourquoi le *prime rate* est-il de nouveau à 16,5 %, demandait-on à M. Jerry Jordan, l'un des conseillers de la Maison Blanche ? Réponse : *« Je n'en sais rien. »*

La FED surveille enfin de très près le déficit budgétaire. Si celui-ci n'est pas réduit, on n'assouplira pas le crédit. Actuellement, les estimations les plus optimistes — celles de la Maison Blanche — font état d'une impasse proche de 100 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1983.

M. Reagan prétend ne pas vouloir céder sur l'essentiel, à savoir la forte augmentation des dépenses militaires et la réduction des impôts sur le revenu. Mais il se confirme que la Maison Blanche s'est résignée à mettre de l'eau dans son vin. On a appris, mardi 23 mars, qu'une première rencontre était proposée aux démocrates du Congrès en vue de trouver un compromis. De quoi soulager les élus... républicains qui ne veulent pas affronter les élections législatives de novembre avec un tel déficit, assorti de coupes claires dans les programmes sociaux.

Des sénateurs pensent avoir trouvé un bon moyen : voter, d'ici novembre, un amendement constitutionnel qui rendrait obligatoire à l'avenir l'équilibre budgétaire. Une manière comme une autre de faire avaler aux électeurs le déficit « historique » de 1983... La Maison Blanche n'y serait pas opposée.

ROBERT SOLÉ.

(1) Il faut remonter à juillet 1980 (+ 0,1 %) pour trouver un résultat aussi bon.

(2) En moyenne annuelle les prix de détail aux Etats-Unis ont augmenté de 5,8 % en 1976, 6,5 % en 1977, 7,7 % en 1978, 11,3 % en 1979, 13,5 % en 1980 et de 10,4 % en 1981.

AFFAIRES

A LA SUITE D'UN ACCORD AVEC M. LAGARDÈRE

Les pouvoirs publics acceptent de majorer de près de 50 % le coût de leur prise de participation dans Matra

Le conseil d'administration de Matra était réuni mercredi matin 24 mars pour approuver les termes du nouveau protocole d'accord conclu entre M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de la société Matra et les pouvoirs publics. Un communiqué conjoint de la société et de l'hôtel Matignon devait préciser dans la journée les modalités de la prise de participation de 51 % par l'Etat dans le capital de Matra.

A la suite de la décision du Conseil constitutionnel remettant en cause les modalités d'indemnisation prévues dans le premier projet de loi de nationalisation, le tribunal de commerce de Paris avait donné droit à la requête d'actionnaires de Matra contestant la valeur de l'action retenue pour la prise de participation de l'Etat dans Matra. De nouvelles et difficiles négociations s'étaient alors engagées entre l'hôtel Matignon et M. Lagardère (*le Monde* des 13 février et 11 mars).

Dans la première version de l'accord, la valeur de l'action Matra (amputée des actifs de la société dans les médias) était estimée à 1 215 francs. Or l'application des critères d'indemnisation prévus dans le second projet de loi de nationalisation avait donné un prix de 2 800 francs. Finalement un accord a été trouvé sur un prix de 1 800 francs.

Le nouveau protocole prévoit le même mécanisme pour la prise de participation de l'Etat. Ainsi dans un premier temps, l'Etat va lancer du 13 avril au 14 mai une offre publique d'échange sur 25,5 % des actions Matra. Les actionnaires qui apporteront leurs actions recevront des obligations dont les caractéristiques seront les mêmes que celles remises aux actionnaires des sociétés nationalisées. La valeur de l'action Matra retenue pour l'échange sera donc de 1 800 francs. Ces obligations donneront droit au versement d'un premier intérêt le 1er juillet 1982. En outre les actionnaires qui apporteront leurs actions Matra à l'O.P.E. percevront un *« boni »* d'une centaine de francs, équivalent au dividende 1981 que Matra versera au mois de juillet. Cela revient en quelque sorte à ce que l'Etat reverse aux anciens actionnaires les dividendes 1981 de Matra, qu'il percevra alors.

Dans un second temps, et sous réserve de l'accord de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Matra, convoquée pour le 29 avril, l'Etat souscrira à une augmentation de capital qui lui sera réservée, portant sur 25,5 % du capital. La valeur de l'action retenue étant également de 1 800 francs, le coût de cette augmentation de capital sera pour l'Etat d'environ 750 millions de francs (contre 490 millions dans le premier projet).

L'acquisition de 51 % du capital de Matra coûtera donc au total à l'Etat 1,5 milliard de francs au lieu d'un milliard ! — J.-M.Q.

LES PAPIERS PEINTS LEROY DISPARAISSENT

La célèbre firme française de papiers peints Leroy disparaît. Aucune solution à la reprise de cette affaire, admise en janvier 1981 par jugement du tribunal de commerce de Paris au bénéfice de la suspension provisoire des poursuites, n'a pu être mise sur pieds. Le dernier candidat, l'entreprise suédoise Eco-Tapeter, à qui les actifs de Leroy avaient été confiés momentanément en location-gérance à la suite d'une promesse d'achat, s'est retiré après avoir été dans l'impossibilité de réaliser l'opération et de verser aux 188 employés leurs salaires de février. La Banque de Suède, affirme-t-on, n'aurait pas donné son feu vert au transfert des fonds indispensables. Le tribunal de commerce a de ce fait résilié le contrat de location-gérance et tous les salariés ont reçu leurs lettres de licenciement.

LE NIGÉRIA RÉDUIT FORTEMENT SES IMPORTATIONS

A court de devises du fait de la faiblesse du marché pétrolier, le Nigéria a adopté le 23 mars une mesure visant à freiner les importations de marchandises. Sa banque centrale a ordonné aux banques commerciales de cesser de délivrer de lettres de crédit aux importateurs.

Les banques émettaient jusqu'à présent des lettres de crédit couvrant de l'ordre de 40 % des importations, les autres émanant de la banque centrale elle-même. La délivrance des lettres de crédit sera désormais contrôlée strictement par la Banque centrale, qui limitera les importations aux stricts besoins du pays en fonction des moyens monétaires.

Le Nigéria a vu ses réserves monétaires tomber de 9 milliards de dollars à la fin de février 1981, à moins de 3 milliards fin février 1982. Sa production pétrolière est tombée en deux mois de 1,8 à 1,2 million de barils par jour, et ses réserves ont baissé dans cette seule période de 600 millions de dollars. Le Nigéria a dû, pour faire face à ses échéances, retirer de l'argent des banques étrangères et notamment des banques françaises, concourant ainsi à la baisse du franc. L'Arabie Saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis seraient disposés à fournir à Lagos 1 milliard de dollars, à très faible taux d'intérêt.

En Grande-Bretagne

LE NOMBRE DE CHOMEURS REVIENT EN DESSOUS DE TROIS MILLIONS

(De notre correspondant.)

Londres. — Le chômage a diminué en Grande-Bretagne en mars, a annoncé le 23 mars le gouvernement. Avec une baisse — pour le deuxième mois consécutif — de 53 000 par rapport à février, le nombre de chômeurs est redescendu — en données brutes — légèrement en dessous de la barre des 3 millions (2 990 000 personnes sans emploi), soit 12,5 % de la population active. Toutefois, corrigé des variations saisonnières, le nombre de chômeurs s'élève à 2 820 000, soit 11,8 % de la population active, en augmentation sensible par rapport au mois précédent.

Selon les experts, la tendance à la baisse devrait se maintenir *dès avril, en chiffres absolus* ; mais à moyen terme le chômage est encore appelé à s'aggraver. Le gouvernement lui-même s'attend à 3,3 millions de demandeurs d'emploi à la fin de 1982.

Il n'en reste pas moins qu'avec une baisse d'un point du taux de l'inflation, constaté en mars (11 % contre 12 % en février), les statistiques du chômage constituent pour le gouvernement un résultat encourageant qui vient renforcer l'impact psychologique favorable au dernier budget. — D. V.

La victoire de Technip

La Société d'études pour la mise en valeur du gaz camerounais (Segazcam), composée de Mobil, Elf, Total, Shell U.S. et de la Société nationale des hydrocarbures camerounaise, a décidé de choisir le procédé de liquéfaction de gaz développé par la firme d'ingénierie française TECHNIP. C'est ce qu'annonce un *communiqué publié* par les Camerounais le 24 mars. Il précise que la réalisation finale et la capacité de l'usine de liquéfaction de Kribi seront arrêtées ultérieurement. La Segazcam avait par ailleurs confié à la société française Franlab l'évaluation des réserves de gaz naturel mises au jour par Elf et Shell, d'une part, par Total et Mobil, d'autre part.

Ainsi s'achève — bien pour la firme française — une bataille importante entre Français et Américains sur le marché de la liquéfaction du gaz (*le Monde* du 9 mars). Le contrat, modeste — 25 à 30 millions de dollars, — permet à la firme française de rester présente sur ce marché. Mais l'unité de liquéfaction coûtera, elle, de l'ordre de 2 milliards de dollars. Les Etats-Unis avaient fait une dernière démarche auprès du président Ahidjo par l'intermédiaire de M. David Rockefeller, venu dire à Yaoundé l'importance qu'attachait M. Reagan à ce projet. La France, de son côté, a particulièrement soigné le financement, descendant en deçà des conditions du consortium (conditions sur lesquelles s'accordent les pays industrialisés).







Le Monde

régions

TRANSPORTS

M. MITTERRAND INAUGURE LA DEUXIÈME AÉROGARE DE ROISSY

M. François Mitterrand inaugure, ce mercredi 24 mars, vers 16 heures, la deuxième aérogare de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy : le président de la République partira de la station de métro Châtelet pour se rendre à la gare du Nord, puis, sans changer de rame, à Roissy.

Partiellement ouverte au trafic depuis le 1[er] novembre, cette aérogare, qui a représenté pour Aéroport de Paris environ un milliard de francs d'investissement, sera composée de quatre « anneaux » (un seul pour l'instant est en service) desservant chacun, deux terminaux d'une capacité de cinq millions de passagers par an.

Cette deuxième aérogare est réservée à Air France et Air Inter. Dès dimanche prochain 28 mars, tous les vols de ces deux compagnies au départ de Roissy seront assurés à partir de cette aérogare. En outre, six compagnies aériennes, qui partaient d'Orly, vont transférer leurs activités à Roissy, dans la première aérogare : Air Lingus, Alitalia, Finnair, Lufthansa et Swissair dès le 28 mars et British Airways à partir du 2 avril.

TOUJOURS PAS DE PRÉSIDENT A LA C.N.R.

Le Rhône en panne

Depuis près de trois mois, la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) est dirigée par un conseil d'administration fantôme. Le mandat du président, M. Daniel Doustin, ancien préfet, ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre, a en effet expiré à la fin de l'an dernier — comme celui d'autres membres du conseil d'administration, — et aucun successeur n'a été nommé.

Sans conseil d'administration valablement composé, sans président, la C.N.R. tourne à vide. Vis-à-vis de la loi, c'est une fiction, et le directeur général, M. Claude Gemaehling, a bien du mérite à faire marcher la maison dans ces conditions.

Le conseil d'administration a vécu jusqu'à la fin décembre 1981 sous l'empire d'une réglementation qui fixait le nombre des membres à dix-huit (cinq représentants de l'Etat, cinq personnes qualifiées, trois délégués du personnel, cinq représentants des actionnaires), mais, depuis cette date, suite à des départs et à des mandats échus, le quorum est impossible à atteindre.

Un décret du 5 février 1981 (à l'époque où M. Barre était à Matignon) avait modifié la composition du conseil et l'avait portée à trente membres : sept pour l'Etat, cinq personnes qualifiées, cinq délégués du personnel, sept pour les actionnaires et six représentants des régions concernées, mais ce texte est demeuré lettre morte. Le nouveau gouvernement souhaite en effet modifier ses dispositions en accroissant le nombre des représentants du personnel.

Le fait que la Franche-Comté et la Bourgogne vont probablement changer de majorité politique n'est pas de nature à simplifier les données de l'équation.

Et les premiers grands travaux sur le canal Rhin-Rhône (dont la C.N.R. a reçu la concession) attendront encore un peu plus. D'atermoiements en fausses promesses, on n'en est plus à une année près.

On comprend que le gouvernement se soit en priorité préoccupé des « nouvelles » entreprises nationales. Ce qui ne justifie pas que les anciennes (1) soient traitées négligemment. Dans l'entourage de M. Charles Fiterman, ministre des transports, on se borne à indiquer que le successeur de M. Doustin sera nommé très prochainement.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La C.N.R. a été créée en 1933.

POINT DE VUE

Pour un vrai chèque-vacances

par MICHEL THIERCELIN et GEORGES RINO (*)

Il y a maintenant dix ans que les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T., F.O. et la FEN, l'ensemble des associations et organisations de tourisme social ainsi que les mouvements coopératif et mutualiste, constatant que 50 % des Français ne partaient pas en vacances, décidaient de créer l'Union coopérative « Le chèque-vacances ».

Inspiré de l'expérience suisse, le chèque-vacances consiste à favoriser l'épargne du travailleur par une contribution de l'entreprise qui, pour les revenus les plus bas, pourrait atteindre 70 % à 80 % de la valeur du chèque. Le but du chèque-vacances est donc de permettre une augmentation des départs en vacances, mais aussi une relance d'un programme d'investissements de tourisme social par la création de nouveaux villages de vacances, campings et hôtels familiaux permettant de répondre à cette nouvelle demande.

Le système du chèque-vacances ne comporte aucune obligation. Aussi, afin d'inciter les employeurs à apporter leur contribution, une exonération des charges sociales et fiscales était demandée pour la contribution des entreprises. Ces exonérations ont été refusées par le gouvernement précédent.

La promesse faite en avril 1981 par François Mitterrand d'instituer le chèque-vacances a soulevé un grand espoir. Une ordonnance doit être adoptée par le prochain conseil des ministres pour tenir cette promesse. Elle doit répondre à cette espérance. De ce que l'on peut en savoir le risque est grand de voir l'exonération refusée et l'usage du chèque-vacances restreint à un trop petit nombre de bénéficiaires.

Si l'exonération de la totalité des charges fiscales et sociales est refusée, le système ne pourrait pas être mis en place avec efficacité faute d'une réelle incitation pour les entreprises et les salariés.

Si le nombre des bénéficiaires est trop restreint (on parle de revenus familiaux proches du SMIC), outre le fait qu'il est choquant que l'employeur soit juge de l'attribution des chèques-vacances en fonction des revenus du conjoint, on transforme un système d'épargne bonifié par l'employeur en un système supplémentaire d'assistance, ce qui lui ôterait l'essentiel de son intérêt.

Pour les fondateurs de l'Union coopérative « Le chèque-vacances », l'enjeu ne consiste pas seulement à créer une aide nouvelle au départ en vacances pour les salariés, le système proposé a été conçu comme un projet social intervenant à une grande échelle et comme un moyen de développement dynamique des équipements de loisirs et de tourisme social.

En effet, on méconnaît trop souvent que le tourisme est la première industrie de services du pays, et, s'il ne crée pas lui-même des produits fabriqués comme une industrie, la satisfaction des besoins extrêmement variés des touristes conduit le « secteur touristique » à passer à la plupart des branches de l'économie nationale des commandes d'équipements, de produits fabriqués et de services d'un montant considérable.

D'autre part, une fois la phase des équipements terminée, les dépenses variées provoquent dans le secteur touristique lui-même, comme dans toutes les branches de l'économie qui lui fournissent produits de consommation, prestations et services, un mouvement d'affaires très élevé et de nombreuses créations d'emplois directs et induits.

Il n'y a aucun doute que le chèque-vacances, en multipliant le nombre des travailleurs pouvant partir en vacances et choisir leurs lieux de séjour, contribuerait, de manière très appréciable, à la relance de l'économie. A la veille du conseil des ministres qui doit statuer sur l'ordonnance, l'Union coopérative « Le chèque-vacances » considère qu'au moment où un tel espoir a été créé il serait regrettable de voir une réforme, dont elle salue le principe, apporter plus de déception que de satisfaction.

(*) Membres du directoire de l'Union coopérative « Le chèque-vacances ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICOMUR

Le Conseil, réuni le mercredi 17 mars 1982, a examiné et arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Au cours de l'année 1981 :

— Treize opérations nouvelles de crédit-bail immobilier ont été acceptées représentant un investissement de 88 234 000 F HT. Le volume global des engagements de la société s'élève à 498 739 000 F HT répartis en :

* Trente opérations de location simple pour un montant de 117 742 000 HT ;
* Soixante-douze opérations de crédit-bail immobilier pour un montant de 380 997 000 F HT.

— Les recettes HT se sont élevées à 67 667 000 F contre 51 272 000 F en 1980 (soit + 32 %).

— Le bénéfice net de l'exercice 1981 atteint 18 518 000 F soit 21,15 F par action.

Au vu de ces résultats, le conseil a décidé de mettre en distribution 15 837 500 F contre 14 087 500 F en 1980, soit un dividende unitaire de 18,10 F majoré d'un avoir fiscal de 0,70 F formant un dividende global de 18,80 F contre 16,63 F (dividende global) l'an dernier (+ 13,05 %).

Ces résultats seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 14 mai 1982 afin que le dividende soit mis en paiement à compter du 1er juin 1982 sur présentation du coupon n° 13.

ACTIBAIL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 mars 1982, a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Il a constaté que vingt opérations nouvelles (dont dix-neuf en crédit-bail immobilier) représentant 117 millions de francs HT, ont été acceptées en 1981, ce qui porte, compte tenu d'une cession et des réajustements sur engagements antérieurs, le volume global des engagements au 31 décembre 1981 à 542 060 000 F HT contre 404 155 000 F HT un an auparavant (soit + 34 %).

Les recettes HT de l'exercice se sont élevées à 74 181 928,41 F contre 58 127 394,68 F en 1980 (soit + 27,7 %).

Le résultat net de l'exercice atteint 20 179 405,11 F contre 21 448 106,85 F un an auparavant.

Cette baisse apparente du résultat net est due à la moindre importance en 1981 des éléments exceptionnels du compte de pertes et profits (+ 2 924 000 F contre 7 156 000 F en 1980), tandis que l'amélioration des conditions générales d'exploitation se reflète dans le résultat d'exploitation qui atteint 20 470 639,91 F contre 18 866 109,66 F au 31 décembre 1980.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 14 mai 1982, la mise en distribution d'un dividende unitaire de 17,20 F majoré d'un avoir fiscal de 1,30 F soit un dividende global de 18,50 F contre 16 F en 1980 (L'importance de cet avoir fiscal trouve essentiellement son origine dans les produits financiers taxables) Ce dividende sera mis en paiement le 1er juin 1982.

UGIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 19 mars 1982 pour arrêter les comptes de l'exercice 1981 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société

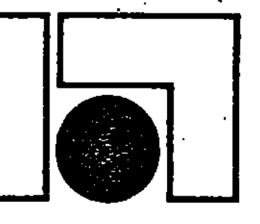
Les résultats traduisent une progression sensible de l'ensemble des recettes.

Le taux d'occupation des immeubles d'habitation est demeuré proche de 100 % et il en est maintenant de même pour les bureaux, la location de Créteil étant complètement achevée.

Les recettes locatives sont passées en 1981 de 50 102 000 F à 56 776 000 F tandis que les indemnités compensatrices dues par l'Etat revenaient de 1 759 000 F à 620 000 F.

Après affectation de 6 365 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 41 750 000 F contre 35 368 000 F en 1980

Le Conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 18 juin 1982, la distribution d'un dividende de 14,50 F par action contre 12,50 F en 1980.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 22 mars 1982, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a examiné les comptes de l'exercice 1981 qui font ressortir un bénéfice net de 13 667 610,22 F (comprenant 1 881 351,90 F de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale) contre 9 705 825,55 F pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 10 mai prochain de distribuer un dividende de 10,50 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 5,25 F) contre 9 F, l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 4,50 F). La distribution totale s'appliquant à un capital porté, en cours d'exercice, de 37 500 000 F à 38 255 325 F s'élèvera à 5 355 745,50 F contre 4 500 000 F l'an dernier, soit une progression de 19,02 %.

THE BRITISH PETROLEUM COMPANY p.l.c.

DIVIDENDE

	1981	1980
	(par action ord. de 25 pence nom.)	
Dividende final	14,00 pence	14,00 pence
Total des dividendes	20,25 pence	20,25 pence

Au cours de la réunion du conseil d'administration de The British Petroleum Company p.l.c., qui s'est tenue le 15 mars 1982, il a été décidé de proposer, pour les actions ordinaires, un dividende final de 14 pence par action de 25 pence, lequel ajouté au dividende intérimaire de 6,25 pence aboutira à un total distribué de 20,25 pence. Le chiffre correspondant pour 1980 était de 20,25 pence par action.

Il a été également décidé de demander aux actionnaires leur accord pour augmenter le capital actions autorisé pour le porter de 500 millions de livres à 600 millions de livres et pour autoriser les administrateurs, dans une limite annuelle renouvelable, à émettre des actions ou des obligations convertibles dans le cadre des paragraphes 14 et 17 de la loi sur les sociétés de 1980.

Le paiement du dividende final, s'il est approuvé par l'assemblée générale annuelle, sera effectué le 20 mai 1982. Les actions dont le transfert aura été enregistré avant la fermeture des guichets le 8 avril 1982 ouvriront droit à ce dividende.

RAPPORT ANNUEL

Des exemplaires du rapport annuel et des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 1981, et comprenant le bilan consolidé et les résultats de The British Petroleum Company p.l.c. et de ses filiales pourront être obtenus gratuitement au siège social des établissements suivants :
— Banque nationale de Paris ;
— Crédit lyonnais ;
— Société générale ;
— Crédit commercial de France ;
— Crédit industriel et commercial ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas ;
— Banque de l'union européenne.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis est ici donné que la soixante-treizième assemblée générale annuelle de The British Petroleum Company p.l.c. se tiendra au Centre Barbican, Silk Street, London EC2Y 8DS, le jeudi 6 mai 1982, à 11 h. 30.

Pour le conseil d'administration :
J.E. WEDGBURY, secrétaire.

ROCHEFORTAISE S.A.

S.S. : 11, rue de Grenelle, 75007 Paris

Dans une lettre qu'il vient d'adresser aux actionnaires, Pierre Maurel, président-directeur général de Rochefortaise S.A., a donné des informations sur la marche du groupe pendant l'exercice 1981.

La mauvaise conjoncture du deuxième semestre 1980 qui avait fortement marqué la Compagnie française du Meuble, la plus importante filiale de Rochefortaise S.A., s'est aggravée pendant les neuf premiers mois de 1981 et le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des sociétés de ce secteur a été sensiblement inférieur aux prévisions.

La conjonction de la sous-activité des usines et des dépenses liées à la restructuration va engendrer pour l'exercice, dans cette division, une perte substantielle. Il en résultera, au niveau de la consolidation du groupe, un résultat déficitaire et nous avons conscience des efforts à faire pour redresser rapidement la situation.

Il convient cependant de remarquer que l'application du programme de restructuration mis en œuvre commence à porter ses fruits, et, compte tenu de l'évolution satisfaisante du carnet de commandes, on peut espérer que l'exercice 1982 permettra à l'exploitation du secteur meuble d'atteindre un point d'équilibre.

Les chiffres d'affaires de Joudinaud, de la Société des plastiques Brenez (avec sa filiale la Sobepa) et de Circular Distributors France (avec sa filiale Circular Distributors Nord) sont en augmentation.

A Madagascar, une sous-activité de près de trois mois, due au manque de matières premières dans nos brasseries et usines de boissons gazeuses, a affecté le chiffre d'affaires, qui accuse une régression de 15 %.

Seule, Melvino, filiale des Brasseries Star Madagascar, grâce au développement de produits locaux et principalement le rhum, progresse fortement.

La Société Rochefortaise par elle-même a continué ses activités de services à caractère industriel, commercial et de gestion dont la rentabilité ne sera pas différente de celle de l'exercice passé.

Nous devons malheureusement constater que les graves difficultés auxquelles se trouve confrontée l'économie malgache entraînent un véritable blocage financier qui ne nous a pas permis d'encaisser la moindre somme sur les dividendes arriérés dont certains remontent à 1976. Nous rencontrons aussi des problèmes pour le transfert des sommes dues au titre de l'assistance technique. Nous ne négligeons cependant aucun effort pour obtenir un déblocage de cette situation auprès de la nouvelle équipe ministérielle qui s'emploie activement au redressement de la situation économique à Madagascar et en laquelle nous avons toute confiance.

Banco Ambrosiano

Via Clerici, 2 - 20121 Milan (Italie)

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 10 courant, a examiné les résultats de l'exercice 1981 et approuvé le projet de bilan qui sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires.

Les brillants résultats obtenus peuvent se résumer comme suit:

	1981	1980	%
Total des dépôts	Lit. 6.644,1 milliards (US$ 5.536,8 millions)*	Lit. 5.766,4 milliards	+ 15,2
Bénéfice net de l'exercice	Lit. 43,4 milliards (US$ 36,2 millions)*	Lit. 13,5 milliards	+ 221,4
Fonds propres (après répartition suivant les propositions du Conseil)	Lit. 516 milliards (US$ 430 millions)*	Lit. 207 milliards	+ 149,2

Le Conseil a enfin constaté que le total des bilans des sociétés du groupe a atteint le chiffre de Lit. 24.536 milliards (US$ 20.446,7 millions)* contre Lit. 19.642 milliards à la fin des exercices précédents (+ 25%).

L'assemblée générale du Banco Ambrosiano sera convoquée pour le 16/17 avril 1982.

Milan, Mars 1982

* taux de change Dollar/Lire au 31.12.1981



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 MARS

Le dollar à 6,2740 F
Le mark à 2,6205 F
Repli des valeurs françaises

A 6,2740 F en séance officielle, (contre 6,2450 la veille), le dollar avoisine le cours enregistré lundi soir à New-York : 6,28 F. De son côté, le mark atteint son plafond, à 2,6205 F, alors qu'il se situait encore à 2,6146 F lundi midi.

Le franc français demeure donc fortement secoué, quarante-huit heures après le second tour des élections cantonales, et il est incontestable que ces remous monétaires créent un mauvais climat sur la bourse proprement dite.

Pour cette séance de mardi, marquée par la liquidation mensuelle, en baisse de 7,6 % sur le mois précédent, l'indicateur instantané a marqué un recul initial de près de 1 %, ultérieurement ramené à 0,50 % à l'approche du son de cloche final.

Parmi les plus vifs replis figurent Lyonnaise des Eaux, qui vient de céder sa filiale Trindel à Spie-Batignolles, Saupiquet, Signaux, U.C.B. et Sogerap, avec des baisses de 4 à 5 %.

A l'inverse, de nombreux titres améliorent leurs positions en second cours, le redressement étant très net en clôture. Si l'on fait abstraction des deux vedettes, Radar (+ 11,9 %) et Paris France (+ 6,9 %), Ciments français, Elf, U.F.B. et Imétal s'adjugent 4 % à 6 % de hausse.

Les D.T.I., ex-actions de sociétés nationalisées, qui font aujourd'hui leurs adieux au marché « à terme », ont gagné quelques fractions dans leur ensemble.

Sur le marché de l'or, enfin, le métal fin s'est sensiblement redressé à Londres (327 dollars l'once contre 318,50 dollars la veille), entraînant la hausse des mines d'or, notamment Saint-Helena et Dome Mines (+ 8 %). Le lingot se hisse à 67 225 F (+ 300 F) mais le napoléon chute à 627 F (– 23 F).

NEW-YORK

Résistant

Stimulé par un certain nombre d'éléments économiques jugés favorables, Wall Street a fait preuve d'une nouvelle résistance mardi, permettant à l'indice Dow Jones des valeurs industrielles d'ajouter 7,13 points, à 826,67, aux quelque 14 points de hausse enregistrés la veille.

Le volume des échanges a continué à progresser pour atteindre 67,13 millions d'actions contre 57,61 millions lundi, et les hausses l'ont finalement emporté dans la proportion de 971 contre 525.

Le fait marquant de cette journée a été la décélération constatée sur les taux d'intérêt, notamment sur les fonds fédéraux qui sont revenus de 14 % environ à 13-13 1/4 %, tandis que plusieurs établissements bancaires, dont la Marine Midland et la Bankers Trust Co., décidaient d'abaisser d'un point leur *« broker loan » (taux préférentiel consenti aux agents de change)*, pour le fixer à 14 3/4.

Pour autant, ce léger recul des taux d'intérêt n'augure pas une tendance durable sur le long terme, ainsi que s'est empressé de le signaler le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, après l'annonce de l'indice des prix à la consommation pour février dernier.

Qualifié de « bon », cet indicateur a reflété une hausse des prix de 0,2 % après une progression de 0,3 % en janvier, les spécialistes faisant cependant observer que ce ralentissement de l'inflation va simplement de pair avec une pause de l'activité économique aux Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 22 mars	Cours du 23 mars
Alcoa	24 1/2	24 3/8
A.T.T.	57 1/8	57 3/8
Boeing	18 5/8	18 3/4
Chase Manhattan Bank	56 1/8	57
Du Pont de Nemours	33 7/8	34 1/8
Eastman Kodak	72 1/2	72 3/8
Exxon	28 3/4	28 7/8
Ford	21 3/8	21 3/8
General Electric	60 7/8	61 3/4
General Foods	32 7/8	33 3/8
General Motors	40 3/4	41 1/4
Goodyear	21 5/8	21 5/8
I.B.M.	59	59 1/2
I.T.T.	25 1/4	24 1/2
Mobil Oil	23 3/4	23 3/8
Pfizer	54 1/4	54
Schlumberger	44	44 1/4
Texaco	30 3/8	30 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 7/8
Union Carbide	46 1/2	46 3/4
U.S. Steel	23 1/4	24 3/8
Westinghouse	23 5/8	23 3/4
Xerox Corp.	37 3/8	37 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

A.D.G. – Le sort du premier fabricant, mais aussi premier distributeur français, de réservoirs et cartouches de gaz de petits volumes (plus de 500 millions de francs de chiffre d'affaires) est scellé. La société pour l'Utilisation rationnelle du gaz (U.R.G.), filiale du groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Schell, va prendre son contrôle avec la bénédiction des pouvoirs publics. Munie des autorisations nécessaires, elle vient de lever l'option prise sur les 588 840 actions A.D.G. (49 % du capital) détenues par la Générale occidentale.

Le coût de l'opération s'élève à 103,3 millions de francs (175,50 F par titre). Mais afin de s'assurer la majorité absolue, U.R.G. offre à tous les porteurs d'actions A.D.G. de reprendre en Bourse leurs titres à ce prix du 26 mars au 19 avril inclus. De ce fait, la cotation d'A.D.G. sera suspendue les 24 et 25 mars (dernier cours : 173,50 F). Maître à bord, U.R.G. ne devrait pas néanmoins être le seul actionnaire d'A.D.G. En effet, le groupe français Primagaz pourrait en principe acquérir 10 % du capital de cette société durant la période précitée. Cette participation serait ultérieurement portée à 30 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	22 mars	23 mars
Valeurs françaises	103,8	103,5
Valeurs étrangères	102,6	104,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,7	98,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 mars	18

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/3	24/3
1 dollar (en yens)	245,95	243,85

MODIFICATIONS A LA PRESENTATION DE LA COTE

En raison de la radiation de « marché à terme » des D.T.I. et des O.E.T. (ex-actions et obligations convertibles de sociétés nationalisées) à compter du mercredi 24 mars, la cote de ce marché ne comportera plus les cours des sociétés suivantes : *actions :* Banque Rothschild, C.C.F., C.I.A.L., C.I.C., C.I.O., Crédit du Nord, C.G.E., Paribas, P.U.K., Rhône Poulenc, Société Lyonnaise, Nancéienne Varin Bernier, Suez, Thomson-Brandt, Saint-Gobain ; *obligations convertibles :* C.C.F., C.G.E., Paribas, P.U.K., Thomson-Brandt.

D'autre part, Chargeurs réunis est également radiée en raison de sa fusion avec Pricel.

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 MARS

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		
Créd. Gén. Ind.	198	198
Crédit Lyonnais	350 80	351
Crédit Univers.	324	321
Crédital	97	98
C. Sabl. Seine	139 50	....
Damart-Servip	985	984
Darblay S.A.	27 75	....
De Dietrich	365	365
Degremont	109	113
Delalande S.A.	156 80	159
Delmas-Vieljeux	485	480
[illegible]		
Maritimes Part.	92 80	....
Marocaine Cie	26	....
Marseille Créd.	338 40	338 40
Maurel et Prom.	26	26
Merlin-Gerin	588	588
Métal Déployé	288	300
Mic	228	....
Mors	228	227
Nadella S.A.	11 50	....
Naval Worms	105	106
[illegible]		
Union Habit.	185	186
Un. Imm. France	168	168 50
Un. Ind. Crédit	217 50	220
Union Ind. Ouest	316	320
Unipol	144	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	43 20	43
Waterman S.A.	175	177
Brass. du Maroc	189	188
Brass. Ouest-Afr.	21 20	29 40
[illegible]		
Coparex	390	....
F.B.M. (LI)	70	36 o
Iena Industries	13	....
La Mure	74	....
M.M.B	175	173
Océanic	10 20	40
Petrofigaz	429	....
Promptia	200	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	186	186

SICAV

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Soleil Investis.	328 09	313 21
U.A.P. Investiss.	226 31	216 06
Unifrance	184 82	176 44
Unifoncier	461 86	440 73
Unigestion	390 58	372 87
Uni-Japon	568 42	542 64
Univalis	1411 48	1385 07
Univar	10689 80	10689 80
Valorem	253 36	241 87
Vairsal	103072	102969
Worms Investiss.	463 12	432 57

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1839	1850	1848	1856
2833	C.N.E. 3 %	2720	2736	2743	2722
500	Air Liquide	444	437	437	440
326	Als. Superm.	315	320	320	320
[illegible]					
540	Europe n° 1	563	555	555	562
585	Facom	584	560	560	560
165	Finextel	168 90	168 30	168 30	168 30
159	Fives-Lille	140 10	140	140	142 80
[illegible]					
335	Pernod-Ricard	334 80	330 10	328	330 10
130	Pétroles (Fse)	115	114 90	114	114 90
163	– (obl.)	161 50	162	162	162
31	– (certific.)	29 40	29 20	29 20	29
52	Pétroles B.P.	51	51	51	51
189	Peugeot S.A.	172	170 10	173	170
320	– (obl.)	318 80	318 80	318 80	315 20
[illegible]					
6 70	Usinor	5 80	5 46	5 45	5 45
98	– (obl.)	98 80	98 80	98 80	97 80
165	U.T.A.	149	149 90	150	152 80
235	Valéo	218	225	225	220 50
360	– (obl. conv.)	364	364	364	363
147	Vallourec	126 50	124 50	124	124 50
1000	V. Clicquot-P.	885	885	885	902
[illegible]					
145	Driefontein Cst	148	152	152	151 60
270	Du Pont-Nem.	252	260 50	260 50	255 30
515	Eastman Kodak	529	545	545	542
66	East Rand	60 90	61 60	61 70	61 05
250	Ericsson	266	286 50	286 50	289
210	Exxon Corp.	219 80	221	220	217 50
129	Ford Motors	161	169	169	168
198	Free State	189	173 50	171	176 50
119	Gencor	107 30	111 50	112 50	110
430	Gén. Electr.	455	462 50	462 80	466 50
256	Gen. Motors	300	313 50	314	319
59	Goldfields	52 30	54 20	54	53 20
80	Harmony	79 60	80 50	81	80 50
22	Hitachi	17 75	18	18 05	18 15
345	Hoechst Akt.	377 50	382	382	382
47	Imp. Chemical	46	45	45	46
97	Inco. Limited	89 80	89 80	90	89 20
455	IBM	436 80	445	446	440 80
[illegible]					
360	Schlumberger	328	331 50	331 50	337
48	Shell transp.	47 95	49 80	50	49 70
665	Siemens A.G.	681	685	685	685
112	Sony	92	97	98	98
440	Unilever	420	432	432	430
124	Un. Min. 1/10	118	117	117	114 70
286	Unit. Techn.	248	260	260 10	260
192	West Deep	180	186	186 20	185
290	West Hold.	251	254 80	254	256 90
275	Xerox Corp.	278	290	289	284 20
2 65	Zambia Corp.	2 38	2 44	2 50	2 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/3	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 245	6 274	6 110	6 410
Allemagne (100 DM)	261 460	262 050	255	268
Belgique (100 F)	13 917	13 890	11 900	12 900
Pays Bas (100 fl.)	237 080	237 060	231	242
Danemark (100 krd)	77 110	77 020	74	79
Norvège (100 k)	103 310	103 660	100	105
Grande-Bretagne (£ 1)	11 281	11 307	11	11 500
Grèce (100 drachmes)	10 080	10 107	8 100	10 350
Italie (1 000 lires)	4 755	4 770	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	328 250	329 980	322	338
Suède (100 krs)	106 580	106 820	103	109
Autriche (100 sch)	37 190	37 260	36 300	37 900
Espagne (100 pes.)	5 925	5 937	5 750	6 200
Portugal (100 esc.)	8 850	8 870	8 200	9 200
Canada ($ can 1)	5 114	5 148	5	5 240
Japon (100 yens)	2 554	2 557	2 430	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/3
Or fin (kilo en barre)	66600	67500
Or fin (en lingot)	66985	67285
Pièce française (20 fr)	650	630 10
Pièce française (10 fr)	490	501
Pièce suisse (20 fr)	575	602
Pièce latine (20 fr)	530	530 10
Souverain	626	650
Pièce de 20 dollars	2942	2900
Pièce de 10 dollars	1420	1391
Pièce de 5 dollars	760	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3240
Pièce de 10 florins	640	599

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 mars 1982 a été tiré à 531 062 exemplaires.

A B C D F G H

L'élection à la présidence des conseils généraux

Les conseils généraux ont procédé, mercredi 24 mars, à la désignation de leurs présidents. Ces derniers, avec la loi de décentralisation, deviennent les patrons du département (voir page 9).

AIN

M. Roland Ruet (U.D.F.-P.R.), sénateur, a été réélu par 32 voix. Il y a eu 8 bulletins blancs et un nul.

HAUTES-ALPES

M. Marcel Lesbros (div. g.) a été élu au deuxième tour, par seize voix contre quatorze, à M. Emile Didier (M.R.G.), président sortant, sénateur. M. Lesbros, qui avait recueilli quinze voix (les quatorze de l'opposition plus la sienne) au premier tour, contre quinze à M. Didier, a obtenu au second tour une voix supplémentaire, celle de M. Juge, également classé divers gauche.

[Né en 1921 à Gap (Hautes-Alpes), M. Marcel Lesbros, docteur en médecine, diplômé de sciences politiques de l'université de Grenoble est maire de La Saulce depuis 1977, après avoir été pendant dix-huit ans maire de Châteauvieux. Conseiller général de Tallard depuis 1961, il a fondé l'association départementale des maires dont il est président.]

ALPES-MARITIMES

M. *Jacques Médecin* (app. R.P.R), député, maire de Nice, ancien secrétaire d'Etat, a été réélu au premier tour par trente-sept voix contre sept à M. Louis Broch (P.C.), une à M. Hervé de Fontmichel (U.D.F.-rad.) et un bulletin blanc.

AVEYRON

M. Jean Puech (U.D.F.-P.R.), sénateur, a été réélu au premier tour par 30 voix. Il y a eu 13 bultins blancs.

BAS-RHIN

M. Daniel Hoeffel (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, ancien ministre, a été réélu par 39 voix. Il y a eu 4 bulletins blancs et 1 nul.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Louis Philibert (P.S.), député, maire de Puy-Sainte-Réparade, a été réélu par 37 voix contre 9 à M. Jean-Pierre de Peretti (U.D.F.-rad.) et un bulletin blanc.

CHARENTE-MARITIME

M. Philippe Marchand (P.S.), député, a été élu aux deuxième tour par 29 voix contre 16 à M. François Blaizot (U.D.F.-C.D.S.). M. Josy Moinet (M.R.G.), sénateur, ne se représentait pas.

[Né le 1er septembre 1939 à Angoulême (Charente), M. Philippe Marchand est avocat au barreau de Saintes depuis 1965, conseiller général de Saintes-Nord et vice-président de l'assemblée départementale depuis 1976. Premier adjoint au maire de Saintes depuis 1977 il est élu député le 19 mars 1978. Il est membre de la commission des lois et du conseil régional de Poitou-Charentes.]

EURE

M. Henri Collard (U.D.F.-rad.), sénateur de l'Eure, a été élu au premier tour de scrutin, par 25 voix contre 13 à M. Paul Guilbaud (M.R.G.), président sortant, 1 voix à M. René Tomasini (R.P.R.), sénateur, et un bulletin blanc.

[Né le 11 avril 1928, à Villers-aux-Bois (Marne), M. Henri Collard, docteur en médecine, est conseiller général depuis 1964 et conseiller régional de Haute-Normandie depuis janvier 1977. Maire de Lyons-la-Forêt depuis mars 1977, M. Collard a été proclamé sénateur, le 30 septembre 1981, en remplacement de Gustave Héon, décédé, dont il était le suppléant depuis septembre 1980. Inscrit au Sénat au groupe de la Gauche démocratique, M. Collard est membre du comité exécutif du parti radical-socialiste.]

GERS

M. Jean-Pierre Joseph (P.S.) a été élu au premier tour de scrutin par 20 voix contre 8 pour le candidat de l'opposition, M. Bernard Cassaignau (U.D.F.-rad.) et une abstention, la sienne. M. Jean Laborde (P.S.), maire d'Auch, président sortant, ne se représentait pas.

[Né le 8 mars 1938 à Lectoure, professeurs de mathématiques, principal du C.E.S. de sa commune natale, M. Jean-Pierre Joseph est conseiller général du canton de Lectoure depuis 1976. De tendance rocardienne, il est adjoint au maire de cette localité.]

HÉRAULT

M. Gérard Saumade (P.S.) a été réélu au premier tour par 33 voix contre 11 à M. Navarranne (R.P.R.) et une à M. Couderc (P.S.).

ILLE-ET-VILAINE

M. Pierre Méhaignerie (U.D.F.-C.D.S.), député, maire de Vitré, ancien ministre, a été élu par 33 voix contre 13 à M. Rémi Coudron (P.S.) et 4 à M. François Le Douarec (R.P.R.), ancien député, président sortant. Ce dernier n'a pas participé au vote.

[Né le 4 mai 1939 à Balazé (Ille-et-Vilaine), M. Pierre Méhaignerie, ingénieur du génie rural et des eaux et forêts, est député de la troisième circonscription d'Ille-et-Vilaine, siège conquis en 1973, qu'il avait abandonné à son entrée au gouvernement, le 12 février 1976, comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. Il avait été réélu député en mars 1978 puis en juin 1981. En mars 1977, M. Méhaignerie avait été nommé, dans le deuxième gouvernement de M. Barre, ministre de l'agriculture, fonction qu'il a occupé jusqu'en mai 1981. Conseiller général de Vitré-Est depuis 1976, il est maire de Vitré depuis avril 1977. De 1969 à 1971, M. Méhaignerie avait été conseiller technique au cabinet du ministre de l'agriculture, puis à celui du ministre des affaires culturelles de 1971 à 1973.
M. Pierre Méhaignerie est, officieusement, candidat à la présidence du C.D.S. Il anime, d'autre part, l'association Bretagne Initiative.]

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Claude Huriet (U.D.F.) a été élu président du conseil général de la Meurthe-et-Moselle, au premier tour, par 24 voix (opposition), contre 15 (communistes et socialistes) à M. Bogdan Politanski (P.C.), président sortant. Une voix s'est portée sur M. Michel Dinet (P.S.), qui n'était pas candidat.

[Né le 24 mai 1930 à Nancy, professeur à la faculté de médecine de cette ville, M. Claude Huriet avait été élu conseiller général de Nancy-Nord, en 1973, avec le soutien des républicains indépendants. Vice-président départemental de ce parti, M. Huriet était entré en rivalité avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors député radical de la Meurthe-et-Moselle, contre lequel, il était présenté, aux élections législatives de mars 1978, avec le soutien du R.P.R. et du C.N.I.P. De nouveau candidat lors de l'élection législatie partielle qui avait suivi, en septembre 1978, l'annulation de la précédente, M. Huriet avait été comme en mars, devancé par M. Servan-Schreiber, et il s'était retiré entre les deux tours (M. Tondon, P.S., l'avait emporté). En mars 1979, M. Huriet avait été réélu conseiller général avec le soutien du R.P.R. Il s'était néanmoins présenté aux élections législatives de juin 1981, et avait été devancé, au premier tours, par le candidat du R.P.R.]

OISE

M. Henri Bonan (P.S.) a été élu par 21 voix contre 20 à M. Alain Vasselle (mod.). M. Bonan succède à M. Marcel Ville (P.S.) qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat de président pour raisons de santé. La majorité conserve la présidence grâce à la voix de M. Raymond Lafolley, qui, après avoir été *exclu* de l'U.D.F. en janvier 1981, était resté président de la fédération départementale du parti radical.

[Né le 7 mai 1936 à Casablanca (Maroc), M. Henri Bonan, docteur en médecine, s'installe à Beauvais en 1964. Il adhère au P.S en 1973, année où il est élu conseiller général de l'Oise dans le canton de Beauvais-Sud-Ouest. En 1977, élu sur la liste d'Union de la gauche qui emporte les élections municipales à Beauvais, M. Bonan prend les fonctions de premier adjoint au maire, chargé des affaires sociales. Réélu conseiller général en 1979, il devient premier vice-président de l'assemblée départementale où siège une majorité de gauche. Aux élections législatives de 1982, il est suppléant de M. Guy Vadepied, maire de Méru, élu député. M. Bonan est marié, père de trois enfants.]

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

M. Franz Duboscq (R.P.R.), ancien député, a été réélu par 33 voix contre 18 à M. Yves Baradat (P.S.). Il y a eu un bulletin blanc.

SAVOIE

M. Michel Barnier (R.P.R.), député, a été élu par 18 voix contre 15 à M. Louis Besson (P.S.), député, président sortant. M. Barnier a recueilli les voix de deux des quatre « non-inscrits » du conseil général.

[Né le 9 janvier 1951 à La Tronche (Isère), M. *Michel Barnier*, après avoir été le plus jeune conseiller général de France (1973, canton de Bourg-Saint-Maurice, réélu en 1979), puis le plus jeune député (1978, deuxième circonscription de la Savoie), devient le plus jeune président de conseil général. Engagé très tôt dans l'action politique au sein de l'Union des jeunes pour le progrès, mouvement des jeunes gaullistes, M. Barnier avait rejoint l'U.D.R. en 1975. Elu député (R.P.R.) le 19 mars 1978, il avait notamment proposé la création d'une force d'intervention humanitaire, composée de volontaires et d'appelés du contingent. Après avoir soutenu M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, M. Barnier avait été, entre les deux tours, l'interlocuteur de M. Giscard d'Estaing au cours d'une émission de la campagne télévisée. Il avait été réélu député au premier tour des élections législatives, le 14 juin 1981.]

SEINE-MARITIME

M. Jean Lecanuet (U.D.F.-C.D.S.), sénateur, maire de Rouen, ancien ministre d'Etat, a été réélu par 37 voix contre 32 à M. Paul Dhaille (P.S.) et une abstention.

VAL-D'OISE

M. Pierre Salvi (U.D.F.-C.D.S), sénateur, maire de Viarmes, a été réélu par vingt et une voix contre onze à Mme Marie-Claude Beaudeau (P.C.), sénateur.

VENDÉE

M. Michel Crucis (U.D.F.-P.R.), sénateur, maire de Chantonnay, a été réélu au premier tour par vingt-six voix. Il y a eu cinq abstentions (3 P.S. et 2 M.R.G.).

VOSGES

M. Christian Poncelet (R.P.R.), sénateur, a été réélu, au premier tour, par 18 voix (opposition), contre 13 (socialistes et communistes), à M. André Valentin ((P.S.), sur 31 conseillers.

Place aux jeunes

Pour la première fois depuis quarante-cinq ans, M. Roger Carcassonne ne participe pas, mercredi 24 mars, à Marseille, à l'élection du président du conseil général des Bouches-du-Rhône. Conseiller général depuis 1937, élu sans interruption dans le canton de Salon-de-Provence, M. Carcassonne, soixante-dix-neuf ans, ne s'est pas représenté le 14 mars, mettant ainsi fin à une carrière politique discrète — « *Je suis un petit bonhomme* », nous dit-il — mais fort longue.

Militant socialiste depuis 1925 — il avait alors vingt-deux ans, — M. *Carcassonne* a tenté sa chance pour la première fois aux élections cantonales de 1931. Battu de peu, il l'a emporte six ans plus tard. La politique l'a conduit au Conseil de la République en 1946, puis, en 1948, au Sénat, où il a siégé jusqu'en 1971, et, de 1958 à 1977, à l'Assemblée parlementaire européenne.

En renonçant à son dernier mandat électif, il a, comme il dit, « *passé la main* », laissé la place à un « *jeune* » de quarante-six ans, M. Vallet, directeur d'école, « *excellent militant* » élu le 21 mars. La « *vieille barbe* », ainsi qu'il se qualifie lui-même, a « *bien préparé* » son successeur, qui l'accompagnait, depuis trois ans, dans toutes ses visites du canton, et au côté duquel il a mené campagne au début du mois de mars. La tâche n'était pas facile, dans un canton qui est « *plus près de Carcassonne que du socialisme* » et dans lequel le conseiller sortant s'appuyait sur de « *larges amitiés, jusqu'à la droite* ».

Que reste-t-il à M. Carcassonne, « *un vieil homme, maintenant* » ? Comme au temps de sa jeunesse : les réunions de section socialiste à Salon-de-Provence, il les « *fréquente* » encore, à moins qu'elles soient trop tardives. « *Pour moi*, nous dit-il, *on les fait souvent avant le dîner*. » Le conseil général, c'est vraiment terminé : il ne se déplacera pas mercredi, bien qu'on lui ait fait le « *grand honneur* » de l'inviter.

● *Les prix industriels en R.F.A.* ont augmenté de 0,1 % en février après avoir fait un bond de 1,3 % en janvier. Sur un an, la hausse des prix à la production est de 7,7 % entre 8,5 % en janvier. En 1981, les prix à la production avait progressé de 7,7 %.

NET REDRESSEMENT DU FRANC
LE DOLLAR A 6,20 F

Le franc s'est nettement redressé sur les marchés des changes, pour la première fois depuis le début de la semaine. Mercredi 24 mars, en fin de matinée, le cours du dollar à Paris fléchissait de 6,27 F à environ 6,20 F et, surtout, le mark « décollait » de son cours plafond de 2,6305 F pour revenir à un peu plus de 2,61 F.

De son côté, la Banque de France a manié à nouveau l'arme du taux, portant de 17 % à 18 % son taux d'intervention au jour le jour sur le marché monétaire, au plus haut depuis le 8 octobre 1981, et de 18 % à 20 % son taux direct.

Il semble que les milieux financiers internationaux aient été impressionnés par le ton fort énergique utilisé par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, réaffirmant, dans un communiqué diffusé mardi après-midi, que « toute spéculation à la baisse du franc est vouée à l'échec. La coopération monétaire européenne bénéficie, en effet, des dispositifs d'assistance et des réserves adaptés à une telle situation. La France entend recourir pleinement à ces moyens, d'autant plus que rien ne justifie un nouveau réajustement de la parité du franc », et, au besoin, utilisera les « possibilités extrêmement importantes de concours offerts par les mécanismes du S.M.E. », à savoir les crédits illimités des banques centrales de nos partenaires sur quarante-cinq jours et les possibilités de tirage sur le Fecom (Fonds communautaire).

M. BREJNEV RENOUVELLE SES OFFRES DE NÉGOCIATION A LA CHINE

Moscou (*Reuter*). — M. Léonide Brejnev a appelé la Chine à mettre fin à deux décennies d'hostilité avec l'U.R.S.S. et a précisé que son pays était prêt à prendre des mesures concrètes en vue de l'amélioration et de la normalisation des relations bilatérales.

Dans un discours prononcé mercredi 24 mars à Tachkent, en Asie centrale soviétique, le chef de l'Etat de l'U.R.S.S. a souligné que son pays n'avait jamais nié l'existence d'un régime socialiste en Chine.

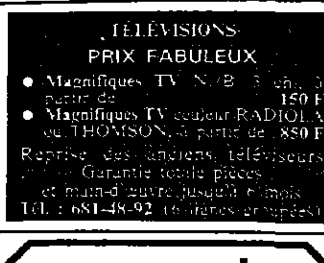
Le président Brejnev a réaffirmé que l'U.R.S.S. n'avait aucune revendication territoriale vis-à-vis de Pékin. Il a souligné que Moscou était prêt « *à tout moment* » à reprendre les négociations frontalières.

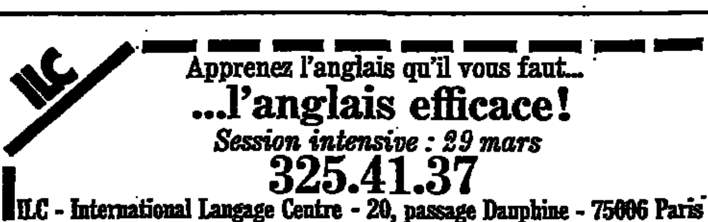
« *Nous sommes également prêts*, a-t-il ajouté, *à discuter des possibilités d'adoption de mesures visant à renforcer la confiance mutuelle dans les régions de la frontière sino-soviétique.* »













DEMAIN DANS Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

UN SUPPLEMENT DE SIX PAGES

● La France freudienne : Sherry Turkle, une Américaine, étudie la « nouvelle culture psychanalytique ».

● Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : les premiers pas de trois romanciers. Une révélation : Vincent Jacq.

● Une histoire de la pensée française : un portrait de Mirabeau.

● Quand les Indiens du Canada deviennent des personnages de fiction.

LE SALON DU LIVRE DE PARIS

UN SUPPLEMENT DE HUIT PAGES

● Une enquête sur les fonds littéraires.

● Un entretien avec M. Yves Sabouret, vice-président-directeur général de Hachette.

● Les souvenirs d'éditeur de François Maspero.

● Un dossier sur le « métier » d'auteur.

● Une enquête sur les bibliothèques.

